



PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES DE LA CEDEAO DE 2025 À 2027

**SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DÉFIS DE L'INTÉGRATION
RÉGIONALE AU SEIN DE LA CEDEAO**



MARS 2026

PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES RÉGIONALES DE LA CEDEAO DE 2025 À 2027

Les données et informations utilisées pour l'analyse des perspectives économiques de la région de la CEDEAO proviennent des données validés des États membres à la date d'avril 2025.



Publiée par la Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

© 2026 Commission de la CEDEAO

Tous droits réservés. Publiée en 2026

Les Perspectives Économiques Régionales de la CEDEAO (PERC) sont une publication annuelle de la Commission de la CEDEAO.

Les opinions et recommandations de politiques exprimées dans cette Édition sont celles du personnel de la Direction de la Recherche et des Statistiques, des consultants et des contributeurs. Elles ne représentent pas nécessairement les vues de la Commission de la CEDEAO, de ses organes statutaires ou des autorités nationales.

Sauf pour les citations courtes dûment reconnues, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit ; qu'elle soit électronique ou non, sans autorisation.

Pour plus d'informations, veuillez contacter
La Direction de la Recherche et des Statistiques,
Département aux Affaires Économiques et à
l'Agriculture,
Commission de la CEDEAO,
River Plaza and Mall
Central Business District
Abuja, Nigéria
www.ecowas.int

ISBN : 978-978-62410-8-1

TABLE DES MATIÈRES



Liste des Figures	v
Liste des Tableaux	ix
Liste des Encadrés	ix
Liste des Cartes	ix
Liste des Abréviations et Acronymes	x
Message du Président de la Commission de la CEDEAO	xii
Remerciements	xiv
Résumé Analytique	xvi



CHAPITRE 1 : DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES RÉCENTS DANS LE CONTEXTE MONDIAL ET RÉGIONAL 1

CHAPITRE 2 : DYNAMIQUE DES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET PERSPECTIVES DANS L'ESPACE CEDEAO 9

2.1. Introduction	10
2.2. Performances contrastées en matière de croissance économique	10
2.3. Dynamique des moteurs de la croissance économique régionale	16
2.4. Du dilemme au trilemme de la performance monétaire régionale	20
2.5. Performance budgétaire régionale	25
2.6. Positions et flux financiers extérieurs	32
2.7. Contexte de développement socio-économique	34
2.8. Analyse des valeurs réelles et prévisionnelles de certains indicateurs macroéconomiques pour 2024	42
2.9. Perspectives de performance économique régionale dans un environnement incertain	58
2.10. Facteurs de risques pour les perspectives économiques	72
2.11. Conclusion	82

CHAPITRE 3 : SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DÉFIS LIÉS À L'INTÉGRATION RÉGIONALE DANS L'ESPACE CEDEAO 83

3.1. Introduction	84
3.2. État d'avancement de la mise en œuvre de la politique agricole régionale visant à renforcer la sécurité alimentaire dans l'espace CEDEAO	85
3.2.1. Le dispositif de gouvernance de la politique agricole	85
3.2.2. Les instruments et outils d'opérationnalisation de la politique	87
3.2.3. La Déclaration de Maputo	88
3.2.4. La Déclaration de Malabo	91
3.2.5. La Déclaration de Kampala	96
3.3. Politiques et programmes nationaux de développement agricole et état de la sécurité alimentaire	98
3.4. Analyse des tendances et des performances en matière de sécurité alimentaire dans l'espace CEDEAO	111
3.4.1. Disponibilité des denrées alimentaires	111
3.4.2. Accès à l'alimentation	117
3.4.3. Utilisation des denrées alimentaires	122
3.4.4. Stabilité alimentaire	127
3.5. Défis liés à la sécurité alimentaire dans l'espace CEDEAO	132
3.6. Effets des défis liés à la sécurité alimentaire sur l'intégration de la CEDEAO	134
3.7. Analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces (FFOM) de la politique de sécurité alimentaire et de l'architecture institutionnelle	137
3.8. Conclusion	138

CHAPITRE 4 : CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 139

NOTES DES ÉTATS MEMBRES**147**

Bénin	148
Cabo Verde	150
Côte d'Ivoire	152
La Gambie	154
Ghana	156
Guinée	158
Guinée-Bissau	160
Libéria	162
Nigéria	164
Sénégal	166
Sierra Leone	168
Togo	170

ANNEXES**173****RÉFÉRENCES GÉNÉRALES****179****LISTE DES FIGURES**

Figure 1 : Croissance du PIB réel par région de 2022 à 2024 et projections pour la période allant de 2025 à 2027	4
Figure 2 : Croissance du PIB réel en Afrique et dans ses sous-régions de 2022 à 2024 et projections pour 2025 à 2026	5
Figure 3 : Inflation mondiale et régionale de 2022 à 2024 et projections pour 2025 à 2026	7
Figure 4 : Inflation dans les sous-régions africaines de 2022 à 2024 et projections pour de 2025 à 2026	8
Figure 5 : Taux de croissance moyen du PIB réel dans la CEDEAO de 2022 à 2024 (en pourcentage)	10
Figure 6 : Taux de croissance du PIB réel de la CEDEAO, de l'UEMOA et de la ZMAO de 2022 à 2024	11
Figure 7 : PIB par habitant de la CEDEAO et d'autres CER africaines de 2022 à 2024	12
Figure 8 : Taux d'inflation moyen de la CEDEAO, de l'UEMOA et de la ZMAO de 2022 à 2024 (en pourcentage)	13
Figure 9 : Taux de croissance moyen du PIB réel inférieur à 5 % et taux d'inflation moyen de certains États membres de la CEDEAO de 2022 à 2024	14
Figure 10 : Taux de croissance moyen du PIB réel supérieur à 5 % et taux d'inflation moyen de certains États membres de la CEDEAO de 2022 à 2024	15
Figure 11 : Contribution moyenne des États membres de la CEDEAO au PIB régional de 2022 à 2024 (en pourcentage)	17
Figure 12 : Composition sectorielle du PIB nominal dans l'espace CEDEAO de 2022 à 2024 (en pourcentage)	18
Figure 13 : Ratio de la consommation privée et publique par rapport au PIB dans l'espace CEDEAO de 2022 à 2024 (en pourcentage)	19



Figure 14 : Ratio de la formation brute de capital fixe par rapport au PIB dans l'espace CEDEAO de 2022 à 2024 (en pourcentage)	20	Figure 26 : Évolution des exportations totales de 2022 à 2024 (en milliards de dollars US)	32
Figure 15 : Taux directeurs dans l'espace CEDEAO de 2022 à 2024	21	Figure 27 : Évolution des importations totales de certains pays de 2022 à 2024 (en milliards de dollars US)	33
Figure 16 : Ratio de la masse monétaire au sens large par rapport au PIB et croissance de la masse monétaire au sens large dans l'espace CEDEAO de 2022 à 2024 (en pourcentage)	22	Figure 28 : Indices des prix à l'exportation des produits de base de la CEDEAO pour 2022 - 2024	34
Figure 17 : Crédits privés, publics et totaux, chacun en pourcentage du PIB nominal de la CEDEAO de 2022 à 2024 (en pourcentage)	23	Figure 29 : Taux de pauvreté dans certains États membres de la CEDEAO de 2022 à 2024	36
Figure 18 : Taux débiteurs et d'épargne moyens dans l'espace CEDEAO de 2022 à 2024	24	Figure 30 : Indice de Gini dans certains États membres de la CEDEAO de 2022 à 2024	37
Figure 19 : Taux débiteurs et d'épargne moyens dans certains États membres de 2022 à 2024	24	Figure 31 : Taux de chômage dans certains États membres de la CEDEAO de 2022 à 2024	40
Figure 20 : Ratio des recettes totales (y compris les dons) par rapport au PIB dans l'espace CEDEAO de 2022 à 2024 (en pourcentage)	25	Figure 32 : Espérance de vie dans certains États membres de la CEDEAO de 2022 à 2024	41
Figure 21 : Ratio des dépenses totales et des emprunts nets par rapport au PIB dans l'espace CEDEAO de 2022 à 2024 (en pourcentage)	28	Figure 33 : États membres de la CEDEAO dont les valeurs réelles du PIB réel sont supérieures aux valeurs prévisionnelles en 2024 (en pourcentage)	43
Figure 22 : Ratio du solde budgétaire (y compris les dons) par rapport au PIB dans l'espace CEDEAO de 2020 à 2024 (en pourcentage)	29	Figure 34 : États membres de la CEDEAO dont les valeurs réelles sont inférieures aux valeurs prévisionnelles en 2024 (en pourcentage)	44
Figure 23 : Ratio moyen du déficit budgétaire (y compris les dons) par rapport au PIB des États membres de la CEDEAO dont le déficit budgétaire est supérieur à 3 % entre 2022 et 2024	30	Figure 35 : Taux d'inflation prévisionnels et réels des États membres de la CEDEAO en 2024 (en pourcentage)	44
Figure 24 : Dette totale de l'espace CEDEAO (en milliards de dollars US) de 2022 à 2024	30	Figure 36 : Comparaison entre la composition sectorielle réelle et prévisionnelle du PIB réel en 2024 dans l'espace CEDEAO (en pourcentage)	45
Figure 25 : Ratio dette publique/PIB au sein de la CEDEAO de 2022 à 2024 (en pourcentage)	31	Figure 37 : Comparaison du ratio total des recettes, y compris les dons, au PIB réel et prévu en 2024	46
		Figure 38 : Comparaison du ratio de la dette publique au PIB réel et prévu des États membres de la CEDEAO en 2024	47

Figure 39 : Déficit budgétaire, y compris les dons, en pourcentage du PIB des États membres de la CEDEAO en 2024	48	Figure 52 : Prévisions du ratio moyen des recettes, y compris les dons, par rapport au PIB dans les États membres de la CEDEAO de 2025 à 2027	63
Figure 40 : Exportations totales prévisionnelles et réelles en 2024 au sein de la CEDEAO (en milliards de dollars US)	49	Figure 53 : Projections du ratio moyen de l'emprunt net consacré aux dépenses par rapport au PIB dans l'espace CEDEAO de 2025 à 2027	64
Figure 41 : Importations totales de la région de la CEDEAO : données réelles (2024) et projections (2025 à 2027) en milliards de dollars US	50	Figure 54 : Projections du ratio moyen des dépenses par rapport au PIB dans les États membres de la CEDEAO de 2025 à 2027 (en pourcentage)	64
Figure 42 : Échanges commerciaux intra-CEDEAO prévisionnels et réels en 2024 (en milliards de dollars US)	51	Figure 55 : Projections du ratio de la dette publique par rapport au PIB dans l'espace CEDEAO de 2025 à 2027	65
Figure 43 : Exportations intra-CEDEAO prévisionnelles et réelles en 2024 (en milliards de dollars EU)	52	Figure 56 : Projections du ratio moyen dette publique/PIB dans les États membres de la CEDEAO de 2025 à 2027	66
Figure 44 : Importations intra-CEDEAO prévisionnelles et réelles en 2024 (en milliards de dollars US)	53	Figure 57 : Projections du ratio solde budgétaire/PIB dans les États membres de la CEDEAO de 2025 à 2027	67
Figure 45 : Balance commerciale prévisionnelle et réelle en 2024 au sein de la CEDEAO (en milliards de dollars US)	54	Figure 58 : Projections du ratio de solde budgétaire, y compris les dons, par rapport au PIB des États membres de la CEDEAO de 2025 à 2027	67
Figure 46 : Balance des opérations courantes prévisionnelle et réelle en 2024 au sein de la CEDEAO (en milliards de dollars US)	55	Figure 59 : Exportations et importations totales prévisionnelles au sein de la CEDEAO pour 2025 à 2027 (en milliards de dollars US)	69
Figure 47 : Solde du compte de capital prévisionnel et réel en 2024 au sein de la CEDEAO (en milliards de dollars US)	56	Figure 60 : Projections des exportations intra-CEDEAO et des importations intra-CEDEAO de 2025 à 2027 (en milliards de dollars US)	70
Figure 48 : Indicateur prévisionnel et réel des prix à l'exportation des produits de base en 2024 au sein de la CEDEAO (points d'indice)	56	Figure 61 : Projections de la balance des transactions courantes de la CEDEAO de 2025 à 2027 (en milliards de dollars US)	71
Figure 49 : PIB réel et taux d'inflation prévisionnels dans l'espace CEDEAO de 2025 à 2027	58	Figure 62 : Réserves extérieures de la CEDEAO de 2025 à 2027 (en milliards de dollars US)	72
Figure 50 : Taux d'inflation prévisionnel dans quelques États membres de la CEDEAO de 2025 à 2027	59	Figure 63 : Pertes commerciales simulées des États membres de la CEDEAO sur le marché des Américains en 2025	78
Figure 51 : Perspectives du ratio masse monétaire au sens large/PIB nominal et croissance de la masse monétaire au sens large dans l'espace CEDEAO de 2025 à 2027 (en pourcentage)	62		



Figure 64 : Dépenses publiques agricoles en pourcentage des dépenses publiques totales dans la région de la CEDEAO de 2015 à 2024	89	Figure 78 : Taux d'autosuffisance pour les principaux produits alimentaires de base au Ghana en 2024 (en pourcentage)	128
Figure 65 : Évolution de la disponibilité des denrées alimentaires par habitant en Côte d'Ivoire de 2013 à 2023	111	Figure 79 : Taux de dépendance vis-à-vis des importations de céréales au Ghana de 2015 à 2022 (en pourcentage)	129
Figure 66 : Production totale des sept principales cultures vivrières clés au Ghana de 2015 à 2024 (en millions de tonnes)	112	Figure 80 : Indicateurs de choc de l'accessibilité alimentaire au Togo	130
Figure 67 : Croissance réelle de la production agricole et végétale par habitant au Ghana de 2015 à 2024 (en pourcentage)	113	Figure 81 : Résilience des ménages agricoles, pastoraux et de pêcheurs au Togo face à la variabilité climatique et aux risques associés	131
Figure 68 : Performance des rendements de certaines cultures au Ghana de 2015 à 2023 (pourcentage)	113		
Figure 69 : Valeur ajoutée agricole au Togo de 2015 à 2024	116		
Figure 70 : Disponibilité des denrées alimentaires de 2000 à 2023 au Togo (Kcal/personne/jour)	117		
Figure 71 : PIB par habitant de 2015 à 2024 (en dollars US courants)	118		
Figure 72 : Inflation moyenne des prix des denrées alimentaires au Ghana de 2015 à 2024 (en pourcentage)	119		
Figure 73 : Coût quotidien d'une alimentation saine par rapport au salaire minimum journalier au Ghana en 2023 et en 2024 (en pourcentage)	120		
Figure 74 : Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave au Ghana de 2015 à 2023 (en pourcentage de la population)	120		
Figure 75 : Prévalence du retard de croissance et de l'anémie au Ghana de 2015 à 2023 (en pourcentage)	123		
Figure 76 : Pourcentage de la population sous-alimentée au Togo de 2015 à 2024	126		
Figure 77 : Régime minimum acceptable au Togo de 2015 à 2024	126		

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Taux d'accès à l'eau potable dans certains États membres de la CEDEAO de 2022 à 2024	38
Tableau 2 : Taux d'accès à l'électricité dans certains États membres de la CEDEAO de 2022 à 2024	39
Tableau 3 : Résultats des scénarios (2024 comme année de référence, en milliards de dollars US)	73
Tableau 4 : Impact de la hausse des droits de douanes sur les échanges commerciaux de certains États membres de la CEDEAO	76
Tableau 5 : Effet du retrait officiel de l'AES sur les États membres de la CEDEAO (flux commerciaux)	80
Tableau 6 : Commerce du Ghana avec la CEDEAO et les pays de l'AES (en millions de dollars US)	81
Tableau 7 : Tendances en matière de disponibilité des denrées alimentaires de 2021 à 2024 au Nigéria	115
Tableau 8 : Tendances en matière d'accessibilité alimentaire au Nigéria de 2021 à 2024	121
Tableau 9 : Tendances en matière d'utilisation des aliments au Nigéria de 2021 à 2024	124
Tableau 10 : Analyse SWOT du secteur agricole et de la sécurité alimentaire dans la région de la CEDEAO	138

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 : La Côte d'Ivoire inaugure une Bourse des Matières Premières Agricoles, une première en Afrique de l'Ouest	16
Encadré 2 : L'Administration fiscale du Libéria dépasse l'objectif de recettes de 2025	26
Encadré 3 : Les réserves nettes de change du Nigéria connaissent une forte hausse en 2025	57
Encadré 4 : Les 10 économies africaines à la croissance la plus rapide en 2025	60
Encadré 5 : Les 10 économies africaines à la croissance la plus rapide en 2026	61
Encadré 6 : Plusieurs camions transportant des oignons et des légumes à destination du Ghana immobilisés au Nigeria	70
Encadré 7 : Le Sénégal lance le Compact AgriConnect pour transformer son secteur agricole	90
Encadré 8 : L'Afrique passe au-delà de la Déclaration de Malabo avec une nouvelle stratégie du PDDAA	91
Encadré 9 : Programme national intégré d'alimentation scolaire (PNASI) au Bénin	99
Encadré 10 : Le Ghana invite les investisseurs à dynamiser l'agriculture industrielle	114

LISTE DES CARTES

Carte 1 : Part des exportations de la CEDEAO vers le marché des États-Unis en 2023 (en pourcentage)	77
--	----



LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AAID : Programme ARREST (Agriculture, Routes, État de droit, Energie, Assainissement pour le développement inclusif) pour le développement inclusif

AES : Alliance des États du Sahel

AGIR : Alliance globale pour la résilience

AGOA : (Loi sur la croissance et les opportunités en Afrique)

ANSD : Agence nationale de la statistique et de la démographie (Sénégal)

ARAA : Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation

ASS : Afrique subsaharienne

AUDA-NEPAD : Agence de développement de l'Union africaine – Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

BAD : Banque africaine de développement

BCEAO : Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest

BIDC : Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO

CCAA : Comité Consultatif pour l'Agriculture et l'Alimentation

CEDEAO : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

CEN-SAD : Communauté des États sahélo-sahariens

CER : Communautés économiques régionales

COMESA : (Marché commun de l'Afrique orientale et australe)

COS : Cadre d'Orientation Stratégique

CRSA : Centre régional de santé animale

ECOAGRIS : Système régional d'information agricole de la CEDEAO

ECOWAP : Politique agricole de la CEDEAO

EEDD : Économies émergentes et en développement

FAO : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture

FBCF : Formation brute de capital fixe

FCFA : Franc de la Communauté financière africaine

FDR : Feuille De Route

FFOM : Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces

FIDA : Fonds international de développement agricole

FMI : Fonds monétaire international

GAFFSP : Global Agriculture and Food Security Program

GHI : (Indice de la faim dans le monde)

GPNA II : (Programme global national d'investissement agricole II)

GSS : Ghana Statistical Service

IFJ : (Investir pour l'alimentation et l'emploi)

IPC : Indice des prix à la consommation

MEMINADERPV : Ministère de l'Agriculture, de l'Équipement rural et de la Production vivrière (Côte d'Ivoire)

METASIP : Medium Term Agriculture Sector Investment Plan

MINADER : Ministère de l'Agriculture et du Développement rural

MIRAH : Ministère des Ressources animales et halieutiques

MTRMS : Stratégie à moyen terme de mobilisation des recettes

MTRS : Stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme

NBS : National Bureau of Statistics (Nigeria)

NFEM : Nigeria Foreign Exchange Market

ODD : Objectifs de développement durable

OMS : Organisation mondiale de la santé

ONASA : Office national d'appui à la sécurité alimentaire

PAD : Pôles d'agriculture de développement

PAG : Programme d'actions du gouvernement

PAM : Programme alimentaire mondial

PDDAA : Programme détaillé de développement de l'agriculture en Afrique

PERC : Perspectives économiques régionales de la CEDEAO

PERD : Plantation pour l'exportation et le développement rural

PFJ : (Planter pour l'alimentation et l'emploi)

PFR : Pays à faible revenu

PIB : Produit intérieur brut

PNASI : Programme national intégré d'alimentation scolaire

PNER : Programme national d'électrification rurale

PNIA : Programme national d'investissement agricole

PRACAS : Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise

PRIASAN : Programme Régional d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle

PSDEPA : Plan stratégique de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture

PSDSA : Plan stratégique de développement du secteur agricole

PSE : Plan Sénégal émergent

RFJ : Élevage pour l'alimentation et l'emploi

RPCA : Réseau de prévention des crises alimentaires

RPTPDM : Rapport de performance sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo (Togo)

RRSA : Réserve régionale de sécurité alimentaire

SADC : Communauté de développement de l'Afrique australe

SAVA : Suivi de la saison agricole et de la vulnérabilité alimentaire

SDAI : Schéma directeur de l'agriculture irriguée

SNASN : Stratégie nationale pour une agriculture sensible à la nutrition

SNDR : Stratégie nationale de développement de la riziculture

SNSAR : Stratégie nationale de sécurité alimentaire et de résilience

SRGI : Initiative stratégique pour la croissance des recettes

TD : Taux directeur

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

UA : Union Africaine

UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

US : États-Unis

USAID : United States Agency for International Development

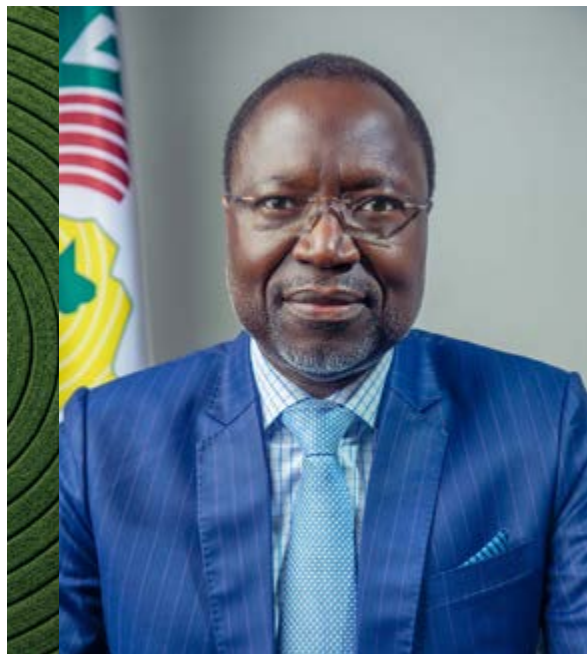
WAMA : (Agence monétaire de l'Afrique de l'Ouest)

ZLECAf : Zone de libre-échange continentale africaine

ZMAO : Zone Monétaire de l'Afrique de l'Ouest



Message du Président de la Commission de la CEDEAO



C'est avec un grand honneur que je vous présente les Perspectives Économiques Régionales de la CEDEAO (PERC) 2025-2027, une publication phare qui rend compte des réalités économiques, des défis émergents et des opportunités de transformation qui façonnent notre région. À l'heure où le monde et la région connaissent de profonds changements, des mutations et autres défis, les Perspectives soulignent à la fois la résilience de l'espace CEDEAO et l'urgence d'une action collective renouvelée pour assurer notre avenir commun.

Ces dernières années, la CEDEAO a été confrontée à une conjugaison extraordinaire de chocs, allant des tensions tarifaires mondiales et du resserrement monétaire aux perturbations climatiques, à l'insécurité alimentaire croissante et aux réalignements géopolitiques. La suspension temporaire des activités de l'USAID et le retrait officiel du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO ont ajouté de nouvelles couches de complexité à notre paysage régional.

Pourtant, en dépit de ces pressions, l'espace CEDEAO continue de faire preuve d'une capacité remarquable de reprise, d'adaptation et d'innovation.

L'économie régionale connaît une croissance de 4,3 % en 2024, reflétant la détermination des États membres à poursuivre les réformes visant à stabiliser l'inflation, à renforcer les performances budgétaires, à accroître la capacité de production et à approfondir l'inclusion financière. Plusieurs États membres ont enregistré une forte croissance dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie manufacturière, des services et du développement des infrastructures. En effet, les perspectives à moyen terme sont porteuses d'optimisme : la croissance régionale devrait dépasser 7 % d'ici 2027, grâce à des investissements à grande échelle, à de nouveaux efforts en matière de stabilité monétaire et à l'expansion des marchés numériques et énergétiques.

Il convient de noter que la croissance économique, à elle seule, ne suffit pas. L'insécurité alimentaire reste l'une des menaces les plus graves pesant sur le développement humain et la stabilité régionale. En 2024, on estimait à 34,7 millions le nombre de personnes dans l'espace CEDEAO ayant besoin d'une aide alimentaire d'urgence ; ce qui constitue un signal alarmant de la nécessité d'accélérer la mise en œuvre de la Politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP). Cette exigence consiste à renforcer les systèmes d'alerte précoce et de réponse, et à transformer nos systèmes agroalimentaires conformément aux engagements pris à Maputo, à Malabo et à Kampala. Les années à venir offrent une occasion unique de reconstruire nos systèmes alimentaires, de renforcer notre résilience et de réduire notre exposition aux chocs extérieurs.

Les tensions géopolitiques actuelles qui affectent le commerce mondial soulignent également l'importance d'approfondir l'intégration régionale, d'étendre le commerce intra-CEDEAO et de faire progresser le programme de la monnaie unique de la CEDEAO. Comme le souligne clairement le présent rapport, une coordination plus étroite des politiques budgétaires, monétaires et structurelles s'avérera essentielle en vue de maintenir la stabilité macroéconomique et de renforcer la confiance des investisseurs.

Un environnement régional stable et prévisible demeure la pierre angulaire de notre ambition de créer un espace CEDEAO sûr, prospère et compétitif. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude aux États membres, aux instituts nationaux de statistique, aux partenaires techniques et au personnel dévoué de la Commission de la CEDEAO, dont l'expertise a rendu possible la publication de ce rapport. Leurs contributions reflètent notre engagement commun en faveur d'une analyse rigoureuse, de la transparence et d'une planification politique tournée vers l'avenir.

Alors que nous abordons les années à venir, pleines de défis restons unis dans la réalisation de notre objectif commun de développement ; confiants dans notre force collective et guidés par les principes de solidarité, de bonne gouvernance et de prospérité partagée. La CEDEAO continuera à promouvoir les réformes, les investissements et les partenariats nécessaires pour que chaque citoyen de notre communauté bénéficie d'un bien-être confortable, d'opportunités économiques et d'une paix durable.

Ensemble, nous pouvons construire une Afrique de l'Ouest plus forte, plus résiliente et plus intégrée.



S.E. Dr. Omar Alieu Touray

Président de la Commission de la CEDEAO



Remerciements



Les Perspectives Économiques Régionales de la CEDEAO (PERC) 2025-2027 ont été préparées par le Département des Affaires Économiques et de l'Agriculture, dirigé par le Commissaire Dr. Kalilou Sylla, sous la supervision du Directeur par intérim de la recherche et des statistiques, Professeur Félix Fofana N'Zué. Ce dernier a coordonné toutes les activités techniques qui ont conduit à la production du rapport. L'équipe principale chargée de la préparation du rapport était composée de Wumi Olayiwola et Mohamed Jalloh, de la Direction de la Recherche et des Statistiques. Ils ont été soutenus par Durand Koffi Adjassou, Liatu Damishi et Kingsley Opara, Sharon Zira Dia, Tahiru Usman et Jennifer Uzoma, qui ont apporté une aide précieuse en matière de recherche et d'administration.

Les données proviennent des Instituts nationaux de la statistique des États membres de la CEDEAO, des ministères en charge de l'Économie, des Finances, de la Planification, de l'Agriculture, de l'Alimentation, ainsi que de la Production animale et halieutique, ainsi que des données validées issues des Rapports de convergence 2024 de la Commission de la CEDEAO. La collecte et l'analyse des données ont été validées au niveau national, ce qui a permis d'enrichir le rapport et de garantir l'appropriation des informations. La production des notes pays, qui ont apporté une grande contribution au rapport, a été assurée par des consultants nationaux. Ces consultants sont : Roland Médjigbodo (Université d'Abomey-Calavi, Bénin) ; Jose Sanchez (Centro Internacional de Estudos Estratégicos E de Desenvolvimento - CIEED, Cabo Verde) ; Tite Béké (Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire) ; le Dr Cherno Jallow (Université de Gambie, Banjul) ; Sarkodie Owusu (Université du Ghana) ; Suande Camara (Bureau national de la statistique, Guinée-Bissau) ; Abdoul Aziz Diallo (Économiste, Bureau du représentant résident du FMI, Guinée) ; Edna Johnny (Université du Libéria) ; Amos Ogunwale (Institut nigérian de recherche sociale et économique, Nigéria) ; Mayoro Diop (Université Cheikh Anta DIOP de Dakar, Sénégal) ; Abubakar Tarawalie (Université Fouray Bay, Sierra Leone) ; et Damien Agbodji (Université de Lomé, Togo).

Les notes pays et le rapport sur le thème principal ont été examinés par l'équipe centrale des PERC, notamment par le personnel professionnel de la Direction de l'Agriculture et du Développement Rural, et l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA). L'équipe a été assistée par Benneth Obi (Université d'Abuja, Nigéria), Barnabas Obasaju (Université Landmark, Nigéria) et Victor Alamudun. Nous remercions tout particulièrement Messieurs Soumahoro Sindou, Kouassi Raphaël et Joseph Brites pour leur travail professionnel de révision et de traduction. Notre reconnaissance va à Monsuru Sodeeq (Science des données et analyse) et Ayokunle Yoloye pour les travaux d'infographie, d'édition, de mise en page, et de conception de cette publication.

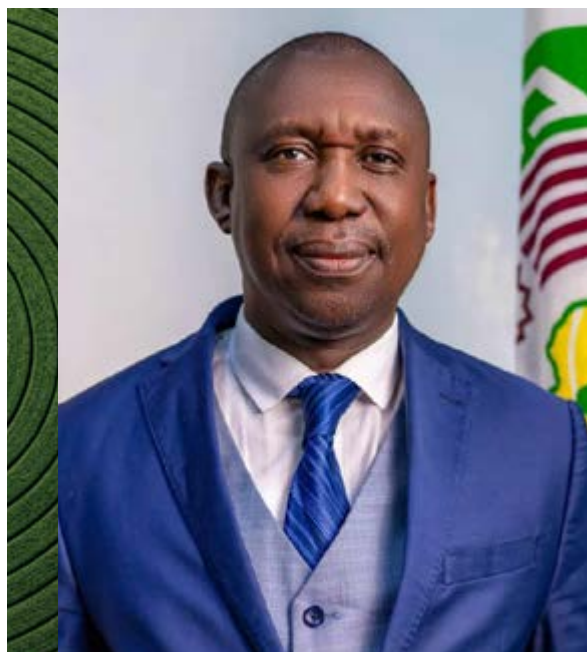
Les PERC 2025-2027 sont désormais disponibles. Félicitations ! Merci pour votre travail acharné et préparons-nous pour la prochaine édition.

Professeur Félix Fofana N'Zué

Directeur par intérim de la Recherche et des Statistiques, Commission de la CEDEAO



Résumé Analytique



Le premier chapitre du document sur les Perspectives Économiques Régionales de la CEDEAO (PERC) 2025–2027 présente un panorama de l'évolution récente de l'économie mondiale et régionale. Il met l'accent sur les dynamiques qui structurent la conjoncture internationale, les tendances de croissance, l'inflation, les pressions tarifaires et les risques susceptibles d'influencer les trajectoires économiques africaines et, plus spécifiquement, celles de la CEDEAO. Il offre un cadre analytique indispensable pour comprendre l'environnement dans lequel s'inscrivent les performances et les vulnérabilités macroéconomiques de la région.

L'économie mondiale retrouve un rythme de croissance modéré mais stable, avec une croissance projetée de 2,6 % et 2,7 % pour 2026 et 2027. Cependant, des tensions géopolitiques significatives persistent, notamment la guerre tarifaire déclenchée

par les États-Unis en février 2025. En Afrique, les performances économiques sont diverses. L'Afrique subsaharienne enregistre une croissance de 3,7 % en 2024, avec des projections atteignant 4,3 % en 2026. L'Afrique de l'Est est la région la plus dynamique, avec des taux de croissance supérieurs à 5,9 %. L'Afrique de l'Ouest conserve sa deuxième place avec une croissance attendue de 4,3 % en 2025 et 2026.

L'inflation demeure un enjeu majeur pour l'ensemble des économies. À l'échelle mondiale, l'inflation devrait passer de 4,3 % en 2025 à 3,4 % en 2027. Dans les économies avancées, elle devrait revenir autour de 2,2 % d'ici 2026–2027. En Afrique, l'inflation diminue de 18,7 % en 2024 à 10,3 % en 2026. Les dynamiques mondiales décrites dans ce chapitre ont des implications directes sur la santé économique de la CEDEAO. Trois facteurs principaux sont mis en évidence. Les pressions inflationnistes, le resserrement financier mondial et les tensions commerciales internationales sont des facteurs clés à considérer.

Le chapitre souligne enfin qu'en dépit de ces vulnérabilités, plusieurs opportunités structurantes émergent pour la région à savoir la diversification des exportations, l'essor des services numériques et financiers, la montée des investissements dans les infrastructures, l'amélioration des capacités productives agricoles, et l'intégration régionale renforcée via le commerce intra CEDEAO. Ces éléments constituent un levier essentiel pour transformer la croissance en développement soutenable et inclusif.

Le chapitre 2 fournit un examen approfondi des dynamiques économiques de la CEDEAO entre 2022 et 2024, ainsi que des moteurs de croissance, des vulnérabilités macroéconomiques et des réformes économiques en cours dans les États membres. Il s'agit d'un chapitre central du rapport, car il établit le diagnostic interne nécessaire pour comprendre les défis de compétitivité, de stabilité financière et d'intégration régionale auxquels fait face la région.

Cette dernière enregistre une croissance du PIB réel de 4,3 % en 2024, en progression par rapport à 2023 (3,6 %), mais marquée par de fortes disparités entre les pays. Les économies les plus performantes sont la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Togo et Cabo Verde, qui affichent des taux supérieurs à 6,0 %. À l'inverse, le Nigéria, la Sierra Leone et la Gambie affichent des performances plus modestes, souvent en dessous de 4,0 %.

Cette croissance reste largement portée par le dynamisme des services, notamment les télécommunications et la finance; l'agriculture, dont les performances se sont améliorées grâce à des saisons agricoles plus favorables; les investissements dans les infrastructures, soutenus par des partenariats publics-privés et des financements internationaux. Cependant, le chapitre souligne également un ralentissement relatif du secteur secondaire (industrie manufacturière), qui représente seulement 19,2 % du PIB en 2024, en baisse par rapport à 2023.

L'inflation reste un problème endémique dans la région. Le taux moyen d'inflation passe de 16,7 % en 2022 à 24,5 % en 2024, porté par l'augmentation des prix alimentaires,

l'augmentation du coût de l'énergie, la dépréciation des monnaies (notamment le naira nigérian) et les perturbations sur les chaînes d'approvisionnement mondiales. La ZMAO, composée de pays non arrimés à l'euro, affiche des taux d'inflation particulièrement élevés (25,0 % en moyenne), tandis que l'UEMOA, protégée par l'ancrage du CFA à l'euro, enregistre des niveaux beaucoup plus bas (environ 3,2 %). On note aussi que les banques centrales ont adopté des politiques monétaires restrictives pour contrer cette inflation. C'est le cas de la BCEAO qui a maintenu son taux directeur à 3,5 %, la Banque du Ghana et la Banque centrale du Nigéria qui ont opté pour des taux supérieurs à 20,0 %. Ces mesures freinent l'accès au crédit mais stabilisent progressivement les prix.

En ce qui concerne les recettes publiques, elles représentent en moyenne 10,8 % du PIB dans la région - un niveau très faible comparé à la moyenne africaine et mondiale. Les États mettent en œuvre plusieurs réformes y compris la digitalisation des systèmes fiscaux (Côte d'Ivoire, Ghana), la suppression des subventions (Nigéria), et la rationalisation des dépenses publiques (Bénin, Togo). Malgré cela, les dépenses publiques continuent de croître, atteignant 12,4 % du PIB en 2024, entraînant un déficit budgétaire de 4,4 %.

La dette publique régionale quant à elle a atteint 48,1 % du PIB, avec des niveaux critiques dans certains pays comme le Cabo Verde (110,0 %), la Guinée-Bissau (86,0 %), et le Togo (65,0 %). La forte exposition à la dette extérieure, souvent libellée en dollars, accentue la vulnérabilité face à la volatilité des taux de change.



Pour ce qui concerne le Commerce extérieur on note un déficit structurel malgré le dynamisme du commerce intra régional. Les exportations régionales atteignent 229,5 Mds USD en 2024, principalement tirées par le pétrole nigérian, l'or ghanéen, et le cacao ivoirien. Les importations quant à elles augmentent fortement, atteignant 176,8 Mds USD, en raison de la forte dépendance aux produits alimentaires, au carburant et aux biens d'équipement. Le commerce intra CEDEAO atteint 13,9 Mds USD, dépassant largement les prévisions initiales (7 Mds). Cette performance reflète une amélioration logistique, une augmentation des échanges bilatéraux, et la montée des réexportations. Le Nigéria et la Côte d'Ivoire contribuent à plus de 80 % de ce flux commercial.

En termes de Perspectives 2025–2027 le rapport prévoit une amélioration progressive du PIB réel régional à savoir 4,8 % en 2025, 5,0 % en 2026, 7,1 % en 2027. Les moteurs de cette accélération seront l'augmentation de la production énergétique et minière, les projets industriels stratégiques (raffinerie Dangote, mines en Guinée), les investissements massifs dans les infrastructures, l'essor des services financiers et numériques. Cependant, ces perspectives positives peuvent être compromises par la guerre tarifaire américaine, la suspension de l'aide USAID, le retrait des pays de l'AES de la CEDEAO, les risques climatiques, la faiblesse des recettes publiques.

Pour ce qui concerne les indicateurs sociaux la pauvreté recule dans certains pays (Bénin, Gambie) mais augmente ailleurs, comme en Sierra Leone (32,7 % en 2024). L'inégalité mesurée par le coefficient de Gini stagne autour de 0,3 à 0,4. Le chômage reste officiellement faible, mais l'économie reste dominée par l'informel et le sous emploi. Enfin, l'accès à l'électricité et à l'eau progresse, mais demeure très inégal selon les pays.

Le chapitre 3 est l'un des plus critiques du rapport car il traite du défi structurel le plus pressant pour la CEDEAO: la sécurité alimentaire. En 2024, plus de 34,7 millions de personnes ont eu besoin d'une aide alimentaire urgente. Malgré que la CEDEAO et ses États membres s'appuient sur les engagements continentaux à savoir: La Déclaration de Maputo (2003) qui recommande d'allouer 10 % du budget à l'agriculture ; La Déclaration de Malabo (2014) qui ambitionnait l'élimination de la faim en 2025 ; et la Déclaration de Kampala (2025) qui elle fixe de nouvelles cibles agricoles sur la période 2026 2035, La plupart de ces pays restent en dessous des 10 % de budget agricole, hormis le Sénégal sur certaines années. Cela limite les progrès sur la productivité, l'irrigation et la transformation agricole. Ce chapitre 3 aussi les 4 piliers de la sécurité alimentaire à savoir : la Disponibilité alimentaire, l'analyse fait ressortir que la production vivrière augmente dans certains pays comme le Ghana et la Côte d'Ivoire mais stagne ou recule dans d'autres. Surtout en raison des chocs climatiques. La dépendance aux importations reste forte : riz au Nigéria et Sénégal, céréales au Ghana.

Le second pilier concerne l'accès à l'alimentation. Sous ce pilier, on note que la hausse des prix alimentaires rend les produits de base inaccessibles pour des millions de ménages. C'est le cas au Ghana où une alimentation saine coûte 67,7 % du salaire minimum et au Nigéria où l'inflation alimentaire reste autour de 40,0 %. Le troisième pilier porte sur l'utilisation alimentaire. Ce pilier fait ressortir que la malnutrition dans la région reste élevée surtout au Nigéria où 36,9 % de la population présente un retard de croissance et au Ghana où 36,0 % de femmes sont anémiées.

Le quatrième et dernier pilier concerne la stabilité alimentaire qui est gravement compromise en raison des inondations, des sécheresses, des conflits, et des fluctuations des prix mondiaux. En ce qui concerne l'intégration régionale, le rapport montre que les politiques agricoles nationales ne sont pas suffisamment cohérentes entre elles ni alignées avec ECOWAP. Les États imposent régulièrement des restrictions d'exportation (maïs, riz), ce qui nuit au marché régional. Les infrastructures transfrontalières sont insuffisantes, les corridors peu sécurisés, et la mise en œuvre des mécanismes régionaux comme la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) est limitée par le manque de financements.

L'analyse SWOT de la sécurité alimentaire régionale fait ressortir les éléments suivants comme forces : l'existence d'un cadre politique régional solide, et d'un système d'information (ECOAGRIS). Au niveau des faiblesses on peut épingler le sous-investissement, les pertes post récolte, et la faible irrigation. Pour ce qui concerne les opportunités on peut prendre en compte la ZLECAf et la transformation agro-industrielle. Pour ce qui est des menaces on peut retenir le changement climatique, la dépendance aux importations, l'instabilité politique, et la volatilité des prix.

Le chapitre 4 consolide l'analyse globale du rapport pour dégager les priorités stratégiques à court, moyen et long terme. Ainsi, le diagnostic global fait ressortir que la CEDEAO dispose d'un potentiel économique important, mais les défis cumulés - inflation, faible mobilisation des recettes, vulnérabilité climatique, dépendance alimentaire - pèsent sur la capacité de transformation structurelle.

Le rapport fait de grandes recommandations aussi bien sur les politiques macroéconomiques (Augmentation des recettes intérieures,

réduction des exemptions fiscales, l'accroissement de la discipline budgétaire et la maîtrise de la dette publique), la transformation agricole (à savoir le respect des engagements de Maputo, l'accélération de l'irrigation, de la mécanisation et du stockage, la favorisation de la transformation locale et les chaînes de valeur agro-industrielles).

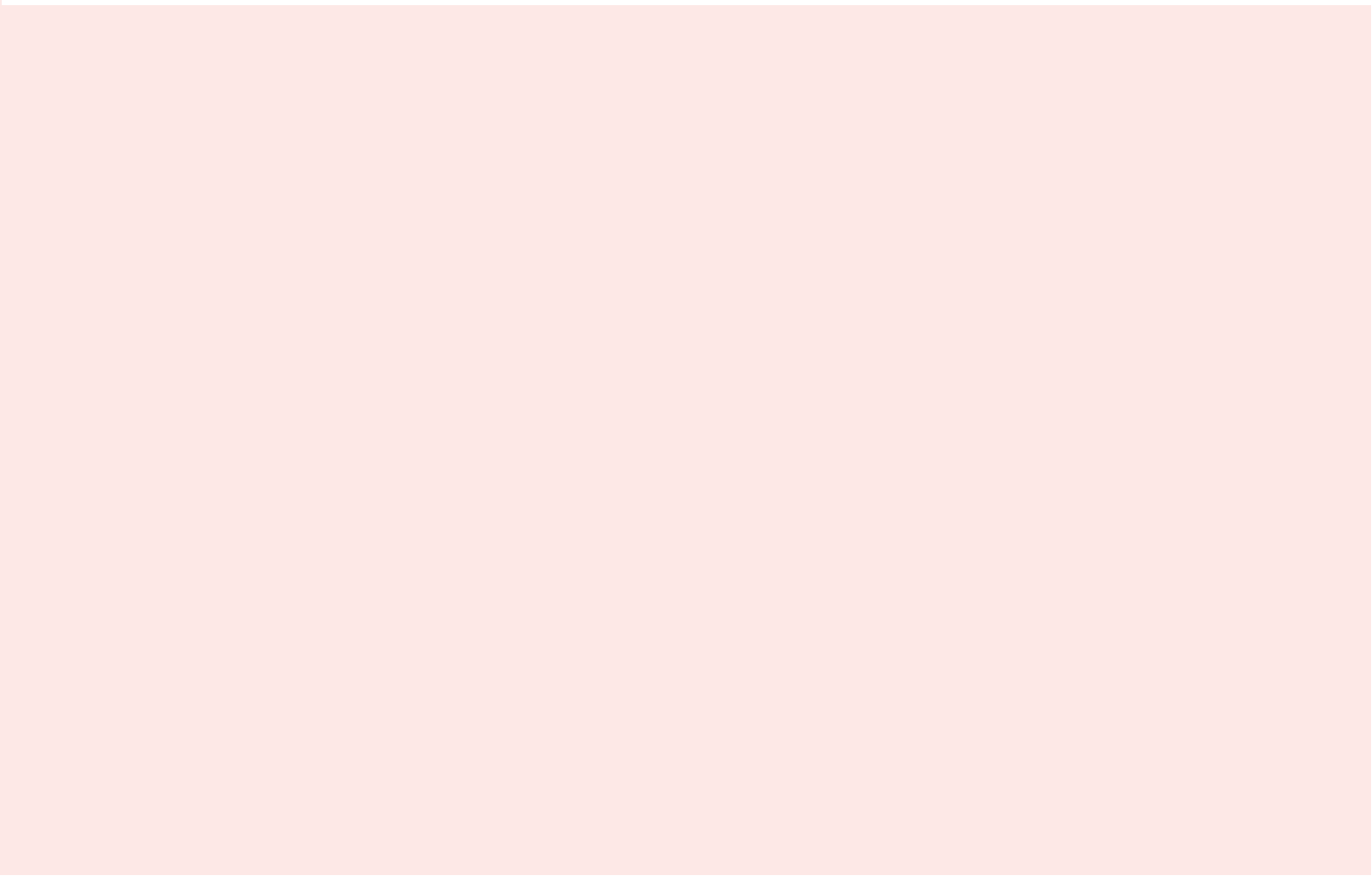
Les autres recommandations portent sur la sécurité alimentaire (renforcement de la nutrition maternelle et infantile et la modernisation des systèmes d'alerte précoce), l'intégration régionale (un levier stratégique majeur qui nécessite l'harmonisation des politiques agricoles et commerciales de même que la facilitation du commerce transfrontalier et la réduction des barrières non tarifaires) et la résilience climatique (qui intègre l'investissement dans les variétés résistantes, le développement de l'assurance agricole et le renforcement des infrastructures rurales).



Dr. Kalilou Sylla

Commissaire aux Affaires
Économiques et à l'Agriculture







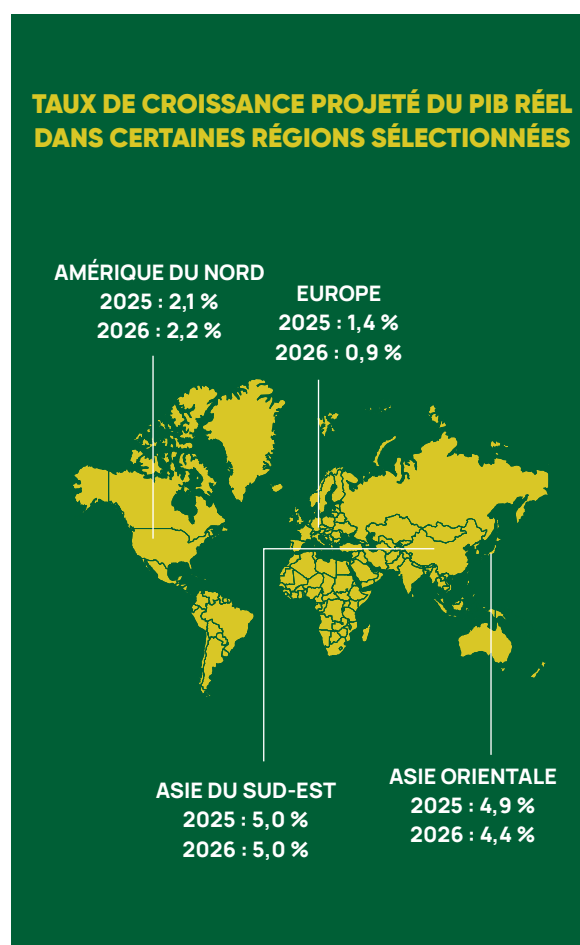
CHAPITRE 01

DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES RÉCENTS DANS LE CONTEXTE MONDIAL ET RÉGIONAL

L'économie mondiale a fait preuve d'une forte résilience après la stabilisation observée en 2024, malgré les tensions commerciales internationales croissantes liées aux hausses de tarifs douaniers américains en 2025. Le rythme remarquable de la reprise économique mondiale après la récession de 2020 a permis à 90 % des économies avancées d'atteindre des niveaux de revenu par habitant supérieurs à ceux d'avant la pandémie (Banque mondiale, 2026). La croissance du PIB mondial réel, qui s'établissait à 2,8 % en 2023 et 2024, devrait légèrement décroître à 2,7 % en 2025 en raison du ralentissement du commerce mondial, lui-même dû à une baisse de la demande de biens échangés et à un affaiblissement de la demande intérieure dans les principales économies, à mesure que les effets des hausses de tarifs douaniers s'intensifient. La croissance du PIB mondial réel devrait en revanche progresser légèrement à 2,6 % en 2026 avant de remonter à 2,7 % en 2027, grâce à l'amélioration du commerce consécutive à la diminution de l'incertitude liée aux hausses de tarifs douaniers et à l'assouplissement de la politique monétaire mondiale. Aux États-Unis, la croissance du PIB réel, qui s'établissait à 2,9 % en 2023 et à 2,8 % en 2024, devrait ralentir à 2,1 % en 2025 avant de repartir à 2,2 % en 2026. Dans la zone euro, la croissance du PIB réel, qui est passée de 0,5 % en 2023 à 0,9 % en 2024, devrait se consolider à 1,4 % en 2025 avant de refluer à 0,9 % en 2026. Au Japon, la croissance du PIB réel devrait atteindre 1,3 % en 2025, après une contraction de 0,2 % en 2024.

Dans les économies émergentes et en développement (EEDD), le PIB réel, qui progressait de 4,4 % en 2023 et de 4,3 % en 2024, devrait ralentir à 4,2 % en 2025. La croissance des EEDD devrait décélérer pour atteindre une moyenne de 4,0 % en 2026-2027; le ralentissement prévu en Chine étant partiellement compensé par une reprise progressive dans les autres EEDD (Banque

mondiale, 2026). Malgré les mesures de relance budgétaire importantes mises en œuvre par la Chine et l'augmentation des exportations vers les marchés hors États-Unis, le PIB réel devrait encore reculer à 4,9 % en 2025 avant de diminuer à 4,4 % et 4,2 % respectivement en 2026 et 2027. Alors que l'Indonésie devrait maintenir son taux de croissance du PIB réel à 5,0 % sur la période 2025-2026, celui de la Thaïlande devrait diminuer à 2,0 % et 1,8 % respectivement en 2025 et 2026, contre 2,5 % en 2024. Dans l'ensemble de la région EMDE, la reprise projetée de la croissance du PIB réel reflète une accélération de la demande intérieure, tirée par des investissements plus importants et une consommation plus soutenue, ainsi que par une reprise du commerce et de l'industrie manufacturière, les exportateurs de matières premières étant également soutenus par une légère hausse des prix des matières premières industrielles.

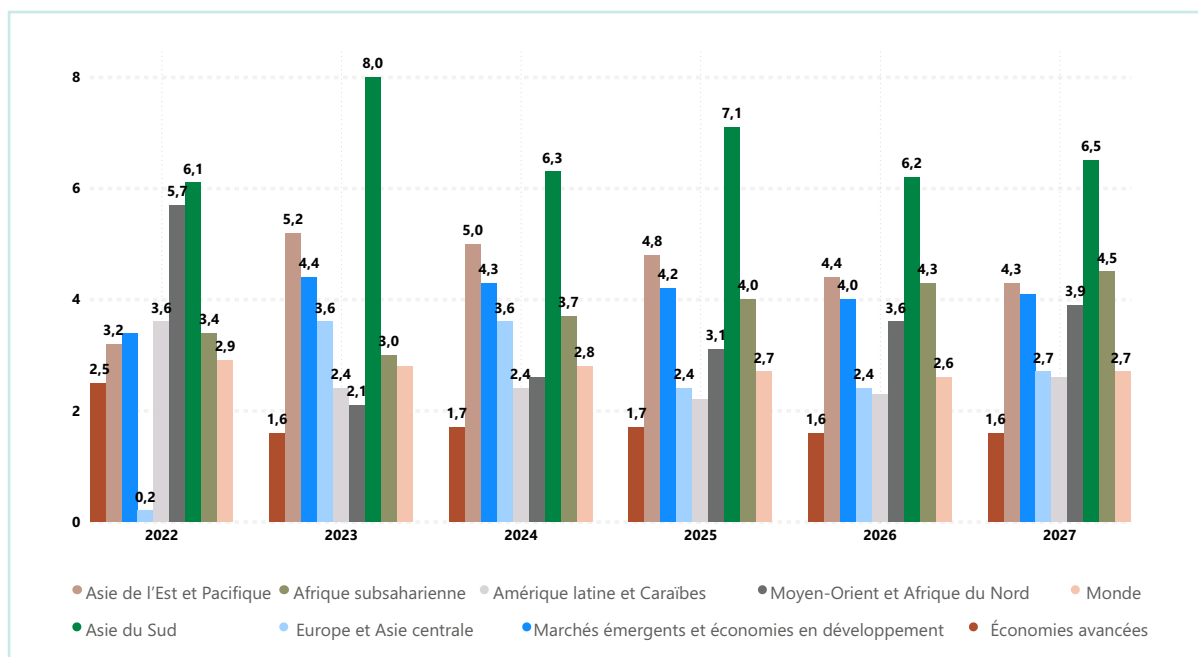


La croissance du PIB réel dans les pays à faible revenu (PFR) devrait atteindre environ 5,0 % en 2025, contre 3,6 % en 2024. Cette croissance devrait s'accélérer encore pour atteindre 5,7 % en 2026 et 5,6 % en 2027. Cette accélération est principalement due à une forte reprise de l'activité économique dans de nombreux pays exportateurs de matières premières, notamment de métaux, ainsi qu'à une amélioration attendue de la situation dans les économies fragiles. Cependant, l'incertitude croissante liée à l'escalade des conflits dans la plupart de ces économies a entraîné une révision significative à la baisse des perspectives de croissance pour la plupart des PFR. En l'absence d'une croissance plus soutenue, de nombreux PFR auront des difficultés à créer des emplois, d'autant plus que de nombreuses économies et de nombreux secteurs connaissent des mutations structurelles.

Selon les projections de la Banque mondiale, la croissance économique de l'Asie du Sud devrait atteindre 7,1 % en 2025, contre 6,3 % en 2024. Cette croissance est principalement tirée par une consommation intérieure robuste, la reprise du tourisme et des investissements soutenus dans les infrastructures. Elle est également favorisée par des réformes politiques continues et une stabilité macroéconomique accrue. Pour l'Inde, le PIB réel devrait croître de 7,2 % en 2025, avec une possibilité de ralentissement à 6,5 % en 2026 et à 6,6 % en 2027. À l'inverse, la croissance du PIB réel du Bangladesh devrait ralentir par rapport à son niveau de 2024 pour s'établir à 3,7 % en 2025, avant de repartir à 4,6 % en 2026 et à 6,1 % en 2027. Au Sri Lanka, la croissance du PIB réel devrait continuellement diminuer, passant de 4,6 % en 2025 à 3,1 % en 2027. Grâce à la coopération Sud-Sud, les relations commerciales entre l'Afrique de l'Ouest et les pays d'Asie du Sud (principalement l'Inde) ont connu une croissance rapide au cours des deux dernières décennies. L'Inde est actuellement un partenaire commercial majeur pour le Nigéria, le Ghana et d'autres États membres de la CEDEAO. Elle accroît également ses investissements dans les secteurs de l'énergie et de la production pharmaceutique en Afrique de l'Ouest. La croissance économique en Asie du Sud aura donc un impact positif sur les États membres de la CEDEAO, grâce à l'intensification des échanges commerciaux et au développement des industries énergétiques et pharmaceutiques. Pour l'Amérique latine et les Caraïbes, le PIB réel devrait légèrement diminuer pour se fixer à 2,2 % en 2025, avant de croître de 2,3 % en 2026 et de 2,6 % en 2027. Au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, le PIB réel devrait croître aux taux de 3,1 % en 2025, 3,6 % en 2026 et 3,9 % en 2027.



Figure 1 : Croissance du PIB réel par région de 2022 à 2024 et projections pour la période allant de 2025 à 2027



Source : Banque mondiale, Janvier 2026

Comme le montre la Figure 1, presque toutes les régions de l'économie mondiale ont fait preuve d'une certaine résilience en 2025, malgré la guerre tarifaire déclenchée par le gouvernement des États-Unis. En effet, à l'exception des économies avancées, de l'Europe et de l'Asie centrale, ainsi que de l'Amérique latine et des Caraïbes, toutes les autres régions devraient enregistrer une croissance supérieure à 3,0 % entre 2025

et 2027. La croissance du PIB réel dans les économies avancées devrait connaître un ralentissement, passant de 1,7 % en 2025 à 1,6 % en 2026 et 2027. Dans la Fédération de Russie, la croissance du PIB réel devrait passer de 4,3 % en 2024 à 0,9 % en 2025, puis s'afficher à 0,8 % en 2026, avant de connaître une hausse à 1,0 % en 2027. La guerre prolongée entre la Russie et l'Ukraine pourrait expliquer la détérioration des performances de croissance.



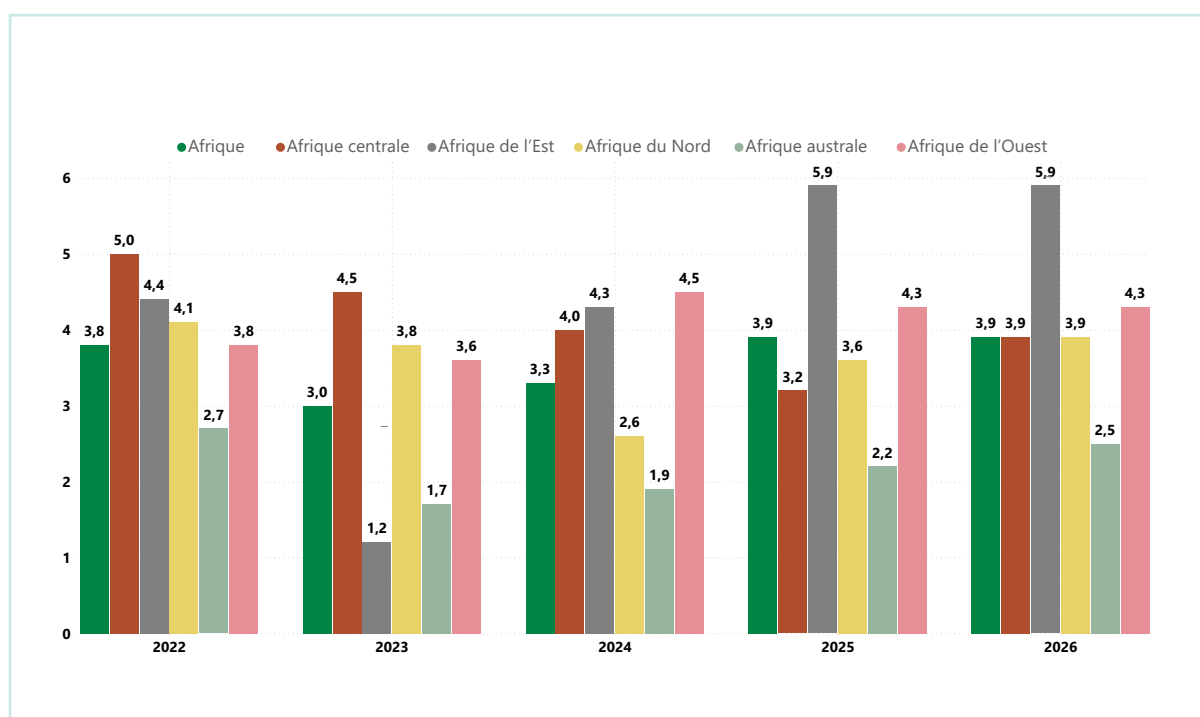
L'Afrique subsaharienne (ASS) a affiché un taux de croissance du PIB réel de 3,7 % en 2024, qui devrait ressortir à 4,0 % et 4,3 % en 2025 et 2026 respectivement. Cette impulsion peut être attribuée à la croissance du PIB réel du Nigéria, qui affichera une hausse prévue de 4,2 % en 2025 à 4,4 % en 2026 (Banque mondiale, 2026). Il en va de même pour l'Afrique du Sud et l'Éthiopie; ces pays ayant enregistré une croissance de 0,6 % et de 7,2 % respectivement en 2023 ; cette dernière est passée respectivement à 1,2 % et 8,1 % en 2024. Les taux de croissance du PIB réel pour l'Afrique du Sud et l'Éthiopie devraient atteindre respectivement 1,3 % et 7,2 % en 2025.

Selon les projections de la Banque africaine de développement (2025), le taux de croissance réel du PIB en Afrique devrait passer de 3,3 % en 2024 à 3,9 % en 2025, avant de ressortir à 4,1 % en 2026. Les dépenses publiques importantes dans de nombreux pays et la reprise de la consommation privée soutiendront cette

croissance économique. Celle-ci pourrait toutefois être compromise par des pressions inflationnistes persistantes, des coûts d'endettement élevés, des dépréciations monétaires, des foyers de conflits régionaux et d'insécurité, ainsi que des chocs climatiques.

Au niveau sous-régional, l'Afrique de l'Est conserve sa position de région africaine à la croissance la plus rapide, avec une croissance du PIB réel prévue à 5,9 % en 2025 et 2026. Les performances impressionnantes de la région en matière de croissance reflètent la résilience de la croissance en Éthiopie, à Djibouti, au Rwanda, en Ouganda et en Tanzanie, qui devraient tous enregistrer une croissance moyenne de 6,0 % ou plus en 2025 et 2026, soutenue par des investissements publics continus visant à approfondir les chaînes de valeur nationales dans les domaines de l'agriculture et des infrastructures énergétiques.

Figure 2 : Croissance du PIB réel en Afrique et dans ses sous-régions de 2022 à 2024 et projections pour 2025 à 2026



Source : Banque africaine de développement, 2025



La région de l'Afrique de l'Ouest continuera d'occuper la deuxième place parmi les régions africaines à la croissance la plus rapide, après l'Afrique de l'Est. La croissance du PIB réel devrait baisser, passant de 4,5 % en 2024 à 4,3 % en 2025 et 2026. À l'exception du Ghana, du Nigéria et de la Sierra Leone, la BAD prévoit une croissance de 5 % ou plus pour tous les autres pays en 2025. Les performances de croissance de l'Afrique de l'Ouest seront justifiées par les effets combinés d'une forte demande intérieure, d'une augmentation de la production de pétrole et de gaz, d'investissements publics et privés soutenus et l'augmentation de la valeur ajoutée pour les principaux produits agricoles. En revanche, les pressions inflationnistes, l'augmentation des déficits budgétaires et la vulnérabilité accrue face à la dette pourraient compromettre ces perspectives de croissance économique. La BAD (2025) prévoit une croissance du PIB réel de 3,2 %, 6,0 % et 4,4 % respectivement au Nigéria, au Ghana et en Sierra Leone en 2025. À l'inverse, les prévisions de croissance du PIB réel pour le Bénin, la Côte d'Ivoire et le Sénégal en 2025 s'établissent respectivement à 6,4 %, 6,3 % et 10,3 %.

Comme le montre la Figure 2, les pays d'Afrique du Nord continuent d'enregistrer une croissance modérée de leur PIB réel, qui a connu un ralentissement, passant de 3,8 % en 2023 à 2,6 % en 2024. Toutefois, les prévisions de la BAD indiquent que la croissance du PIB réel en Afrique du Nord pour 2025 et 2026 dépassera celle de l'Afrique centrale et australe. Plus précisément, la région devrait enregistrer une croissance de 3,6 % en 2025 et de 3,9 % en 2026. La hausse prévue de la croissance du PIB réel de la région entre 2025 et 2026 s'explique par la reprise attendue en Libye, en Égypte et au Maroc.

En Afrique centrale, la croissance du PIB réel devrait légèrement ralentir, passant

d'une estimation de 4,0 % en 2024 à 3,2 % en 2025, pour ressortir à 3,9 % en 2026. Le ralentissement prévu de la croissance du PIB réel de la région en 2025 reflète en grande partie la décélération de la production pétrolière et minière et la modération des investissements publics en raison de l'incertitude croissante et des perspectives moroses du commerce mondial. La décélération de la croissance du PIB réel en République démocratique du Congo et la contraction prévue de la croissance en Guinée équatoriale ont une incidence sur les perspectives de la région. La récession prévue pour la région s'explique par la diversification économique limitée de celle-ci, qui ne lui permet pas de compenser les pertes résultant du déclin de la production et des exportations d'hydrocarbures. Pour l'Afrique australe, la croissance du PIB réel devrait passer de 1,9 % en 2024 à 2,2 % en 2025, avant de s'afficher à 2,5 % en 2026. La reprise de la région, après les effets d'une sécheresse dévastatrice qui a ralenti la croissance en 2024, laisse entrevoir de meilleures perspectives. L'augmentation des précipitations en 2025 devrait soutenir une forte reprise de la production agricole et améliorer la production d'énergie à partir du lac Kariba, une source clé d'énergie hydroélectrique partagée par la Zambie et le Zimbabwe.

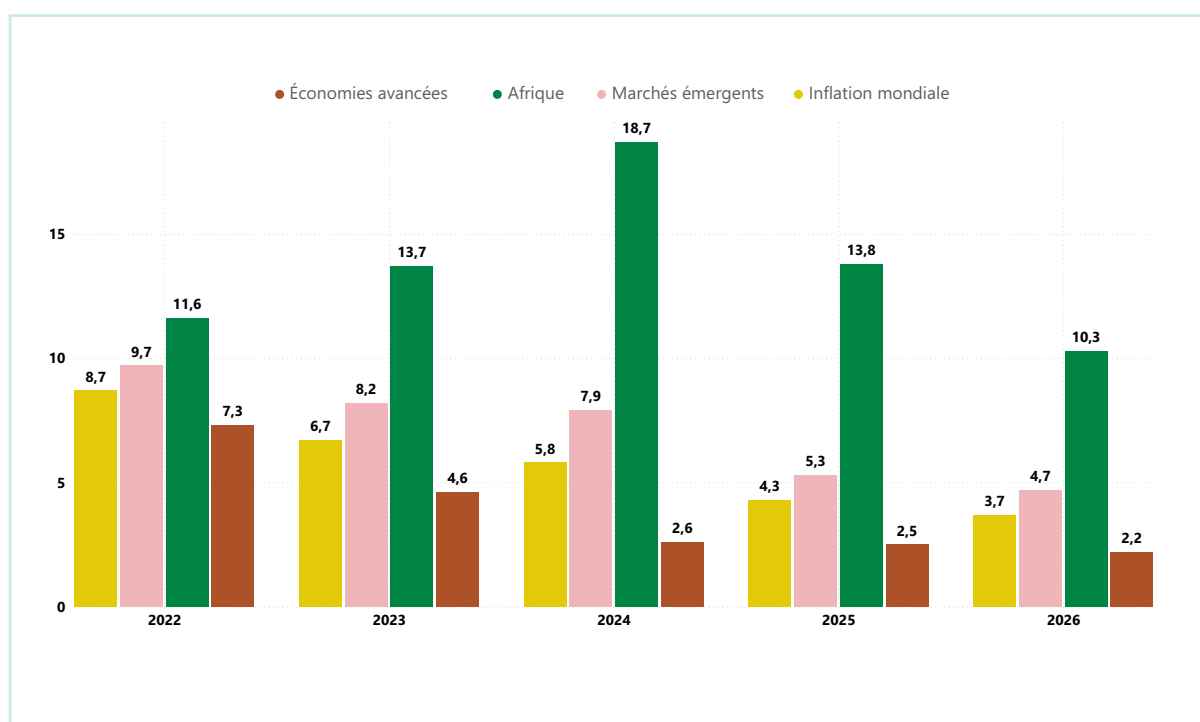
Les performances de croissance de l'Afrique de l'Ouest seront justifiées par les effets combinés d'une forte demande intérieure, d'une augmentation de la production de pétrole et de gaz, d'investissements publics et privés soutenus et l'augmentation de la valeur ajoutée pour les principaux produits agricoles.

La pression inflationniste mondiale continue de s'atténuer grâce au resserrement monétaire soutenu des banques centrales dans les économies avancées, les marchés émergents et les économies en développement. L'on s'attend à ralentissement de l'inflation globale : située à 4,3 % en 2025, elle devrait ressortir à 3,7 % en 2026 et à 3,4 % en 2027. Selon le FMI (2026), l'inflation sous-jacente aux États-Unis devrait revenir à la cible de 2 % fixée par le pays en 2027. L'inflation en Australie et en Norvège devrait être supérieure à la cible nationale. Le Royaume-Uni parviendra à atteindre sa cible d'inflation d'ici à fin 2026; dans la mesure où le marché du travail continuera d'exercer une pression à la baisse sur la hausse des salaires. Au Japon, avec la baisse des prix des denrées alimentaires et des matières premières, l'inflation devrait se modérer en 2026 et converger vers la cible nationale en 2027. Dans la zone euro, l'inflation globale devrait s'établir à 2,0 %, l'inflation sous-jacente devant revenir à ce niveau en 2027. L'inflation en Chine qui

se situe à des niveaux bas devrait connaître une hausse ; en revanche, en Inde, elle devrait revenir à des niveaux proches de la cible après une baisse sensible en 2025, sous l'impulsion des cours des denrées alimentaires.

L'inflation dans le monde devrait baisser en raison du fléchissement des cours des produits énergétiques et non énergétiques, sous l'effet de l'affaiblissement de la demande mondiale. Elle reflète également les effets du resserrement de la politique monétaire mondiale. Dans les économies avancées, l'inflation annuelle moyenne devrait passer de 2,6 % en 2024 à 2,5 % en 2025, et ressortir à 2,2 % en 2026. Dans les marchés émergents et les économies en développement, l'inflation a été régulièrement réduite, passant de 7,9 % en 2024 à 5,3 % en 2025 et s'affichant à 4,7 % en 2026. Pour l'Afrique, l'inflation annuelle moyenne devrait passer de 18,7 % en 2024 à 13,8 % en 2025 et 10,3 % en 2026.

Figure 3 : Inflation mondiale et régionale de 2022 à 2024 et projections pour 2025 à 2026



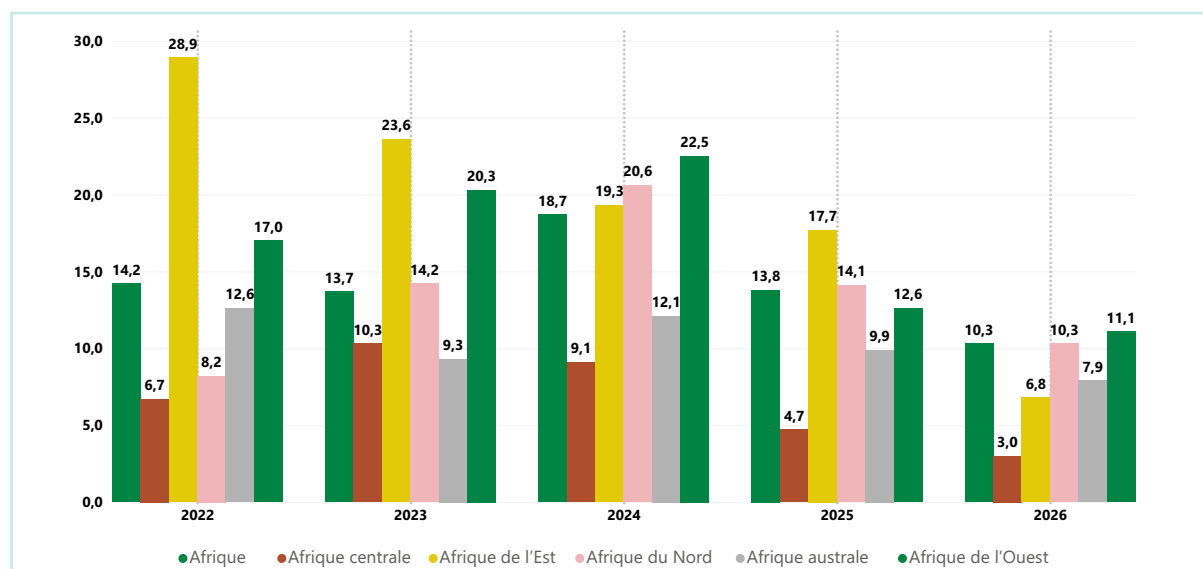
Source : FMI et BAD, 2025



En termes d'analyse sous-régionale, l'inflation en Afrique du Nord devrait passer de 20,6 % en 2024 à 14,1 % en 2025 ; elle est espérée à 10,3 % en 2026, principalement en raison de la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie. L'inflation en Afrique australe devrait s'afficher en baisse, passant de 12,1 % en 2024 à 9,9 % en 2025, pour ressortir à

7,9 % en 2026, principalement en raison de la baisse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires. L'inflation en Afrique de l'Est devrait marquer un recul, passant de 19,3 % en 2024 à 17,7 % en 2025, pour s'afficher ensuite à 10,3 % en 2026. Cette évolution est largement due au resserrement soutenu de la politique monétaire dans la région.

Figure 4 : Inflation dans les sous-régions africaines de 2022 à 2024 et projections pour de 2025 à 2026



Source : Banque africaine de développement, 2024

L'inflation dans la région d'Afrique centrale a toujours été la plus faible du continent au cours de la période sous revue. Cette situation s'explique en grande partie par le fait que la région applique une politique monétaire commune assortie d'un seuil d'inflation de 3 %. L'inflation en Afrique centrale est restée inférieure à la moyenne africaine, avec des taux à un chiffre. L'inflation dans la région devrait passer de 9,1 % en 2024 à 4,3 % en 2025 et atteindre 3,0 % en 2026. En Afrique de l'Ouest, l'inflation, qui a dépassé la moyenne du continent, devrait s'afficher en baisse, passant de 22,3 % en 2024 à 12,6 % en 2025, pour se situer à 11,1 % en 2026. Les facteurs clés de l'inflation dans la région en 2024 sont notamment les fortes pressions inflationnistes en Sierra Leone, au Ghana et au Nigéria.

L'analyse des performances économiques récentes montre que les économies mondiales et régionales affichent une meilleure croissance du PIB et un relâchement de la pression inflationniste. La dynamique des performances économiques de l'espace CEDEAO reflète-t-elle cette tendance mondiale ?

En Afrique de l'Ouest, l'inflation, qui a dépassé la moyenne du continent, devrait s'afficher en baisse, passant de 22,3 % en 2024 à 12,6 % en 2025, pour se situer à 11,1 % en 2026



CHAPITRE 02

DYNAMIQUE DES PERFORMANCES ÉCONOMIQUES ET PERSPECTIVES DANS L'ESPACE CEDEAO

2.1. INTRODUCTION

La dynamique de la performance économique dans la région de la CEDEAO est analysée dans le contexte des tendances de la croissance réelle du PIB, de l'inflation, de la composition sectorielle et des moteurs de croissance de 2022 à 2024, ainsi que les perspectives économiques pour 2025 à 2027. L'analyse de la performance est complétée par l'examen des écarts entre les valeurs prévisionnelles et réelles de certains indicateurs macroéconomiques en 2024. L'objectif est de souligner les tendances émergentes de la résilience et de la vulnérabilité économiques, d'identifier les facteurs clés de la croissance et d'évaluer les implications politiques pour le maintien d'une croissance économique inclusive et stable. En outre, l'analyse situe les performances régionales dans le contexte des réformes politiques nationales, des changements géopolitiques et des chocs externes, notamment le retrait des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES), les perturbations du commerce mondial et les changements opérés dans le financement du développement.

2.2. PERFORMANCES CONTRASTÉES EN MATIÈRE DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

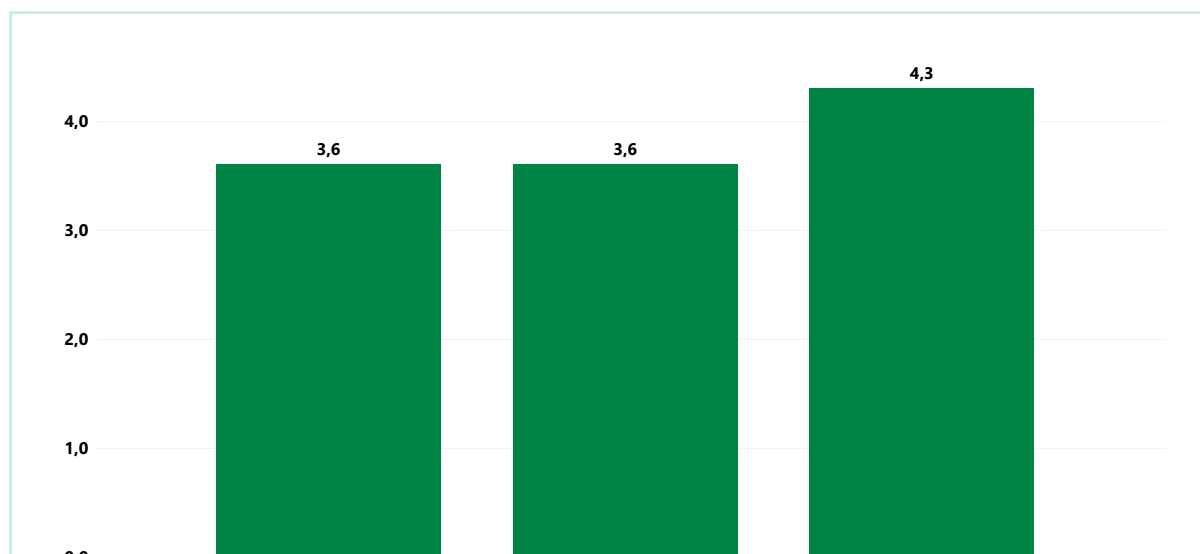
Sur la période 2022 à 2024, le PIB nominal régional dans l'espace CEDEAO a diminué, passant de 873,0 milliards de dollars US en 2022 à 730,5 milliards en 2023, puis à 489,1 milliards en 2024. Cette baisse considérable peut être attribuée à la dépréciation de la monnaie nationale de certains États membres. Toutefois, le taux de croissance du PIB réel régional s'est établi en moyenne à 3,9 % sur la période. Il est passé de 3,6 % en 2022 et 2023 à 4,3 % en 2024.

CROISSANCE RÉELLE DU PIB RÉGIONALE

2023 **3,6 %**

2024 **4,3 %**

Figure 5 : Taux de croissance moyen du PIB réel dans la CEDEAO de 2022 à 2024 (en pourcentage)

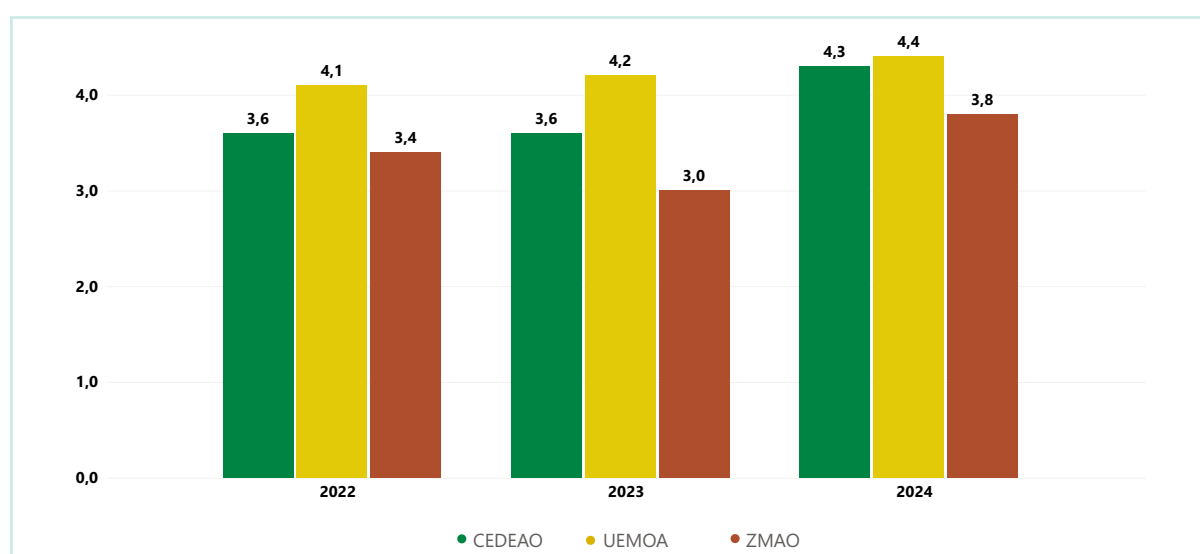


Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

L'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) a enregistré de meilleures performances, avec des taux de croissance du PIB réel de 4,1 % en 2022, de 4,2 % en 2023 et de 4,4 % en 2024, soit un taux de croissance moyen de 4,2 %. Cette dynamique s'explique par une stabilité macroéconomique et une croissance agricole soutenue tirée par les investissements dans tous les États membres. Les taux de croissance du PIB

réel de la ZMAO ont connu une fluctuation, passant de 3,4 % en 2022 à 3,0 % en 2023, avant d'afficher une hausse à 3,8 % en 2024. Cela s'explique par la faiblesse du secteur secondaire et les dépréciations du taux de change dans certains États membres. Les meilleures performances de l'UEMOA par rapport à la ZMAO reflètent la diversification de l'économie régionale (Figure 6).

Figure 6 : Taux de croissance du PIB réel de la CEDEAO, de l'UEMOA et de la ZMAO de 2022 à 2024



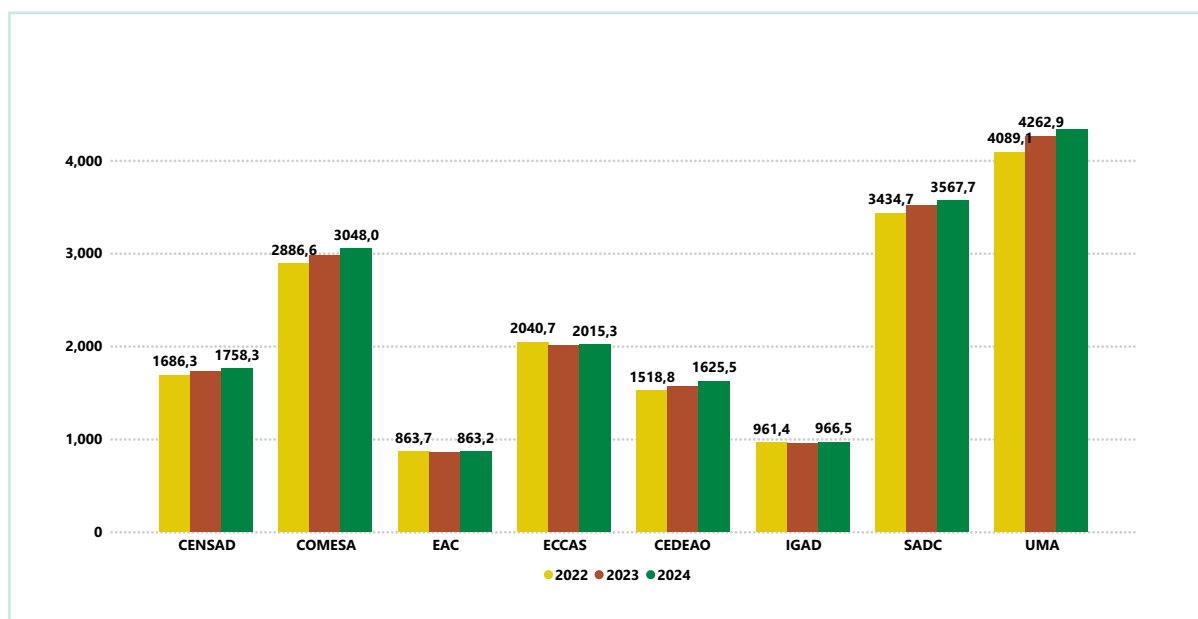
Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

Le PIB régional par habitant a enregistré une hausse progressive passant de 1 518,8 dollars US en 2022 à 1 564,3 dollars US en 2023 ; il s'est établi à 1 625,5 dollars US en 2024. Ces chiffres représentent une augmentation de 7,0 % et un PIB moyen par habitant de 1 569 dollars US entre 2022 et 2024. Malgré cette tendance à la hausse, l'espace CEDEAO est restée dans la fourchette intermédiaire de la tranche inférieure par rapport aux autres communautés économiques régionales (CER) africaines. La CEDEAO a surpassé les CER à faible revenu comme la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE), dont le PIB par habitant était de 865 dollars US. La CEDEAO a obtenu des résultats comparables à ceux de

la Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), qui a maintenu un PIB par habitant plus élevé, de 1 686,3 dollars US en 2022 et de 1 758,3 dollars US en 2024.

Le PIB régional par habitant a enregistré une hausse progressive passant de 1 518,8 dollars US en 2022 à 1 564,3 dollars US en 2023 ; il s'est établi à 1 625,5 dollars US en 2024. Ces chiffres représentent une augmentation de 7,0 % et un PIB moyen par habitant de 1 569 dollars US entre 2022 et 2024.



Figure 7 : PIB par habitant de la CEDEAO et d'autres CER africaines de 2022 à 2024

Source : Banque mondiale, 2025

L'espace CEDEAO affichait une performance moindre par rapport à la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), qui a enregistré un PIB par habitant de 3 434,7 dollars US en 2022, de 3 519,0 dollars US en 2023 et de 3 567,7 dollars US en 2024. Le PIB par habitant de l'Union du Maghreb arabe (UMA) est passé de 4 089,1 dollars US à 4 262,9 dollars US en 2023, atteignant 4 334,6 dollars US grâce aux exportations d'énergie, à une intégration plus étroite avec les marchés européens et à des niveaux de productivité plus élevés. Le Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) a maintenu son PIB par habitant à 2 886,6 dollars US en 2022 et à 3 048,0 dollars US en 2024 (Figure 7). Les performances de la région ont été soutenues par la diversification des bases d'exportation et le renforcement du commerce intra-régional dans certains États membres.

Les taux d'inflation régionaux ont subi une hausse, s'établissant à 16,7 % en 2022, à 22,1 % en 2023 et à 24,5 % en 2024. Le taux d'inflation moyen est ressorti à 21,1 % au cours de la même période. Les principales causes de l'inflation

sont les prix élevés des denrées alimentaires et la hausse des coûts de transport liée à l'augmentation des prix de l'énergie. Cette situation s'explique également par le taux d'inflation élevé enregistré par les États membres de la ZMAO, qui s'est établi à 20,3 % en 2022, à 26,3 % en 2023, et à 25,4 % en 2024, avec un taux d'inflation moyen de 24 %. La Sierra Leone, le Ghana et la Gambie, qui affichaient un taux d'inflation élevé en 2023 ont enregistré une baisse remarquable en 2024. La Sierra Leone est passée de 46,6 % en 2023 à 29,8 % en 2024, le Ghana, de 38,1 % en 2023 à 22,9 % en 2024 et la Gambie, de 16,9 % en 2023 à 9,6 % en 2024. Le taux d'inflation de la Guinée a enregistré une forte baisse, passant de 10,5 % en 2022 à 4,8 % en 2023, avant de remonter légèrement à 5,1 % en 2024. La politique de gestion monétaire efficace et l'absence de chocs économiques majeurs expliquent cette performance.

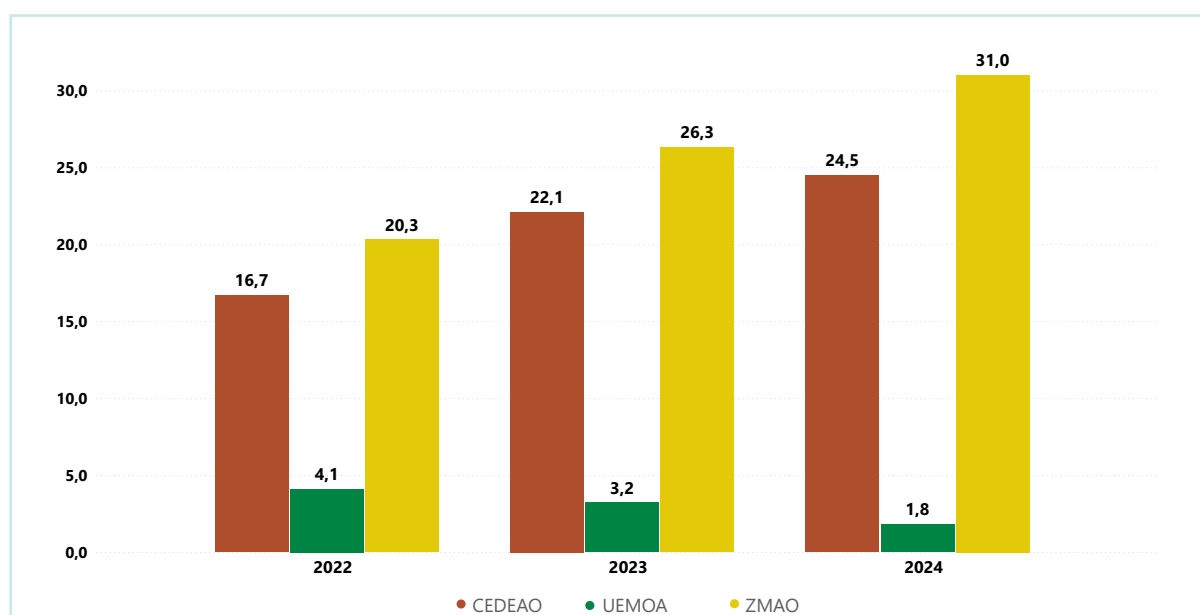
Cette tendance reflète les progrès réalisés par les États membres dans leurs décisions politiques visant à lutter contre les pressions inflationnistes. À titre d'exemple, la Sierra

Leone a accompli des progrès impressionnants, marqués par un ralentissement considérable du taux d'inflation en 2024, grâce à la politique monétaire restrictive de la banque centrale, à la stabilité du taux de change, à un effort d'assainissement budgétaire et à l'amélioration de l'approvisionnement alimentaire au niveau national. Le Libéria s'est lancé dans la construction d'infrastructures rurales qui ont réduit l'inflation alimentaire et conduit à une embellie économique.

Par ailleurs, le taux d'inflation moyen de l'UEMOA, qui a enregistré une baisse régulière de 4,1 % en 2022 à 3,2 % en 2023, s'est établi à 1,8 % en 2024. Cette tendance peut être attribuée à des saisons agricoles favorables, qui ont entraîné

une baisse des prix des denrées alimentaires. Afin de contenir les pressions inflationnistes, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) a maintenu son taux d'intérêt à 3,5 % en moyenne, tout en poursuivant sa dynamique à la hausse en matière de crédit aux secteurs public et privé. Par exemple, en Côte d'Ivoire, le taux d'inflation est passé de 4,4 % en 2023 à 3,5 % en 2024 ; ce qui témoigne d'une politique monétaire prudente. Cette tendance à la baisse du taux d'inflation a permis de maintenir une propension à la consommation relativement forte, comprise entre 76 % et 77 % du PIB, au cours des trois dernières années. Le taux d'investissement s'est affiché à 23,1 % en 2023 comme en 2024.

Figure 8 : Taux d'inflation moyen de la CEDEAO, de l'UEMOA et de la ZMAO de 2022 à 2024 (en pourcentage)



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

La Sierra Leone, le Ghana et la Gambie, qui affichaient un taux d'inflation élevé en 2023 ont enregistré une baisse remarquable en 2024. La Sierra Leone est passée de 46,6 % en 2023 à 29,8 % en 2024, le Ghana, de 38,1 % en 2023 à 22,9 % en 2024 et la Gambie, de 16,9 % en 2023 à 9,6 % en 2024.

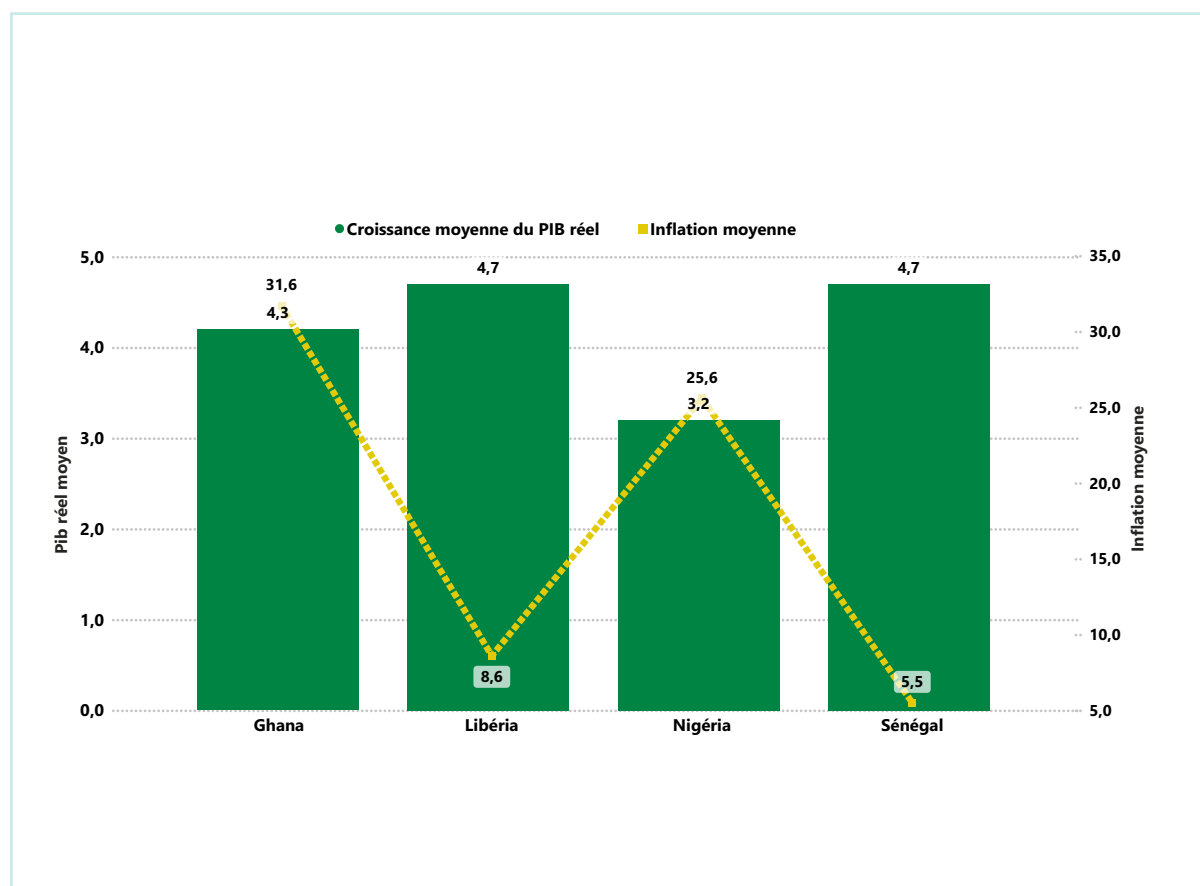


Deux États membres ont affiché des taux d'inflation supérieurs à la moyenne de la CEDEAO, qui s'établit à 20,9 %. Il s'agit de la Sierra Leone, avec un taux moyen de 36,8 % et le Nigéria, avec 25,6 %. Le taux d'inflation du Nigéria s'est accru de 24,7 % en 2023 à 33,2 % en 2024, sous l'effet du renchérissement des coûts des denrées alimentaires et des transports, ainsi que de la dépréciation de la monnaie nationale (le naira). En revanche, le taux d'inflation de la Sierra Leone a affiché une baisse, passant de 46,6 % en 2023 à 29,8 % en 2024, alors qu'au Ghana, il est passé de 40,3 % en 2023 à 22,9 % en 2024. Ces évolutions sont le résultat d'une politique monétaire restrictive, de la baisse des cours mondiaux des denrées alimentaires et produits de base, et de la stabilité des taux de change.

En vue d'améliorer l'analyse des performances économiques de la région, les États membres de la CEDEAO ont été classés en fonction de leur taux de croissance moyen du PIB réel entre 2022 et 2024.

La première catégorie comprend quatre États membres dont le taux de croissance moyen du PIB réel est inférieur à 5,0 %, à savoir : le Nigéria (3,2 %), le Ghana, (4,3 %), le Libéria (4,7 %) et le Sénégal (4,7 %). Dans cette catégorie, le Ghana (31,6 %) et le Nigéria (25,6 %) ont enregistré un taux d'inflation moyen à deux chiffres. Le faible taux de croissance économique pourrait être largement attribué à un environnement macroéconomique restrictif et à la baisse des cours des matières premières sur le marché mondial.

Figure 9 : Taux de croissance moyen du PIB réel inférieur à 5 % et taux d'inflation moyen de certains États membres de la CEDEAO de 2022 à 2024

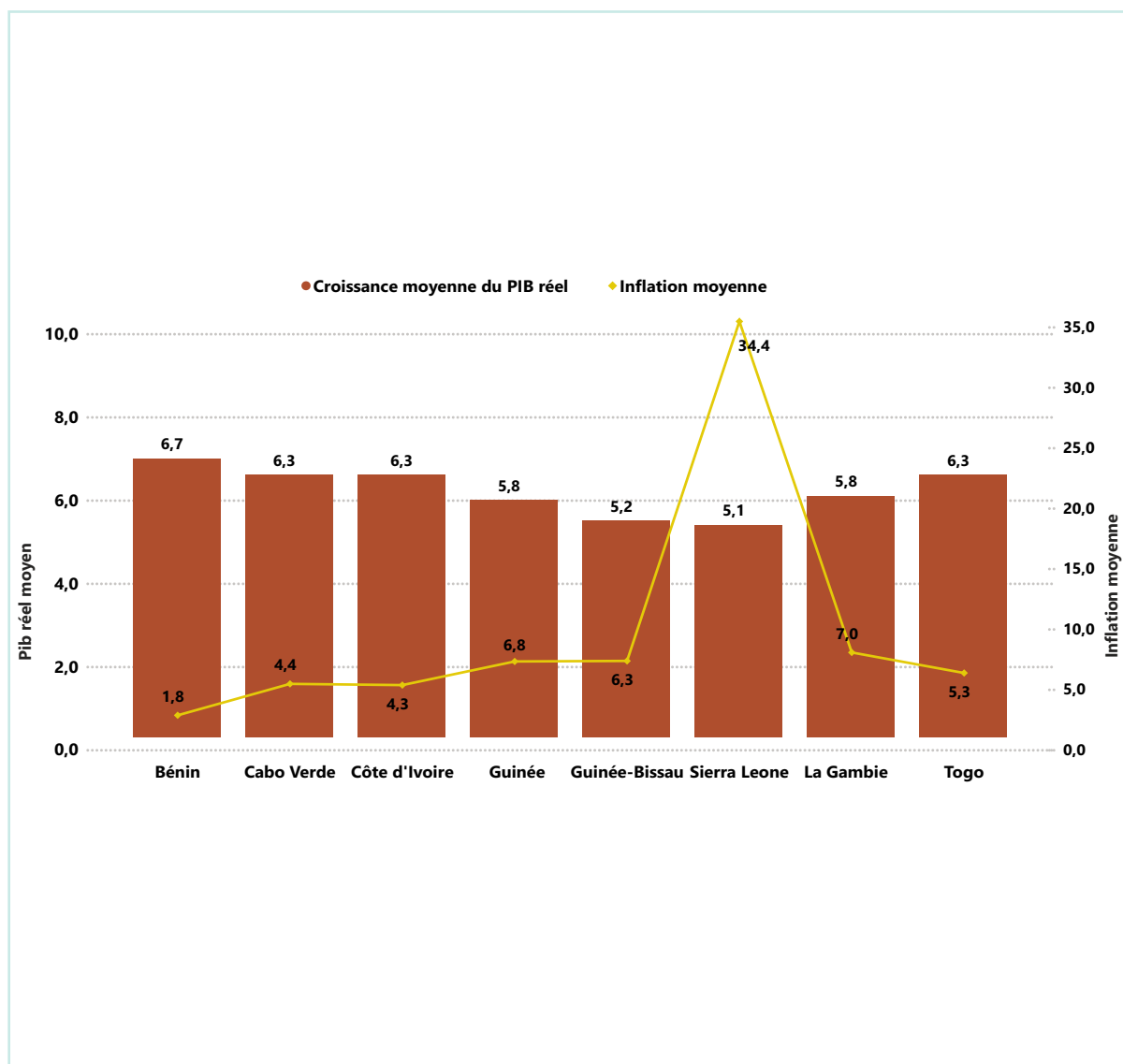


Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

La deuxième catégorie comprend huit États membres dont le taux de croissance moyen du PIB est supérieur à 5 %, à savoir : La Sierra Leone (5,1 %), la Guinée-Bissau (5,2 %), la Guinée (5,8 %), la Gambie (5,8 %), le Togo (6,3 %), le Cabo Verde (6,3 %), le Bénin (6,7 %), et la Côte d'Ivoire (6,3 %). Parmi ces États membres, la Sierra Leone (34,4 %) ont enregistré une inflation moyenne à deux chiffres sur la période. La croissance régulière du Togo a été stimulée par la mise en œuvre de la Feuille De Route gouvernementale (FDR) au cours des quatre dernières années qui a eu des effets positifs

sur l'environnement macroéconomique et les performances de tous les secteurs. Le taux de croissance impressionnant du PIB du Ghana, qui est passé de 3,1 % en 2023 à 5,7 % en 2024, a été principalement tiré par une expansion moyenne de 6,0 % du secteur des services. En Côte d'Ivoire, le taux de croissance réel du PIB de 6,0 % a été tiré par les performances des secteurs tertiaire et primaire, qui ont respectivement contribué à hauteur de 2,9 % (contre 1,6% en 2023) et 0,4 % (contre -0,4% en 2023).

Figure 10 : Taux de croissance moyen du PIB réel supérieur à 5 % et taux d'inflation moyen de certains États membres de la CEDEAO de 2022 à 2024



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025



2.3. DYNAMIQUE DES MOTEURS DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

La croissance économique régionale a été déterminée par les performances des économies des États membres de la CEDEAO. En termes de contribution, mesurée en part du PIB nominal, le Nigéria, avec 64,3 %, était le premier État membre, suivi du Ghana avec un taux de 14,3 %, de la Côte d'Ivoire avec 10,6 % et du Sénégal avec 4,1 %. Ces quatre États membres sont les principaux moteurs de la performance économique de l'espace CEDEAO. En 2024, les performances du Nigéria ont été stimulées par une croissance constante du secteur des services, en particulier des services financiers et des télécommunications, par une reprise modeste de la production agricole et par une augmentation de la production de pétrole brut. La mise en œuvre de la politique ghanéenne visant à « Semer pour l'alimentation et l'emploi » (PFJ) 2.0 a permis d'améliorer les performances économiques du pays. Les performances de la Côte d'Ivoire ont été tirées par les investissements publics dans les infrastructures économiques de base, les investissements privés et publics dans l'agrobusiness (Encadré 1), du pétrole et du gaz, ainsi que par le dynamisme du secteur des services et de la consommation privée. Au Sénégal, les performances économiques consolidées ont été stimulées par l'expansion du secteur secondaire liée à la production pétrolière potentielle et par l'expansion du secteur tertiaire.

PRINCIPAUX DÉTERMINANTS DE LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Nigéria	64,3 %
Ghana	14,3 %
Côte d'Ivoire	10,6 %
Sénégal	4,1 %

Encadré 1 : La Côte d'Ivoire inaugure une Bourse des Matières Premières Agricoles, une première en Afrique de l'Ouest

Annoncée depuis 2016 et reportée à plusieurs reprises, la Côte d'Ivoire a officiellement lancé sa Bourse des Matières Premières Agricoles (BMPA CI) le 28 mai, une première en Afrique de l'Ouest. Pour mettre en place ce mécanisme, Abidjan a été soutenu par la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM), qui sert de marché boursier commun pour les huit pays membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Trois produits phares sont désormais cotés sur ce nouveau marché : noix de cajou, noix de kola et maïs. Le système devrait s'étendre progressivement. À terme, près d'une vingtaine de produits agricoles, dont le cacao, devraient pouvoir y être échangés.

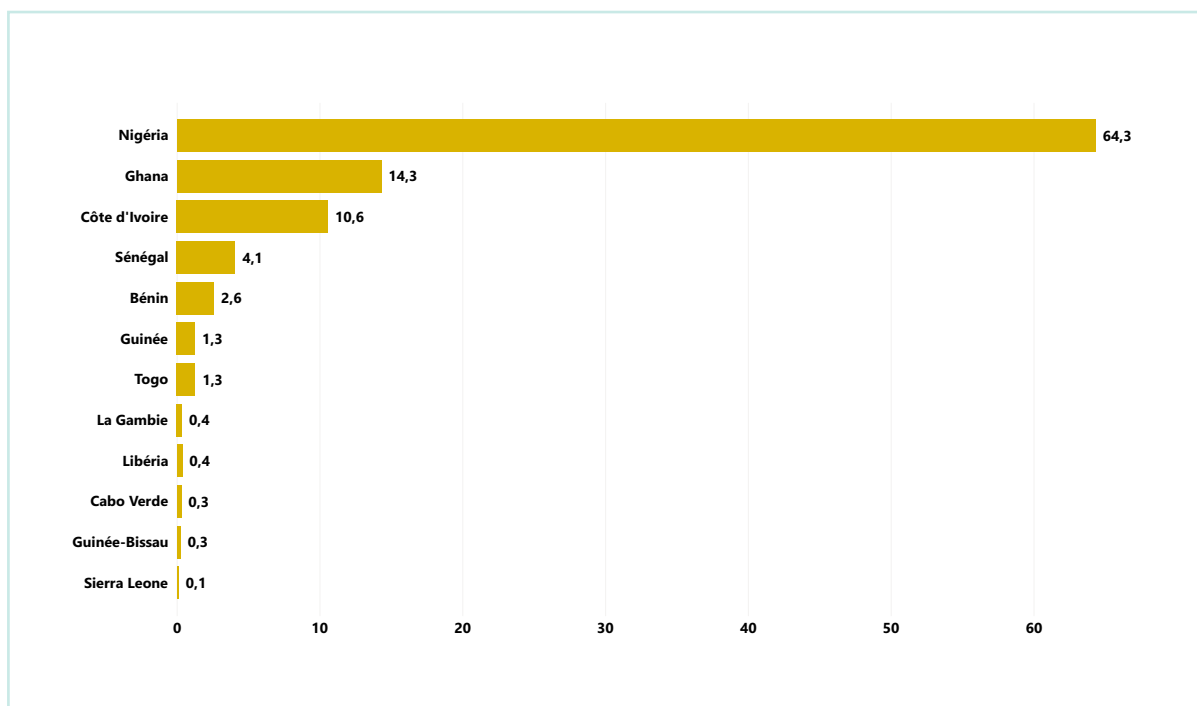
« Plusieurs pays africains, dont la Côte d'Ivoire, figurent parmi les leaders mondiaux dans divers produits agricoles : cacao, noix de cajou, cola, café, maïs, thé, coton, noix de palme, etc. », déclare Edoah Kossi Amenouwe, Directeur Général de la BRVM. « Cette richesse ne bénéficie pas encore suffisamment aux populations, et de nombreuses économies africaines peinent à la convertir en développement durable. D'où la nécessité de s'appuyer sur ce type de mécanisme. »

Les bourses de matières premières devraient jouer un rôle clé dans le renforcement des chaînes de valeur régionales, l'amélioration de la sécurité alimentaire, la diversification des exportations et la stabilisation des prix, selon la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA). En offrant plus de transparence et de prévisibilité, la création de la BMPA CI vise à réduire l'incertitude en fournissant un cadre plus sécurisé pour les acteurs du secteur.

Source : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2025/06/03/la-cote-d-ivoire-ouvre-une-bourse-des-matieres-premieres-agricoles-une-premiere-en-afrique-de-l-ouest_6610381_3212.html



Figure 11 : Contribution moyenne des États membres de la CEDEAO au PIB régional de 2022 à 2024 (en pourcentage)



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

En 2024, les États membres de la CEDEAO ont mis en œuvre diverses réformes politiques. Ces réformes ont été introduites pour remédier aux déséquilibres budgétaires de longue date, attirer les investissements et améliorer l'efficacité de l'économie. Au Nigéria, on peut citer par exemple la suppression des subventions sur les carburants, l'unification de la politique de taux de change multiples et les réformes du secteur énergétique. Au Ghana, les politiques agricoles et de sécurité alimentaire ont été alignées sur les Déclarations de Maputo et de Malabo. En Sierra Leone, la stratégie visant à « Nourrir la Sierra Leone » entend parvenir à l'autosuffisance alimentaire et améliorer la productivité agricole. Au Libéria, le programme ARREST pour le développement inclusif (AAID) porte sur la construction et la réhabilitation des infrastructures, la stimulation de la production nationale (en particulier dans le secteur agricole), la promotion de la création d'emplois et l'amélioration de l'efficacité et

de la gouvernance du secteur public. Cabo Verde a mis en œuvre la « Stratégie nationale pour la mer 2023-2033 » et son plan d'action correspondant (NSM), qui vise à tracer la voie du développement durable du pays à partir de la mer.

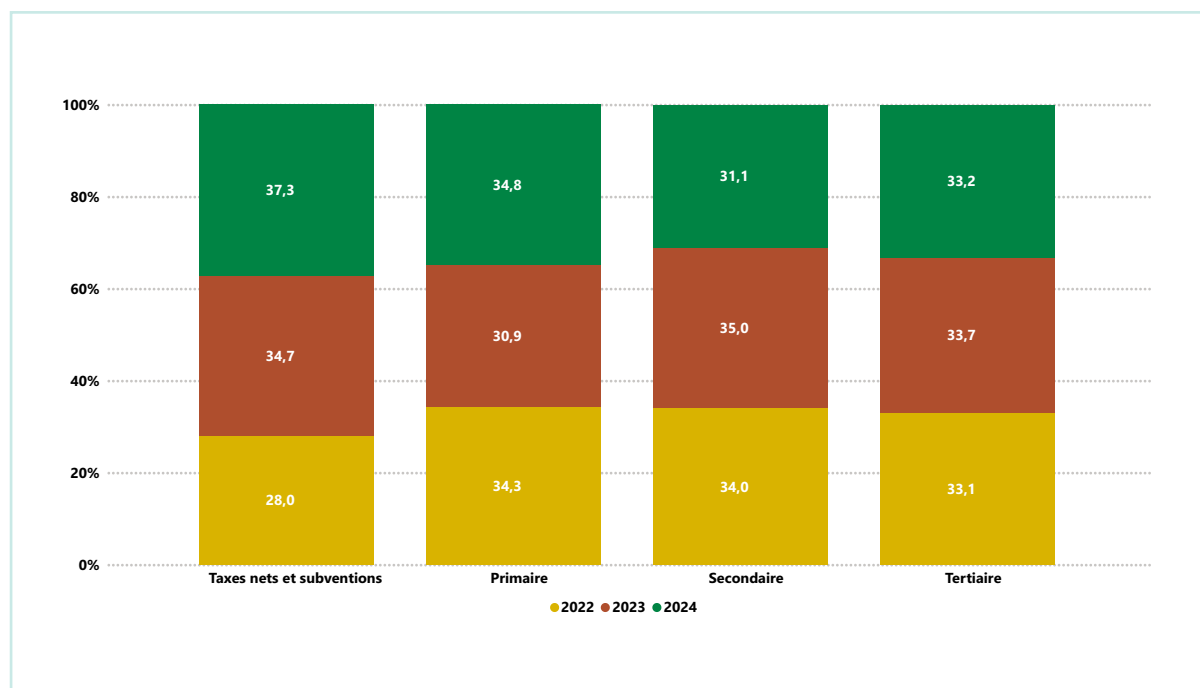
En termes de contribution sectorielle, le secteur réel régional a été dominé par le secteur tertiaire. Ce constat souligne l'importance comparable du secteur des services (télécommunications, transports et services financiers) en tant que principal moteur de l'activité économique. La contribution du secteur tertiaire, qui s'est accrue de 51,3 % en 2022 à 52,3 % en 2023, s'est établie à 51,6 % en 2024. Le secteur primaire a vu sa contribution baisser de 24,4 % en 2022 à 22,0 % en 2023, avant de croître à 24,8 % en 2024. Cette évolution a été soutenue par l'amélioration de la production agricole et la reprise des activités extractives dans certains États membres. Toutefois, si la contribution du



secteur secondaire est restée stable à 21,0 % en 2022 et à 21,6 % en 2023, elle a baissé à 19,2 % en 2024. Cette tendance met en évidence les contraintes structurelles du secteur secondaire dues au coût élevé des intrants, aux pénuries d'énergie et à la faiblesse des capacités industrielles. Dans le contexte du

secteur tertiaire régional, le Nigéria, avec une contribution de 48,0 %, était l'État membre leader, suivi du Ghana (12,0 %) et de la Côte d'Ivoire (10,0 %). Ces trois États membres représentaient 70,0 % de la croissance du secteur tertiaire régional.

Figure 12 : Composition sectorielle du PIB nominal dans l'espace CEDEAO de 2022 à 2024 (en pourcentage)



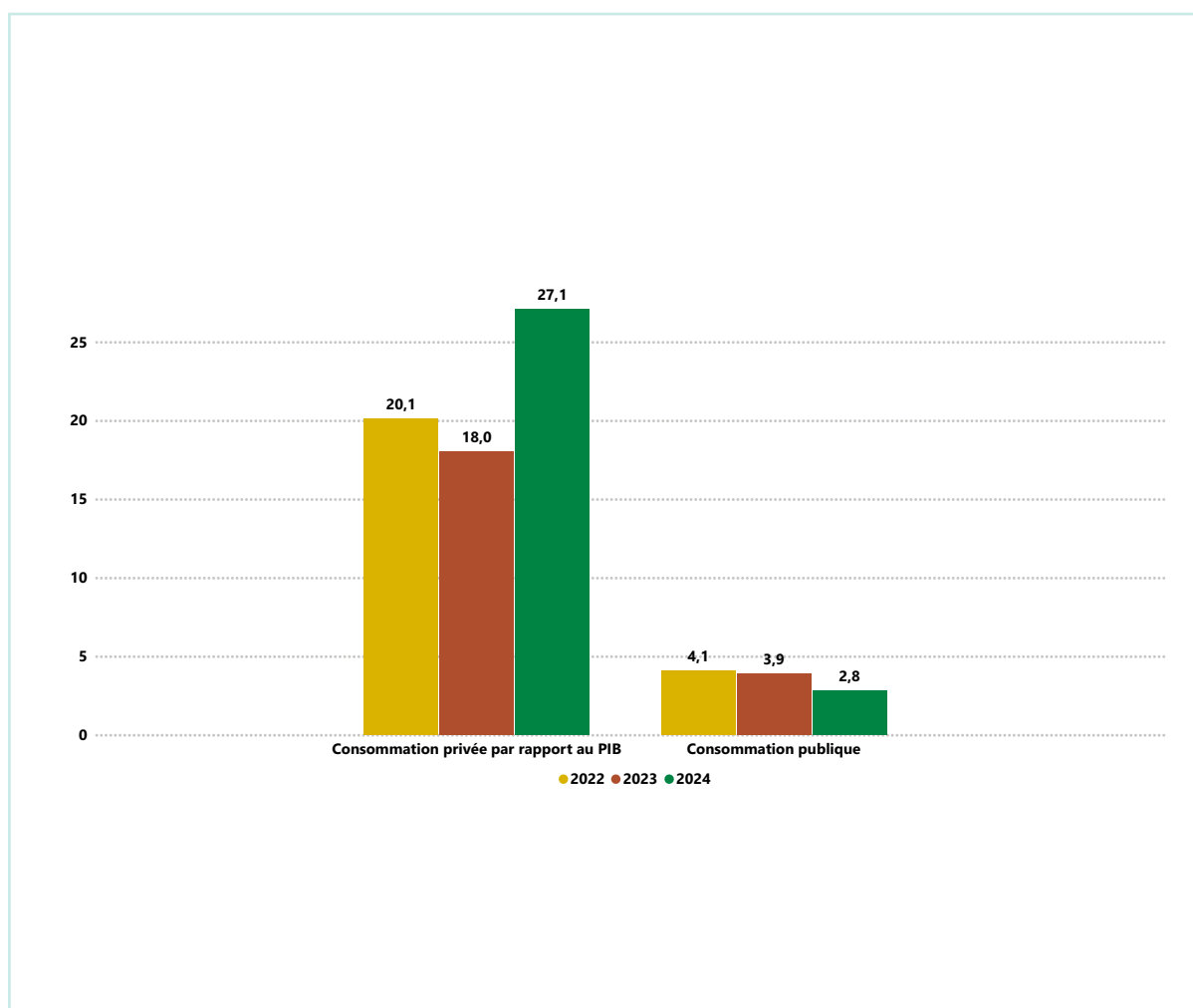
Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

Du côté de la demande, la consommation privée et l'investissement ont été les principaux moteurs de l'activité économique. Si la part de la consommation privée dans le PIB est passée de 20,1 % en 2022 à 18 % en 2023, elle s'est accrue à 27,1 % en 2024. Les performances de 2024 reflètent une hausse des dépenses des ménages et une hausse du coût de la vie. La région est largement tributaire de la consommation, avec une épargne relativement faible et une transition limitée vers des investissements productifs et favorables à la croissance. En revanche, le ratio de la consommation publique par rapport au

PIB est passé de 4,1 % en 2022 à 3,9 % en 2023 et à 2,8 % en 2024.

Les tendances en matière de consommation et d'investissement varient d'un État membre à l'autre. Au Nigéria, la part de la consommation privée dans la formation brute de capital fixe (FBCF) en pourcentage du PIB est en baisse, passant de 55,3 % en 2022 à 52,6 % en 2023, avant de rebondir à 56,1 % en 2024. Cependant, cette situation a également accru le coût des biens importés au niveau national, exacerbé les pressions inflationnistes et réduit le pouvoir d'achat des ménages.

Figure 13 : Ratio de la consommation privée et publique par rapport au PIB dans l'espace CEDEAO de 2022 à 2024 (en pourcentage)



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

Au Sénégal, la formation brute de capital fixe (FBCF) en pourcentage du PIB, a ralenti, passant de 9,3 % en 2023 à 6,0 % en 2024. La composante du secteur privé s'est également accrue de 2,6 % en 2024. Cette dynamique s'explique par la stabilité politique, l'ambitieux Plan Sénégal émergent (PSE) axé sur le développement des infrastructures, et les investissements étrangers importants dans le secteur pétrolier et gazier. En Côte d'Ivoire, les investissements ont bénéficié du renforcement du réseau routier et des outils de production dans le secteur industriel et de la construction, avec un taux de croissance de 8,3 % en 2023 et de 5,8 % en 2024. Elle a été dominée par l'investissement privé, qui a

représenté 66,0 % de l'investissement total. En Sierra Leone, la formation de capital en 2024 a reflété les développements infrastructurels à grande échelle, l'accélération des investissements dans les secteurs minier et énergétique, les réformes favorables en matière de politique d'investissement et le soutien macrofinancier des institutions mondiales.

Les performances économiques globales de la région seront influencées par divers développements liés à la mise en œuvre des politiques macroéconomiques par tous les États membres de la CEDEAO. La section suivante analyse chacune de ces politiques.



Figure 14 : Ratio de la formation brute de capital fixe par rapport au PIB dans l'espace CEDEAO de 2022 à 2024 (en pourcentage)



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

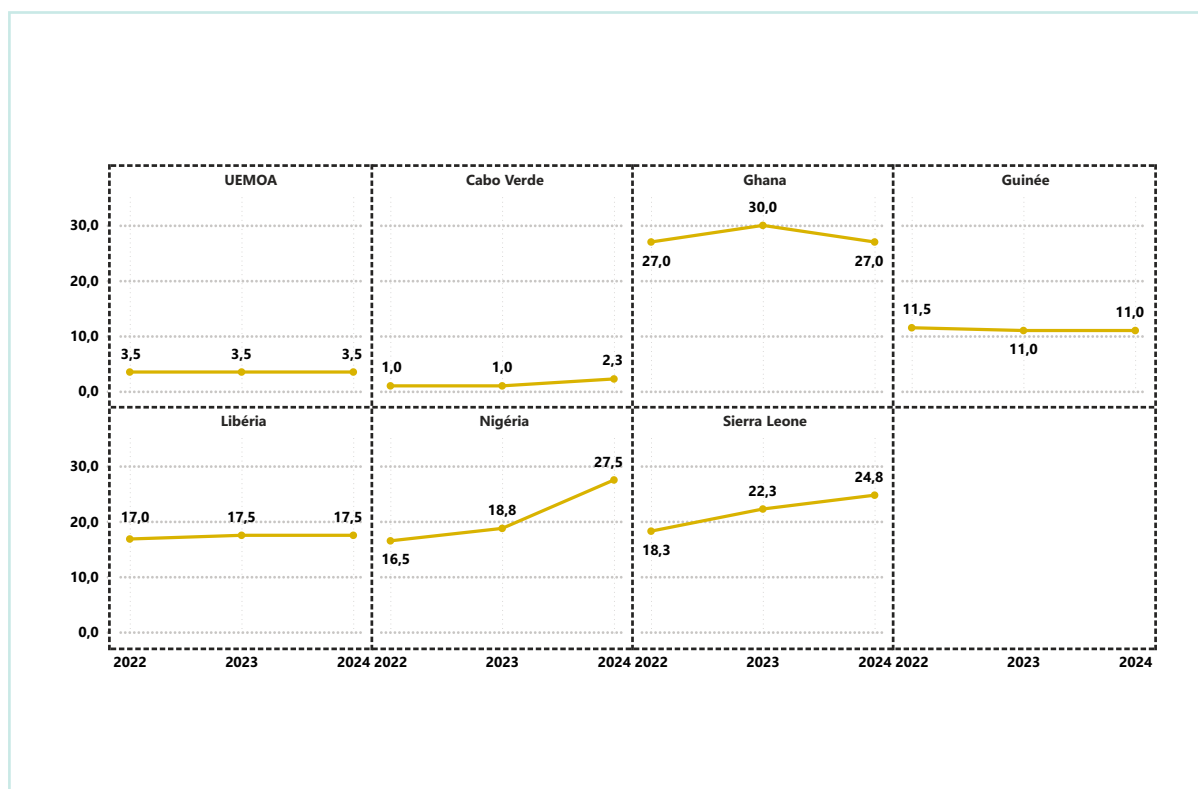
2.4. DU DILEMME AU TRILEMME DE LA PERFORMANCE MONÉTAIRE RÉGIONALE

En ce qui concerne les performances monétaires dans l'espace CEDEAO, les autorités monétaires doivent trouver un compromis entre différents objectifs, à savoir : maîtriser l'inflation, ajuster la liquidité, soutenir le financement de l'économie réelle et gérer le taux de change. Entre 2022 et 2024, la politique monétaire de l'espace CEDEAO a été dictée par la nécessité de gérer les pressions inflationnistes, les chocs externes, les déséquilibres macroéconomiques internes et les fluctuations des taux de change. Dans ce contexte, les banques centrales de la région ont généralement adopté une position restrictive ou prudente afin de préserver la stabilité des prix et d'ancrer les anticipations d'inflation.

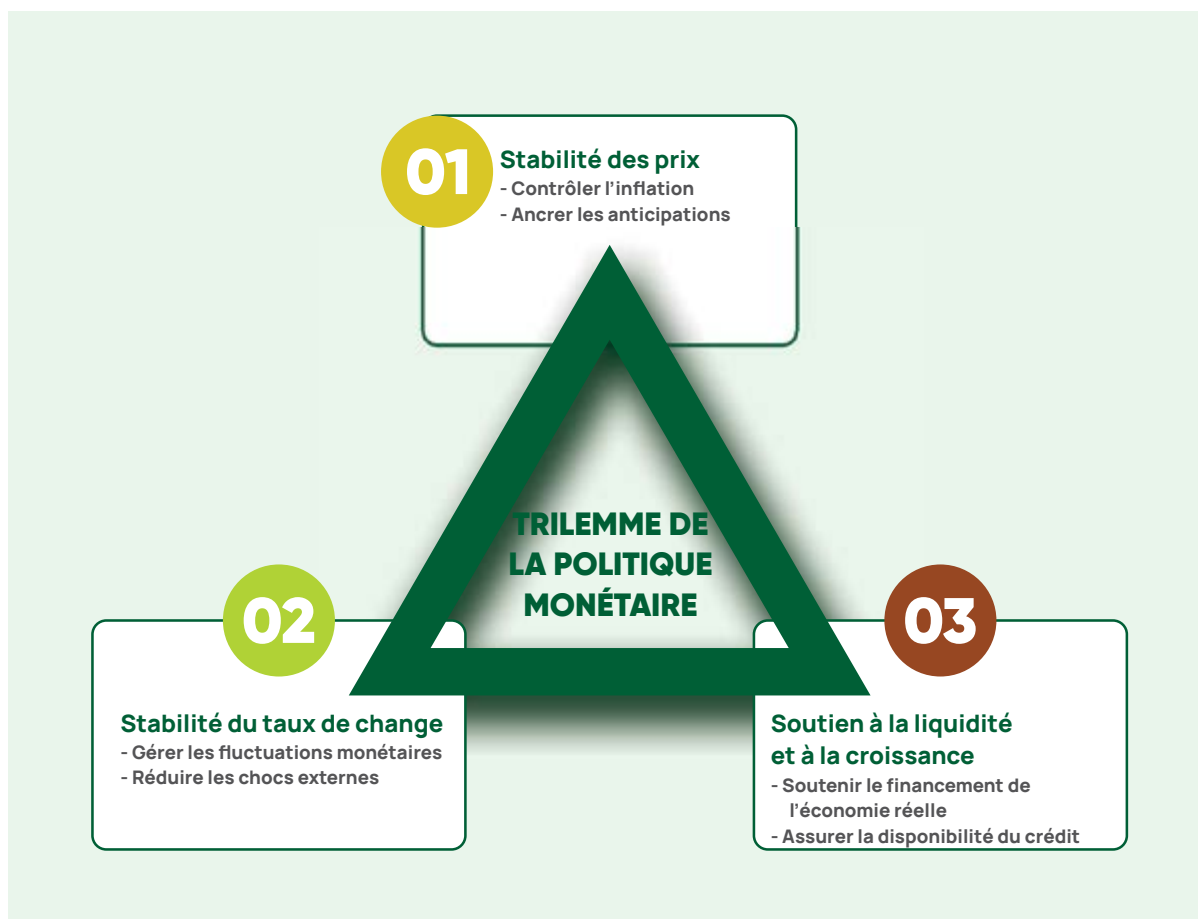
Le taux directeur (TD) était hétérogène, car il variait entre les États membres de la ZMAO ; mais, constant dans la zone UEMOA. Le taux directeur régional moyen est passé de 10,0 % en 2022 à 11,3 % en 2023 et s'est établi à 12,0 % en 2024. Il est resté stable à 3,5 % dans

la zone UEMOA, tandis que dans la ZMAO, le taux moyen était de 20 % (Figure 15). La propension à la stabilité observée dans la zone UEMOA résulte de la mise en œuvre de la politique monétaire régionale par ses États membres. Cependant, dans la zone ZMAO, le Ghana a réduit son taux directeur de 30,0 % en décembre 2023 à 27,0 % en décembre 2024. La Sierra Leone a accru son taux de 22,3 à 24,8 %. Entre fin 2023 et fin 2024, le Nigéria a maintenu un taux de 18,5 % pendant quelques mois de l'exercice 2024, pour finir, toutefois, l'année 2024 avec 27,5 %. Au Libéria, le taux directeur, qui était de 20 % en août 2023, a été revu à la baisse à 18,8 %, puis à 17,5 % à la fin de l'année 2024.

Les autorités monétaires doivent trouver un compromis entre différents objectifs, à savoir : maîtriser l'inflation, ajuster la liquidité, soutenir le financement de l'économie réelle et gérer le taux de change

Figure 15 : Taux directeurs dans l'espace CEDEAO de 2022 à 2024

Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025



Entre 2022 et 2024, la masse monétaire régionale au sens large s'est accrue tant en proportion du PIB nominal qu'en termes absolus. La masse monétaire au sens large en proportion du PIB nominal (ratio M2/PIB) a connu une hausse, passant de 29,4 % en 2022 à 37,9 % en 2023, pour s'établir à 44,7 % en 2024. Toutefois, en termes absolus, elle a diminué entre 2023 et 2024, passant de 42,5 à 26,4 %. Cette baisse reflète l'ajustement progressif des conditions de liquidité et la normalisation partielle de l'environnement macroéconomique régional. Elle résulte de la baisse de la masse monétaire au Nigéria et au Ghana, qui est passée respectivement de 51,9 à 29,7 % et de 38,7 % à 31,9 % en 2024. En outre, au Sénégal, en Sierra Leone et au Libéria, une réduction de la masse monétaire a également été observée, passant respectivement de 9,6

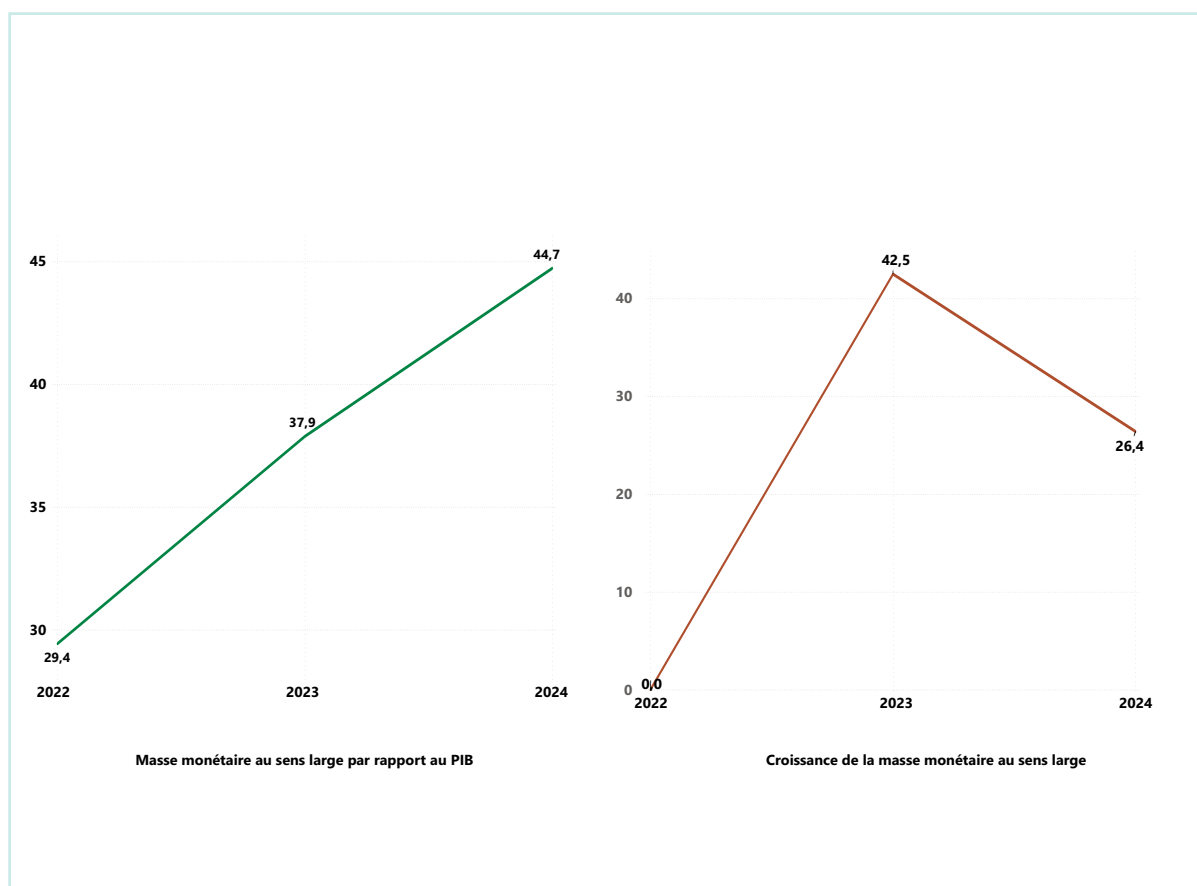
%, 32,8 % et 44,4 % en 2023 à 3,9 %, 18,2 % et 11,3 % en 2024. La Côte d'Ivoire a connu une augmentation de 3,3 % en 2023 à 13,6 % en 2024. Quant au Togo, il a affiché une hausse de 6,7 % à 8,7 %.

RATIO RÉGIONAL M2/PIB

2022 **29,4 %**

2024 **44,7 %**

Figure 16 : Ratio de la masse monétaire au sens large par rapport au PIB et croissance de la masse monétaire au sens large dans l'espace CEDEAO de 2022 à 2024 (en pourcentage)



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

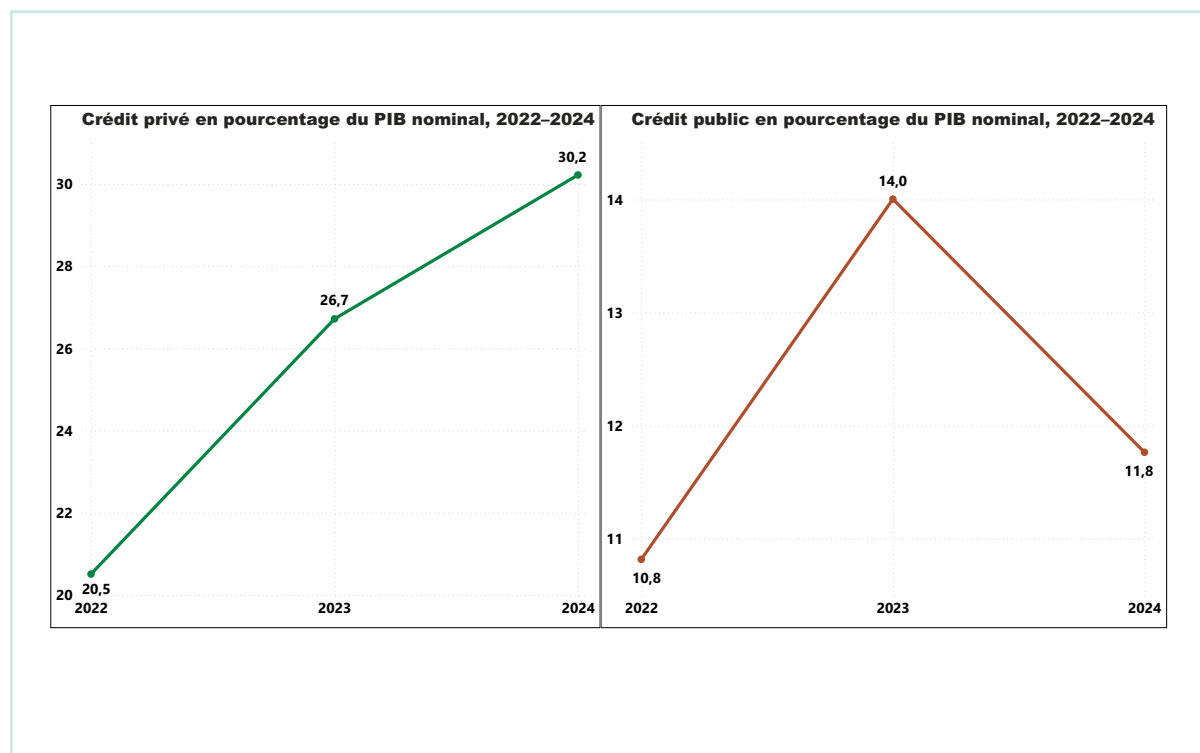
L'analyse du crédit au secteur privé dans l'espace CEDEAO entre 2022 et 2024 met au jour l'orientation de l'allocation du crédit et la position du financement régional de l'économie réelle. Le ratio du crédit au secteur privé par rapport au PIB nominal est ainsi passé de 20,5 % en 2022 à 26,7 % en 2023, pour atteindre 30,2 % en 2024. Son évolution reflète l'état du financement régional des activités productives face aux conditions monétaires restrictives dans certains États membres. Toutefois, le crédit au secteur public en pourcentage du PIB nominal a suivi une tendance plus mitigée, allant de 10,8 % en 2022 à 14,0 % en 2023, avant de redescendre à 11,8 % en 2024. Dans l'ensemble, le ratio du crédit total par rapport au PIB nominal s'est amélioré, passant de 31,4 % en 2022 à 42,0 % en 2024 ; confirmant ainsi l'approfondissement progressif du secteur financier dans la région. Dans les États membres de l'UEMOA, le système bancaire a activement soutenu le financement

de l'économie réelle. Au Bénin, les prêts sont passés de 18,6 % du PIB en 2023 à 21,3 % en 2024. En Côte d'Ivoire, ils ont maintenu un taux annuel moyen de 12 %.

En ce qui concerne les taux débiteurs et d'épargne, le taux débiteur moyen, qui était de 12,6 % en 2022, est passé à 13,6 % en 2023, avant de baisser à 13,1 % en 2024. Le taux d'épargne moyen est, quant à lui, passé de 2,5 % en 2022 à 5,2 % en 2024.

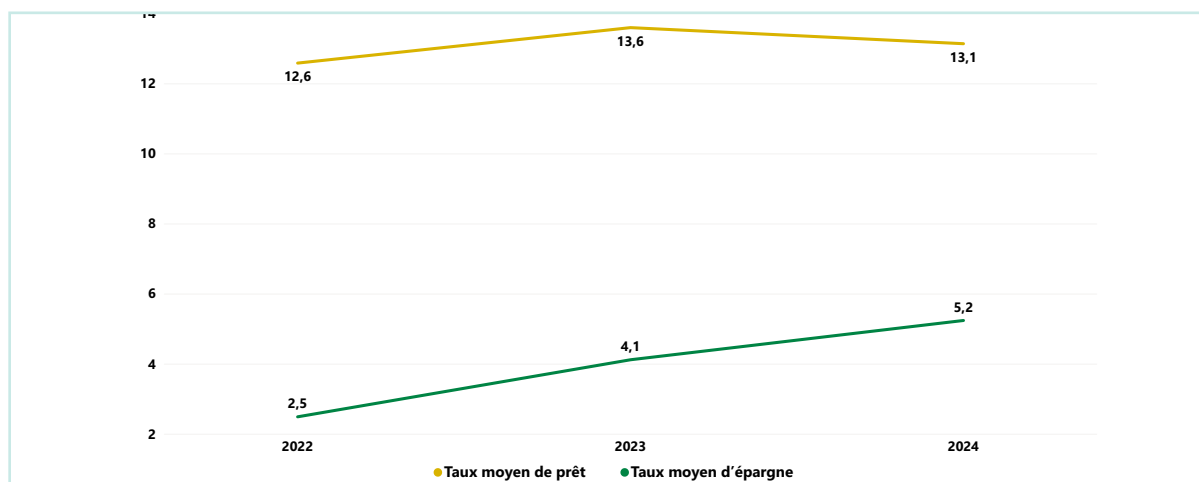
Le ratio du crédit au secteur privé par rapport au PIB nominal est ainsi passé de 20,5 % en 2022 à 26,7 % en 2023, pour atteindre 30,2 % en 2024.

Figure 17 : Crédits privés, publics et totaux, chacun en pourcentage du PIB nominal de la CEDEAO de 2022 à 2024 (en pourcentage)



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

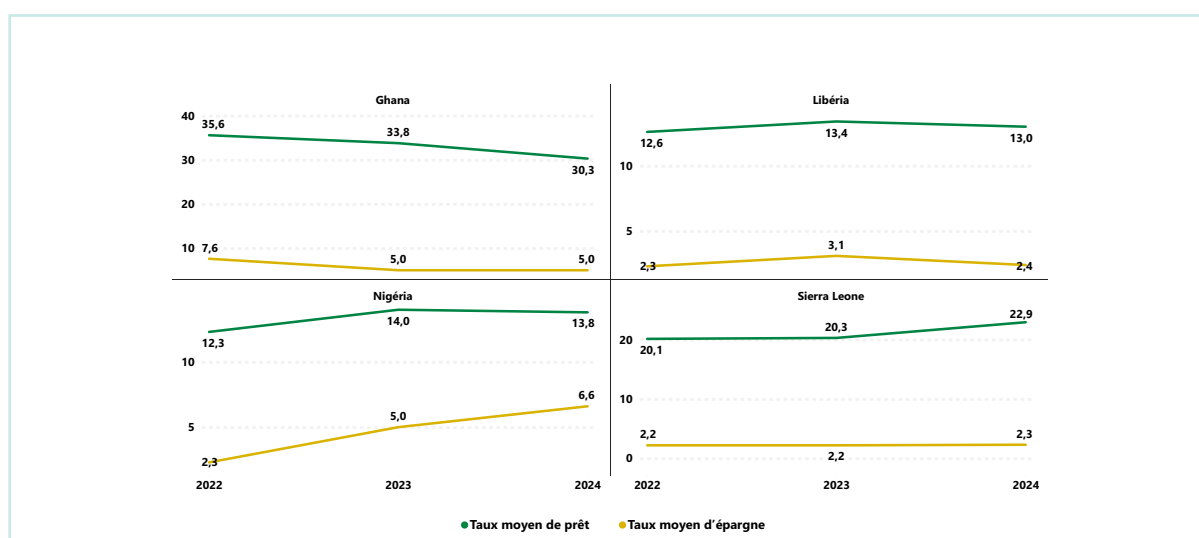


Figure 18 : Taux débiteurs et d'épargne moyens dans l'espace CEDEAO de 2022 à 2024

Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

Au Nigéria, le taux débiteur préférentiel a connu une hausse, passant de 14,0 % en 2023 à 16,3 % en 2024. Elle s'est accompagnée d'une amélioration des rendements des bons du Trésor et d'une augmentation du taux d'épargne, qui s'est accru de 5,3 à 7,5 %. Le taux débiteur moyen est passé de 14,0 % en 2023 à 18,6 % en 2024. En Sierra Leone, le taux débiteur moyen a été porté de 20,3 à 22,9 %. Dans le même temps, le taux d'épargne moyen a connu une baisse, passant de 2,5 % en 2023 à 2,3 % en 2024.

Dans l'ensemble, dans l'espace CEDEAO, on observe un écart considérable entre les taux débiteurs et d'épargne moyens. En substance, un taux d'épargne plus faible peut entraver les efforts de mobilisation des ressources nationales et de diversification des excédents nationaux vers des opportunités d'investissements externes à haut rendement. Par ailleurs, des taux débiteurs plus élevés découragent les emprunts ciblant la production nationale et incitent plutôt à des emprunts au profit des activités commerciales et les échanges à court terme.

Figure 19 : Taux débiteurs et d'épargne moyens dans certains États membres de 2022 à 2024

Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

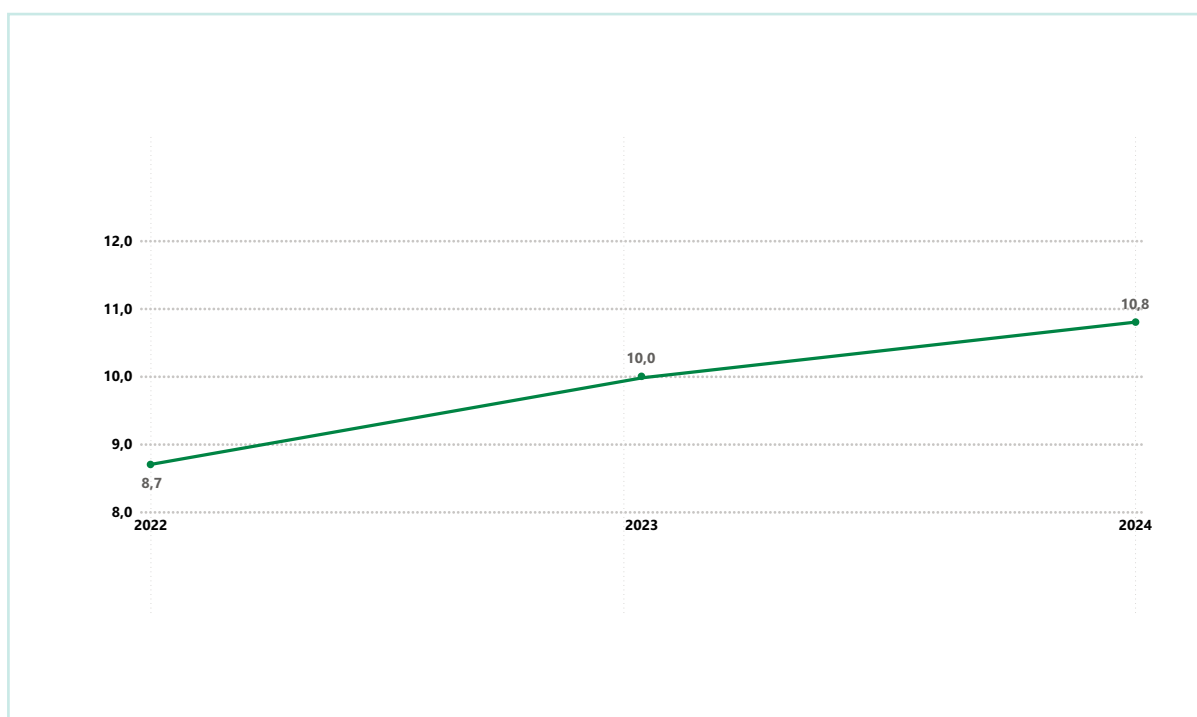
2.5. PERFORMANCE BUDGÉTAIRE RÉGIONALE

Les performances budgétaires mesurent la situation financière de l'État en analysant l'équilibre entre les recettes, les dépenses et la gestion de la dette. Parmi les indicateurs clés, figurent la mobilisation des ressources nationales, la viabilité de la dette et la gestion budgétaire. On note un accroissement des recettes régionales totales, qui sont passées de 72,6 milliards de dollars US en 2022 à 81,2 milliards en 2023, pour s'établir à 99,4 milliards EU en 2024. Les principaux contributeurs au revenu régional total en 2024 ont été le Nigéria (42,7 %), le Ghana (24,2 %) et la Côte d'Ivoire (16,3 %). La détermination des États membres de la CEDEAO à accroître la mobilisation des ressources est louable, car des améliorations ont été constatées en termes de recettes intérieures en pourcentage du PIB. Les recettes totales, y compris les dons, en pourcentage du PIB dans l'espace CEDEAO, qui étaient de 8,7 %

en 2022, se sont accrues à 10,0 % en 2023 et à 10,8 % en 2024.

Au niveau des États membres, le Bénin a amélioré ses recettes totales, y compris les dons, en pourcentage du PIB, qui sont passées de 14,3 % en 2022 à 15,0 % en 2023 et 2024 ; à Cabo Verde, elles sont passées de 22,4 % en 2022 à 25,1 % en 2023, pour atteindre 24,6 % en 2024 ; en Côte d'Ivoire, elles sont passées de 15,1 % en 2022 à 16,1 % en 2023, pour atteindre 16,4 % en 2024 ; en Gambie, elles sont passées de 19,3 % en 2022 à 21,1 % en 2023, ressortant à 22,0 % en 2024 ; au Ghana, elles sont passées de 15,7 % en 2022 à 15,8 % en 2024 ; au Nigéria, elles ont évolué, passant de 6,6 % en 2022 à 7,0 % en 2023, pour ressortir à 7,7 % en 2024 ; en Sierra Leone, elles ont évolué de 10,9 % en 2022 à 10,5 % en 2023, pour s'établir à 12,4 % en 2024 ; enfin, au Togo, elles sont passées de 16,6 % en 2022 à 18,4 % en 2023, pour se retrouver à 17,4 % en 2024.

Figure 20 : Ratio des recettes totales (y compris les dons) par rapport au PIB dans l'espace CEDEAO de 2022 à 2024 (en pourcentage)



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025



Le Nigéria a poursuivi la mise en œuvre de l'Initiative stratégique pour la croissance des recettes (SRGI) lancée en 2019 afin d'accroître ses recettes fiscales. Le pays a mené de vigoureuses réformes fiscales et budgétaires globales visant à stimuler les recettes publiques, en accordant la priorité aux sources non pétrolières. Les principales mesures comprennent la restructuration du système fiscal, la digitalisation du recouvrement des recettes et l'application de règles plus strictes de reversement direct des recettes pétrolières et gazières sur le compte de la Fédération.

En Gambie, les réformes des recettes seront ancrées dans la Stratégie de mobilisation des ressources intérieures (DRMS). Cette stratégie vise à renforcer la capacité budgétaire du gouvernement en donnant la priorité à la mobilisation des ressources nationales. Les mesures sont conçues pour renforcer la mobilisation des recettes intérieures, améliorer la transparence de la politique fiscale et accroître l'efficacité administrative à court et moyen terme.

Le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée, le Sénégal et le Togo se sont engagés à accroître les recettes fiscales en mettant en œuvre la Stratégie à moyen terme de mobilisation des recettes (MTRMS). Ils ont adopté une meilleure gestion de la TVA grâce à la facturation électronique qui permet à l'administration chargée des dépôts de transmettre en temps réel les informations relatives aux transactions de biens et de services. En outre, le Ghana a mis en œuvre de vastes réformes de la politique et de l'administration fiscales dans le cadre de la Stratégie de mobilisation des recettes à moyen terme (MTRS), axées sur l'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement de la conformité et l'exploitation de la digitalisation. En 2023, le gouvernement a introduit des mesures visant à renforcer les recettes, telles que l'augmentation du taux marginal supérieur de l'impôt sur le revenu de 30,0 % à 35,0 %, le relèvement du taux de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de 12,5 % à 15,0 %, ainsi que la mise en œuvre de droits d'accise plus élevés.

La mobilisation des ressources intérieures au Libéria vise principalement à réformer les politiques et les lois fiscales, à élargir l'assiette fiscale (notamment par des réformes de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de la taxe sur la valeur ajoutée), à renforcer l'application de la législation et à développer les capacités institutionnelles et technologiques de l'administration fiscale libérienne. La Sierra Leone a renforcé la mobilisation des recettes intérieures grâce à des réformes telles que l'harmonisation des taux de retenue à la source à 15,0 %, l'introduction d'une option d'imposition alternative de 2,0 % sur le chiffre d'affaires, la suppression des exonérations fiscales, la réglementation des concessions et l'élargissement des sources de recettes non fiscales dans le cadre de la loi de finances 2024. Cabo Verde améliore l'efficacité de l'administration fiscale grâce à des réformes coordonnées, au renforcement des institutions, à l'amélioration des systèmes TIC et au développement des ressources humaines.

Encadré 2 : L'Administration fiscale du Libéria dépasse l'objectif de recettes de 2025

Le Libéria a enregistré une étape historique en matière de mobilisation des recettes intérieures, l'Administration fiscale du Libéria ayant déclaré des recettes totales d'environ 818 millions de dollars US au 29 décembre 2025, dépassant l'objectif national de 804,6 millions de dollars US de 13,4 millions de dollars US et marquant le niveau le plus élevé de recettes intérieures jamais enregistré dans l'histoire du pays. Cette réalisation souligne les progrès du Libéria en matière de mobilisation des ressources intérieures et offre une base solide pour son ambitieux objectif de recettes de 1,176 milliard de dollars US pour 2026.

Source: <https://revenue.lra.gov.lr/lra-exceeds-2025-revenue-target-with-us818-million-collection/>

Le Gouvernement de la Côte d'Ivoire entend accroître la mobilisation des recettes fiscales totales afin de réduire progressivement le solde budgétaire pour le porter à -3,0% en 2025 et sur la période 2026-2030. Pour ce faire, un ensemble de mesures est mis en œuvre, notamment : (i) l'élargissement de l'assiette fiscale ; (ii) la poursuite de la mise en œuvre du plan de rationalisation des exonérations ; (iii) la mise en œuvre de la facturation électronique, le renforcement du contrôle des transactions internationales intragroupes ; (iv) le renforcement de la prise en charge des marchandises générales, des contrôles et de la surveillance et (v) l'automatisation des procédures de dédouanement.

Les dépenses régionales totales sont passées de 77,8 milliards de dollars US en 2022 à 85,5 milliards en 2023, puis à 99,5 milliards en 2024. En termes de composition, les dépenses d'investissement sont passées de 19,7 milliards de dollars US en 2022 à 21,4 milliards en 2023 et à 23,9 milliards en 2024. Les dépenses courantes ont suivi la même tendance, passant de 62,2 milliards de dollars US en 2022 à 66,8 milliards en 2023 et 74,9 milliards en 2024.

Les principaux pays contribuant aux dépenses régionales sont le Nigéria (45,9 %), le Ghana (15,6 %) et la Côte d'Ivoire (13,6 %). Les dépenses publiques régionales en pourcentage du PIB ont augmenté, passant de 11,0 % en 2022 à 12,3 % en 2023 pour se hisser à 12,4 % en 2024. Cette augmentation est le résultat d'une hausse observable des charges de personnel (hausse du salaire minimum) ainsi que d'un accroissement des dépenses d'investissement pour la fourniture d'infrastructures dans les États membres. Cependant, certains États membres comme le Bénin ont réduit leurs dépenses en pourcentage du PIB, passant de 19,8 % en 2022

à 19,2 % en 2023 et 18,0 % en 2024. Cabo Verde a réduit les siennes de 26,6 % en 2022 à 25,4 % en 2023 et 25,7 % en 2024. La Côte d'Ivoire a reculé de 21,9 % en 2022 à 21,3 % en 2023, puis à 20,4 % en 2024. Au Libéria, elles sont passées de 20,3 % en 2022 à 17,3 % en 2023, pour s'établir à 15,4 % en 2024. Au Sénégal, elles ont baissé de 37,5 % en 2022 à 35,5 % en 2023, puis à 33,5 % en 2024, tandis qu'au Togo, elles se sont accrues de 24,4 % en 2022 à 24,6 % en 2023, avant de redescendre à 22,3 % en 2024. Toutefois, les emprunts nets liés aux dépenses du Nigéria se sont accrus, passant de 6,6 % en 2022 à 7,7 % en 2023, avant de baisser à 6,7 % en 2024 ; quant à la Sierra Leone, elle a vu son ratio diminuer, passant de 16,2 % en 2022 à 15,3 % en 2023, avant d'augmenter à 17,5 % en 2024. Les États membres de la CEDEAO mettent en œuvre plusieurs mesures visant à réduire les dépenses et à gérer le déficit budgétaire. Au Bénin, la réduction des dépenses passe par leur rationalisation et un meilleur contrôle des dépenses récurrentes, même si les dépenses d'investissement continuent de soutenir la croissance. Cabo Verde réduit ses dépenses courantes et ses dépenses élevées consacrées aux actifs non financiers, alors que la Côte d'Ivoire s'engage dans une rationalisation des dépenses et une maîtrise plus rigoureuse de ses dépenses courantes.

Les efforts de réduction des dépenses de la Gambie sont largement motivés par l'augmentation des dépenses récurrentes, notamment les salaires et les paiements d'intérêts, ainsi que par les pressions continues sur les dépenses liées aux besoins sociaux et infrastructurels. La Gambie poursuit ses efforts de consolidation budgétaire. Cette consolidation vise à réduire les besoins d'emprunt du gouvernement afin d'assurer la soutenabilité de la dette et de faciliter l'accès du secteur privé au crédit.

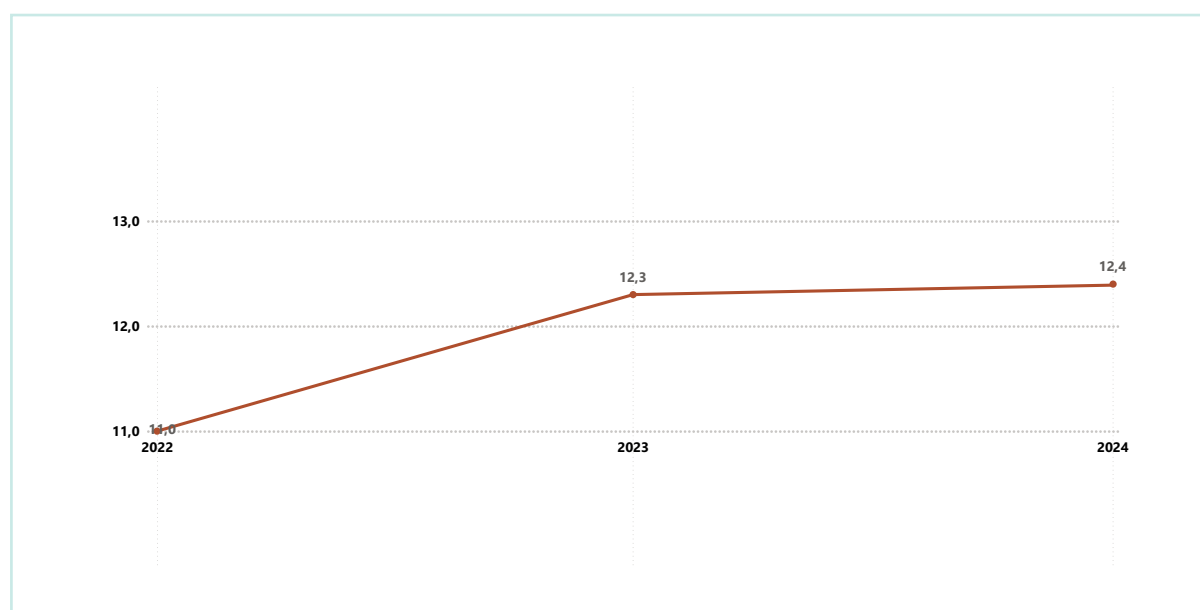


La Guinée-Bissau poursuit activement ses réformes budgétaires afin de réduire les dépenses et de résorber sa dette publique élevée. Soutenues par le FMI et la Banque mondiale, ces mesures visent à maîtriser la masse salariale, à supprimer les subventions et à renforcer la gestion des finances publiques. Quant au Libéria, il met en œuvre des mesures de discipline budgétaire afin de réduire ses dépenses publiques, de stabiliser les finances publiques et d'améliorer l'efficacité grâce à une meilleure gestion financière, à la réduction de la masse salariale et à un contrôle plus strict des coûts administratifs. Pour faire face à sa crise budgétaire, le gouvernement nigérian réduit ses dépenses en supprimant les subventions, en procédant à un assainissement budgétaire axé sur les recettes et en surveillant rigoureusement les dépenses des organismes publics. Le Sénégal rationalise ses dépenses publiques, réduit sa dépendance à l'égard des emprunts extérieurs et améliore la mobilisation des recettes intérieures. Le Togo poursuit son assainissement budgétaire afin de réduire ses dépenses et de gérer le poids de sa dette, grâce à une Facilité élargie de

crédit (FEC) de 400 millions de dollars sur 42 mois accordée par le FMI et approuvée en mars 2024. Ce programme soutient la mobilisation des recettes, le contrôle des dépenses et les réformes structurelles dans un contexte de croissance robuste et d'inflation modérée.

En dépit des efforts déployés par certains États membres pour réduire les dépenses, celles du Ghana s'accroissent en raison de la hausse des coûts d'intérêt, des obligations dans le secteur de l'énergie et des pressions des dépenses liées à l'année est à préciser, alors que l'augmentation des dépenses de la Guinée est largement due à la hausse des dépenses d'investissement public dans les infrastructures, l'énergie et les projets liés à l'exploitation minière, ainsi qu'à l'augmentation des dépenses de sécurité et des dépenses sociales. L'augmentation des dépenses de la Sierra Leone est largement due à la hausse des dépenses d'investissement dans les infrastructures et le programme « Nourrir la Sierra Leone », ainsi qu'à l'augmentation des paiements d'intérêts.

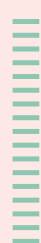
Figure 21 : Ratio des dépenses totales et des emprunts nets par rapport au PIB dans l'espace CEDEAO de 2022 à 2024 (en pourcentage)



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

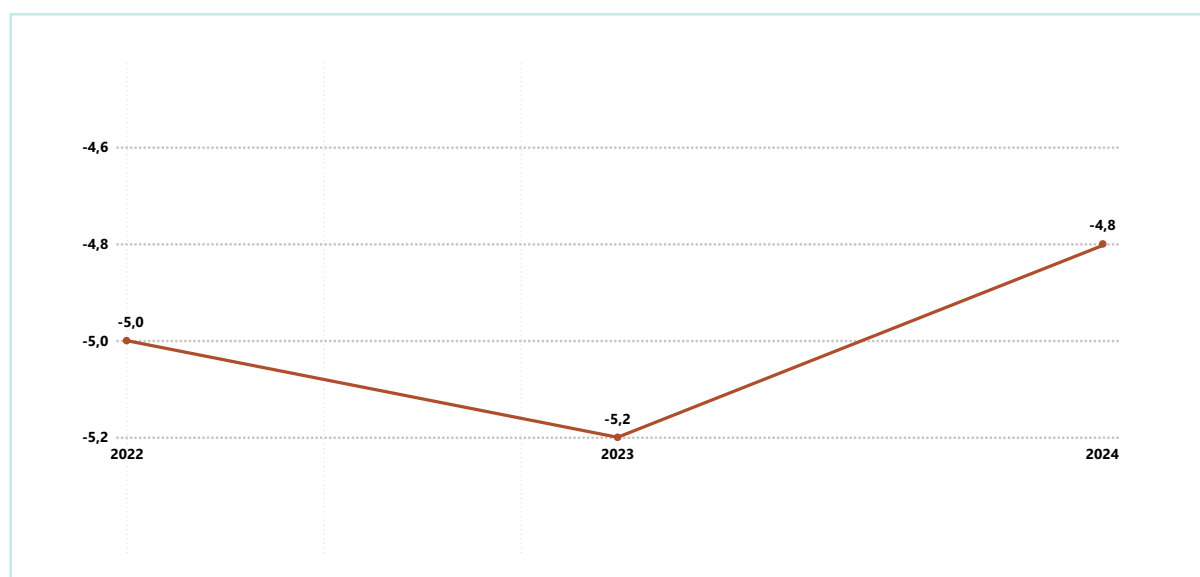
Les États membres de la CEDEAO ont réalisé des progrès louables au plan budgétaire ; ils ont en effet réduit leurs dépenses et maîtrisé les déficits, tout en intensifiant leurs efforts visant à accroître leurs recettes. Des réformes sont en cours en vue d'élargir le filet fiscal et de mettre fin à la fraude fiscale. Le solde budgétaire de la CEDEAO en pourcentage du PIB, bien qu'il soit passé de -5,0 % en 2022 à -5,2 % en 2023, a augmenté, passant à -4,4 % en 2024. Certes, le solde budgétaire de la Guinée est faible, mais il s'est en réalité creusé, passant de 0,2 % en 2022

à -2,9 % en 2023, avant de reculer à -3,4 % en 2024. Concernant la Guinée Bissau, son déficit est passé de -6,3 % en 2022 à -8,4 % en 2023, avant de s'établir à -8,1 % en 2024.



Les États membres de la CEDEAO ont réalisé des progrès louables au plan budgétaire ; ils ont en effet réduit leurs dépenses et maîtrisé les déficits, tout en intensifiant leurs efforts visant à accroître leurs recettes.

Figure 22 : Ratio du solde budgétaire (y compris les dons) par rapport au PIB dans l'espace CEDEAO de 2020 à 2024 (en pourcentage)



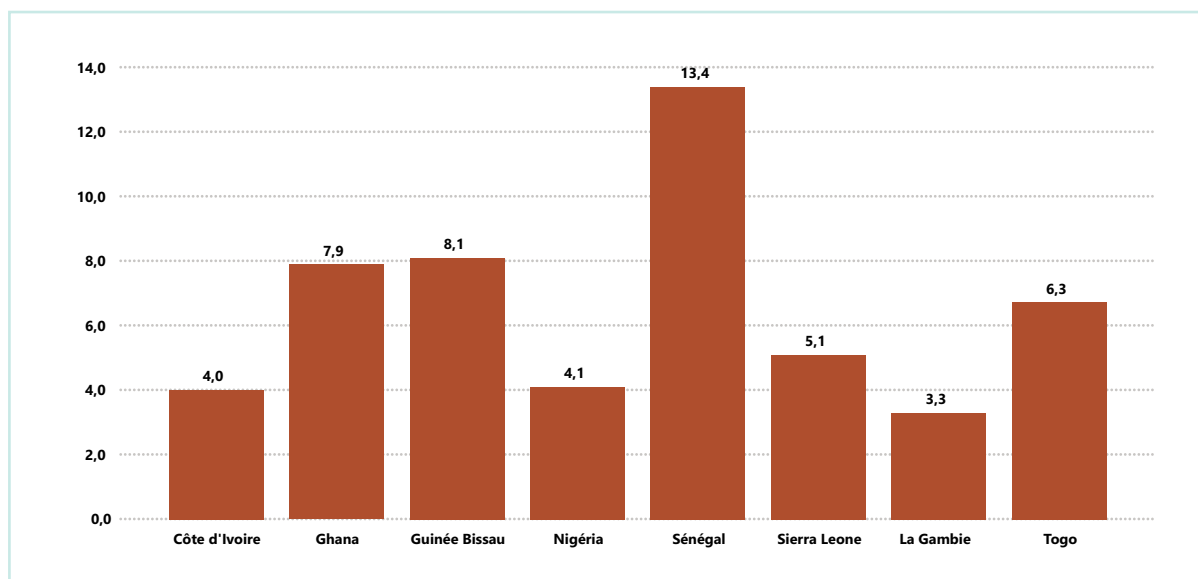
Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

Le déficit budgétaire global, y compris les dons, en pourcentage du PIB des États membres de la ZMAO s'est amélioré, passant de 3,9 % en 2022 à 3,1 % en 2023, pour ressortir à 3,6 % en 2024. La situation déficitaire des États membres de l'UEMOA s'est améliorée ; en effet, évoluant de 8,8 % en 2022 à 7,7 % en 2023, elle s'est établie à 6,7 % en 2024. Le déficit budgétaire persistant des États membres de la CEDEAO s'explique par une faible mobilisation des recettes intérieures, aggravée par leur dépendance à l'égard d'une seule source de revenu (les exportations

de produits primaires), la persistance d'une politique budgétaire expansionniste et la prédominance des dépenses récurrentes dans les dépenses publiques. Il ressort des performances des États membres de la CEDEAO, en ce qui concerne le critère du déficit budgétaire, que le Bénin, Cabo Verde, la Guinée, et le Libéria ont atteint la cible d'un déficit budgétaire (y compris les dons) / PIB ≤ 3 %. Le Libéria n'a pas connu de déficit entre 2022 et 2024. La Figure 23 présente la situation de tous les États membres.



Figure 23 : Ratio moyen du déficit budgétaire (y compris les dons) par rapport au PIB des États membres de la CEDEAO dont le déficit budgétaire est supérieur à 3 % entre 2022 et 2024

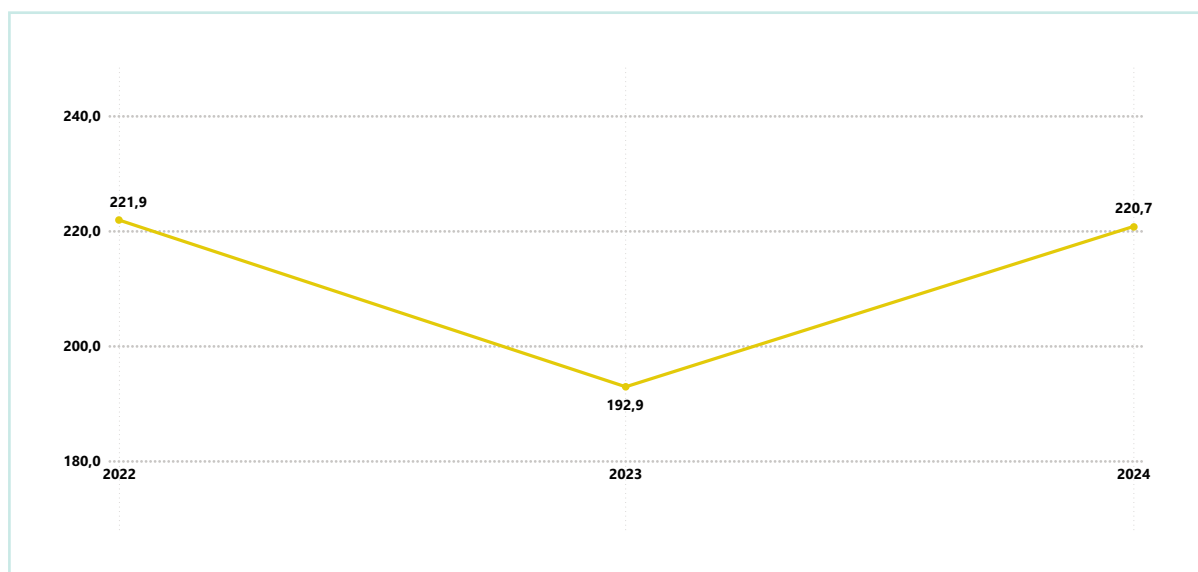


Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

La Figure 24 montre que le ratio de la dette publique régionale par rapport au PIB, qui était de 33,6% en 2022, a atteint 49,2% en 2023 et 48,1 % en 2024. L'augmentation de la dette publique reflète une détérioration du déficit budgétaire primaire, un affaiblissement significatif des monnaies nationales et une hausse des coûts du service de la dette. La dette publique réelle totale a baissé de 221 milliards de dollars US

en 2022 et à 192,9 milliards en 2023 ; toutefois, elle s'est accrue à 220,7 milliards en 2024 en raison de l'augmentation de la dette extérieure sous forme d'euro-obligations destinées au développement des infrastructures. La dette extérieure représente la plus grande partie du portefeuille total de la dette publique dans l'espace CEDEAO.

Figure 24 : Dette totale de l'espace CEDEAO (en milliards de dollars US) de 2022 à 2024

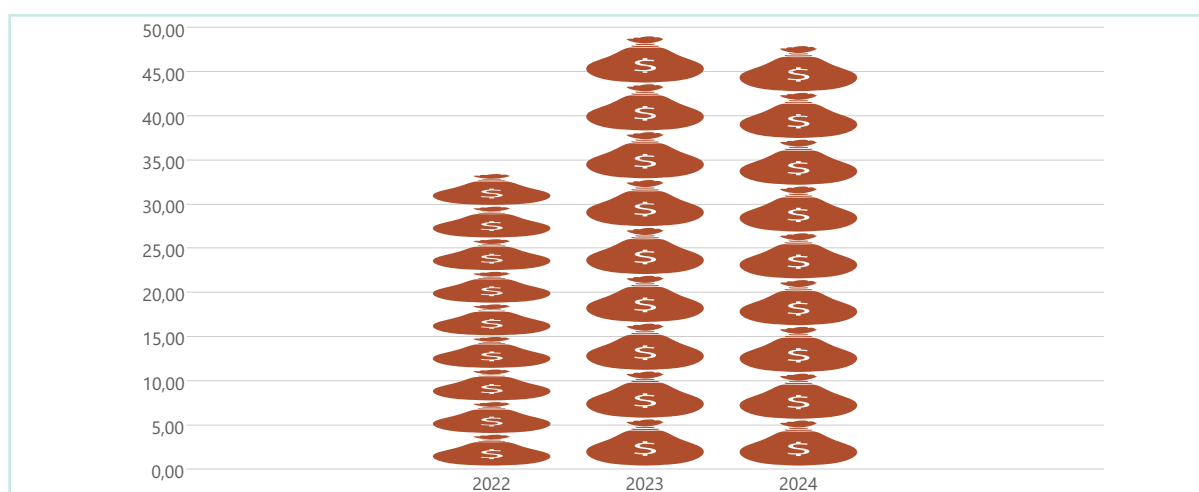


Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

L'accumulation de la dette extérieure a été rendue possible par une augmentation des émissions d'euro-obligations. Des euro-obligations ont été émises par la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Nigéria et le Sénégal depuis 2011, ainsi que par le Bénin depuis 2019. Il s'ensuit que la dépréciation des taux de change ainsi que la normalisation actuelle de la politique monétaire à travers le monde, qui inverse l'environnement de taux d'intérêt extrêmement bas, constituent des risques importants pour tous les États membres. Cabo Verde a affiché un ratio dette/PIB de 110,9 %, suivi de la Guinée-Bissau avec un ratio de 86,6 %, de la Gambie (79,5 %), du Togo (65,3 %), du Ghana (61,4 %), de la Côte d'Ivoire (59,5 %), du Libéria (54,9 %) et du Nigéria (52,1 %). La Guinée, la Sierra Leone et le Bénin affichaient les ratios les plus bas, avec respectivement 28,8 %, 39,5 % et 39,2 %.

Le principal facteur à l'origine de l'évolution de la dette extérieure dans la région de la CEDEAO a été la dépréciation rapide du taux de change, en particulier dans les États membres exportateurs de matières premières. Parmi les autres facteurs notables figurent une mobilisation des recettes intérieures inférieure au potentiel, le financement des développements infrastructurels et les chocs extérieurs affectant la stabilité macroéconomique. La dynamique de la dette reflète le poids persistant de l'endettement en raison d'une forte augmentation de la dette publique nominale libellée en dollars et d'obligations plus élevées au titre du service de la dette. La Figure 25 présente le ratio de la dette publique au PIB de la CEDEAO de 2022 à 2024.

Figure 25 : Ratio dette publique/PIB au sein de la CEDEAO de 2022 à 2024 (en pourcentage)



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

Les obligations au titre du service de la dette constituent un lourd fardeau pour la plupart des États membres de la CEDEAO et représentent un défi majeur pour la mise en œuvre et l'exécution des projets de développement. Ces fardeaux substantiels pèsent sur les économies et freinent la croissance en privant les secteurs essentiels, tels que l'éducation et la santé, des fonds nécessaires. Ils ont des

répercussions considérables sur la stabilité économique et la fuite des capitaux. Le service total de la dette de sept États membres de la CEDEAO est passé de 18,4 milliards de dollars US en 2022 à 20,2 milliards de dollars US en 2023, avant de retomber à 18,4 milliards de dollars US en 2024. Les principaux contributeurs étaient Côte d'Ivoire (47,1 %), le Nigéria (25,3 %) et le Ghana (21,9 %). Les autres étaient la Gambie



(3,5 %), Cabo Verde (1,6 %), le Libéria (0,6 %) et la Sierra Leone (0,1 %).

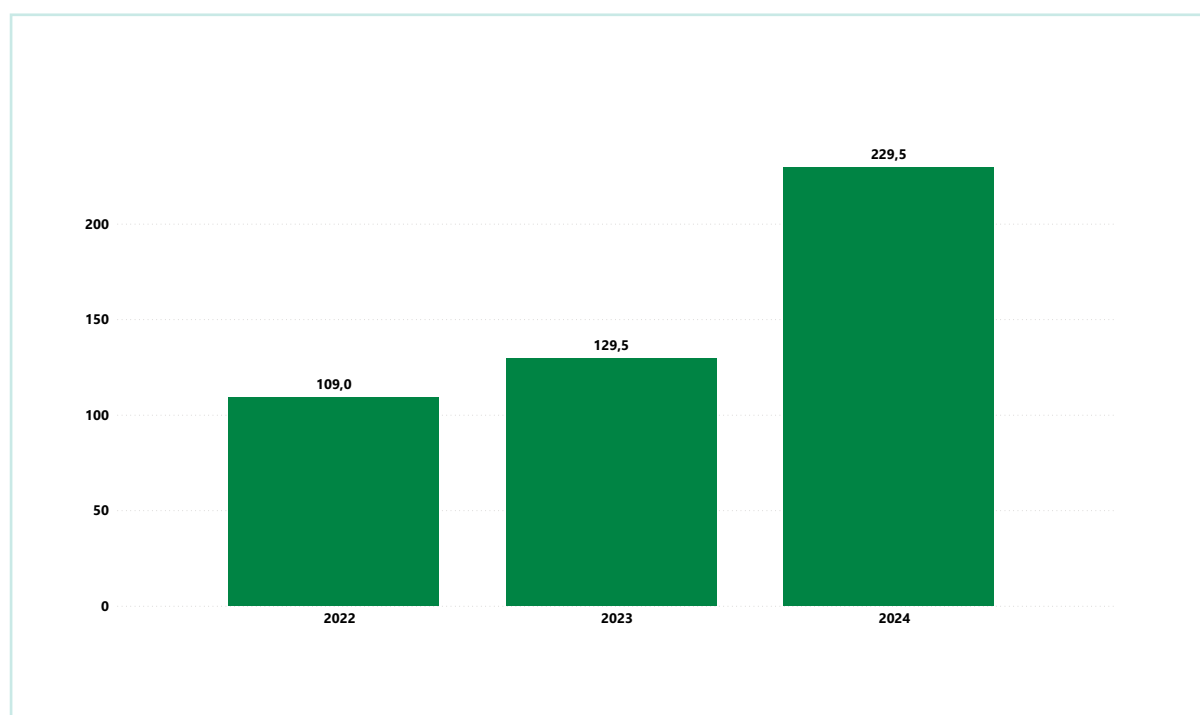
Entre 2022 et 2024, on constate que le ratio du service de la dette par rapport au PIB dans l'espace CEDEAO est faible : initialement de 7,0 % en 2022, il a atteint 6,3 % en 2023 et 6,6 % en 2024. La Figure 25 montre que les efforts déployés par les États membres de la CEDEAO pour alléger le fardeau de leur dette portent leurs fruits ; le ratio service de la dette par rapport aux recettes, quoiqu'il reste élevé, est passé de 52,3 % en 2023 à 47,6 % en 2024.

2.6. POSITIONS ET FLUX FINANCIERS EXTÉRIEURS

Les positions régionales relatives au secteur extérieur portent sur des indicateurs clés qui couvrent les flux commerciaux, le commerce intrarégional, les soldes, la dynamique des prix et les réserves extérieures des États membres de la CEDEAO. En 2022 et 2024, la performance du secteur extérieur de la région

de la CEDEAO a été influencée par la hausse des prix mondiaux des matières premières, l'évolution des schémas commerciaux et des dynamiques inégales au niveau des pays. Le total des exportations régionales s'élevait à 109,0 milliards de dollars US, puis a augmenté à 129,5 milliards de dollars US en 2023, et à 229,5 milliards de dollars US en 2024, soit une hausse de 77,2 %. Cela s'explique en grande partie par une forte augmentation des exportations totales de pétrole et hors pétrole du Nigéria, qui ont plus que doublé au cours de la même période. Le Nigéria a représenté 79,3 % du total des exportations régionales, suivi du Ghana (8,9 %) et de la Côte d'Ivoire (8,6 %). Les exportations de pétrole du Nigéria ont dominé ses exportations totales. Pourtant, les exportations agricoles et industrielles ont également été des moteurs importants. Les exportations du Ghana ont été dominées par l'or et le cacao. Le panier des exportations de la Côte d'Ivoire comprenait des produits miniers, des produits alimentaires et des produits agricoles.

Figure 26 : Évolution des exportations totales de 2022 à 2024 (en milliards de dollars US)



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

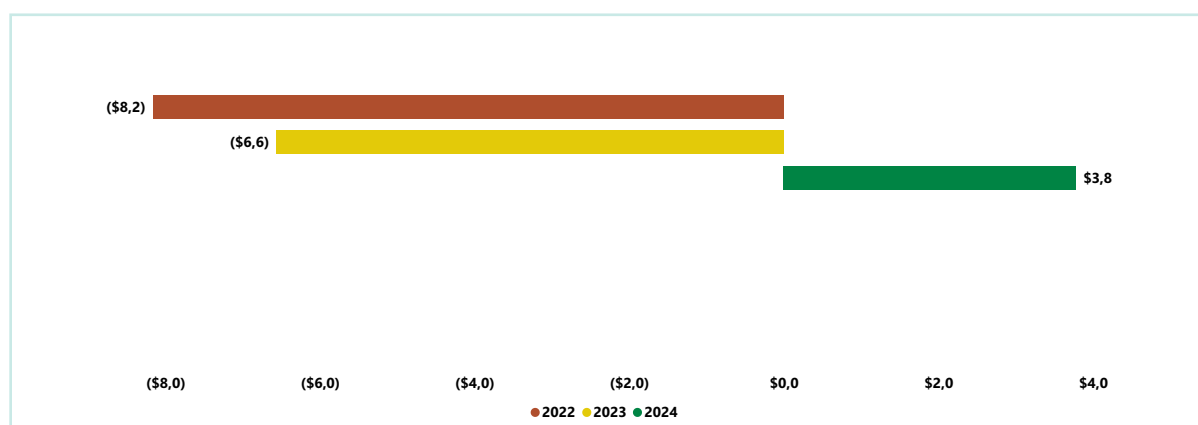
Les importations totales des États membres de la CEDEAO ont également suivi une tendance similaire entre 2022 et 2024. Elles se sont établies à 120,7 milliards de dollars US en 2022, avant d'augmenter à 124,6 milliards en 2023 puis à 176,8 milliards de dollars US en 2024. Le Nigéria, le Ghana et le Libéria ont le plus contribué aux importations totales de la région, représentant respectivement 80,6 %, 8,7 % et 5,5 %. Pour le Nigéria, une composante majeure des importations concernait les produits alimentaires, notamment le riz, dont les volumes sont demeurés importants en raison des graves inondations et de l'insécurité persistante. De même, la dépendance continue du Ghana aux importations de céréales, de légumes et de volaille contribue de manière significative à ses importations totales. Les importations du Libéria étaient principalement constituées de produits pétroliers raffinés, de machines, de navires/bateaux, de riz (céréales) et de véhicules. En termes de balance commerciale, le Nigéria et le Ghana ont apporté la contribution la plus importante au sein de la région.

Au cours de la même période, le commerce intra-CEDEAO s'est intensifié, passant de 4,8 milliards de dollars US en 2022 à 5,9 milliards en 2023, puis à 13,9 milliards en

2024. En 2024, la Côte d'Ivoire a représenté 62,2 % des importations intra-CEDEAO, tandis que le Nigéria en a représenté 32,9 %. Les exportations du Nigéria ont été principalement tirées par les exportations de produits pétroliers et d'énergie électrique. Les principales exportations de la Côte d'Ivoire étaient constituées de produits pétroliers raffinés, d'électricité, de produits agricoles et de produits transformés, tandis que ses importations étaient dominées par le pétrole brut en provenance du Nigéria ainsi que par les matières premières et les produits agricoles en provenance du Ghana. Pour le Nigéria, ses principaux partenaires commerciaux au sein de la CEDEAO étaient la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Ghana, le Togo et le Bénin.

L'excédent commercial a entraîné une amélioration de la position de la balance des opérations courantes. Celle-ci est passée de -1,5 milliard de dollars US en 2022 à -0,5 milliard en 2023, puis à 3,8 milliards en 2024. À cet égard, le Nigéria a joué un rôle déterminant, mais son excédent courant a été compensé par les déficits des autres États membres de la CEDEAO. En ce qui concerne le compte de capital, les valeurs régionales sont passées de 6,1 milliards de dollars US en 2022 à 10,8 milliards en 2023, puis à 15,6 milliards en 2024.

Figure 27 : Évolution des importations totales de certains pays de 2022 à 2024 (en milliards de dollars US)



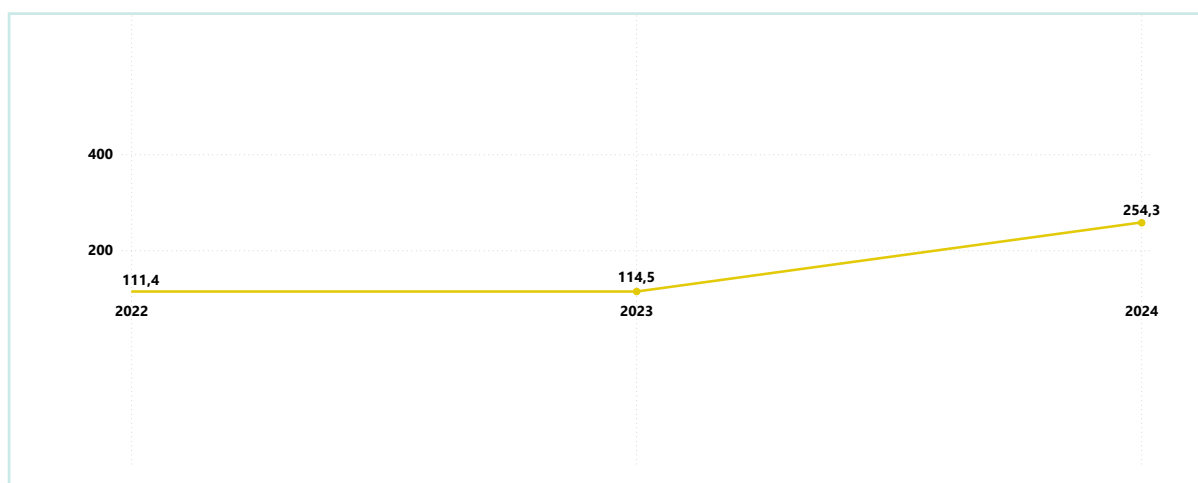
Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025



L'indice moyen des prix à l'exportation des produits de base de la CEDEAO est passé de 111,4 en 2022 à 114,5 en 2023, puis à 254,3 en 2024. La hausse de l'indice des prix à l'exportation a entraîné une augmentation des recettes d'exportation, avec un impact positif sur la balance commerciale de la région. Les principaux moteurs des prix à l'exportation des produits de base dans la région sont les produits minéraux, le pétrole, les fèves de cacao, les noix de cajou, les graines de sésame, l'or et les produits de la mer.

La hausse de l'indice des prix à l'exportation a entraîné une augmentation des recettes d'exportation, avec un impact positif sur la balance commerciale de la région.

Figure 28 : Indices des prix à l'exportation des produits de base de la CEDEAO pour 2022 - 2024



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

En ce qui concerne les réserves extérieures, la CEDEAO a connu une évolution fluctuante. En 2022, la région a atteint un total de 97,4 milliards de dollars US en réserves extérieures, avant de diminuer à 75,2 milliards de dollars US en 2023, puis d'augmenter à 103 milliards de dollars US en 2024. Le Nigéria, principal contributeur, a enregistré des réserves extérieures de 36,6 milliards de dollars US en 2022, 33,2 milliards de dollars US en 2023 et 40,2 milliards de dollars US en 2024. Le Ghana a également enregistré une évolution, passant de 6,3 milliards de dollars US à 5,9 milliards de dollars US, puis à 9,0 milliards de dollars US au cours de la même période.

2.7. CONTEXTE DE DÉVELOPPEMENT SOCIO-ÉCONOMIQUE

Selon les récentes estimations, l'évolution de la pauvreté dans l'espace CEDEAO est restée marquée par une forte hétérogénéité entre les États membres, reflétant des trajectoires socio-économiques distinctes et des capacités variées à protéger les ménages contre les chocs macroéconomiques. Entre 2022 et 2024, les conditions de vie de certains citoyens ont connu des améliorations graduelles dans certains États membres, tandis que d'autres ont été confrontés à une stagnation, voire une aggravation de leur pauvreté. Cette situation survient dans un contexte de pressions

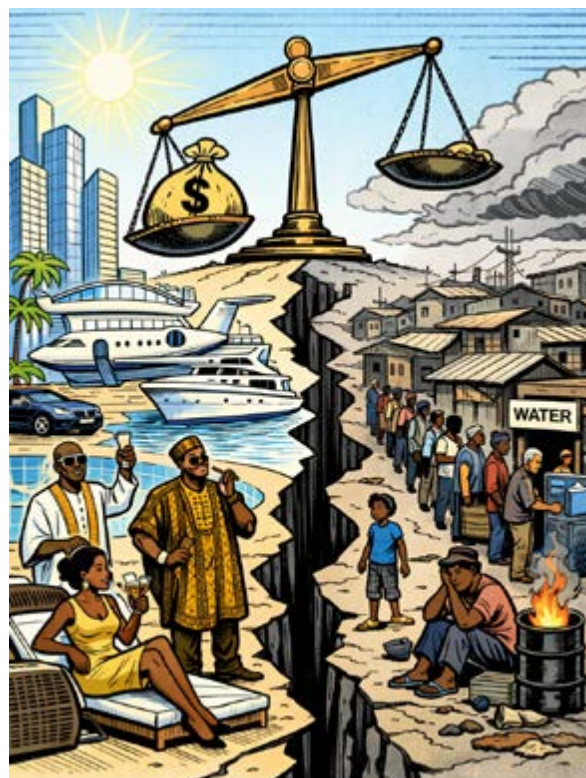
inflationnistes persistantes, d'ajustements budgétaires et de relance économique inégale dans la région. Dans plusieurs États membres, la baisse de la pauvreté en 2024 résulte des effets combinés de la stabilisation macroéconomique, du ralentissement de l'inflation et du renforcement ciblé des filets de sécurité sociale. Au Bénin, le taux de pauvreté a poursuivi sa tendance à la baisse : passant de 36,2 % en 2022, à 33,2 % en 2023, pour s'établir à 31,0 % en 2024. Cette tendance reflète les effets positifs des politiques et programmes de dépenses sociales ciblées visant à améliorer les revenus des ménages, même si les disparités entre les zones urbaines et rurales restent marquées.

Il en va de même pour le Ghana, où l'incidence de pauvreté a légèrement baissé en 2024 par rapport à 2023. Cette amélioration est due en particulier à la croissance économique et à l'expansion des programmes de protection sociale. Les transferts monétaires et les mécanismes visant à faciliter l'accès aux services sociaux de base ont contribué à atténuer l'impact des mesures d'assainissement budgétaire sur les ménages les plus vulnérables. En Gambie, le taux de pauvreté, qui était de 53,4 % en 2022 et 2023, a reculé à 52,3 en 2024. Cette tendance reflète une amélioration progressive des revenus des ménages, sous-tendue par les envois de fonds des migrants et l'atténuation des pressions inflationnistes. De la même façon au Nigéria, la pauvreté a diminué, passant de 40,5 % en 2022 à 39,8 % en 2024, reflétant la faible répercussion de la croissance économique et des ajustements macroéconomiques sur l'amélioration du bien-être des ménages et le renchérissement des prix des denrées alimentaires et de l'énergie.

A l'inverse, le taux de pauvreté en Sierra Leone a subi une hausse, passant d'un taux initial de

22,9 % en 2022, il a atteint 28,2 % en 2023 et 32,7 % en 2024. Cette situation s'explique par l'inflation persistante, la faiblesse des revenus des ménages, l'insécurité alimentaire et le taux élevé de chômage et de sous-emploi chez les jeunes. La mise en œuvre des programmes d'aide reste insuffisante pour compenser l'ampleur des chocs subis par les ménages, tant dans les zones rurales qu'urbaines.

Dans l'ensemble, ces évolutions confirment que, malgré les progrès constatés dans quelques États membres, la réduction durable de la pauvreté dans la CEDEAO reste étroitement corrélée à la capacité des économies à générer une croissance plus inclusive, à renforcer les filets de sécurité sociale et à améliorer l'accès aux services essentiels, en particulier pour les populations rurales et les groupes vulnérables. Ces questions constituent un défi majeur pour l'atteinte des objectifs de développement durable marqué par l'éradication de la pauvreté à l'horizon 2030.



Inégalités de revenus dans la région de la CEDEAO



Figure 29 : Taux de pauvreté dans certains États membres de la CEDEAO de 2022 à 2024



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025



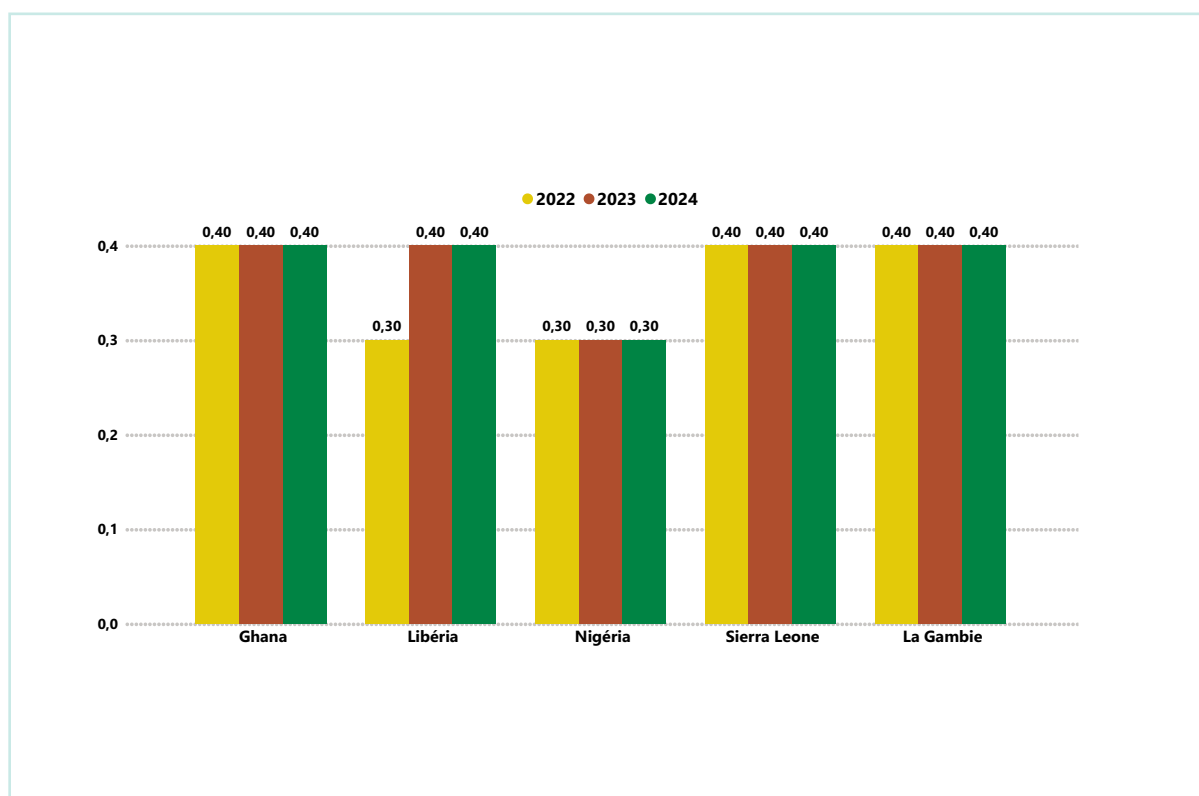
L'analyse des inégalités de revenus, mesurées à l'aide de l'indice de Gini, souligne une relative persistance des disparités dans l'espace CEDEAO au cours de la période allant de 2022 à 2024. Les indices de Gini se situaient entre 0,6 et 0,7, reflétant des niveaux d'inégalité modérés mais structurels. Au plan régional, le niveau apparemment élevé du coefficient de Gini laisse penser que la dynamique de croissance ne s'est pas accompagnée d'une redistribution notable des revenus. Par conséquent, le développement économique inclusif dans l'espace CEDEAO a été limité.

En Gambie, au Ghana et en Sierra Leone, les inégalités sont particulièrement prononcées dans les zones urbaines, reflétant une concentration des revenus et des opportunités économiques dans les centres urbains. Le niveau d'inégalité était inférieur à la médiane des pays à faible revenu en Afrique subsaharienne. Au Nigéria, l'indice de Gini

est resté autour de 0,3, indiquant un niveau d'inégalité inférieur à celui des autres États membres. Toutefois, certaines estimations nationales laissent entrevoir une tendance à l'exacerbation des disparités de revenus, reflétant la vulnérabilité des ménages aux chocs macroéconomiques, notamment l'inflation. Au Libéria, l'indice de Gini, qui était de 0,3 en 2022, s'est établi à 0,4 en 2023 et 2024.

Dans l'ensemble, la persistance des inégalités dans plusieurs États membres constitue un défi majeur pour la réduction durable de la pauvreté et la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Elle souligne l'importance d'une meilleure articulation des politiques économiques et sociales, en vue de renforcer l'inclusion économique, d'améliorer l'accès aux services sociaux de base et de promouvoir une croissance plus équitable dans l'espace CEDEAO.

Figure 30 : Indice de Gini dans certains États membres de la CEDEAO de 2022 à 2024



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025



L'accès à l'eau potable est un facteur déterminant pour le bien-être de la population et l'amélioration des conditions de vie dans l'espace CEDEAO. Entre 2022 et 2024, les évolutions observées révèlent une hétérogénéité importante entre les États membres, reflétant des niveaux différenciés d'investissement dans les infrastructures hydrauliques, la gouvernance du secteur et la pression démographique. Dans plusieurs États membres, les progrès réalisés en 2024 sont le reflet des effets positifs des investissements publics, des projets structurants et des réformes sectorielles. Au Bénin, le taux d'accès à l'eau potable s'est accru à 77,1 % en 2024. Cette augmentation est le résultat de la mobilisation de financements auprès de partenaires techniques et financiers, du recours à des partenariats public-privé et du déploiement de projets ciblés, en particulier dans les zones rurales; et permet la réduction progressive des disparités territoriales.

En Gambie, l'accès à l'eau potable sécurisée est passé de 47,7 % en 2022 à 69,5 % en 2024. De même, en Sierra Leone, il est passé de 60,0 % en 2022 à 62,0 % en 2024. Ces évolutions

reflètent une expansion progressive des services de base, même si le niveau d'accès reste insuffisant face aux besoins croissants liés à l'urbanisation et à la vulnérabilité des zones rurales. À Cabo Verde, un taux d'accès relativement élevé reflète la poursuite des investissements dans la qualité et la couverture des services d'approvisionnement en eau. En Côte d'Ivoire, le taux d'accès est de 68,0 % en 2023 et de 80,0 % en 2024. Le renforcement de la structure de gouvernance, la décentralisation des services publics et la stratégie nationale intégrée ont le potentiel pour accélérer la réalisation de l'ODD relatif à l'eau et à l'assainissement.

Dans l'ensemble, ces évolutions confirment que, malgré des progrès significatifs dans certains États membres, l'accès universel à l'eau potable reste un défi majeur dans l'espace CEDEAO. La réalisation de cet objectif nécessite des investissements soutenus, un renforcement de la gouvernance et une attention particulière aux zones rurales et périurbaines, afin de réduire les inégalités en termes d'accès aux services essentiels.

Tableau 1 : Taux d'accès à l'eau potable dans certains États membres de la CEDEAO de 2022 à 2024

Pays	2022	2023	2024
Bénin	72,9	72,9	77,1
Cabo Verde	87,6	87,4	85,9
Côte d'Ivoire	64,0	68,0	80,0
La Gambie	47,7	49,8	69,5
Nigéria	30,9	29,9	29,5
Sierra Leone	60,0	61,0	62,0

Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

L'accès à l'électricité est un levier essentiel du développement socio-économique, de l'amélioration des conditions de vie, de la productivité et de la transformation structurelle des économies. Au niveau régional, les États membres les plus performants sont la Côte d'Ivoire, Cabo Verde et le Ghana. En Côte d'Ivoire, la mise en œuvre du Programme national d'électrification rurale (PNER) a permis d'alimenter en électricité plus de 1 000 localités supplémentaires et d'augmenter le taux de couverture. À Cabo Verde, l'accès à l'électricité concernait 93 % de la population ; ce qui reflète l'efficacité relative du réseau électrique et des investissements. Au Ghana, le taux d'accès élevé de 89,0 % en 2024 reflète les investissements dans l'électrification rurale.

Au Nigéria, l'accès à l'électricité a connu une hausse de 60,5 % en 2022 et 63,3 % en 2024, grâce aux efforts déployés pour renforcer la fourniture de l'énergie ; toutefois, des défis subsistent en termes de couverture et de fiabilité du service. En Sierra Leone, l'accès s'est amélioré, passant de 29,4 % en 2022 à 36,0 % en 2024, grâce à l'extension du

réseau et au recours accru aux solutions énergétiques alternatives. Au Libéria et en Guinée, l'accès reste limité, reflétant des contraintes structurelles et institutionnelles. Au Bénin et en Gambie, les taux d'accès sont restés relativement stables en 2022 et 2023, s'établissant respectivement à 45,5 % et 65,4 %. Au Bénin, malgré les investissements dans le réseau et les énergies renouvelables, les progrès sont entravés par l'électrification rurale et la continuité du service. Dans l'ensemble, ces tendances confirment que l'accès à l'électricité dans l'espace CEDEAO reste caractérisé par de fortes disparités, des niveaux d'investissement inégaux, une gouvernance et des capacités institutionnelles variables.



Électrification rurale au Ghana

Tableau 2 : Taux d'accès à l'électricité dans certains États membres de la CEDEAO de 2022 à 2024

Pays	2022	2023	2024
Bénin	45,5	45,5	45,5
Cabo Verde	92,3	94,3	93,7
Côte d'Ivoire	95,0	97,0	98,6
Gambie	65,4	65,4	66,3
Ghana	88,8	88,9	89,0
Guinée	47,7	51,1	
Libéria	31,8	32,5	
Nigéria	60,5	61,3	63,3
Sierra Leone	29,4	30,5	36,0

Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

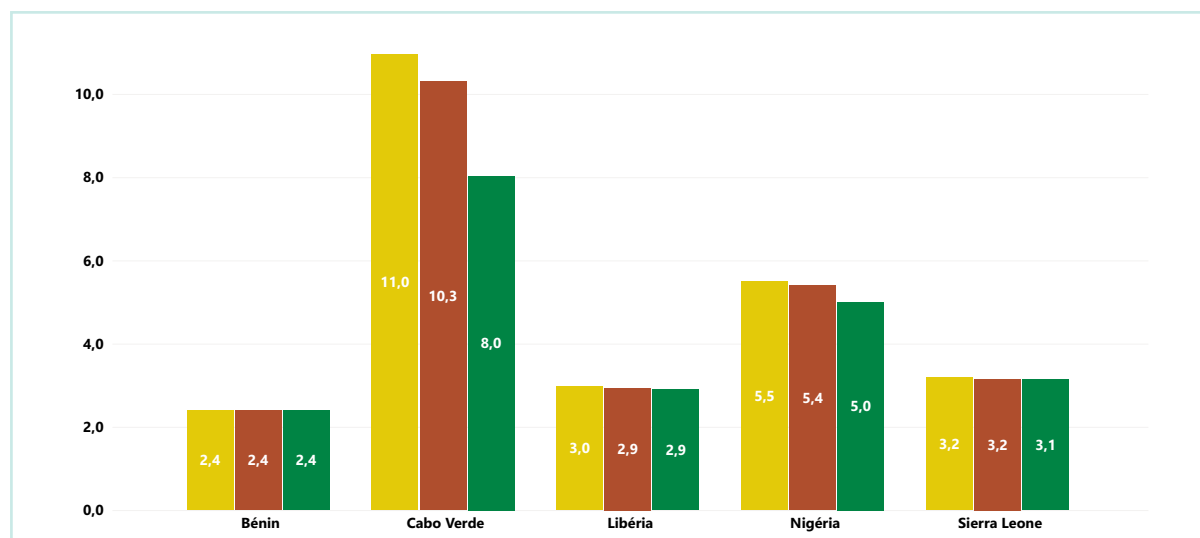


L'analyse de l'évolution du taux de chômage dans l'espace CEDEAO de 2022 à 2024 révèle des niveaux généralement modérés, marqués par des dynamiques contrastées selon les États membres. Les taux de chômage officiels restent relativement faibles dans plusieurs États membres, en partie en raison de la forte prévalence de l'emploi informel et du travail indépendant. Au niveau régional, la baisse du taux de chômage peut être liée à la reprise progressive de l'activité économique. Toutefois, ces évolutions masquent des déséquilibres structurels persistants, notamment le sous-emploi, la précarité de l'emploi et les difficultés d'intégration des jeunes sur le marché du travail. Les taux de chômage officiels du Bénin, du Libéria et de la Sierra Leone en 2024 étaient respectivement de 2,4 %, 2,9 % et 3,1 %. Ces faibles taux s'accompagnaient d'un sous-

emploi et d'un emploi informel chez les jeunes et les femmes.

Au Ghana, le taux de chômage a baissé, passant de 14,0 % en 2023 à 13,1 % en 2024. À Cabo Verde, il est passé de 11,0 % en 2022 à 8,0 % en 2024, reflétant une amélioration des conditions d'emploi, en particulier dans les secteurs du tourisme et des services. Au Nigéria, le taux a connu une légère baisse, passant de 5,5 % en 2022 à 5,0 % en 2024; cependant une disparité a été constatée entre les zones urbaines et rurales le chômage étant plus accentué en milieu urbain. Les défis liés au sous-emploi et au chômage des jeunes nécessitent des politiques économiques axées sur la transformation structurelle, le développement du secteur productif et la promotion d'un emploi décent et inclusif.

Figure 31 : Taux de chômage dans certains États membres de la CEDEAO de 2022 à 2024



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

L'espérance de vie est un autre indicateur du développement humain, qui reflète les conditions de vie de la population, les performances des systèmes de santé et l'efficacité des politiques sociales. Au cours de la période allant de 2022 à 2024, son évolution dans l'espace CEDEAO met en évidence des progrès graduels, mais aussi des disparités

prononcées entre les États membres. Au niveau régional, la tendance générale est à une amélioration graduelle, grâce aux progrès réalisés en matière de couverture sanitaire, à la lutte contre les maladies transmissibles et à l'amélioration relative de l'accès aux services sociaux de base dans plusieurs pays.

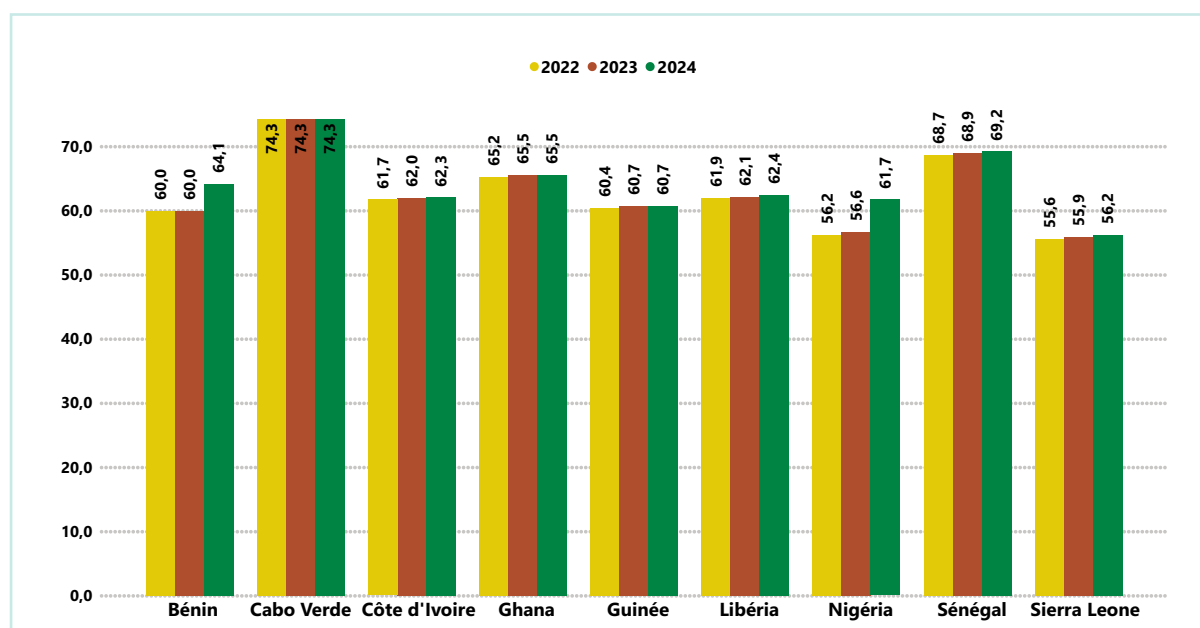
Cabo Verde a enregistré la plus forte espérance de vie de la région, avec un niveau stable de 74,3 ans. L'espérance de vie au Sénégal est passée de 68,7 ans en 2022 à 68,9 ans en 2023 et 69,2 ans en 2024. Au Bénin, elle est restée à 60,0 ans en 2022 et 2023 avant d'augmenter à 64,1 ans en 2024. Le Togo a connu une hausse de 61,6 ans en 2022 à 63,0 ans en 2023, un niveau resté inchangé en 2024. En Côte d'Ivoire, l'espérance de vie est passée de 61,7 ans en 2022 à 62,0 ans en 2023 et 62,3 ans en 2024. Au Nigéria, elle est passée de 56,2 ans en 2022 à 56,6 ans en 2023, puis à 61,7 ans en 2024. En Gambie, elle est passée de 61,9 ans à 62,1 ans en 2023 puis à 62,4 ans en 2024. La Sierra Leone a enregistré une hausse de 55,6 ans en 2022 à 55,9 ans en 2023 et 56,2 ans en 2024, seuil qui traduit une diminution de la pauvreté, de l'insécurité alimentaire et une amélioration de l'accès à des soins de santé de qualité. Dans l'ensemble, l'évolution de l'espérance de vie dans la région de la CEDEAO met en évidence des progrès réels mais fragiles, fortement dépendants des investissements publics

dans la santé, de la protection sociale et de la résilience des systèmes de santé face aux chocs économiques et sociaux.



Homme âgé actif à Kumasi, Ghana

Figure 32 : Espérance de vie dans certains États membres de la CEDEAO de 2022 à 2024



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025



2.8. ANALYSE DES VALEURS RÉELLES ET PRÉVISIONNELLES DE CERTAINS INDICATEURS MACROÉCONOMIQUES POUR 2024

Les Perspectives sont complétées par une analyse comparative des valeurs réalisées et projetées de certains indicateurs macroéconomiques en 2024, dans le but de déterminer la précision de la méthodologie et des hypothèses de base sous-jacentes aux prévisions pour l'ensemble des États membres. En ce qui concerne la croissance réelle du PIB régional, la valeur projetée était de 4,1 %, tandis que la valeur réalisée s'est établie à 4,3 %. De même, la valeur projetée du taux d'inflation régional de 19,9 % était inférieure à la valeur réalisée de 24,5 %.

Les États membres de la CEDEAO ont été classés en différentes catégories afin de mieux comprendre les effets des chocs tant internes qu'externes sur la performance économique. En termes de croissance du PIB réel, la première catégorie comprend cinq États membres dont les taux de croissance réels du PIB observés ont dépassé les valeurs projetées. Le Bénin, avec une valeur projetée de 6,4 %, a enregistré une valeur effective de 7,5 %. La dynamique de la croissance économique a été portée par une bonne campagne agricole, un secteur secondaire en plein essor soutenu par l'industrie et la construction, ainsi qu'une reprise des activités commerciales après le ralentissement observé en 2023.

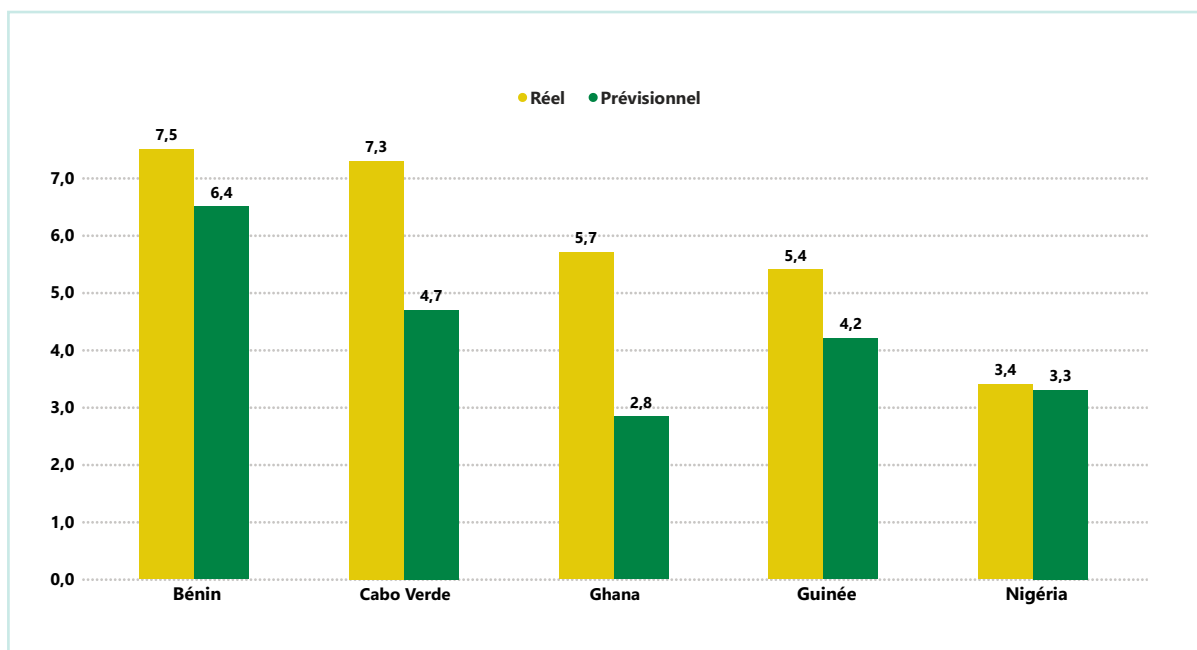
Cabo Verde, avec une valeur projetée de 4,7 %, a enregistré une valeur effective de 7,3 %, principalement porté par la performance du secteur tertiaire, comprenant le tourisme, les transports, les services numériques, la finance, l'éducation et la santé. La Guinée, avec une valeur projetée de 4,2 %, a enregistré une valeur effective de 5,4 %, soutenue par les

secteurs non miniers tels que les services, la construction et l'administration publique, ainsi que par les principales réformes mises en œuvre, notamment le Programme Simandou 2040. Le Ghana, avec une valeur projetée de 2,8 %, a enregistré une valeur effective de 5,7 %, porté par la performance du secteur réel, renforcée par un rebond des secteurs industriel et des services, ainsi qu'une forte reprise de la formation brute de capital fixe et une augmentation de la consommation publique.

Le Nigéria, avec une valeur projetée de 3,3 %, a enregistré une valeur effective de 3,4 %. La croissance économique du Nigéria a été soutenue par une progression continue du secteur des services, en particulier les services financiers et les télécommunications, ainsi que par une reprise modérée de la production agricole et une augmentation de la production de pétrole brut.



Figure 33 : États membres de la CEDEAO dont les valeurs réelles du PIB réel sont supérieures aux valeurs prévisionnelles en 2024 (en pourcentage)



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

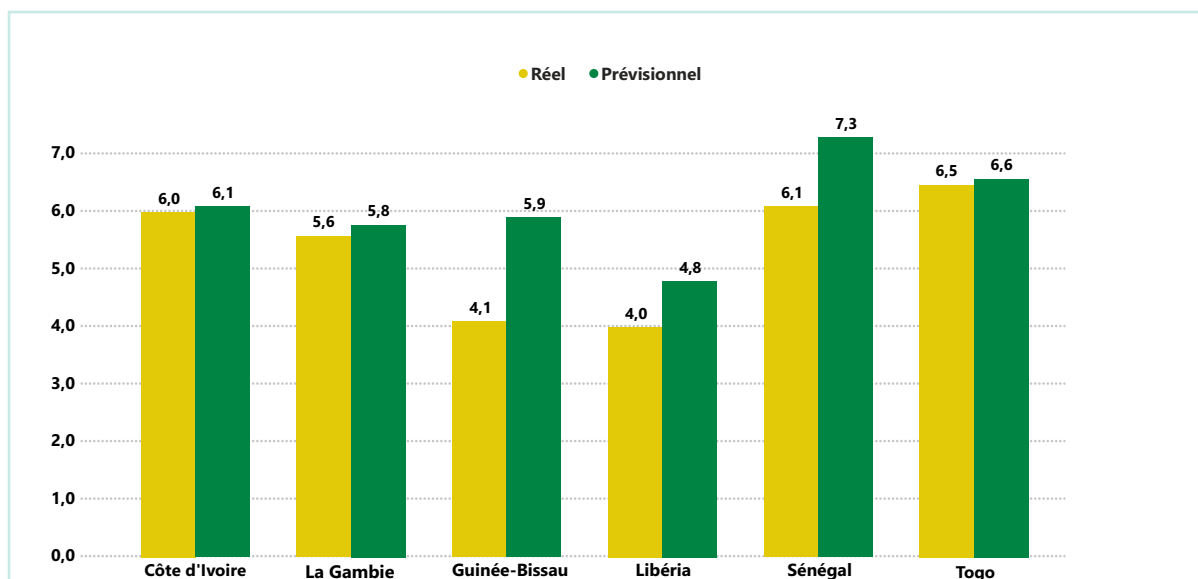
La deuxième catégorie comprend six États membres dont les valeurs projetées étaient supérieures aux valeurs réalisées. La Gambie avait une valeur projetée de 5,8 % mais une valeur réalisée de 5,6 %, la Guinée-Bissau 5,9 % projeté mais une valeur réalisée inférieure de 4,2 %, le Libéria avec une valeur projetée de 4,8 % a enregistré une valeur réalisée de 4,0 %, la Côte d'Ivoire avec 6,1 % projeté mais 6,0 % réalisé, le Sénégal 7,8 % projeté mais 6,1 % réalisé et le Togo avec une valeur projetée de 6,6 % mais une valeur réalisée de 6,5 %. Cette faible performance peut être attribuée

à un certain nombre de facteurs tels que des conditions météorologiques défavorables qui affectent la production alimentaire comme dans le cas de la Guinée-Bissau avec une forte dépendance à la production de noix de cajou. En 2024, la Guinée-Bissau a connu une réduction de la production de noix de cajou causée par les pluies, les vents et les pertes du désert du Sahara. La performance de croissance du Togo a été portée par un ensemble de dynamisme sectoriel composé d'une amélioration des productions agricoles, de l'activité industrielle et de l'expansion du commerce.



Une terre agricole inondée après de fortes pluies à Lokoja, dans l'État de Kogi, au Nigeria

Figure 34 : États membres de la CEDEAO dont les valeurs réelles sont inférieures aux valeurs prévisionnelles en 2024 (en pourcentage)

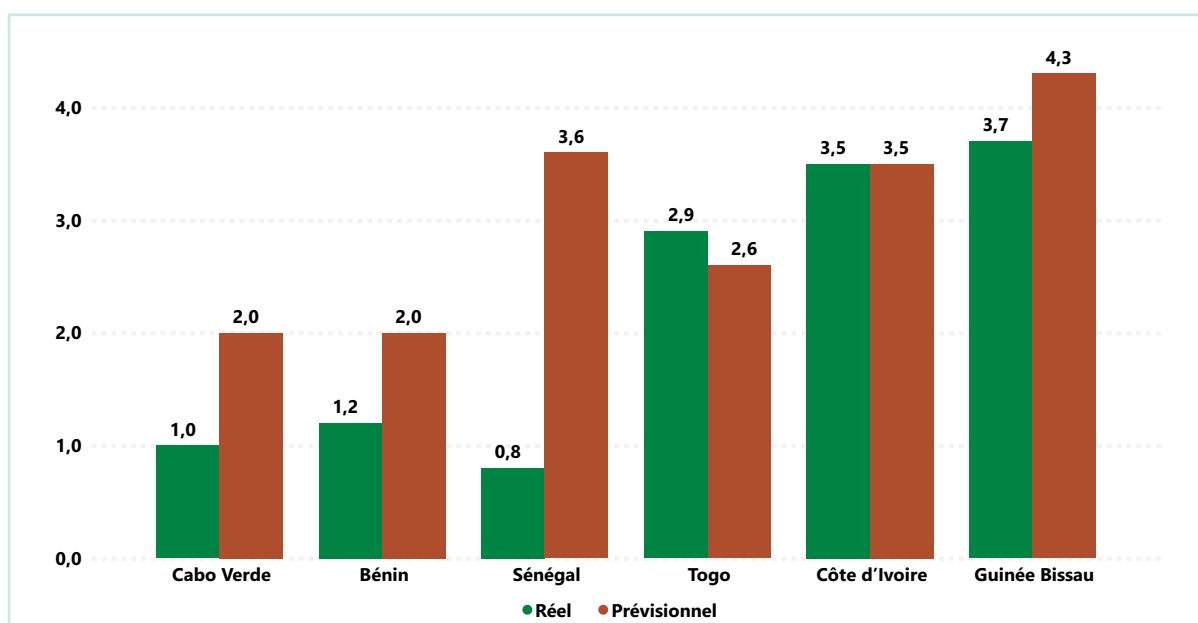


Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

En termes d'inflation, six États membres ont enregistré un taux d'inflation réel inférieur à celui projeté. Le Sénégal avait une valeur réelle de 0,8 % contre une valeur projetée de 3,6 %, le Cabo Verde avec une valeur réelle de 1,0 % contre une valeur projetée de 2,0 %, le Bénin avec une valeur réelle de 1,2 % contre une valeur

projetée de 2,0 %, et le Togo avec une valeur réelle de 2,9 % contre une valeur projetée de 2,6 %. La Côte d'Ivoire avait une valeur réelle de 3,5 % contre une valeur projetée de 4,0 %. La Guinée-Bissau avait une valeur réelle de 3,7 % contre une valeur projetée de 4,3 %.

Figure 35 : Taux d'inflation prévisionnels et réels des États membres de la CEDEAO en 2024 (en pourcentage)



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

termes de contribution sectorielle au PIB réel, les secteurs tertiaire et primaire ont dépassé leurs valeurs projetées en 2024. Le secteur tertiaire avec une valeur réelle de 51,6 % contre une valeur projetée de 42,9 %. Ces résultats reflètent l'amélioration de la performance des télécommunications, des services bancaires et des services numériques. Le secteur primaire avait une valeur réelle de 24,8 % contre une valeur projetée de 16,6 %, montrant les bénéfices de la reprise des activités minières et extractives, ainsi que de meilleurs rendements agricoles. Cependant, le secteur secondaire a affiché une valeur réelle de 19,2 % contre une valeur projetée de 25,1 %. Cela pourrait être dû à des contraintes

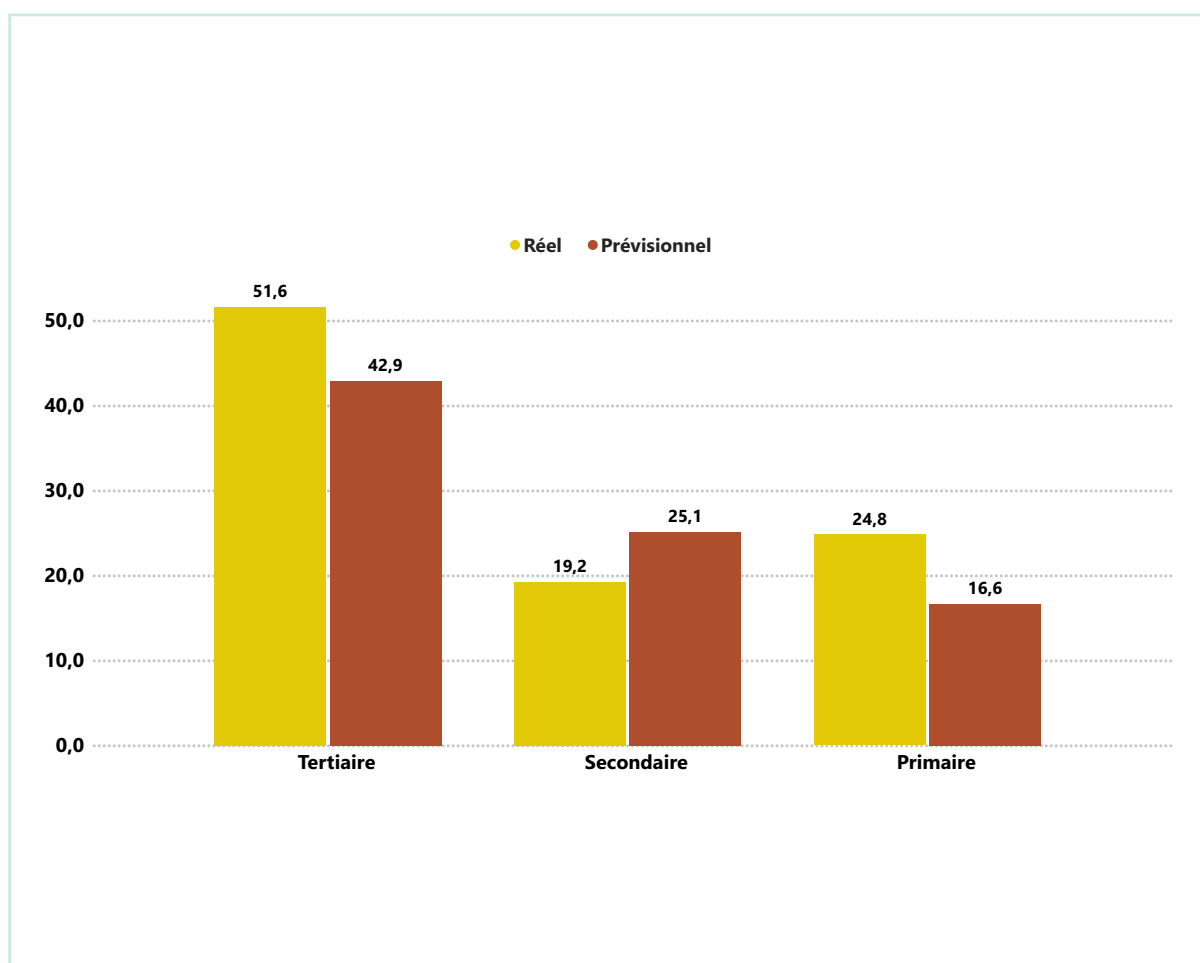
liées à la chaîne d'approvisionnement qui ont entraîné une croissance plus lente de l'industrie et de la fabrication dans certains États membres.

PERFORMANCE RÉGIONALE DU SECTEUR TERTIAIRE EN 2024

42,9 % Prévu

51,6 % Réel

Figure 36 : Comparaison entre la composition sectorielle réelle et prévisionnelle du PIB réel en 2024 dans l'espace CEDEAO (en pourcentage)



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025



La consommation privée par rapport au PIB a dépassé ses prévisions de 2024, affichant une valeur réelle de 27,1 % contre une valeur prévisionnelle de 26,3 %. Ce résultat pourrait s'expliquer par une reprise plus rapide que prévu de l'économie informelle et par une augmentation de la consommation nominale due à la hausse des dépenses en biens essentiels. La consommation publique par rapport au PIB a baissé, passant de 4,1 % en 2022 à 3,9 % en 2023 et 2,8 % en 2024. Cette baisse pourrait être attribuée à une combinaison d'efforts d'assainissement budgétaire, de pressions sur les recettes et d'ajustements macroéconomiques dans les États membres.

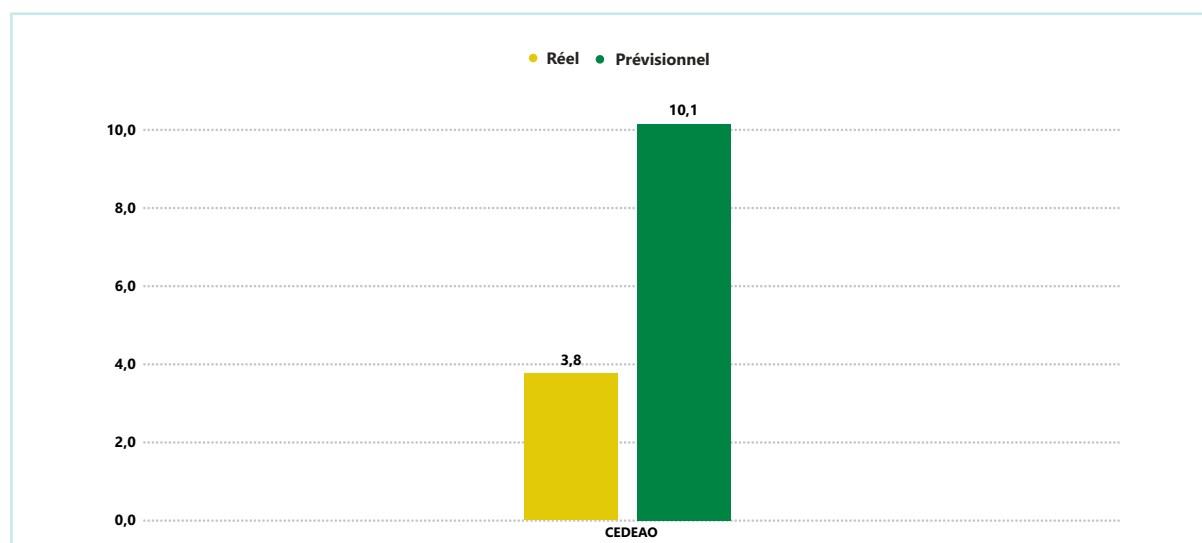
En termes de recettes totales (y compris les dons), la valeur prévisionnelle obtenue de 10,1 % était supérieure à celle réelle de 3,8 % du PIB. Cette situation résulte du faible respect des obligations fiscales, de l'étroitesse de l'assiette fiscale, de l'inefficacité administrative et des retards dans le décaissement des subventions. Ces contraintes limitent la capacité du gouvernement à mobiliser efficacement les recettes dans la pratique. Si

cet écart laisse penser à un optimisme dans la planification budgétaire, il souligne toutefois les défis que représente la traduction des stratégies politiques en résultats concrets en termes de recettes. Pour combler cet écart, il faudra renforcer l'application de la législation fiscale, élargir l'assiette fiscale, assurer une expansion économique soutenue et rechercher des financements extérieurs plus fiables.



Abondance alimentaire dans la région de la CEDEAO

Figure 37 : Comparaison du ratio total des recettes, y compris les dons, au PIB réel et prévu en 2024

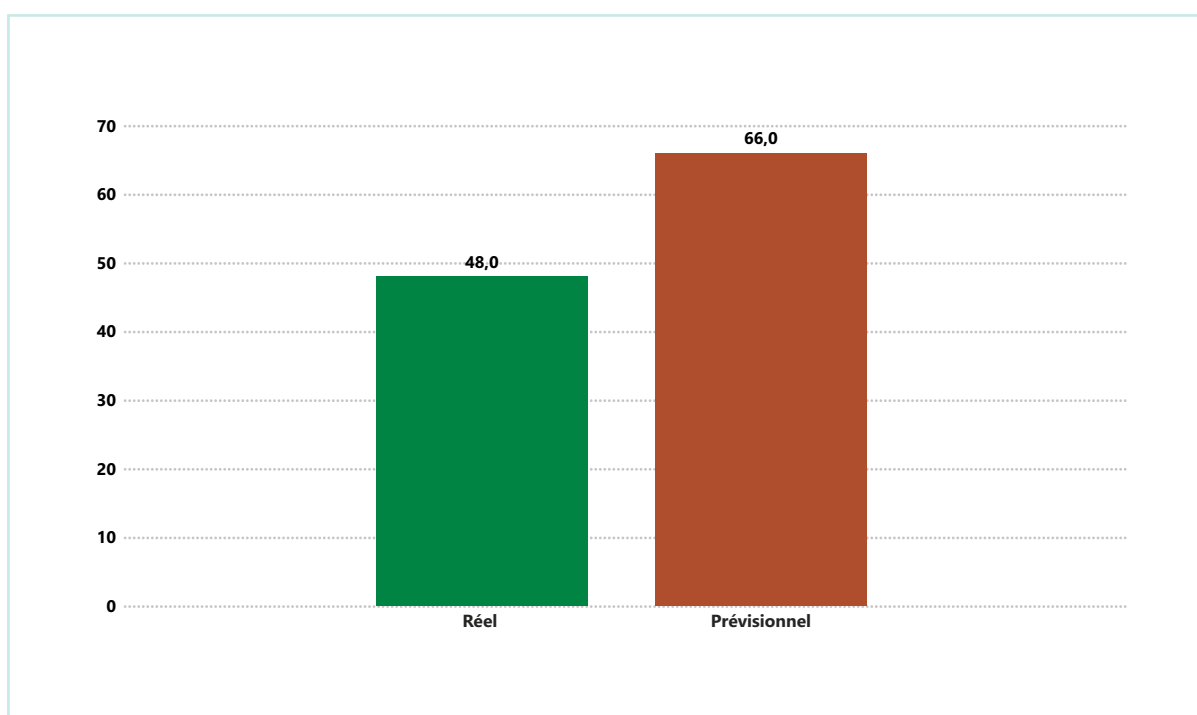


Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

Les recettes totales du Ghana, y compris les dons, ont baissé en raison de l'incapacité à recevoir les subventions prévues dans le budget pour 2024, soit 0,3 % du PIB. Ce déficit, combiné aux pressions sur les dépenses, a empêché le gouvernement d'atteindre son objectif budgétaire principal, à savoir réaliser un excédent primaire de 0,5 % du PIB. Cet objectif, fixé dans le cadre du programme économique du Ghana auquel le FMI apporte

son appui, n'a pas été atteint, dans la mesure où il affiche un écart de 4,4 % du PIB. En revanche, le Bénin a enregistré de meilleurs résultats en matière de recettes en 2024. Le total des recettes et des subventions a atteint 15 % du PIB, témoignant de la résilience du pays en dépit des multiples chocs subis, notamment la crise du coût de la vie et les défis sécuritaires croissants.

Figure 38 : Comparaison du ratio de la dette publique au PIB réel et prévu des États membres de la CEDEAO en 2024



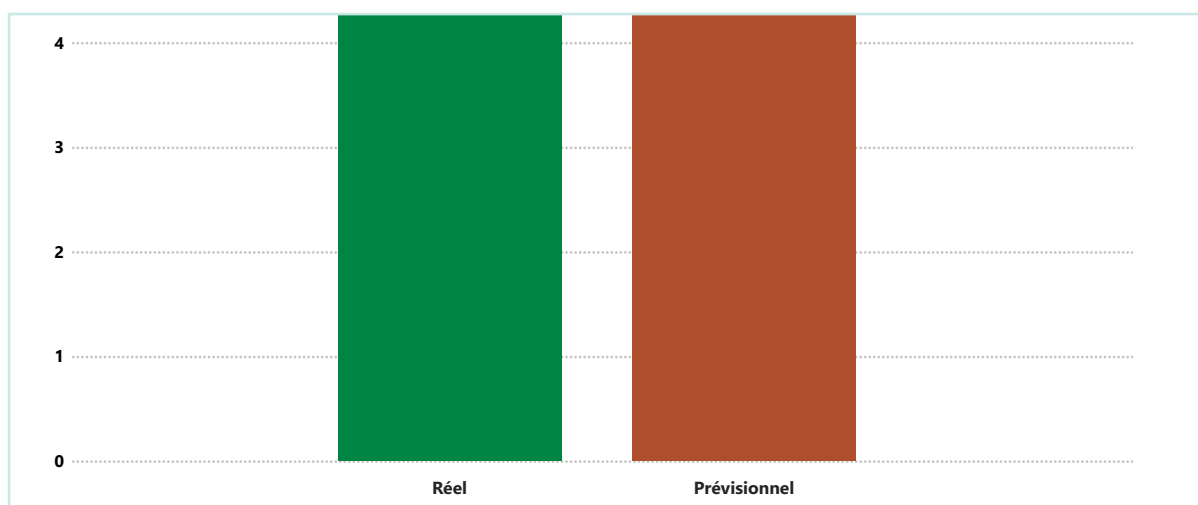
Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

La Figure 38 présente une comparaison entre les valeurs réelles et prévisionnelles du ratio dette publique/PIB dans l'espace CEDEAO pour 2024. La valeur réelle était de 48,0 % contre une valeur prévisionnelle de 66,0 %. Bien que les États membres de la CEDEAO aient mis en œuvre des mesures telles que le contrôle des dépenses et des réformes fiscales afin de réduire la dette, plusieurs facteurs expliquent les niveaux élevés d'endettement. Le ratio dette publique/PIB reflète toute une série de dynamiques structurelles et économiques

nécessaires à la croissance et aux réformes. Pour soutenir les objectifs de développement et combler les déficits budgétaires, les gouvernements doivent avoir accès à des financements étrangers et investir dans les infrastructures essentielles et les services sociaux. Cependant, la réduction des dépenses du secteur public en matière de financement et de sécurité a contribué à une baisse du ratio dette/PIB dans certains États membres de la CEDEAO.



Figure 39 : Déficit budgétaire, y compris les dons, en pourcentage du PIB des États membres de la CEDEAO en 2024



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

Il ressort du solde budgétaire, y compris les dons, que le déficit budgétaire réel s'élevait à 4,7 % du PIB, contre 4,3 % du PIB. Ces performances sont la résultante des efforts déployés pour renforcer le recouvrement des recettes et gérer les dépenses publiques. La situation budgétaire reste déficitaire ; ce qui souligne la pression continue sur les finances publiques et la nécessité d'un assainissement budgétaire soutenu pour parvenir à une stabilité sur le long terme.

Au titre des exportations totales, la valeur des exportations de la CEDEAO était estimée à 233,9 milliards de dollars US en 2024, contre une valeur réelle de 229,5 milliards de dollars US. On note un déficit d'environ 4,4 milliards de dollars US, reflétant les performances modestes de certains États membres. Parmi les États membres ayant excédé les prévisions en matière d'exportations, le Ghana a surpassé les autres ; la valeur réelle de 20,5 milliards de dollars US affichée par ce pays étant supérieure à celle prévisionnelle de 18,0 milliards de dollars US. Cette performance est conforme au dynamisme des exportations tirées par l'or, où les prix et la mobilisation effective des exportations ont soutenu les recettes,

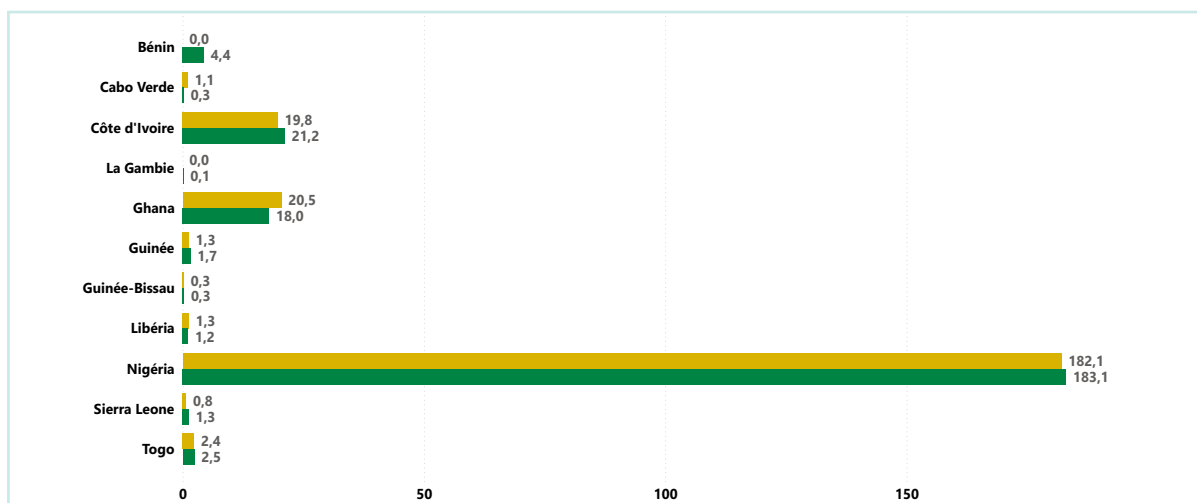
même si les performances des autres lignes d'exportation ont été plus mitigées. En outre, Cabo Verde a dépassé les prévisions, avec une valeur réelle des exportations de 1,1 milliard de dollars US, supérieure à la prévision de 0,3 milliard de dollars US ; ce qui laisse entendre que les recettes liées aux services et à la réexportation ou à la dynamique commerciale liée aux ports ont été plus fortes et que les entrées de devises liées au tourisme se sont accrues. Le Libéria a légèrement dépassé les attentes, avec une valeur réelle de 1,3 milliard de dollars US contre une valeur prévisionnelle de 1,2 milliard qui correspond à une relance de la capacité d'exportation et à des expéditions plus importantes que prévu.

DÉFICIT FISCAL RÉGIONAL RATIO AU PIB EN 2024

4,3 % Prévu

4,7 % Réel

Figure 40 : Exportations totales prévisionnelles et réelles en 2024 au sein de la CEDEAO (en milliards de dollars US)



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

Le Nigéria a enregistré une valeur réelle de 182,1 milliards de dollars US contre une valeur prévisionnelle de 183,1 milliards de dollars US en raison du manque à gagner dans les recettes d'exportation de pétrole et les flux d'exportation non pétroliers. La valeur réelle du Togo, qui s'élève à 2,4 milliards de dollars US, était proche de la valeur prévisionnelle de 2,5 milliards de dollars US grâce à la stabilité des exportations, soutenue par son profil commercial régional et ses matières premières. La Côte d'Ivoire a enregistré une valeur réelle de 19,8 milliards de dollars US, contre une valeur prévisionnelle de 21,2 milliards de dollars US. Cette tendance est conforme à une base d'exportation résiliente et à une amélioration de la position extérieure. La valeur prévisionnelle de la Guinée, qui s'élevait à 1,7 milliard de dollars US, était supérieure à la valeur réelle de 1,3 milliard de dollars US ; ce qui correspond à la sensibilité des recettes d'exportation de minerais au calendrier des expéditions et aux fluctuations des prix. La valeur prévisionnelle de la Guinée-Bissau s'élevait à 0,26 milliard de dollars US, contre 0,3 milliard de dollars US, et la valeur réelle de la Sierra Leone était de 1,3 milliard de dollars US, soit plus que la valeur prévisionnelle de 0,8 milliard de dollars US. Ces résultats

correspondent à des bases d'exportation étroites et à une exposition plus importante à la volatilité des prix des matières premières et aux perturbations de la production.

En ce qui concerne les importations totales de la région, elles étaient estimées à 138,0 milliards de dollars US en 2024, mais leur valeur réelle s'est établie à 176,8 milliards de dollars US. L'écart positif de 38,8 milliards de dollars US résulte d'une augmentation de la demande d'importations. Le principal pays à l'origine de cet écart est le Nigéria, qui a enregistré 142,5 milliards de dollars US d'importations, contre une prévision de 76,3 milliards de dollars US. La part du Nigéria dans les importations régionales est passée de 55,3 % selon les prévisions à 80,6 % en réalité.

VALEUR DES IMPORTATIONS RÉGIONALES EN 2024

US\$ **138,0m** Prévu

US\$ **176,8m** Réel



Cette tendance correspond à une dépendance continue à l'égard des intrants et des biens de consommation importés pendant une période de contraintes d'approvisionnement intérieur. Le Ghana a légèrement dépassé ses prévisions d'importation, atteignant 15,4 milliards de dollars US contre 14,9 milliards, car l'économie dépendait des intrants et des biens de consommation importés. Cabo Verde a également dépassé ses prévisions, enregistrant 1,4 milliard de dollars US contre 1,2 milliard ; ce qui correspond à la dépendance à l'égard des importations des petites économies insulaires où les importations de denrées alimentaires, d'énergie et de biens d'équipement sont élevées. La Sierra Leone a dépassé ses prévisions, atteignant 2,9 milliards de dollars US contre 2,6 milliards ; ce qui correspond aux besoins d'importation d'énergie, de denrées alimentaires et de biens liés à l'investissement pendant une période de stabilisation et de reconstruction. Le Togo a été pratiquement conforme à l'objectif, avec 3,40 milliards de dollars US contre 3,41 milliards ; ce qui correspond à des besoins d'importation stables en énergie et en intrants intermédiaires qui soutiennent la production et les activités de réexportation.

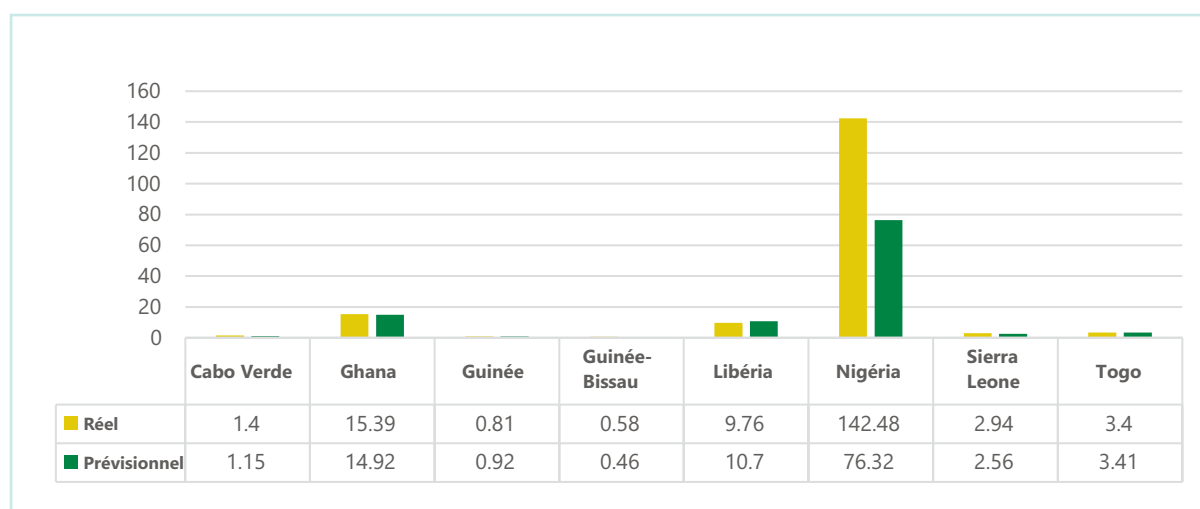
Parmi les membres dont les valeurs réelles étaient inférieures aux prévisions, figure le

Libéria, dont les importations sont légèrement inférieures aux prévisions, avec 9,8 milliards de dollars US contre 10,7 milliards. Cette tendance est conforme à l'ajustement extérieur axé sur la restriction des importations et la disponibilité des devises déterminant les volumes d'importation. De même, la Guinée a affiché une légère contre-performance, enregistrant 0,8 milliard de dollars US contre 0,9 milliard ; ce qui reflète une demande faible ou un retard dans les livraisons d'importations liées à l'investissement. En revanche, la Guinée-Bissau a dépassé ses prévisions, affichant 0,6 milliard de dollars US contre 0,5 milliard ; ce qui correspond au rôle structurel des importations de denrées alimentaires, de carburant et d'équipements, même lorsque les recettes d'exportation fluctuent.



Activité du commerce transfrontalier dans la région de la CEDEAO

Figure 41 : Importations totales projetées et réelles de certains États membres en 2024 (milliards de dollars US)

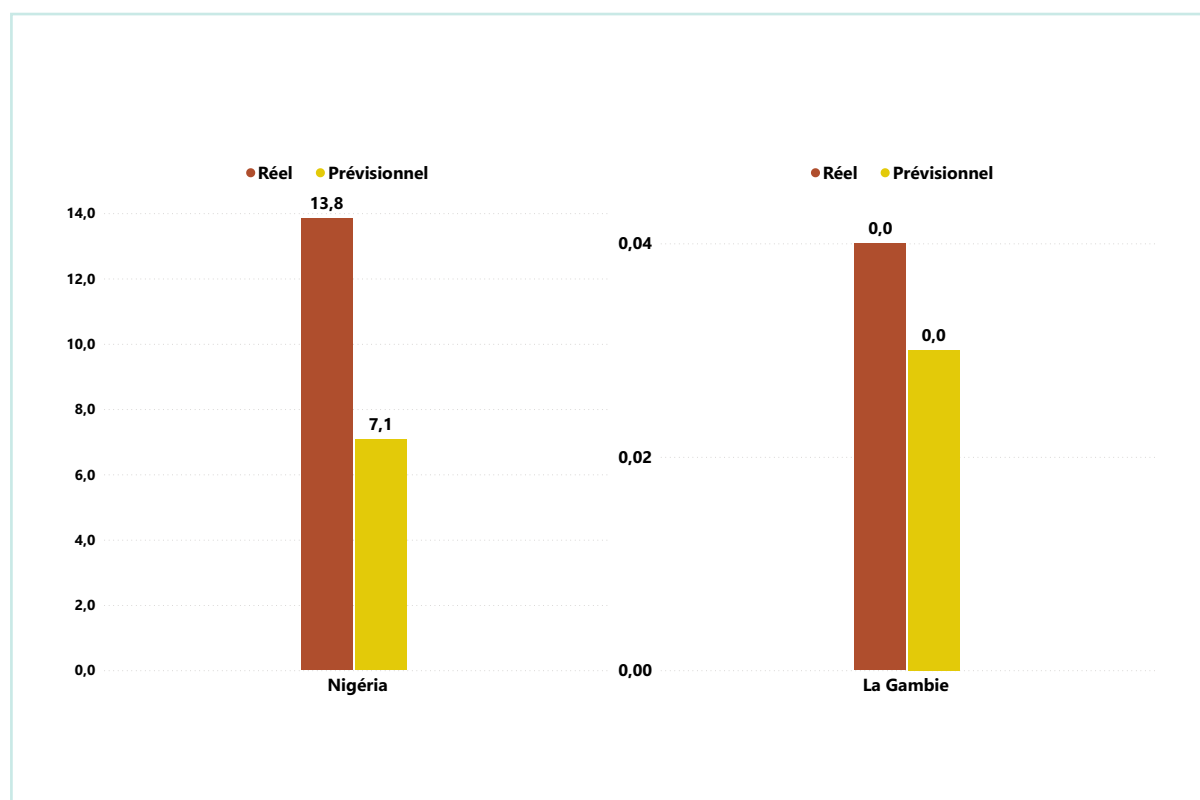


Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

Le commerce intra-CEDEAO était projeté à 7,1 milliards de dollars US, mais la valeur effective s'est établie à 14,0 milliards de dollars US. Cette performance a été conforme à l'évolution positive tant des exportations que des importations intrarégionales. Le Nigéria en a été le principal moteur, son commerce intrarégional étant passé de 5,7 milliards de dollars US en 2023 à 13,8 milliards de dollars US en 2024. Cela s'explique en grande partie par une forte augmentation des exportations intrarégionales, passées de 5,3 milliards de dollars US à 12,5 milliards de dollars US au cours de la même période.

Le commerce intra-CEDEAO était projeté à 7,1 milliards de dollars US, mais la valeur effective s'est établie à 14,0 milliards de dollars US. Cette performance a été conforme à l'évolution positive tant des exportations que des importations intrarégionales.

Figure 42 : Commerce intra-CEDEAO projeté et réel pour certains États membres en 2024 (milliards de dollars US)

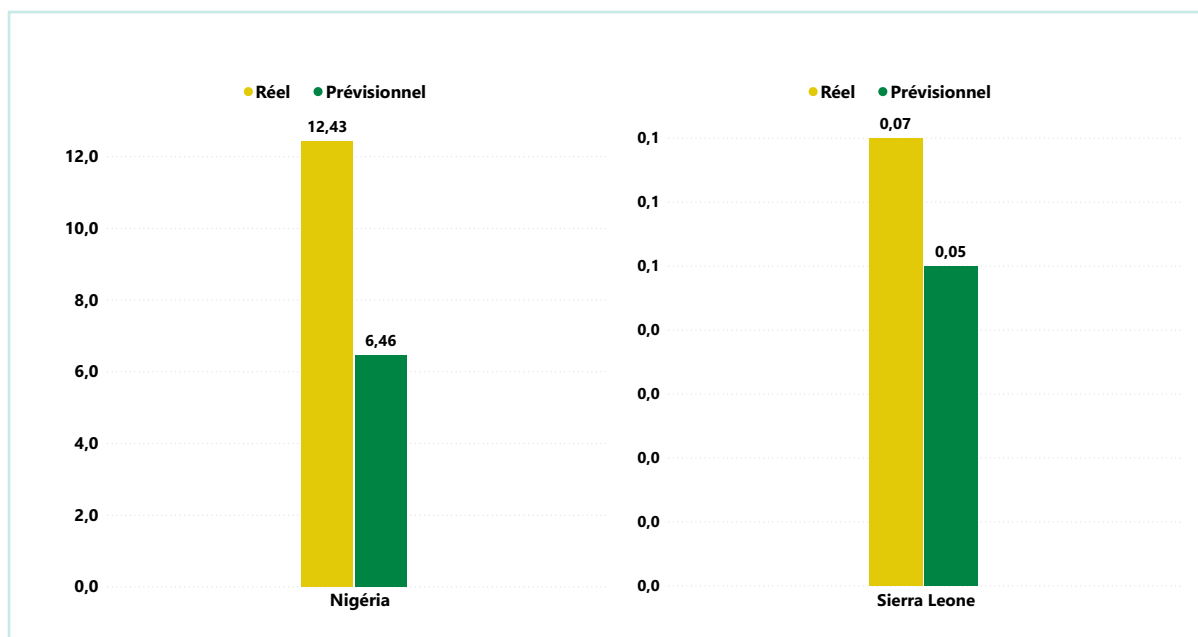


Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

En ce qui concerne la composante « exportations » du commerce régional, les exportations intra-CEDEAO étaient estimées à 6,6 milliards de dollars US, mais leur valeur réelle s'est élevée à 16,1 milliards de dollars US. Il s'agit d'un écart positif, indiquant que les échanges commerciaux régionaux ont été bien supérieurs aux prévisions. L'écart positif provient du Nigéria, qui a dépassé

sa projection d'exportations intrarégionales, enregistrant une valeur effective de 12,4 milliards de dollars US contre une valeur projetée de 6,5 milliards de dollars US. La Sierra Leone a légèrement dépassé ses prévisions, enregistrant 0,07 milliard de dollars US contre une projection de 0,05 milliard de dollars US, témoignant d'une amélioration des flux intrarégionaux.



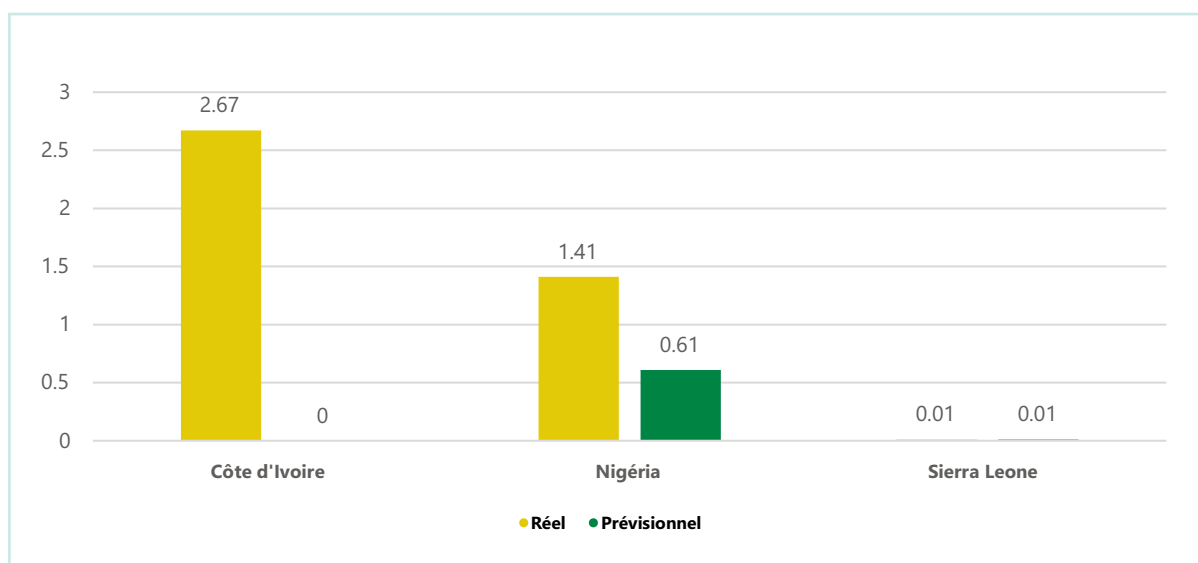
Figure 43 : Exportations intra-CEDEAO prévisionnelles et réelles en 2024 (en milliards de dollars US)

Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

Les importations intra-CEDEAO, qui étaient projetées à 0,7 milliard de dollars US, se sont établies à 4,2 milliards. Cette tendance indique que la recherche de sources intra-régionales pour les importations a été plus importante que prévu. Les écarts positifs les plus importants ont été enregistrés par la Côte d'Ivoire, qui a importé pour 2,7 milliards de dollars US à partir du marché de la CEDEAO ainsi que par le Nigéria, qui a importé pour 1,4 milliard de dollars US alors que ses prévisions étaient de 0,6 milliard. Cette évolution témoigne du potentiel des chaînes d'approvisionnement régionales actives et du renforcement des règlements des échanges commerciaux transfrontaliers. La contribution réelle de la Côte d'Ivoire aux importations régionales s'est située à 64,0 %, contre 33,9 % pour celle du Nigéria. Le Ghana a également affiché une valeur faible mais positive, avec des importations de 0,04 milliard de dollars US contre une prévision de zéro; tendance qui correspond à la poursuite des échanges commerciaux bilatéraux au sein de la région, et ce, même si leurs volumes n'étaient pas conséquents. Les valeurs projetées et réelles de la Sierra Leone ont coïncidé, s'établissant à 0,01 milliard de dollars US.

Les écarts positifs les plus importants ont été enregistrés par la Côte d'Ivoire, qui a importé pour 2,7 milliards de dollars US à partir du marché de la CEDEAO ainsi que par le Nigéria, qui a importé pour 1,4 milliard de dollars US alors que ses prévisions étaient de 0,6 milliard. Cette évolution témoigne du potentiel des chaînes d'approvisionnement régionales actives et du renforcement des règlements des échanges commerciaux transfrontaliers.

Figure 44 : Importations intra-CEDEAO projetées et réelles de certains États membres en 2024 (en milliards de dollars US)



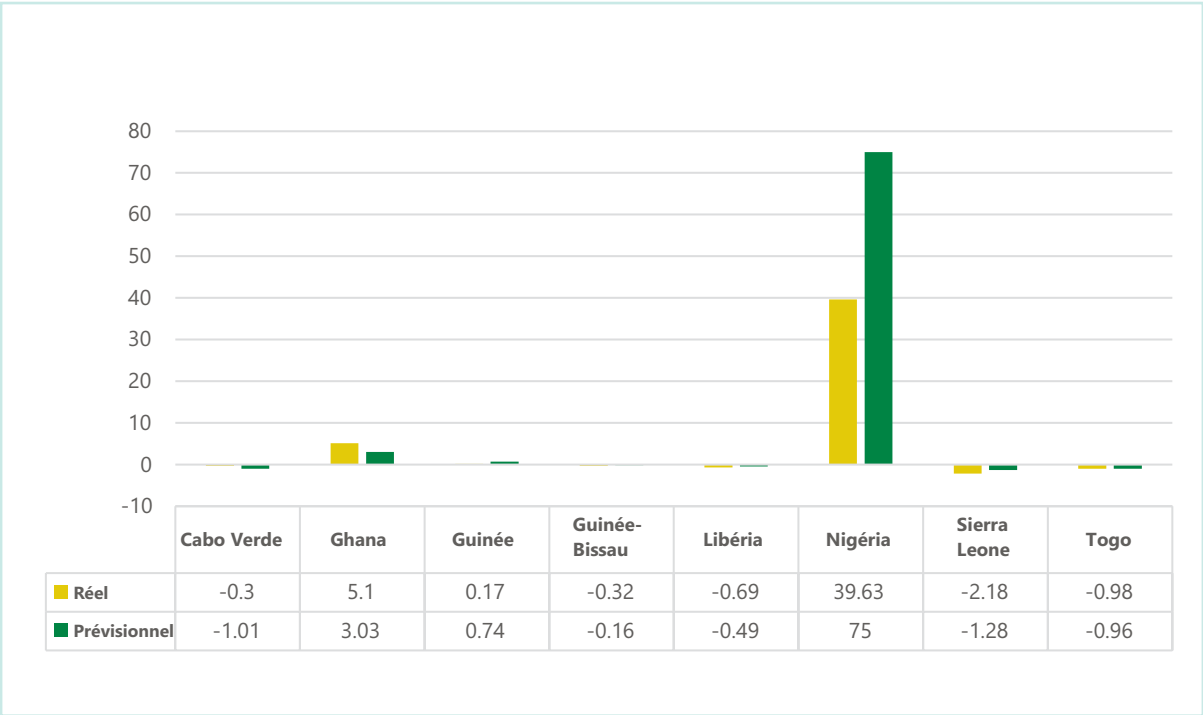
Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

S'agissant de la balance commerciale, la CEDEAO devait, selon les prévisions, enregistrer un excédent de 73,4 milliards de dollars US, mais l'excédent réel s'est élevé à 40,4 milliards de dollars US. Il s'agit d'un écart négatif important qui implique que la balance commerciale nette de la région ne s'est pas renforcée autant que prévu, principalement parce que les importations ont largement excédé les exportations. Certains États membres ont excédé les prévisions en matière de balance commerciale. Le Ghana a enregistré un excédent supérieur aux projections, atteignant 5,1 milliards de dollars US contre une prévision de 3,0 milliards. La contribution de ce pays à la balance commerciale régionale s'est accrue, passant d'un taux prévu de 4,1 % à un taux réel de 12,6 %, faisant du Ghana le nouveau contributeur à l'excédent commercial régional. Le Togo est resté proche de la cible, enregistrant un déficit de 0,98 milliard de dollars US contre une prévision de déficit de 0,96 milliard, qui correspond aux besoins d'importation du pays en énergie et biens intermédiaires.

Le Nigéria a enregistré un excédent de 39,6 milliards de dollars US contre une prévision de 75,0 milliards, mais le pays a dominé l'excédent commercial régional, avec sa contribution de 98,0 % à la balance commerciale. L'excédent a été inférieur aux prévisions car la facture des importations a été supérieure aux prévisions. La Guinée a enregistré un excédent de 0,2 milliard de dollars US, contre une prévision de 0,7 milliard, correspondant à une baisse des exportations et à des besoins d'importation soutenus. Le déficit commercial de la Sierra Leone, qui s'élève à 2,2 milliards de dollars US, est supérieur à la valeur prévisionnelle de 1,3 milliard. Cette tendance s'explique par sa dépendance vis-à-vis des importations et la diversification limitée des exportations. La Guinée-Bissau a également enregistré un déficit commercial de 0,30 milliard de dollars US, contre une prévision de 0,2 milliard, qui se justifie par une base d'exportation étroite et une facture d'importation persistante dominée par les denrées alimentaires, les carburants et les équipements. Le déficit commercial du Libéria s'est situé à 0,70 milliard de dollars US, contre une projection de 0,50 milliard, qui s'explique par la sensibilité de sa position extérieure au financement des importations et au rythme de la reprise des exportations.



Figure 45 : Balance commerciale projetée et réelle de certains États membres en 2024 (en milliards de dollars US)

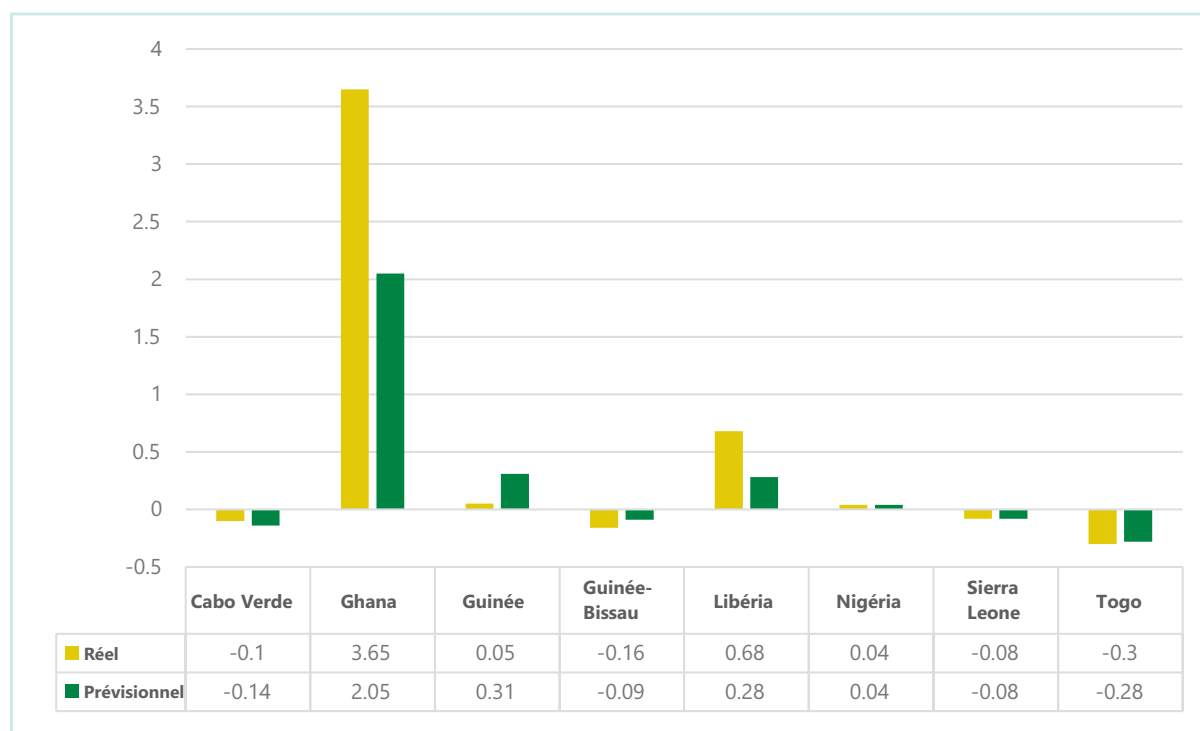


Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

En ce qui concerne la balance des opérations courantes, l'espace CEDEAO prévoyait un déficit de 3,1 milliards de dollars US, mais il a enregistré un excédent de 3,8 milliards de dollars US comme valeur réelle. Il s'agit d'une surprise positive majeure qui indique un accroissement des balances des services, des transferts et des flux de revenus supérieurs aux projections. Le Ghana a enregistré un excédent du compte courant inférieur aux prévisions, atteignant 1,5 milliard de dollars US contre une projection de 2,1 milliards de dollars US. Cela s'explique par les transferts de soutien, notamment les envois de fonds et autres afflux qui contribuent à compenser les flux sortants de services et de revenus. Le Libéria a enregistré un excédent de 0,7 milliard de dollars US, contre une valeur prévisionnelle de 0,3 milliard de dollars US, correspondant à des transferts plus importants et à un déficit de financement extérieur plus faible. Cette tendance laisse croire que la stabilisation et les transferts de capitaux liés aux donateurs

peuvent soutenir la balance des paiements globale, en particulier lorsque les paiements à l'importation baissent et que les envois de fonds restent d'un grand soutien.

Le Nigéria a enregistré un déficit de 0,04 milliard de dollars US, conformément aux prévisions. La Sierra Leone a également été conforme, avec un déficit de 0,1 milliard de dollars US, tant en valeur prévisionnelle qu'en valeur réelle. Le Togo a enregistré un déficit légèrement plus large, atteignant 0,3 milliard de dollars US contre 0,28 milliard prévu, en lien avec un déficit persistant des biens et des services structurellement négatifs. La Guinée-Bissau a également enregistré un déficit plus important, atteignant 0,2 milliard de dollars US contre 0,1 milliard prévu, en cohérence avec la faiblesse des balances de services et la dépendance aux importations, même lorsque les exportations sont saisonnièrement importantes.

Figure 46 : Solde du compte courant projeté et réel pour certains États membres en 2024 (en milliards de dollars US)

Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

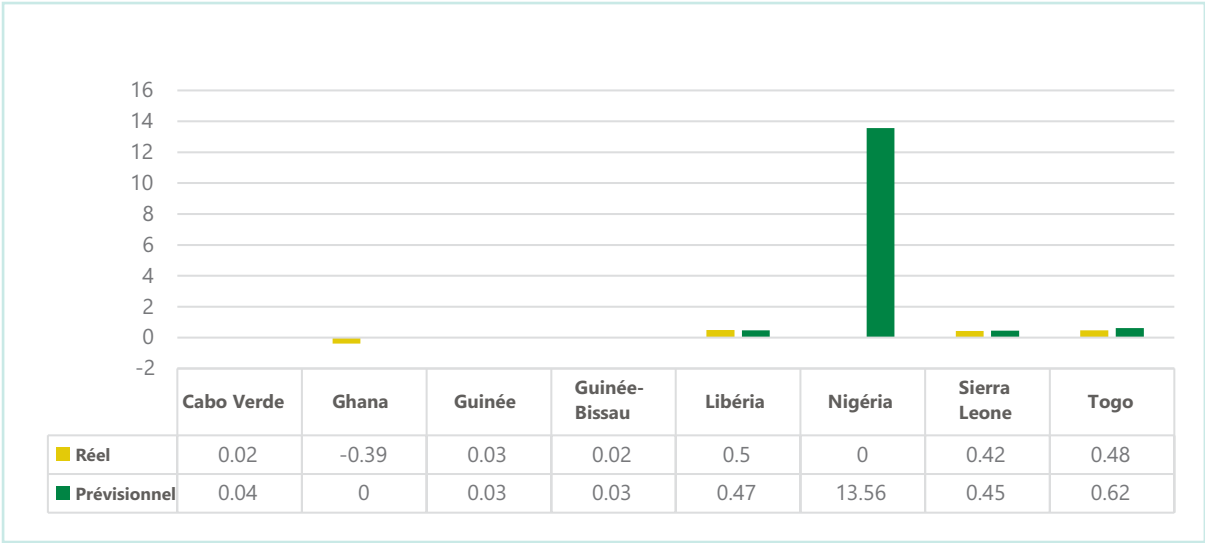
En ce qui concerne le solde du compte de capital, l'espace CEDEAO prévoyait 15,6 milliards de dollars US en 2024; cependant, la valeur réelle enregistrée s'est élevée à 1,1 milliard de dollars. Il s'agit d'un écart négatif important qui montre que les entrées de capitaux attendues au niveau régional ne se sont pas concrétisées dans la série enregistrée. Le Libéria a affiché une légère hausse, atteignant 0,50 milliard de dollars US contre une prévision de 0,47 milliard de dollars US qui correspond aux transferts effectués par les partenaires au développement et au soutien en capital. La Guinée a également atteint ses prévisions, réalisant 0,03 milliard de dollars US en valeurs prévisionnelles et réelles.

Le Togo a réalisé une performance inférieure aux prévisions, enregistrant 0,5 milliard de dollars US contre 0,6 milliard; toutefois, il a maintenu un excédent significatif, conforme au rôle que jouent les afflux de capitaux en soutenant les besoins de financement

extérieur. La Sierra Leone a affiché des performances proches de la cible visée, avec 0,4 milliard de dollars US contre 0,5 milliard, qui est conforme à sa dépendance persistante à l'égard des financements concessionnels et des afflux de fonds liés aux besoins de stabilisation. L'écart régional s'explique par la grande disparité entre les principaux postes prévus. Selon les projections, le Nigéria devait enregistrer 13,6 milliards de dollars; mais il a affiché un résultat nul dans la série; cet écart unique explique l'essentiel du déficit au niveau de la CEDEAO. Le Ghana a enregistré une valeur négative de 0,12 milliard de dollars en dépit d'une projection de zéro; cette tendance est conforme aux périodes marquées par l'apparition de pressions combinées sur le compte de capital et le compte financier à travers les sorties de capitaux au titre des investissements de portefeuille, des afflux en baisse ou de la dynamique des remboursements, en particulier dans un contexte d'ajustement.



Figure 47 : Solde du compte de capital projeté et réel pour certains États membres en 2024 (en milliards de dollars US)

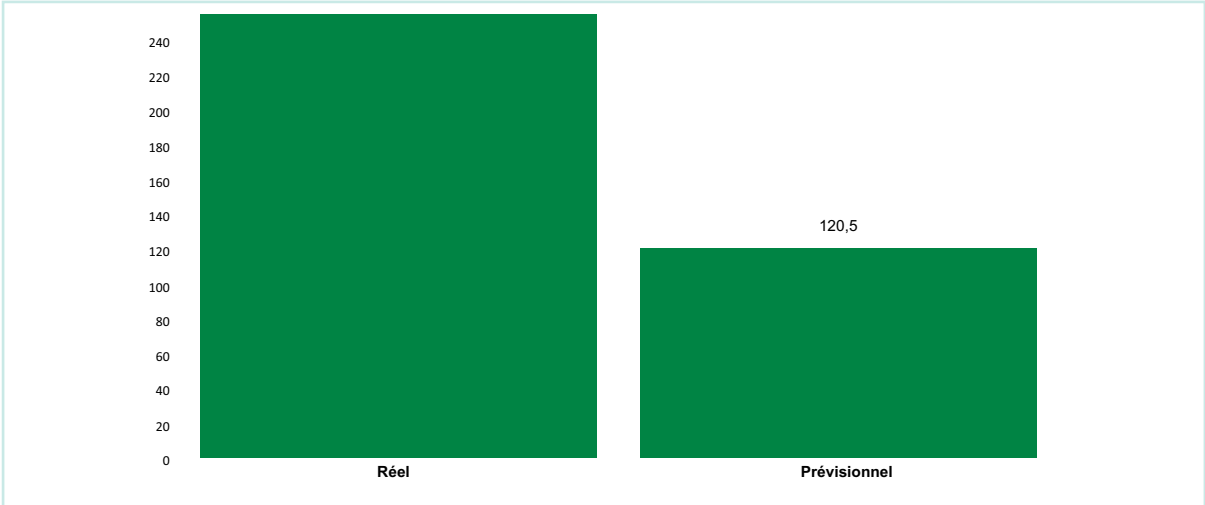


Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

En ce qui concerne l'indicateur de l'indice des prix à l'exportation des produits de base, la CEDEAO devait se situer à 120,5 en 2024 ; toutefois, elle a enregistré un résultat réel de 254,3. Ce résultat est constitutif d'un écart positif très important, qui indique que la valeur affichée des prix à l'exportation des produits de base a excédé de loin les prévisions. Les facteurs clés de cet écart positif sont Cabo Verde, qui a enregistré un indice de 139,6 par rapport à des prévisions de zéro, et le Nigéria, qui a enregistré un indice

de 114,6 par rapport à des prévisions de 120,4. Cette performance implique que la hausse de l'indice est principalement due à une forte augmentation de la valeur enregistrée à Cabo Verde plutôt qu'à une hausse généralisée dans toute la région, alors que le Nigéria enregistre une valeur globalement conforme aux prévisions et même légèrement inférieure. Le Ghana a affiché une faible valeur d'environ 0,2 alors que ses prévisions étaient de zéro.

Figure 48 : Indicateur prévisionnel et réel des prix à l'exportation des produits de base en 2024 au sein de la CEDEAO (points d'indice)



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

En ce qui concerne les réserves extérieures, l'espace CEDEAO, qui les estimait à 8,10 milliards de dollars US en 2024, a finalement réalisé 10,30 milliards de dollars US. Ces chiffres indiquent une plus grande solidité du volant de réserves régionales par rapport aux prévisions, reflétant une amélioration des résultats de la balance des paiements et des rentrées de fonds ou des ajustements supérieurs aux prévisions qui ont limité les tirages sur les réserves. Parmi les membres qui ont dépassé les prévisions, le Ghana a enregistré 9,0 milliards de dollars US contre une prévision de 7,50 milliards, confirmant une accumulation plus forte que prévu et en cohérence avec une position extérieure plus solide soutenue par les gains à l'exportation et l'amélioration de la balance des paiements. Cabo Verde a enregistré 0,80 milliard de dollars US contre une projection de zéro, qui correspond à un volant de réserves supérieur aux prévisions dans les hypothèses de base et au rôle stabilisateur des devises liées au tourisme. Le Libéria a enregistré 0,50 milliard de dollars US contre une projection de zéro, chiffres correspondant à l'amélioration de la couverture des importations grâce à la baisse des paiements à l'importation et au maintien du soutien extérieur. Le Nigéria a enregistré environ 0,10 milliard de dollars US qui correspond exactement à la valeur prévisionnelle, indiquant une absence de différence entre les deux.

La position extérieure globale de la région s'est renforcée du fait du passage du compte courant d'un déficit prévu à un excédent réel, soutenu par des résultats meilleurs que prévu au Ghana et au Liberia et par des mécanismes de rentrée de fonds et d'ajustement plus étendus, même si le solde du compte de capital est bien inférieur aux entrées de capitaux régionales prévues.

Dans l'ensemble, la comparaison pour 2024 révèle trois messages dominants. Premièrement, les exportations de l'espace CEDEAO cadrent largement avec les prévisions, soutenues par la convergence quasi parfaite du Nigéria et renforcées par les performances supérieures du Ghana en matière d'exportations. Deuxièmement, les importations sont fortement supérieures aux prévisions, principalement en raison de la valeur des importations du Nigéria. Troisièmement, la position extérieure globale de la région s'est renforcée du fait du passage du compte courant d'un déficit prévu à un excédent réel, soutenu par des résultats meilleurs que prévu au Ghana et au Liberia et par des mécanismes de rentrée de fonds et d'ajustement plus étendus, même si le solde du compte de capital est bien inférieur aux entrées de capitaux régionales prévues.

Encadré 3 : Les réserves nettes de change du Nigéria connaissent une forte hausse en 2025

Les données de la Banque centrale du Nigéria (CBN) montrent que les réserves nettes de change du pays ont bondi pour atteindre 34,8 milliards de dollars US à la fin de 2025, contre environ 3,99 milliards de dollars deux ans plus tôt. Cette hausse reflète des fondamentaux externes plus solides, une amélioration des flux de devises et des réformes politiques visant à restaurer la confiance sur le marché des changes, selon le gouverneur de la CBN, Olayemi Cardoso.

En plus des réserves nettes, les réserves brutes ont également augmenté de manière significative, renforçant la capacité du Nigéria à honorer ses obligations externes et à maintenir un marché des changes plus ordonné. Les mesures de transparence soutenues et des règles plus claires en matière de change mises en place par la banque centrale ont contribué à reconstituer les réserves de change et à stabiliser l'environnement du taux de change.

Ces évolutions témoignent d'une résilience accrue du secteur externe et d'une stabilité macroéconomique renforcée pour la plus grande économie d'Afrique.

Source: <https://www.reuters.com/world/africa/nigerias-net-fx-reserves-surge-348-bln-2025-central-bank-says-2026-03-03/>



2.9. PERSPECTIVES DE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE DANS UN ENVIRONNEMENT INCERTAIN

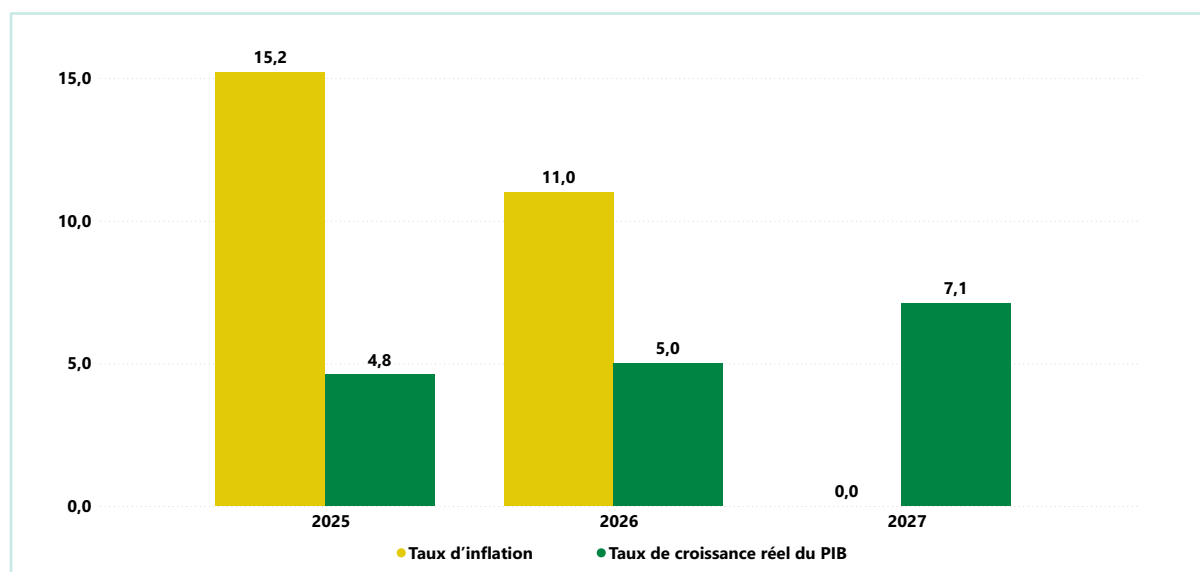
Les performances économiques de l'espace CEDEAO sont plutôt prometteuses, puisqu'on prévoit une augmentation de la croissance du PIB réel, passant de 4,8 % en 2025 à 5,0 % en 2026 ; puis à 7,1 % en 2027. Les principaux facteurs sous-tendant ces performances sont l'accroissement des investissements dans les infrastructures, l'agriculture et les services sociaux. Il est prévu que les États membres affichent des performances supérieures à la moyenne régionale de 6,9 %, comme l'indique le Rapport de convergence macroéconomique de la CEDEAO (2024).

Le Nigéria, principal contributeur de la région, devrait stimuler la croissance économique régionale grâce à la poursuite de ses réformes économiques et à la hausse des prix des métaux précieux au niveau mondial. La croissance régionale devrait être soutenue par l'augmentation des investissements directs étrangers, des transferts de fonds et par une amélioration de la stabilité économique. L'essor du secteur énergétique de la région est

principalement porté par la raffinerie Dangote et le projet gazier Iseni au Nigéria, ainsi que par la raffinerie pétrolière Sentuo au Ghana. Le Sénégal et la Gambie progressent dans des projets d'énergies renouvelables tels que la centrale solaire de Thiès et la centrale solaire NEA de Kolda au Sénégal, ainsi que la centrale solaire de Jambur en Gambie ; dispositifs capables de renforcer la sécurité énergétique, attirer les investissements et soutenir la croissance industrielle.

L'agriculture demeure un pilier essentiel de l'économie régionale. Des États membres tels que le Nigéria, le Ghana et la Côte d'Ivoire tirent parti de leur position de leaders mondiaux dans des cultures telles que le cacao, l'huile de palme, les noix de cajou et le manioc qui permettent d'accroître les recettes extérieures. Le secteur devrait bénéficier de l'adoption de technologies modernes, notamment la mécanisation et les outils numériques, qui amélioreront la productivité et attireront les investissements. En outre, le secteur de la fintech constitue un moteur clé de la croissance, avec des États membres tels que le Ghana et le Nigéria en tête grâce à l'expansion rapide des services de monnaie mobile et à une forte hausse des investissements, favorisant une plus grande inclusion financière.

Figure 49 : PIB réel et taux d'inflation prévisionnels dans l'espace CEDEAO de 2025 à 2027

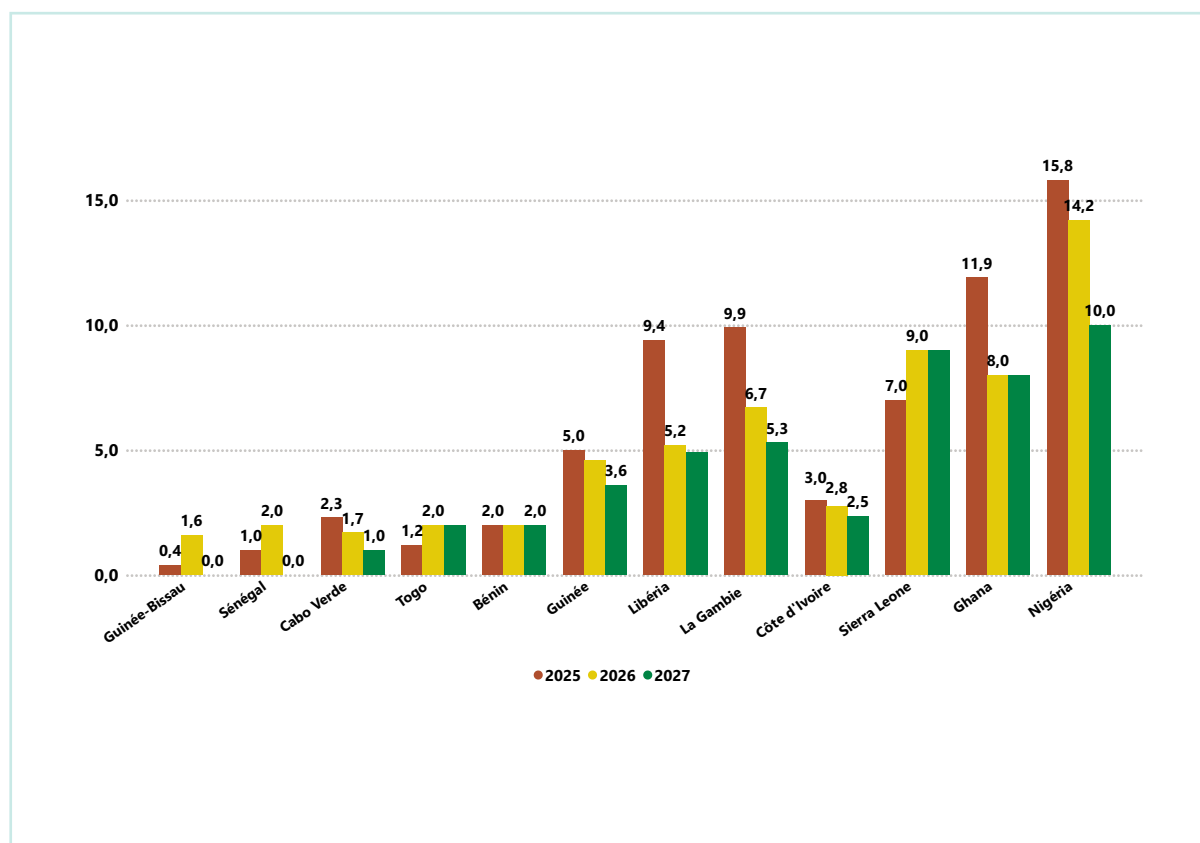


Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

La croissance économique robuste dans la région de l'UEMOA s'est légèrement atténuée en 2025 tout en conservant de solides perspectives. Les projections de croissance du PIB réel de la région pour 2026 et 2027 sont respectivement de 5,9 % et 6,5 %, portées par l'énergie, les mines et l'investissement public. Toutefois, un éventuel cessez-le-feu dans la guerre entre la Russie et l'Ukraine aurait plusieurs effets directs et indirects sur la région, notamment sur la sécurité alimentaire, le commerce et les prix de l'énergie. Un cessez-le-feu pourrait rétablir les flux commerciaux normaux, par la stabilisation et la réduction des prix des denrées alimentaires, qui ont fortement augmenté en raison des perturbations des chaînes d'approvisionnement. L'imposition d'une série de nouveaux droits de douane par les États-Unis et la fermeture subséquente des programmes de l'USAID affecteront les perspectives économiques régionales.

En termes d'évolution des prix, une réduction du taux d'inflation est attendue, passant de 16,5 % en 2025 à 15,5 % en 2026 ; et estimée à 15,8 % en 2027. Cette tendance sera due à l'effet différé de la politique monétaire restrictive sur la demande de biens et de services, à la baisse prévue du financement du déficit et à la réduction des contraintes du côté de l'offre. La région vise la stabilisation avant le lancement de la monnaie « ECO », avec des perspectives d'assouplissement monétaire supplémentaire. Les principaux facteurs à l'origine des améliorations prévues en matière d'inflation sont les réformes mises en œuvre dans les États membres de la CEDEAO, en particulier en Sierra Leone, au Nigéria et au Ghana, afin de stabiliser les marchés des changes, ainsi que la baisse prévue des prix de l'énergie, soutenue en partie par la modernisation des raffineries nationales.

Figure 50 : Taux d'inflation prévisionnel dans quelques États membres de la CEDEAO de 2025 à 2027



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025



De plus, six États membres de la CEDEAO devraient enregistrer un taux de croissance moyen d'au moins 5,0 % en 2025. Dix États membres connaîtront une inflation à un chiffre, bien que la Sierra Leone et le Nigéria pourraient être confrontés à des taux à deux chiffres. Le Nigéria devrait afficher le taux d'inflation le plus élevé de la région CEDEAO, atteignant 15,6 % en 2025 avant de diminuer à 14,2 % en 2026 et à 10,1 % en 2027. Ce niveau reste élevé, reflétant des pressions persistantes sur les coûts dans un contexte de défis critiques en matière de sécurité alimentaire. Malgré des gains modestes dans la production alimentaire intérieure, l'insécurité, les chocs climatiques et les déficits infrastructurels continuent d'entraver l'accès, l'abordabilité et l'utilisation des denrées alimentaires. Le Ghana devrait ralentir à 4,0 % en 2025 en raison d'un ajustement budgétaire anticipé. Le taux d'inflation de la Sierra Leone devrait retomber à un chiffre à moyen terme, grâce à la stabilité du taux de change, à la consolidation budgétaire, à la mise en œuvre d'une politique monétaire stricte et à l'augmentation de l'offre alimentaire. Le Sénégal, la Guinée, le Bénin et la Côte d'Ivoire sont les États membres qui devraient tirer la performance économique de la CEDEAO entre 2025 et 2027. Si le Sénégal et le Bénin font partie des États membres devant figurer parmi les 10 économies africaines à la croissance la plus rapide en 2025 (Encadré 4), la Guinée, le Bénin et la Côte d'Ivoire devraient, quant à eux, faire partie des 10 économies à la croissance la plus rapide en 2026 (Encadré 5).

La croissance du PIB réel du Sénégal devrait s'accélérer à 7,8 % en 2025, principalement tirée par la forte expansion du secteur secondaire, en particulier des hydrocarbures et des nouvelles capacités industrielles, ainsi que par la relance du secteur agricole soutenu par des conditions météorologiques favorables et des interventions de l'État. La croissance du secteur primaire devrait

repartir à la hausse ; par contre, les services continueront d'apporter un soutien modéré. En outre, l'activité économique devrait connaître une croissance régulière ; témoignant une résilience sous-jacente au-delà des activités extractives. Les perspectives à moyen terme de la Guinée pour la période allant de 2025 à 2027 sont également favorables, soutenues par l'expansion de l'extraction de minerai de fer en réponse à la demande mondiale croissante. Le programme SIMANDOU 2040 du gouvernement devrait jouer un rôle transformateur en soutenant des investissements à grande échelle dans les infrastructures, l'agriculture et les zones économiques spéciales, pour accélérer ainsi, la transformation structurelle et le développement économique à large assise.

Encadré 4 : Les 10 économies africaines à la croissance la plus rapide en 2025

Le continent africain continue de connaître des changements économiques, plusieurs pays devant enregistrer une croissance significative de leur PIB réel en 2025.

Selon les dernières données du Fonds monétaire international (FMI), ces projections reflètent les efforts continus visant à développer la production, à attirer les investissements et à renforcer le commerce régional.

Si les tendances du marché mondial et les développements politiques auront une influence sur les résultats, les perspectives générales restent positives.

Voici les 10 économies africaines qui connaîtront la plus forte croissance en 2025 : Soudan du Sud, Libye, Sénégal, Soudan, Ouganda, Niger, Zambie, Bénin, Éthiopie et Rwanda.

Source : <https://businessday.ng/africa/article/top-10-fastest-growing-african-economies-in-2025/>

Encadré 5 : Les 10 économies africaines à la croissance la plus rapide en 2026

Le FMI prévoit que l'Afrique subsaharienne connaîtra une croissance de 4,4 % en 2026, soit près de 50 % de plus que la moyenne mondiale de 3,1 %. Alors que les économistes débattent des risques de récession dans les marchés développés, l'Afrique compte 11 des 15 économies les plus dynamiques au monde, un phénomène qui remet en question les idées reçues. Cela dit, l'optimisme du FMI concernant l'Afrique en 2026 s'accompagne de réserves importantes.

Il met en garde contre « le chevauchement des vulnérabilités monétaires, financières, externes et budgétaires » dans une grande partie de la région, avec des coûts accrus du service de la dette qui « évincent les dépenses de développement » et un glissement vers le financement intérieur générant « un lien croissant entre les banques et les États » qui doit être géré avec prudence.

Bien des économies du continent n'ont pas encore démontré leur capacité institutionnelle à générer des performances constantes. L'essor des ressources peut s'estomper avec les fluctuations des cours des matières premières ou les chocs géopolitiques, comme en témoigne le dommage causé à l'oléoduc au Soudan du Sud. De plus, les taux de croissance élevés à partir d'assises modestes ne se traduisent pas automatiquement par une prospérité ou un développement généralisés. Néanmoins, la concentration mondiale des économies à forte croissance en Afrique est indéniable.

Voici les facteurs qui stimulent la croissance dans les 10 économies africaines les plus dynamiques ; ils peuvent être classés en trois grandes catégories :

- rétablissement/stabilisation liés à un conflit en cours (Soudan du Sud, Soudan)
- extraction des ressources (exploitation minière en Guinée et en Zambie ; pétrole au Niger)
- réformes institutionnelles durables et diversification économique (Rwanda, Éthiopie, Ouganda, Bénin, Côte d'Ivoire)

Source : <https://afridigest.com/the-10-fastest-growing-economies-in-africa-in-2026/>

Les perspectives économiques du Bénin pour 2025 à 2027 restent favorables, tirées par une forte expansion du secteur industriel sous-tendue par les projets du Programme d'action du gouvernement 2021-2026 (PAG2) ; en particulier dans les secteurs de la construction et de l'agro-industrie, ainsi que par la croissance des services consécutive à l'amélioration des transports, du commerce, du tourisme et des télécommunications. La croissance agricole devrait s'améliorer grâce à des réformes visant à améliorer la productivité ; ce qui contribuera à réduire la pauvreté. En revanche, l'inflation devrait rester faible et inférieure à la cible de l'UEMOA, reflétant une meilleure stabilité macroéconomique. Les perspectives de la Côte d'Ivoire sont également positives, la croissance du pays devant rester robuste à 6,3 % en 2025 et 2026 ; puis, elle devrait s'accélérer à 7,5 % en 2027, sous-tendue par des politiques macroéconomiques saines, des investissements publics et privés soutenus dans les infrastructures et une hausse de la production pétrolière, conformément au Plan national de développement 2026-2030.

En termes de performances et de perspectives du secteur monétaire, la masse monétaire devrait croître de 16,0 % en 2025, démontrant une relance du système financier et un regain de confiance dans ce dernier.

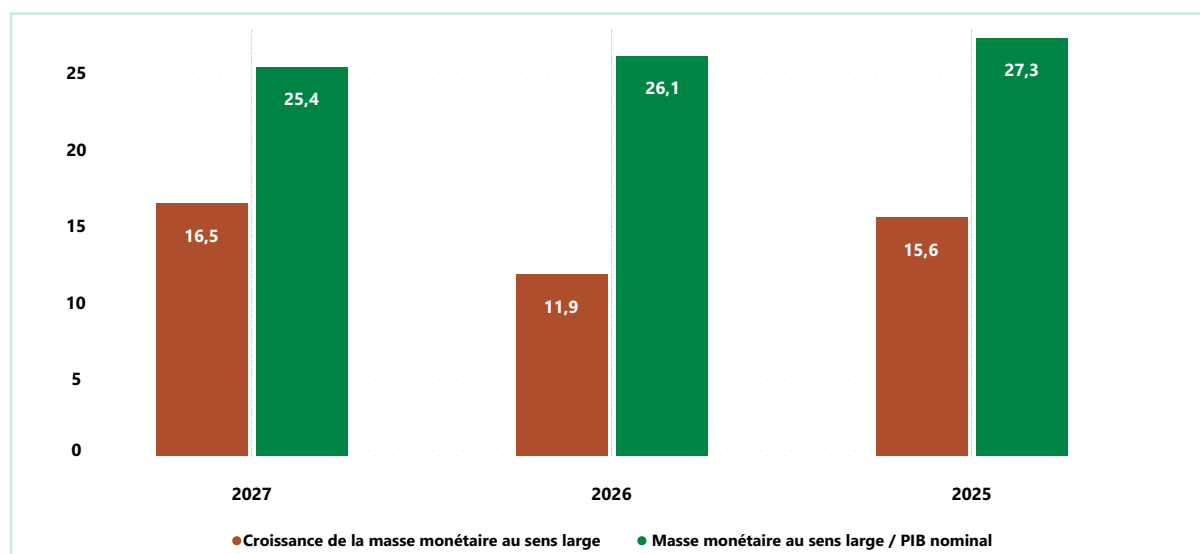
Les perspectives économiques du Bénin pour 2025 à 2027 restent favorables, tirées par une forte expansion du secteur industriel sous-tendue par les projets du Programme d'action du gouvernement 2021-2026 (PAG2) ; en particulier dans les secteurs de la construction et de l'agro-industrie, ainsi que par la croissance des services consécutive à l'amélioration des transports, du commerce, du tourisme et des télécommunications.



La tendance reste positive en 2026 (environ 12 %) et est attendue à 16,0 % en 2027. Cette dynamique laisse croire à une stabilisation et à une expansion monétaire dans la région. La masse monétaire, au sens large, qui devrait s'accroître de 15,6 % en 2025, est attendue à 11,9 % en 2026 et à 16,5 % en 2027. Ce ralentissement reflète un ajustement progressif des conditions de liquidité, conforme aux politiques monétaires prudentes visant à contenir les pressions inflationnistes et à assurer la stabilité macroéconomique. L'embellie attendue en 2027 reflète la reprise prévue de la demande de financement par le secteur privé ainsi que l'augmentation des investissements publics dans plusieurs États membres.

Le ratio M2/PIB nominal devrait suivre une tendance légèrement baissière ; il est passé de 27,3 % en 2025 à 26,1 % en 2026 et devrait s'établir à 25,4 % en 2027. Ces trajectoires devraient être influencées par la prudence des banques centrales, la normalisation des flux financiers et la stabilisation progressive du crédit intérieur et des actifs étrangers nets. Le rythme de croissance économique prévu devrait contribuer à absorber les liquidités supplémentaires et à réduire la pression sur le ratio M2/PIB. Dans l'ensemble, ces projections laissent penser à une politique monétaire expansionniste : reflet des efforts des autorités monétaires en vue d'assurer un équilibre entre le soutien à l'activité économique, la lutte contre l'inflation et la stabilité financière.

Figure 51 : Perspectives du ratio masse monétaire au sens large/PIB nominal et croissance de la masse monétaire au sens large dans l'espace CEDEAO de 2025 à 2027 (en pourcentage)



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

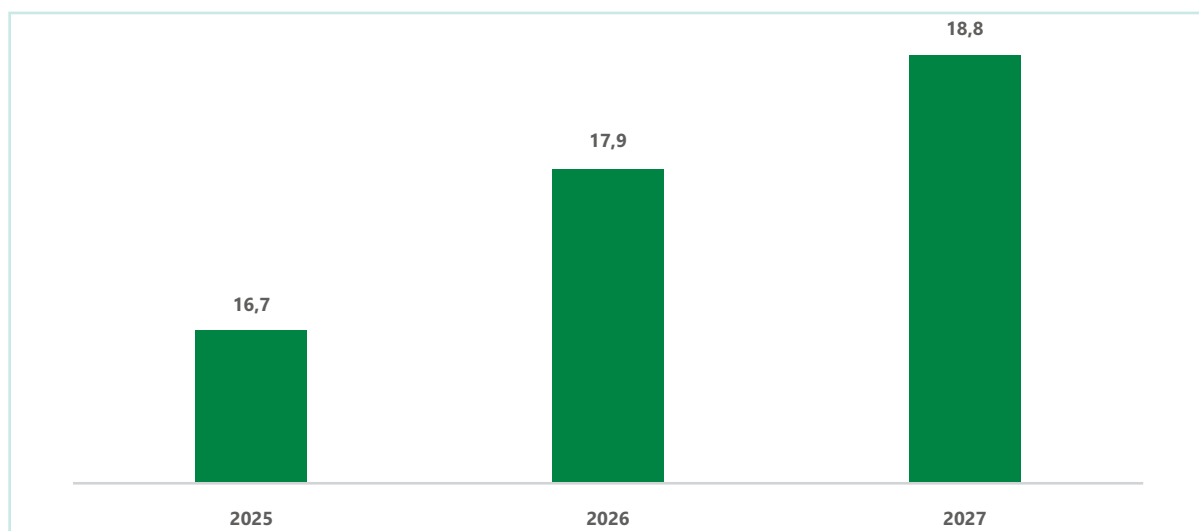
En termes de perspectives de performance budgétaire régionale, les États membres de la CEDEAO sont appelés à poursuivre leurs efforts en matière de mobilisation des ressources intérieures afin de soutenir une croissance économique régionale de 5,0 % en 2026 et 2027. Les recettes moyennes, y compris les dons, rapportées au PIB devraient progresser, passant de 11,4 % en 2025 à 12,4 % en 2026 et 2027.

Les États membres mettent en œuvre des mesures visant à renforcer la mobilisation des recettes à travers des réformes fiscales, l'amélioration du recouvrement de la TVA, la rationalisation des exonérations fiscales et la digitalisation des procédures douanières, avec une mise en conformité requise d'ici fin 2027. Conformément aux directives de la CEDEAO,

Cabo Verde et le Ghana ont procédé à la révision de leurs systèmes de TVA afin d'élargir l'assiette fiscale et ont adopté des taxes d'accise spécifiques sur le tabac, l'alcool et les boissons sucrées. Par ailleurs, les États membres modernisent leurs systèmes informatiques et adoptent le Système

régional de suivi électronique du fret (RECTS) afin de réduire les pertes et les déperditions de recettes. Ces mesures devraient améliorer la performance des recettes dans la région. Les ratios projetés des recettes, y compris les dons, rapportées au PIB des États membres sont présentés à la Figure 52.

Figure 52 : Prévisions du ratio moyen des recettes, y compris les dons, par rapport au PIB dans les États membres de la CEDEAO de 2025 à 2027



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

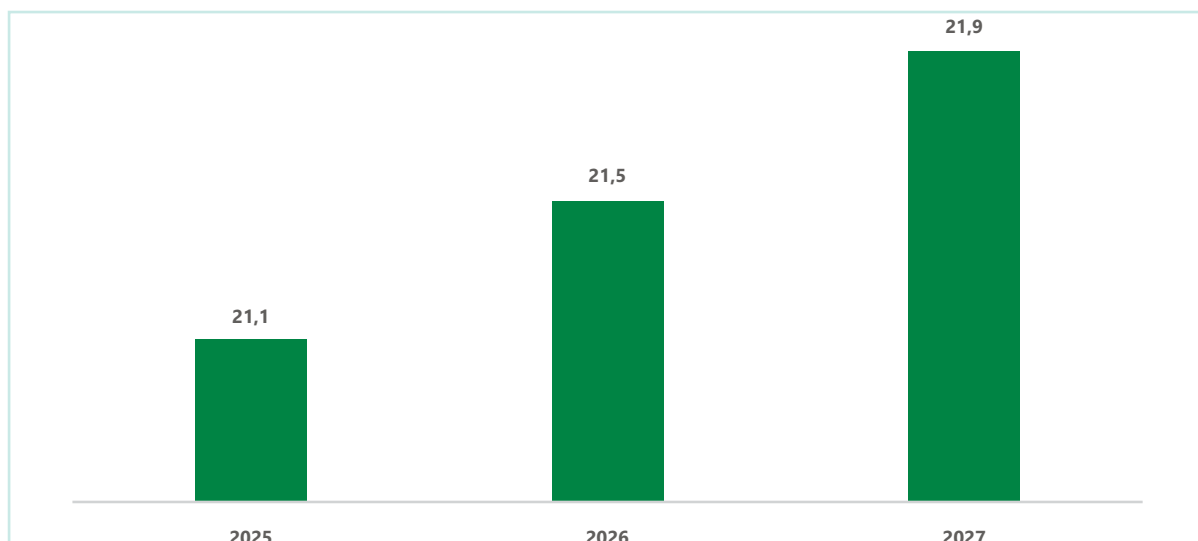
Le Nigéria a lancé le Comité national de pilotage de la transition fiscale pour la modernisation du système fiscal, et la Gambie a remplacé la taxe sur les ventes par la TVA et les droits d'accise sur le tabac, générant d'importants gains de recettes. Le Bénin, le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire et le Togo ont adopté une gestion renforcée de la TVA. Le Ghana a mis en œuvre la Stratégie de recettes à moyen terme (MTRS 2024 à 2027) avec une administration fiscale numérisée, un élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement du recouvrement par des systèmes électroniques, l'extension de la TVA et la conformité des contribuables à hauts revenus. La Côte d'Ivoire a fait progresser la MTRS grâce à la digitalisation, à l'élargissement de l'assiette fiscale et à l'efficacité administrative. Cabo Verde a adopté une modernisation de la fiscalité et des douanes, étendu la TVA, renforcé la conformité et émis des « obligations bleues

» pour le renforcement budgétaire. La Guinée s'est engagée dans une réforme minière et une modernisation de l'administration fiscale à l'aide de la technologie afin de financer le développement et de réduire la dette extérieure.

Pour faire face aux déficits budgétaires et aux pressions économiques, les États membres de la CEDEAO mettent en œuvre des mesures budgétaires rigoureuses, des réformes structurelles et un renforcement de la mobilisation des recettes. Ces actions visent à rationaliser les dépenses publiques et à promouvoir une gestion budgétaire prudente. Toutefois, les emprunts nets liés aux dépenses publiques devraient augmenter, passant de 10,7 % en 2025 à 15,8 % en 2026, puis à 17,9 % en 2027, en raison des besoins croissants de financement des infrastructures régionales.



Figure 53 : Projections du ratio moyen de l'emprunt net consacré aux dépenses par rapport au PIB dans l'espace CEDEAO de 2025 à 2027

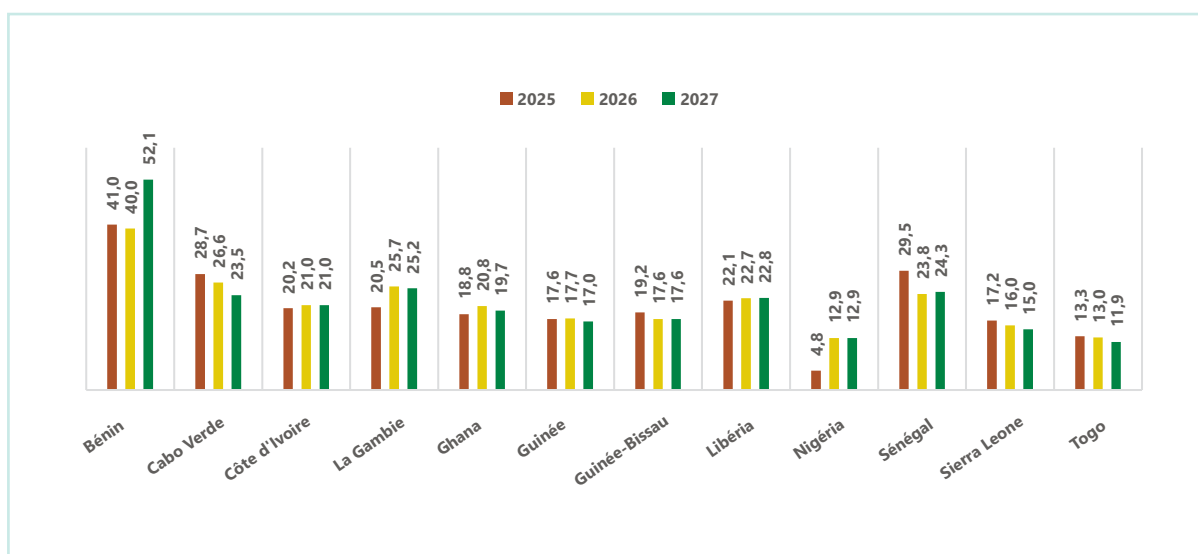


Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

Les États membres de la CEDEAO devraient poursuivre la mise en œuvre de réductions ciblées des dépenses afin de résorber les déficits budgétaires, grâce à une rationalisation des dépenses publiques et à des réductions budgétaires entre 2025 et 2027. Au nombre des mesures spécifiques à prendre, figurent la suppression des taxes sur le trafic aérien à compter du 1er janvier 2026 et l'obligation faite aux États membres de réduire de 25 % les

redevances de passager/sûreté sur les vols régionaux afin de baisser les coûts de transport. Les États membres sont tenus de converger vers un objectif de déficit budgétaire de 3,0 % dans un contexte de baisse du ratio dette/PIB, tout en réduisant les coûts liés à la sécurité grâce à la prévention des conflits, au renforcement régional du Fonds pour la paix de la CEDEAO et à l'application du prélèvement communautaire.

Figure 54 : Projections du ratio moyen des dépenses par rapport au PIB dans les États membres de la CEDEAO de 2025 à 2027 (en pourcentage)



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

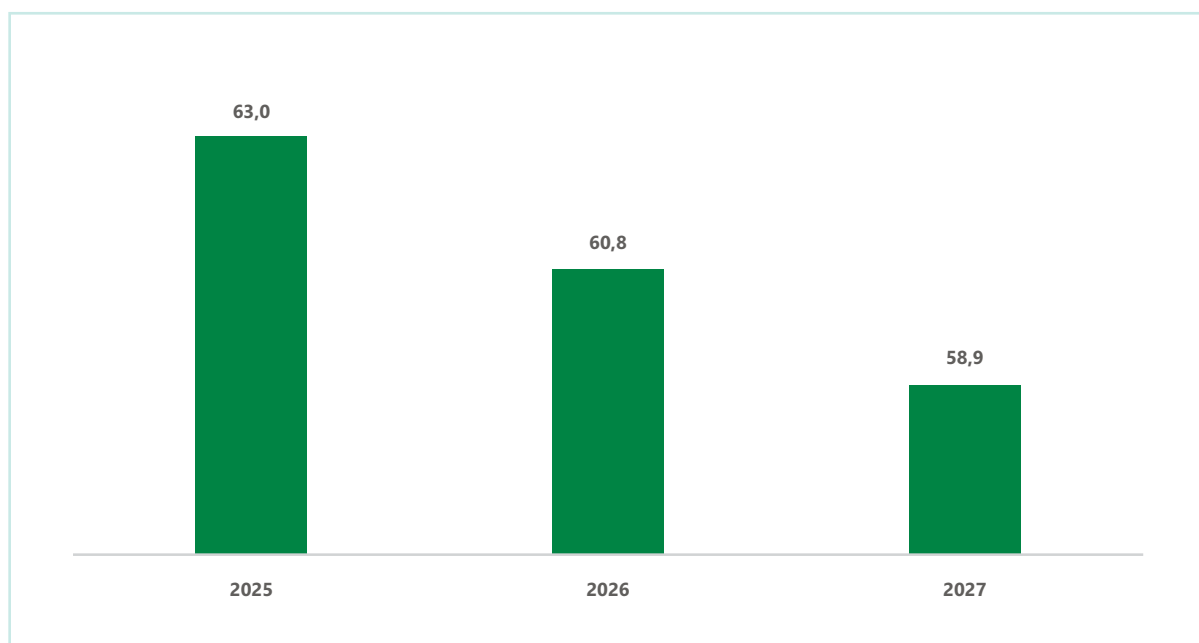
En termes de dépenses régionales, les États membres de la CEDEAO mettent en œuvre une batterie de mesures de rationalisation des dépenses et de réformes structurelles afin de stabiliser leurs économies. Parmi les mesures spécifiques prises par les États membres pour réduire les dépenses et les déficits, on peut citer les efforts déployés par le Nigéria pour réduire les dépenses publiques et gérer un ratio service de la dette/recettes important, en mettant l'accent sur le renforcement de la discipline budgétaire, la réduction des frais généraux et la rationalisation des coûts de gouvernance. Le Ghana a lancé des mesures globales de réduction des dépenses sous le thème « Réinitialiser l'économie pour l'avènement du Ghana que nous voulons », dans le but de réduire les dépenses peu judicieuses et de s'aligner sur les exigences du programme du Fonds monétaire international (FMI). Le gouvernement libérien accorde la priorité à la discipline budgétaire, afin de maîtriser les dépenses et de renforcer la stabilité économique grâce à un contrôle plus strict des coûts opérationnels, à la modernisation des systèmes de gestion des finances publiques et à la réduction de la dépendance vis-à-vis

des importations. Les pays de l'UEMOA vise un déficit budgétaire de 3 % du PIB avant fin 2025 grâce à une maîtrise des dépenses et à un accroissement des recettes.

Il ressort des projections pour 2025 et 2026 que la région adresse les ratios élevés de la dette par rapport au PIB grâce à la discipline budgétaire, à des réformes favorisant la croissance et à une meilleure gestion de la dette (Figure 55).

Les projections pour la période 2025 à 2027 montrent que la région s'attaque aux ratios élevés de dette par rapport au PIB grâce à une discipline budgétaire, à des réformes favorisant la croissance et à une meilleure gestion de la dette.

Figure 55 : Projections du ratio de la dette publique par rapport au PIB dans l'espace CEDEAO de 2025 à 2027



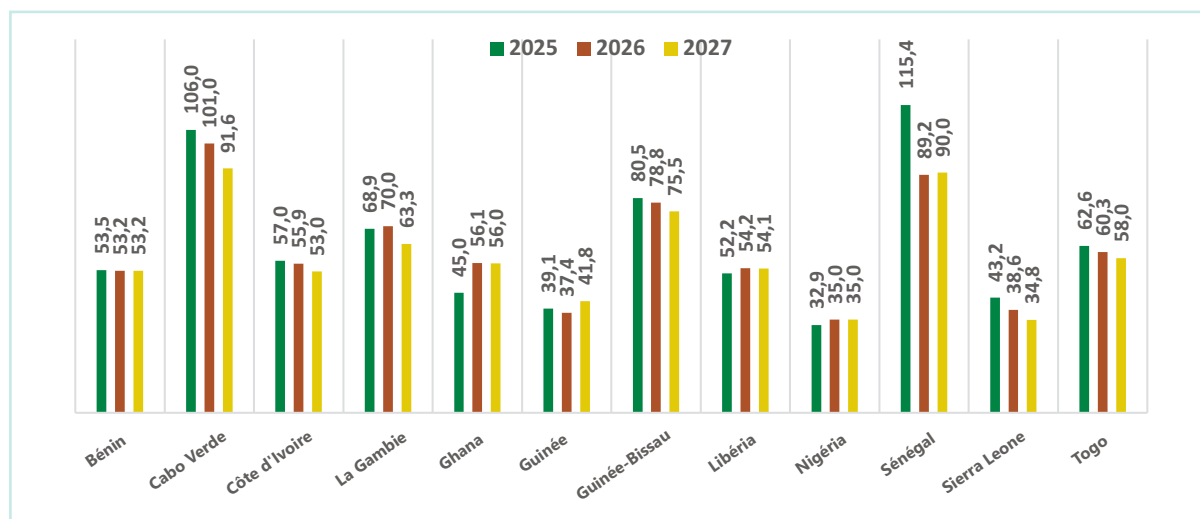
Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025



Après une croissance économique de 4,6 % en 2025 (supérieure à la moyenne africaine), la CEDEAO en tant que région vise une croissance économique de 5,0 % en 2026 afin de réduire la

dette par l'accroissement du PIB. Le ratio dette publique/PIB prévu pour les États membres est présenté dans la Figure 56.

Figure 56 : Projections du ratio moyen dette publique/PIB dans les États membres de la CEDEAO de 2025 à 2027



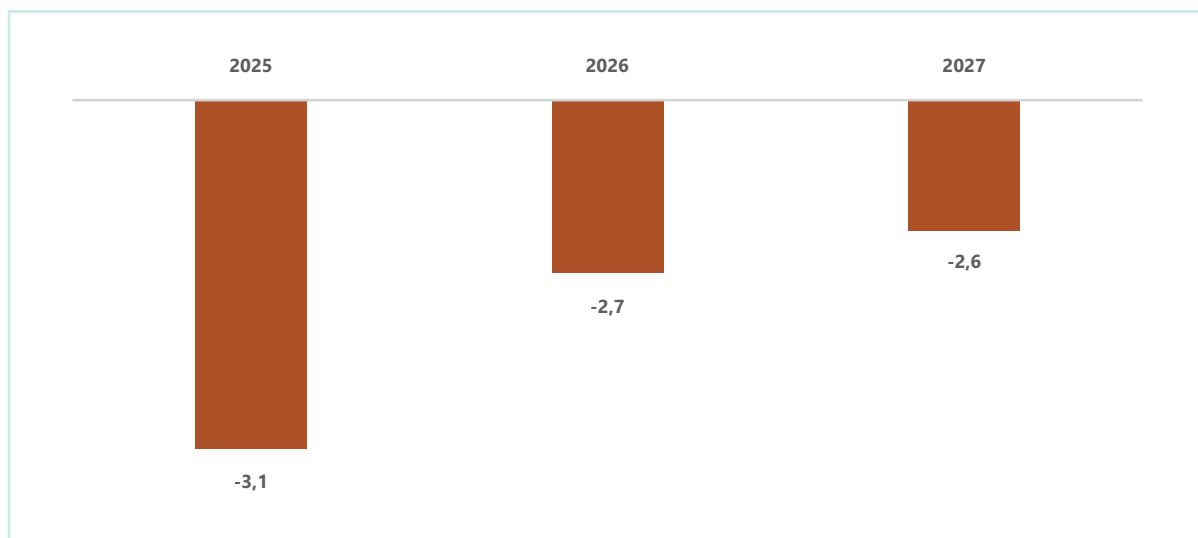
Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

Les États membres ont pris des mesures spécifiques pour gérer leur dette publique par une réévaluation économique, des réformes fiscales, une restructuration de leur dette et une meilleure perception des recettes. Au Nigéria, l'objectif est de maintenir le ratio en dessous de 60,0 % d'ici 2027, conformément à la Stratégie de gestion de la dette à moyen terme 2024-2027. La stratégie du Ghana passe de la réponse aux crises à la durabilité, visant à maintenir la valeur actualisée du ratio dette publique/PIB au-dessous de 55,0 % d'ici 2028. En termes de restructuration de la dette, le Ghana a signé avec succès un protocole d'accord avec son Comité des créanciers officiels (OCC) en janvier 2025, couvrant 5,4 milliards de dollars de dette bilatérale, ce qui lui a permis d'alléger considérablement le service de sa dette. Une fois encore, le gouvernement a finalisé un échange d'environ 13 milliards de dollars d'euro-obligations en octobre 2024; ce qui s'est traduit par une réduction nominale de 37 % et des échéances de remboursement plus longues.

Le Togo gère son ratio dette/PIB grâce à l'assainissement de son budget, à l'augmentation des recettes intérieures et au passage à des prêts concessionnels à plus long terme. Le gouvernement s'est engagé dans un programme avec le Fonds monétaire international (FMI) au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC), afin de ramener le déficit à 3 % du PIB dès 2025 et de réduire le risque global de surendettement au plus tard en 2026.

En Gambie, la Stratégie de gestion de la dette 2025-2028 privilégiera davantage le financement extérieur concessionnel afin de réduire les risques de refinancement dans l'ensemble du portefeuille de la dette. Cette disposition implique que le gouvernement ne contractera des emprunts extérieurs qu'à des conditions concessionnelles auprès de sources multilatérales et bilatérales, avec un élément don d'au moins 35 %. Cette approche est conforme au programme soutenu par le FMI visant à maintenir la trajectoire de consolidation budgétaire du gouvernement afin d'améliorer la soutenabilité de la dette.

Figure 57 : Projections du ratio solde budgétaire/PIB dans les États membres de la CEDEAO de 2025 à 2027

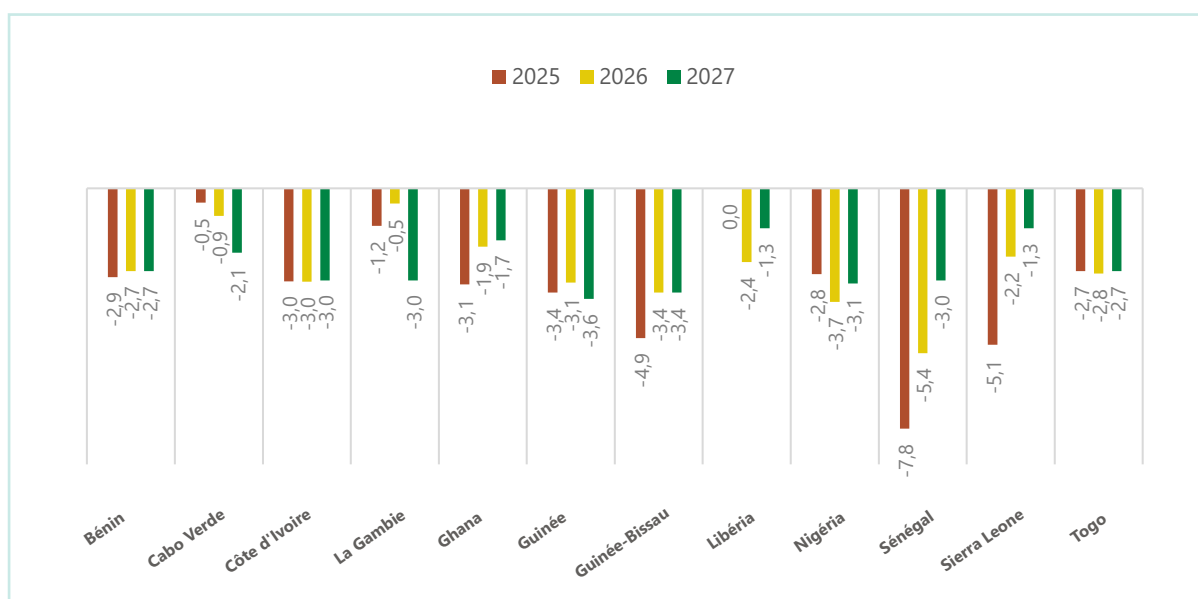


Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

La Côte d'Ivoire gère son ratio dette/PIB, qui s'élevait à 59,5 % en 2024, en mettant en œuvre une combinaison de mesures d'assainissement budgétaire, de gestion innovante de la dette et de réformes structurelles visant à accroître ses recettes. Afin de réduire les déficits budgétaires croissants et d'assurer la stabilité macroéconomique, les États membres de la CEDEAO mettent en œuvre une combinaison

de réformes structurelles, de mobilisation plus stricte des recettes et de meilleure gestion des dépenses. Le déficit budgétaire devrait s'améliorer, passant de 3,1 % en 2025 à 2,7 % en 2026 et est attendu à 2,6 % en 2027. Les déficits budgétaires projetés, y compris les dons, rapportés au PIB des États membres sont présentés à la Figure 58.

Figure 58 : Projections du ratio de solde budgétaire, y compris les dons, par rapport au PIB des États membres de la CEDEAO de 2025 à 2027



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025



Les perspectives de performance du secteur extérieur de la région de la CEDEAO sont façonnées par l'évolution des schémas d'intégration économique et des échanges transfrontaliers. Les exportations totales devraient diminuer, passant de 71,0 milliards de dollars américains en 2025 à 45,6 milliards en 2026 et à 37,0 milliards en 2027. La performance des exportations régionales est directement liée aux prix mondiaux des matières premières. L'indice des prix des exportations de matières premières de la région de la CEDEAO devrait s'établir à 114,4 en 2025 et à 112,1 en 2026, reflétant l'effet défavorable de la baisse de l'indice mondial des prix des matières premières. Cette performance devrait être principalement tirée par les principales matières premières exportées par la région, à savoir le pétrole brut du Nigéria, le cacao de la Côte d'Ivoire et du Ghana, ainsi que l'or du Ghana, qui représentent ensemble une part importante des recettes d'exportation et des devises de la CEDEAO. En outre, le retrait des pays de l'AES de la CEDEAO aura également un effet négatif sur la performance.

Selon la Banque mondiale (avril 2025), les perspectives globalement positives pour les marchés mondiaux des produits de base, en particulier pour l'or et le cacao, sont soutenues par une demande d'investissement soutenue, la couverture contre les risques géopolitiques et les contraintes du côté de l'offre. Ces facteurs devraient permettre de soutenir des prix relativement fermes jusqu'en 2026, renforçant ainsi les recettes d'exportation, les marges de manœuvre budgétaires et les réserves extérieures des économies de la CEDEAO tributaires des produits de base. Les cours du pétrole, qui devraient rester volatils en raison de l'incertitude de la demande mondiale et de la dynamique de la transition énergétique, devraient néanmoins se maintenir à des niveaux suffisants pour soutenir les recettes d'exportation du Nigéria à court terme. À l'horizon 2027, les perspectives régionales devraient dépendre moins de la seule hausse des prix que

de l'augmentation des volumes, des capacités de transformation et de la diversification des chaînes de valeur des matières premières.

À mesure que la dynamique des prix se normalise progressivement, dans les pays qui approfondissent la transformation locale (comme le broyage du cacao et l'enrichissement de minerais), améliorant ainsi la logistique et la stabilisation, la production devrait connaître des performances d'exportation plus résilientes. Dans l'ensemble, les cours des produits de base devraient demeurer un pilier fondamental des exportations de la CEDEAO entre 2025 et 2027 ; en revanche, la durabilité des gains commerciaux dépendra de plus en plus des réformes structurelles qui réduisent la vulnérabilité des cycles des prix et élargissent la base d'exportation de la région au-delà des matières premières.

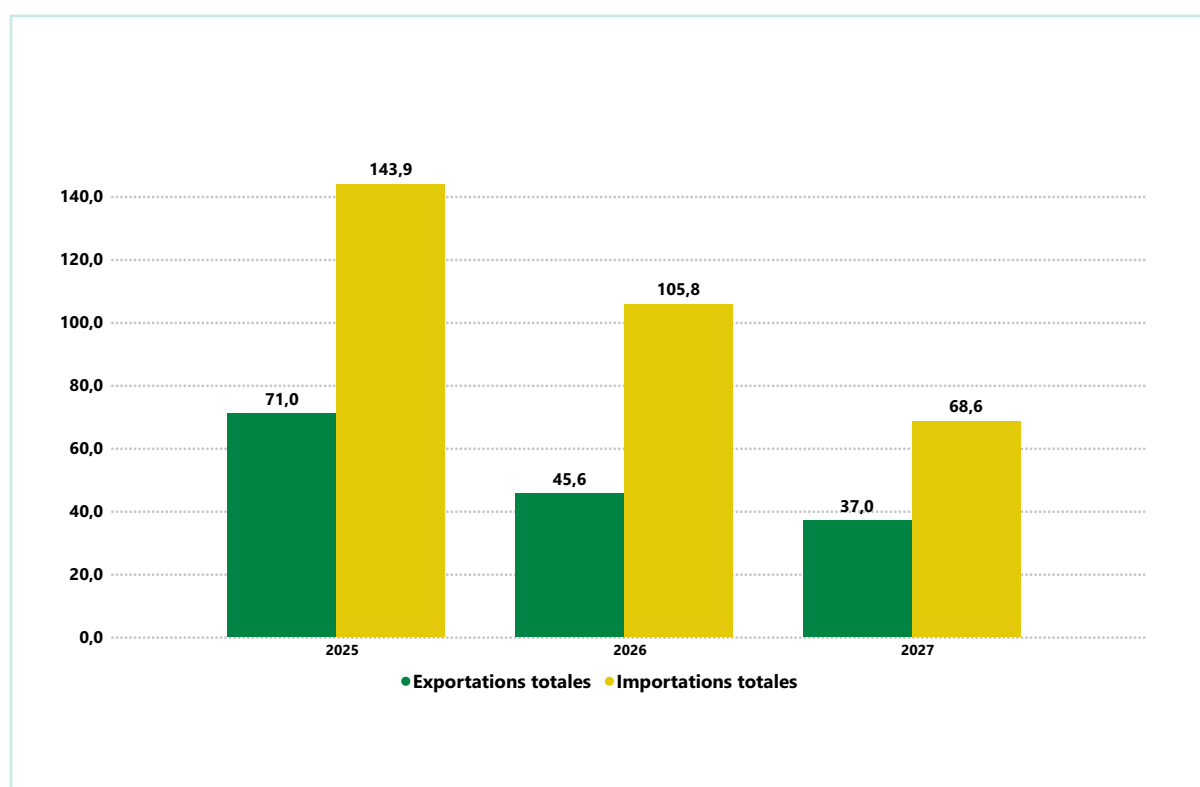
Cette tendance à la baisse est largement due à un net recul des exportations du Nigéria vers la région, qui devraient enregistrer une baisse, passant de 15,7 milliards de dollars US en 2025 à 7,5 milliards en 2026, marqué par un nouvel affaiblissement attendu en 2027. Un facteur structurel clé à l'origine de cette tendance est la mise en service et l'agrandissement de la raffinerie de Dangote, qui devrait détourner le pétrole brut des exportations vers le raffinage au niveau national. En outre, la baisse des cours du pétrole sur le marché mondial devrait entraîner une contraction des recettes d'exportation, même si les volumes d'exportation restent globalement stables.

À l'horizon 2027, les perspectives régionales devraient dépendre moins de la seule hausse des prix que de l'augmentation des volumes, des capacités de transformation et de la diversification au sein des chaînes de valeur des matières premières.

Une contraction similaire est attendue du côté des importations, dont le total devrait passer de 143,9 milliards de dollars US en 2025 à 105,6 milliards en 2026, pour s'établir à 68,6 milliards en 2027. Cette tendance reflète la substitution croissante des importations, en particulier dans le domaine des produits pétroliers raffinés, à mesure que la capacité de raffinage nationale augmente au Nigéria. En outre, la Côte d'Ivoire,

un autre contributeur majeur à la demande d'importations de la CEDEAO, devrait accroître son autosuffisance énergétique, réduisant ainsi ses besoins en importations de carburant et d'électricité. Ensemble, ces évolutions laissent entrevoir un ralentissement général des flux commerciaux régionaux à moyen terme, plus sous l'effet d'un ajustement structurel que celui d'une faiblesse conjoncturelle.

Figure 59 : Exportations et importations totales prévisionnelles au sein de la CEDEAO pour 2025 à 2027 (en milliards de dollars US)



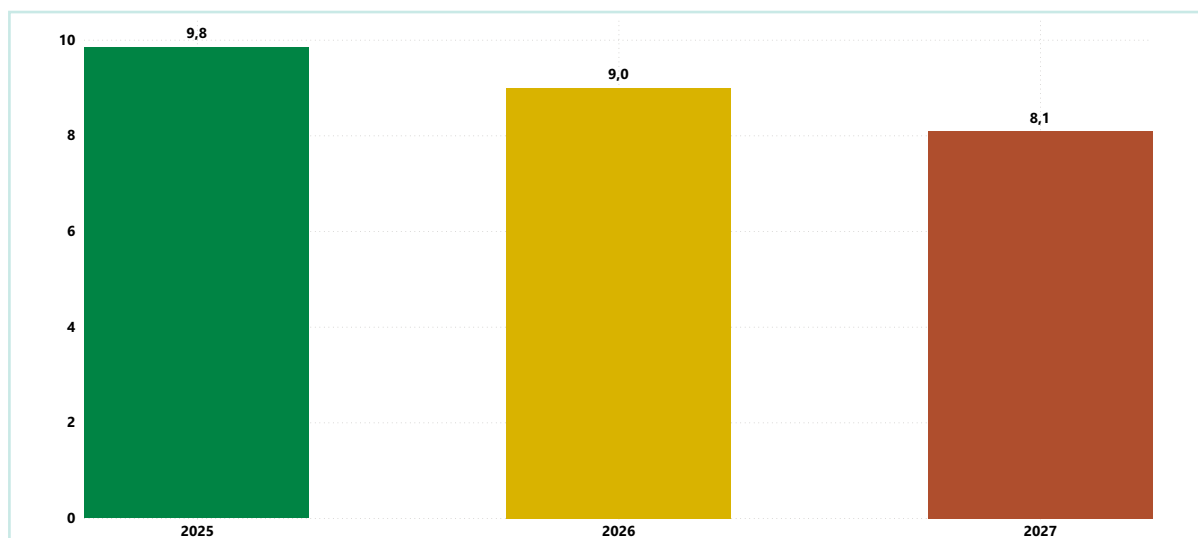
Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

À moyen terme, un fléchissement des échanges commerciaux intra-CEDEAO est attendu, dans la mesure où les flux commerciaux au sein de la région baissent, passant de 9,8 milliards de dollars US en 2025 à 9,0 milliards en 2026, et devraient chuter brutalement à 0,1 milliard en 2027. Cette contraction reflète en grande partie le rôle fondamental du Nigéria en tant que principal fournisseur de la région ; pays dont les échanges commerciaux avec les États de la CEDEAO devraient passer de 9,5 milliards de dollars US en 2025 à 8,7 milliards en 2026, et

sont attendus à devenir quasiment nuls en 2027. Étant donné que ce pays représente environ 97 % des exportations intra-CEDEAO et 69 % des importations intra-régionales, cet ajustement devrait freiner considérablement les flux commerciaux internes globaux. Néanmoins, une activité intra-régionale modeste devrait persister en Gambie et en Sierra Leone, soutenue par les services liés au tourisme, l'expansion des réseaux de distribution régionaux et l'assouplissement progressif des contraintes de production nationale.



Figure 60 : Projections des exportations intra-CEDEAO et des importations intra-CEDEAO de 2025 à 2027 (en milliards de dollars US)



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

Conformément au ralentissement prévu du commerce intra-CEDEAO, l'on s'attend à une contraction de la balance commerciale régionale, passant de 83,8 milliards de dollars US à 83,6 milliards en 2026. La forte détérioration attendue en 2027 est largement attribuable au Nigéria, dont l'influence prédominante sur le commerce régional est telle que sa balance commerciale estimée à zéro rend indubitablement déficitaire la position globale de la CEDEAO. Outre le Nigéria, une persistance d'excédents modestes est attendue au Ghana, en Côte d'Ivoire et en Guinée, reflétant la vigueur continue des exportations de produits de base. En revanche, on devrait assister à un maintien des déficits commerciaux en Sierra Leone, au Bénin et à Cabo Verde, soulignant la dépendance structurelle persistante à l'égard des importations et la répartition inégale de l'ajustement des échanges commerciaux dans la région.

Encadré 6: Plusieurs camions transportant des oignons et des légumes à destination du Ghana immobilisés au Nigeria

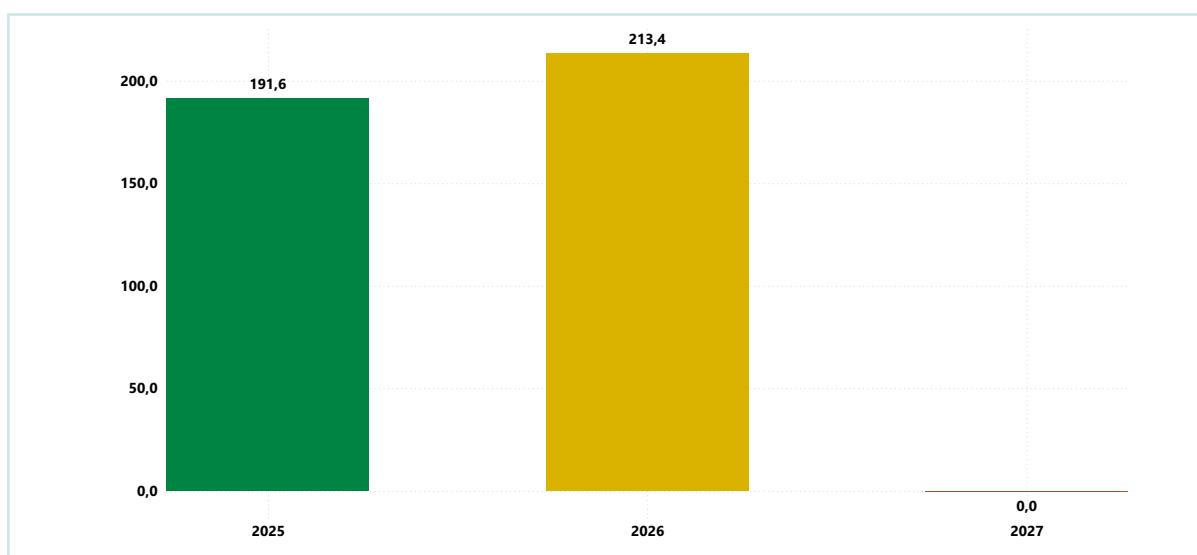
Plusieurs camions transportant principalement des oignons et d'autres légumes en provenance du Niger, transitant par le Nigeria à destination du Ghana, ont été immobilisés dans le nord du Nigeria, reportedly dans l'État de Kebbi, dans un contexte de tensions liées à des différends entre commerçants transfrontaliers. Les chauffeurs, détenus depuis près de trois jours, indiquent que leurs produits périssables risquent de se détériorer situation qui suscite des inquiétudes relatives à l'approvisionnement des marchés ghanéens. Cet incident met en évidence la fragilité persistante du commerce agricole transfrontalier en Afrique de l'Ouest, où les accords informels et les conflits entre commerçants peuvent rapidement entraîner des interruptions de transit. La dépendance du Ghana aux importations de légumes en provenance des pays voisins signifie que de tels blocages peuvent provoquer des pénuries et des hausses de prix, et appellent à une intervention diplomatique afin d'assurer la libération des camions concernés et de rétablir les flux commerciaux.

Source: <https://www.pulse.com.gh/story/several-trucks-carrying-onions-and-vegetables-to-ghana-held-in-nigeria-2026040514511478717>

La balance des opérations courantes dans l'espace CEDEAO devrait rester favorable sur le court terme, passant de 191,6 milliards de dollars US en 2025 à 213,4 milliards en 2026, grâce aux recettes conséquentes tirées des exportations de matières premières et à la croissance modérée des importations. Toutefois, la position régionale est appelée à se détériorer fortement en 2027, année où la balance devrait chuter à 0 milliard de dollars US ; niveau qui signalera un retour à la vulnérabilité extérieure. Ce changement intervient principalement sous l'impulsion du Nigéria, dont l'influence dominante sur les comptes extérieurs régionaux se traduit par une augmentation de son compte courant, qui

passera de 193,9 milliards de dollars US en 2025 à 217,4 milliards en 2026, avant de revenir à un solde nul en 2027, dans un contexte de baisse des recettes d'exportation tirée de l'absorption intérieure accrue. En outre, les déficits courants devraient persister au Bénin et en Gambie tout au long de la période allant de 2025 à 2027, reflétant la dépendance persistante du Bénin à l'égard des importations de carburant, de denrées alimentaires et de produits manufacturés, et la réduction du financement extérieur de la Gambie en raison de la baisse des flux d'aide et des retards dans les projets liés à la suspension des activités de l'USAID.

Figure 61 : Projections de la balance des transactions courantes de la CEDEAO de 2025 à 2027 (en milliards de dollars US)



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

Selon les projections, les réserves extérieures de l'espace CEDEAO passeront de 99,2 milliards de dollars US en 2025 à 109,3 milliards en 2026, avant de connaître une forte chute à 0,9 milliard en 2027. Cette trajectoire est presque entièrement déterminée par le Nigéria, dont les réserves sont prévues pour passer de 98,4 milliards de dollars US en 2025 à 107,5 milliards de dollars US en 2026, avant de retomber à 0,0 milliard de dollars US en 2027. L'accumulation de réserves entre 2025 et 2026 reflète une augmentation des entrées de devises provenant des secteurs pétroliers et non

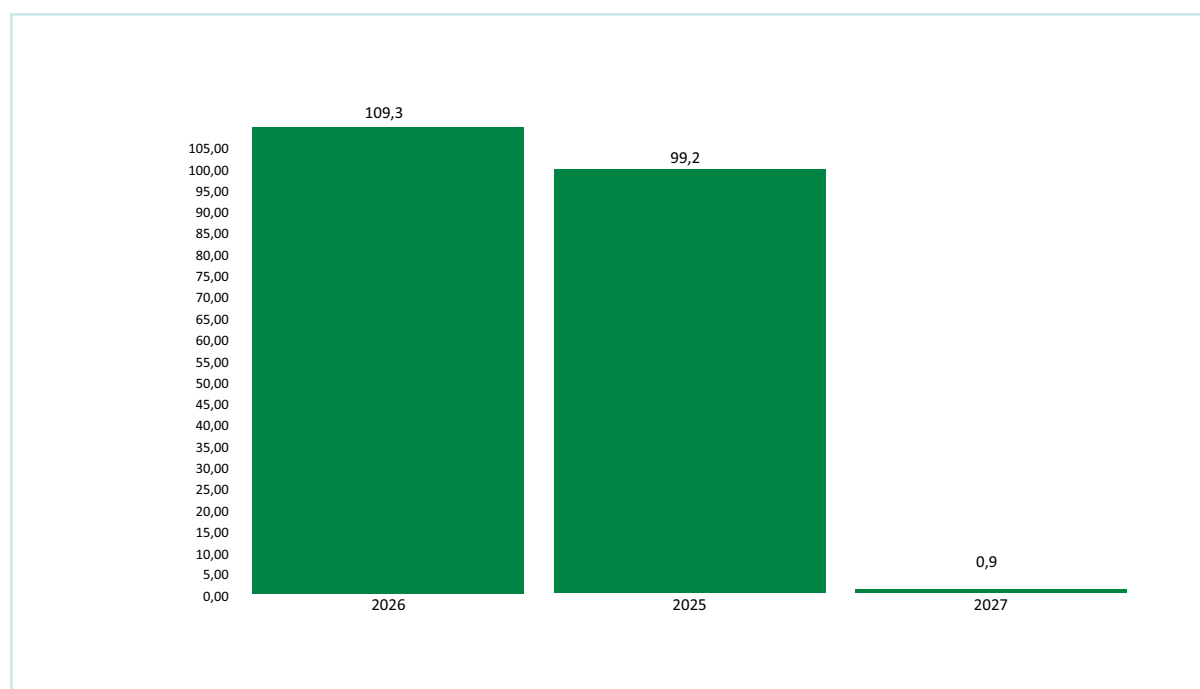
pétroliers, y compris les services et l'amélioration des recettes provenant des envois de fonds. Ces gains sont soutenus par des réformes du marché des changes, notamment la consolidation de plusieurs guichets de change en un marché unifié sous l'égide du Nigéria Foreign Exchange Market (NFEM), le renforcement des opérations sur le marché interbancaire par l'intermédiaire de teneurs de marché désignés et la suspension des prolongations des recettes d'exportation, qui ont pu stimuler l'accumulation de réserves.



Le ralentissement escompté en 2027 reflète l'accroissement des risques macroéconomiques, notamment les pressions inflationnistes, le lourd fardeau de la dette et les défis structurels du secteur pétrolier, tels que l'inefficience de la production et le

détournement d'une partie du pétrole. Outre le Nigéria, seuls des gains modestes de réserves sont prévus en Guinée, en Guinée-Bissau et en Gambie entre 2025 et 2026; preuve de la forte concentration de la dynamique des réserves au sein d'une seule économie.

Figure 62 : Réserves extérieures de la CEDEAO de 2025 à 2027 (en milliards de dollars US)



Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

2.10. FACTEURS DE RISQUES POUR LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

L'année 2025 a été marquée par des événements majeurs qui pourraient avoir des répercussions notables et immédiates sur les perspectives socio-économiques de l'espace CEDEAO. Ces événements pourraient inclure :

- I. L'annonce par le gouvernement des États-Unis, le 20 janvier 2025, d'une suspension pendant 90 jours de la quasi-totalité des programmes qu'il finance par l'intermédiaire d'organisations à but non lucratif, dont l'USAID. Il a en outre annoncé son intention de mettre un terme aux activités de l'USAID et de les intégrer à celles du Département d'État le 3 février 2025.
- II. En date du 2 avril 2025, le gouvernement des États-Unis, a annoncé l'application d'un droit de douane minimum de 10 % sur toutes les importations de son pays, effectif à compter du 5 avril 2025, ainsi que des droits de douane plus élevés sur les importations en provenance de 57 pays, dont certains États membres de la CEDEAO. Cette décision a déclenché une guerre tarifaire mondiale, les partenaires commerciaux ayant réagi par des hausses de leurs propres droits de douane.
- III. Le retrait officiel du Mali, du Burkina Faso et du Niger de la CEDEAO le 29 janvier 2025.

Afin d'estimer les effets de ces évolutions sur les perspectives socio-économiques de la région, le modèle gravitaire augmenté a été adopté en recourant à une analyse de scénarios. Les principaux scénarios considérés sont les suivants :

1. Le scénario 1 : envisage une hausse de 15 % des droits de douane ;
2. Le scénario 2 : présente l'effet combiné de la hausse de 15 % des droits de douane et de la suspension temporaire de l'USAID sur les économies des États membres de la CEDEAO ;
3. Le scénario 3 : montre l'effet du retrait officiel des pays de l'AES de la CEDEAO ; et
4. Le scénario 4 : envisage l'éventualité d'une substitution du commerce intra-CEDEAO et d'une réduction tarifaire de 20 % sur le commerce intra-CEDEAO.

Il ressort de l'analyse de référence que le commerce total de la CEDEAO s'élevait à 9,1 milliards de dollars US en 2024. Le résultat du scénario 1 montre qu'une hausse de 15 % des droits de douane entraînerait une baisse du commerce total de la CEDEAO, qui passerait de 9,1 milliards de dollars US à 7,2 milliards de dollars US (soit une baisse de 20,0 %). Le résultat du scénario 2 montre que la valeur du commerce régional diminuerait à 5,9 milliards de dollars US, soit une perte de 33,9 % du commerce.

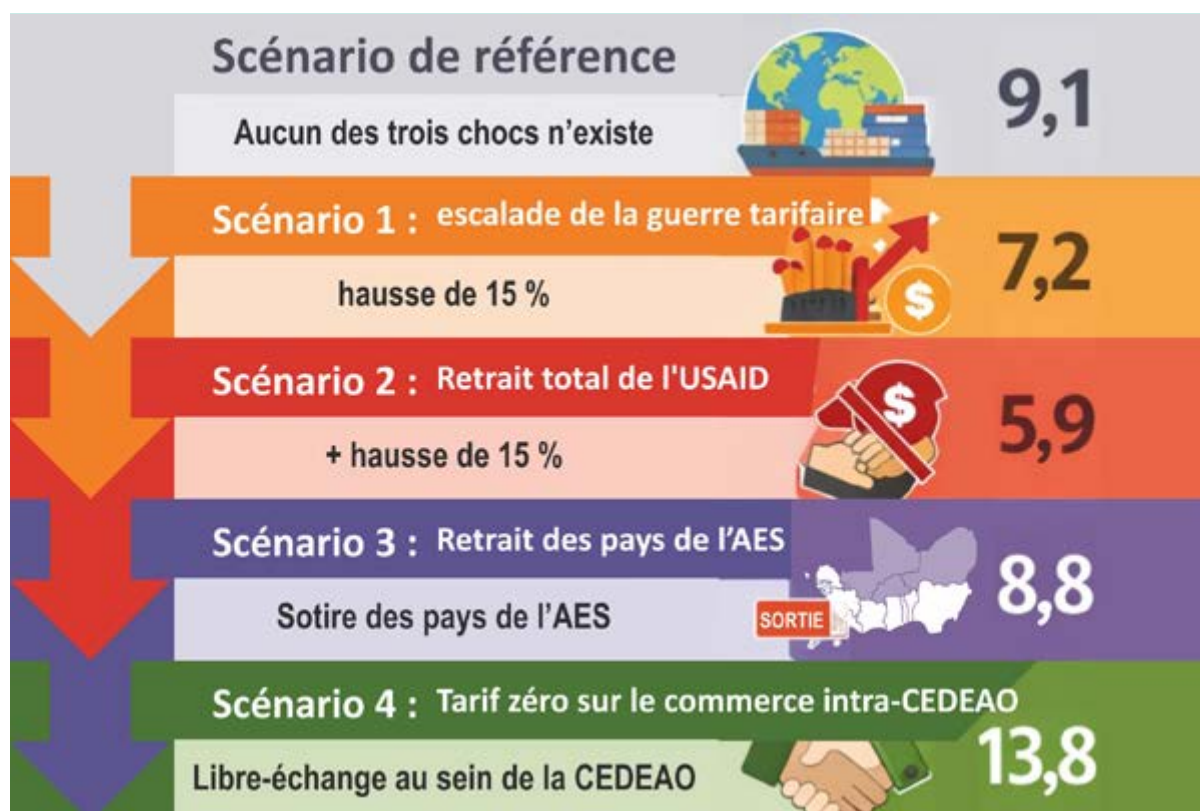
La valeur des échanges commerciaux du Nigéria diminuerait à 3,5 milliards de dollars US, soit une perte de 45,0 % du potentiel commercial. Le même schéma est observé au Libéria et en Sierra Leone. Cela résulte des projections de perte des financements au développement qui soutiennent les investissements intrarégionaux et la coopération institutionnelle. La perte de l'aide réduit la capacité de facilitation des échanges, l'efficacité logistique et le soutien technique aux exportateurs. La perte commerciale du Nigéria suggère une forte complémentarité entre l'aide et le commerce, car les programmes financés par l'USAID réduisent les goulots d'étranglement logistiques.

Tableau 3 : Résultats des scénarios (2024 comme année de référence, en milliards de dollars US)

Scénarios	Commerce total
Scénario de référence : aucun des trois chocs n'existe	9,1
Scénario 1 : escalade de la guerre tarifaire, hausse de 15 %	7,2
Scénario 2 : présente l'effet combiné de la hausse de 15 % des droits de douane et de la suspension temporaire de l'USAID	5,9
Scénario 3 : Sortie des pays de l'AES	8,8
Scénario 4 Tarif zéro sur le commerce intra-CEDEAO	13,8

Source : Résultats des simulations, 2025





L'analyse du scénario du retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO fait apparaître la baisse des échanges commerciaux totaux de la CEDEAO à 8,8 milliards de dollars US (soit une baisse de 2,7 %). Le commerce bilatéral du Bénin, de la Côte d'Ivoire, du Ghana, du Nigéria, du Sénégal et du Togo avec l'AES sera perturbé ; cela aura des répercussions sur les réexportations et le commerce de transit. La réduction de la création de courants d'échanges commerciaux est consécutive à la perte des préférences tarifaires et des mécanismes de coordination. Le détournement des échanges commerciaux peut résulter du réacheminement de certains flux via les États membres côtiers de la CEDEAO. Les échanges totaux du Nigéria baisseront à 6,1 milliards de dollars US (soit une baisse de 3,0 %)

I. EFFET DE LA SUSPENSION TEMPORAIRE DES ACTIVITÉS DE L'USAID SUR LES ÉTATS MEMBRES DE LA CEDEAO

La cessation des opérations de l'USAID a un effet de contraction important, en particulier sur le Nigéria, qui est le principal bénéficiaire de

l'USAID dans l'espace CEDEAO. Les États-Unis, par l'intermédiaire de l'USAID, sont un donateur bilatéral majeur du Ghana, avec environ 150 millions de dollars US fournis pour l'exercice 2023/2024 à des programmes liés à la santé, à la croissance économique, à la gouvernance, à l'agriculture et à l'éducation ; ces derniers ont été mis en œuvre avec des partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux. Au niveau macroéconomique, cette réduction est faible par rapport à l'économie globale du Ghana, ne représentant que 0,12 % du PIB et 0,63 % des dépenses publiques ; elle n'aura donc pas d'incidence significative sur les agrégats nationaux.

Au Togo, l'aide sanitaire et humanitaire américaine, à savoir le programme PEPFAR, a fait des États-Unis le premier bailleur de fonds dans la lutte contre le VIH/sida en Afrique. Il a fourni 9,2 millions de dollars US en 2023 et 6,2 millions de dollars US en 2024 pour des antirétroviraux à plus de 300 000 patients. Au Bénin, la suspension de l'USAID réduit considérablement le financement de secteurs essentiels tels que la

santé (sida, paludisme, tuberculose, vaccins), la gouvernance, la justice, l'agriculture, l'éducation et les infrastructures, et risque de compromettre les progrès réalisés.

La suspension de l'USAID a porté un coup dur au secteur de la santé en Côte d'Ivoire, qui est fortement tributaire de cette agence pour le financement des programmes de prévention, de traitement et de soins du VIH. La perte

de ce soutien perturberait les traitements antirétroviraux, les efforts de prévention et de sensibilisation des groupes à risque, affaiblissant la riposte nationale au VIH et augmentant les risques pour la santé publique. Sans financement alternatif, les projections prévoient plus de 100 000 nouvelles infections au cours de la prochaine décennie ; ce qui annihilerait les progrès réalisés et submergerait les ressources sanitaires.



Source d'eau à Banjul, Gambie

Le deuxième programme Compact du MCA de l'USAID au Sénégal renforce le secteur de l'électricité afin de réduire la pauvreté grâce à une meilleure fiabilité et un meilleur accès, par le décaissement de 131,1 milliards de francs CFA (40,8 %) avant 2024. Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, le projet d'amélioration de l'accès durable à l'eau potable et à l'assainissement (AADEPA, 2020), d'un montant de 5,5 milliards de francs CFA, permet d'améliorer la gouvernance, la gestion de l'eau et l'accès à l'eau dans six régions, avec 549,5 millions de francs CFA décaissés et 4,9 milliards de francs CFA restant à décaisser. Le programme « santé et nutrition » (2021-2025), d'une valeur de 11,8 milliards de francs CFA, renforce les systèmes de santé et réduit la mortalité maternelle et néonatale, avec 8,2 milliards de francs CFA

non encore décaissés ; parallèlement, le projet Renforcement de la Lecture Initiale pour Tous (RELIT) dans le secteur de l'éducation (2021), d'une valeur de 11,4 milliards de francs CFA, améliore la lecture à Saint-Louis, grâce à un décaissement de 5,4 milliards de francs CFA.

La suspension temporaire et l'arrêt des activités de l'USAID au Libéria a eu un impact considérable sur le développement socio-économique de ce pays ; situation qualifiée de « plus qu'un choc » et rivalisant avec les ravages économiques de l'épidémie d'Ébola. Ce gel affecte des projets d'une valeur située entre 51 et 290 millions de dollars dans des secteurs critiques tels que la santé, l'éducation et l'agriculture, où l'USAID apporte, depuis longtemps, un soutien substantiel au niveau national.



Dans le domaine de l'éducation, des programmes clés s'effondrent, notamment, une initiative de renforcement du système d'un montant de 23,4 millions de dollars et un programme d'alimentation scolaire de 20 millions de dollars et des formations à l'intention des enseignants comme celui dénommé Transformer le Système Educatif pour les Étudiants et Enseignants « TESTS ». Ces coupes risquent d'aggraver les déficits de compétences et d'accroître les taux d'abandon scolaire. Le FMI prévient que les projets de l'USAID, qui représentent 7,0 % du PIB, entraîneront des licenciements de personnel local, une diminution des contrats pour les entreprises locales et une baisse de recettes fiscales. Il convient de noter qu'un projet de réforme fiscale de 17,9 millions de dollars visant à introduire un système de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) a également été annulé.

À Cabo Verde, la suspension temporaire des activités de l'USAID a brusquement interrompu des programmes humanitaires et de développement essentiels. Les communautés

vulnérables de Cabo Verde et de toute l'Afrique se sont vu privées d'un soutien crucial, qui risque de compromettre les progrès durement acquis en matière de réduction de la pauvreté, de sécurité alimentaire et d'adaptation au changement climatique.

II. EFFET DES HAUSSES DES DROITS DE DOUANE IMPOSÉS PAR LES ÉTATS-UNIS AUX ÉCHANGES TOTAUX DES ÉTATS MEMBRES DE LA CEDEAO

Les hausses des droits de douane imposés par les États-Unis, notamment une augmentation de base de 10 à 15 % sur les importations, devraient perturber considérablement l'espace CEDEAO, avec des pertes annuelles prévues sur les exportations vers les États-Unis dépassant 300 millions de dollars US. Des économies clés comme le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Ghana pourraient subir des pertes importantes dans des secteurs tels que le cacao, les tourteaux et les textiles ; ce qui pourrait entraîner une instabilité économique et une baisse des rentrées de devises.

Tableau 4 : Impact de la hausse des droits de douanes sur les échanges commerciaux de certains États membres de la CEDEAO

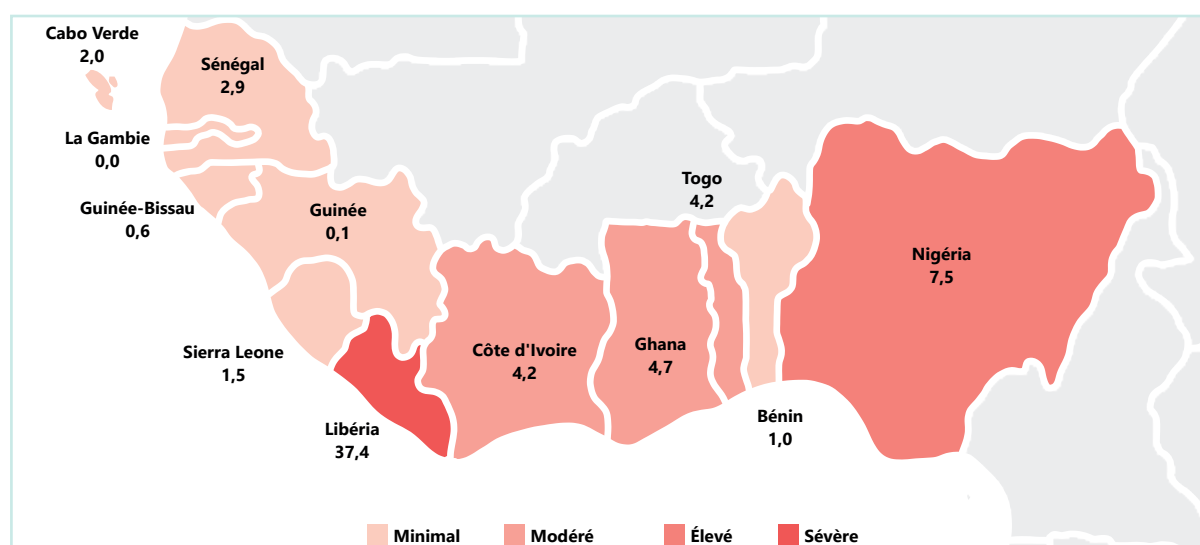
État membre	Taux de hausse des droits de douane	Montant des pertes annuelles prévues (millions de dollars US)	Secteurs affectés
Bénin	10 %	Aucun montant n'a été enregistré	Exportations agricoles, coton et matières premières
Cabo-Verde	11 %	Aucun montant n'a été enregistré	Exportation / Commerce extérieur
Côte d'Ivoire	22 %	178,7 millions de dollars US	Agriculture, exportation de cacao et de noix de cajou
Ghana	11 %	54 millions de dollars US	Exportations non traditionnelles (NTE)
Guinée	11 %	Aucun montant n'a été enregistré	Aucun secteur n'a été enregistré
Guinée-Bissau	10 %	Aucun montant n'a été enregistré	Aucun secteur n'a été enregistré
Libéria	11 %	Aucun montant n'a été enregistré	Agriculture et minéraux
Nigeria	15 %	68,4 millions de dollars US	Pétrole et agriculture
Sénégal	11 %		
Sierra Leone	11 %	2,7 millions de dollars US	Exportations, diamants, minerais de fer et cacao
La Gambie	12 %	Aucun montant n'a été enregistré	Aucun secteur n'a été enregistré
Togo	14 %	43,5 millions de dollars US	Emploi et flux de trésorerie des exportateurs

Source : International Economics Consulting (IFC) 2025, et Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

Une escalade mondiale des droits de douane entraîne une hausse du coût des exportations et importations pour tous les membres, réduisant ainsi la compétitivité du commerce et le volume global des échanges. La baisse des échanges totaux de la CEDEAO laisse penser à une réduction de la demande extérieure et une augmentation des coûts d'importation. Les flux commerciaux intra-CEDEAO affichent un léger détournement, car l'on s'attend à ce que certains partenaires se détournent des importations mondiales

onéreuses au profit de fournisseurs régionaux ; toutefois, la demande globale enregistre une contraction, de sorte que la création nette de courants d'échanges est limitée. Les chocs tarifaires mondiaux affaiblissent la croissance des exportations de la CEDEAO, en particulier dans les États membres ayant des bases de production moins diversifiées. La part des exportations de la CEDEAO vers les États-Unis en 2023 est indiquée sur la Carte 1.

Carte 1 : Part des exportations de la CEDEAO vers le marché des États-Unis en 2023 (en pourcentage)



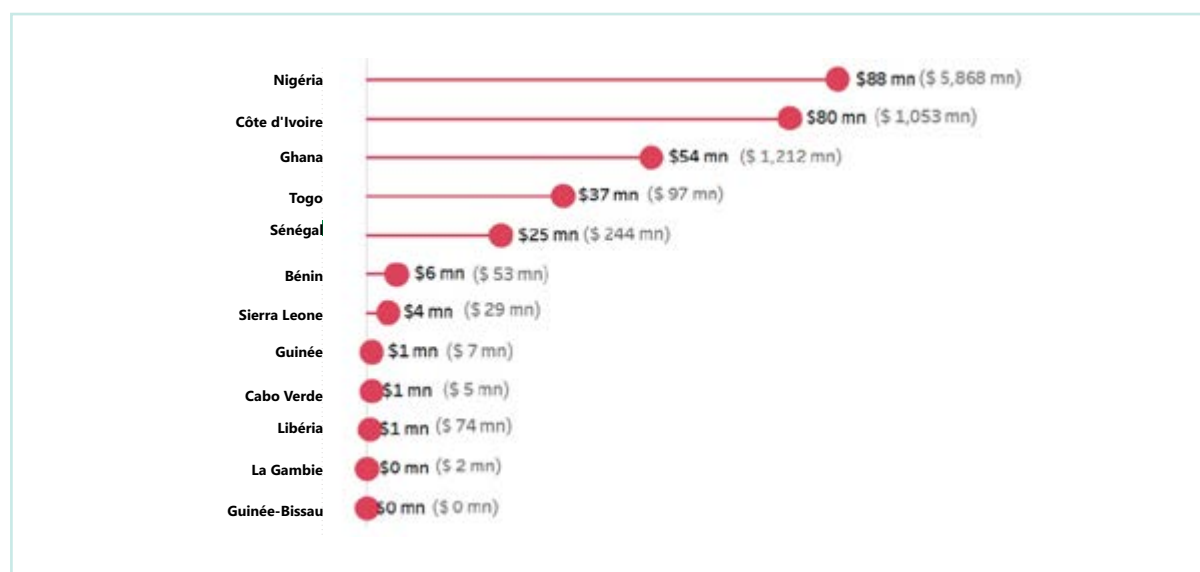
Source : Calculs de l'IEC ; TradeMap du CCI



Commerce dans la région de la CEDEAO



Figure 63 : Pertes commerciales simulées des États membres de la CEDEAO sur le marché des Américains en 2025



Source : International Economics Consulting, 2025

Selon International Economics Consulting Ltd¹, la Côte d'Ivoire pourrait subir les pertes à l'exportation les plus importantes (estimées à 178,7 millions de dollars US) en 2025, suivie du Nigéria (68,4 millions de dollars US) et du Togo (43,5 millions de dollars US). Les principales industries touchées sont la pâte de cacao (50 millions de dollars US de pertes) et les tourteaux (47 millions de dollars US de pertes).

Les exportations ghanéennes dans le cadre de l'AGOA et de programmes similaires sont soumises à un droit de douane initial de 10 %, revu à 15 % dès août 2025. Il s'en est suivi une réduction de la compétitivité du Ghana sur le marché américain, en particulier pour les exportations non traditionnelles qui bénéficiaient d'un traitement préférentiel. Les États-Unis représentent moins de 5 % des exportations totales du Ghana et ont importé pour environ 1,2 milliard de dollars US de marchandises ghanéennes en 2024. Le Ghana pourrait perdre 54 millions de dollars US en 2025 en raison de cette décision tarifaire, soit environ 4,4 % de ses exportations vers les États-Unis en 2024. Au niveau microéconomique, cependant, les effets

sont plus prononcés pour certains secteurs spécifiques. Les industries d'exportation non traditionnelles telles que les produits à base de cacao, les textiles et les vêtements, ainsi que les produits du bois, qui dépendent fortement du marché américain, risquent de voir leur demande baisser, car la hausse des droits de douane rendra leurs produits plus dispendieux pour les acheteurs américains.

Les exportations togolaises vers les États-Unis sont assujetties à des droits de douane moyens de 4 %. Si les menaces américaines viennent à se concrétiser, ce taux moyen passerait à 14 %, soit une augmentation de 10 points de pourcentage. Cette augmentation substantielle des droits de douane compromettrait la compétitivité des produits togolais sur le marché américain, en augmentant leur prix de revient. Dans le pire des scénarios, les pertes pourraient atteindre 49 à 55 millions de dollars US (soit 50 à 57 % des échanges totaux). Les secteurs sensibles devraient connaître une forte baisse, assortie d'un risque de répercussions sur l'emploi et la trésorerie des exportateurs.

¹. https://tradeeconomics.com/tocaqit/uploads/ECOWAS_US_Tariff_Brief-1.pdf

Une guerre tarifaire mondiale, alimentée par les hausses américaines, menace l'économie ouverte du Bénin, qui dépend fortement des exportations agricoles comme le coton et la noix de cajou. Des droits de douane accrus pourraient compromettre la compétitivité, réduire les volumes d'exportation, perturber les chaînes d'approvisionnement, augmenter les coûts d'importation de biens tels que les engrais et les véhicules, et ralentir la croissance dans les secteurs de l'agriculture, du textile et de l'industrie manufacturière. Si le commerce avec les États-Unis ne représente qu'une part modeste de 5,4 % des exportations du Bénin (par exemple, les résidus d'huile de soja) et de 5 % des importations en 2024, il amplifie en revanche les vulnérabilités de sa balance extérieure fragile. Le Bénin pourrait y remédier en diversifiant ses partenaires, en encourageant les industries locales et en améliorant l'ajout de valeur pour garantir sa résilience à long terme.

Les droits de douane imposés par les États-Unis aux importations en provenance de la Côte d'Ivoire n'ont que peu d'incidence sur les performances commerciales globales du pays, car les États-Unis comptent pour moins de 5 % dans le total des exportations, ce qui laisse largement intactes la croissance du PIB, les balances extérieures et la stabilité budgétaire. Cependant, cette situation masque les vulnérabilités de secteurs clés tels que le cacao et les noix de cajou, qui sont les moteurs des recettes d'exportation et de l'emploi en milieu rural. Des droits de douane plus élevés pourraient affaiblir leur compétitivité, réduire les marges des exportateurs et freiner les incitations à l'ajout de valeur, ce qui augmenterait la sensibilité aux changements de politique opérés par les États-Unis.

Selon l'étude de CSI, les exportations du Sénégal vers les États-Unis ne représentaient que 3,4 % du volume total en 2024, ce qui témoigne d'une exposition limitée au marché. Ainsi, les récentes hausses des droits de douane imposés par les États-Unis, plafonnées à un taux modéré de 10 % pour le Sénégal contre plus de 20 % pour de nombreux pays concurrents, ne devraient avoir que des répercussions directes modérées. Cet écart tarifaire pourrait même conférer un avantage

concurrentiel à court terme, rendant les produits sénégalais relativement moins chers aux États-Unis et stimulant les secteurs clés sensibles aux prix. Pour tirer parti de cette situation, le Sénégal devrait mener des politiques commerciales et industrielles proactives, afin d'augmenter ses volumes d'exportation et de diversifier son panier de produits restreints, renforçant ainsi sa résilience et sa croissance durable.

Les droits de douane de 10.0 % imposés par les États-Unis aux importations, associés à des hausses potentiellement plus importantes, risquent de nuire à l'économie du Libéria en réduisant les recettes d'exportation, en freinant la croissance et en augmentant les dépenses des petites et moyennes entreprises (PME). Des secteurs vitaux tels que l'agriculture et les minerais émergents perdront leur avantage de marché, tandis que des importations plus coûteuses pourraient alourdir les finances et freiner les efforts de développement clés.

La hausse des droits de douane par les États-Unis en 2025 a initialement mis en péril les préférences commerciales accordées à Cabo Verde dans le contexte de l'expiration de l'AGOA le 30 septembre 2025 ; toutefois, leur rétablissement rétroactif jusqu'en décembre 2026 a permis d'éviter des dommages importants aux exportations. Cabo Verde subit des effets directs minimes en raison du faible volume des échanges commerciaux avec les États-Unis, qui s'élevait à 0,59 million de dollars US en octobre 2025, soit une augmentation de 122,0 % par rapport à l'année antérieure, malgré un contexte difficile marqué par des droits de douane élevés. La compétitivité des exportations a été préservée grâce au renouvellement de l'AGOA, qui a permis d'éviter des taux non préférentiels plus élevés. Toutefois, les menaces macroéconomiques sont limitées compte tenu de leur faible ampleur.



III. EFFET DU RETRAIT DES PAYS DE L'AES DE LA CEDEAO SUR LA RÉGION

Le retrait officiel du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO en 2025 marque un défi institutionnel historique pour cette communauté économique régionale (CER) vieille de 50 ans. Le retrait de ces trois États sahéliens entraîne une baisse légère, mais considérable, des

flux commerciaux totaux. Si leurs économies sont relativement modestes, leur situation stratégique en tant que partenaires de transit et enclavés amplifie l'effet systémique. Les perturbations des corridors entraînent des frictions dans la chaîne d'approvisionnement régionale, et affectent les flux commerciaux dans la région.

Tableau 5 : Effet du retrait officiel de l'AES sur les États membres de la CEDEAO (flux commerciaux)

États membres	Région affectée	effets potentiels	Facteurs concernés
Bénin	CEDEAO	Baisse de 20 %	Fermetures des frontières et sanctions
Cabo Verde	CEDEAO	8.8 \$EU (baisse de 2,7%)	Hausse du coût des exportations et importations pour tous les membres
Nigéria	CEDEAO	6,1 £ (baisse de 3,0 %)	Connectivité intra-régionale et accès aux marchés transfrontaliers
Togo	CEDEAO	Exportations : 9,1 \$ Importations : 5,2 \$	Exportations
Bénin	AES	Baisse de 70 %	<u>coûts plus élevés</u> , obstacles et problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement
Togo	AES	4,1 \$ (soit 44 % des exportations de la CEDEAO) 0,2 \$ (5,8 % des importations de la CEDEAO) en milliards	Taux de change

Source : Note sur les États membres de la CEDEAO, 2025

Ce retrait a des implications économiques, politiques et sécuritaires pour le Ghana. Sur le plan économique, l'AES est le principal partenaire commercial du Ghana au sein de la CEDEAO. Le Burkina Faso occupe une place prépondérante dans ces relations commerciales. Ensemble, ces pays représentaient entre 34

et 42 % du commerce régional du Ghana avec la CEDEAO (Tableau 6). Le retrait des pays de l'AES risque de faire apparaître de nouvelles barrières transfrontalières, qui pourraient se traduire par des pertes commerciales ou une exacerbation de la contrebande via les frontières terrestres poreuses.

Tableau 6 : Commerce du Ghana avec la CEDEAO et les pays de l'AES (en millions de dollars US)

Région	2022	2023	2024
CEDEAO	2 330,9	2 143,0	1 691,6
AES	981,4	894,8	570,6
Exportations	848,8	669,2	527,1
Importations	132,6	225,6	43,5
AES en %	42,1	41,8	33,7

Source : FMI Juin, 2025

En outre, la contribution notable du Burkina Faso au trafic maritime de transit du Ghana pourrait baisser face à de nouvelles barrières commerciales ou si le pays profite de son retrait de la CEDEAO pour trouver d'autres corridors de transit. De plus, les projets d'infrastructures transfrontalières (par exemple, le projet d'interconnexion ferroviaire Ghana-Burkina Faso), qui sont déjà en difficulté, risquent d'être interrompus.

Au Togo, les exportations totales vers les autres pays de la CEDEAO s'élèvent en 2024 à 445,3 milliards de francs CFA pour 258,3 milliards d'importations, soit un excédent commercial d'environ 187,0 milliards. La zone AES pèse lourdement dans ces exportations avec 201,1 milliards de francs CFA (soit 45,2 % des exportations vers la CEDEAO), tandis que les importations ne représentent que 40,3 milliards (soit 15,8 % des importations en provenance de la CEDEAO). Il en résulte que si la CEDEAO ne prend pas de mesures, ses exportations seront considérablement affectées, avec des conséquences importantes pour les recettes en devise. Toutefois, en termes d'importations, la région ne sera pas affectée de manière significative.

Au port de Cotonou, la fermeture des frontières avec le Niger et les sanctions de la CEDEAO auraient affecté le trafic de transit destiné majoritairement à ce pays. En 2023, le trafic des

marchandises a globalement enregistré une baisse de 20,4%. Cette baisse s'explique aussi par la baisse importante (plus de 50%) des transbordements, en lien avec la dynamique de l'activité au Port de Lekki. Les mesures d'atténuation comprennent la renégociation des accords commerciaux, l'harmonisation des droits de douane, l'investissement dans les infrastructures, la diversification des corridors et le partenariat avec la Chine, prises dans le but d'augmenter les recettes intérieures pour soutenir la croissance jusqu'en 2027.

Le retrait des pays de l'AES représente un risque considérable si aucun compromis n'est trouvé sur les accords de libre-échange, car ils représentent 65,0 % des exportations intra-régionales de la Côte d'Ivoire. Le réacheminement des échanges commerciaux ou logistiques hors du pays pourrait réduire considérablement les flux et compromettre les principaux acquis socio-économiques. Afin d'atténuer les effets de ce retrait, la Côte d'Ivoire devrait mener une stratégie diplomatique pragmatique à l'égard de l'Alliance des États du Sahel (AES), en préservant le commerce bilatéral, la collaboration en matière de sécurité et la gestion des tensions. Les mesures prioritaires consistent à sécuriser les flux transfrontaliers, à amortir les répercussions économiques sur l'approvisionnement alimentaire et à répondre aux besoins de plus de 1,3 million de résidents burkinabés et maliens.



Toutefois, les pays de l'AES restent membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA), ce qui implique une continuité des échanges commerciaux sans barrières tarifaires et la libre circulation des personnes et des capitaux dans les huit (8) pays membres de cette union, incluant la Côte d'Ivoire.

Le commerce du Sénégal avec les pays de l'AES, en particulier le Mali, devrait faire l'économie des perturbations majeures après le retrait de la CEDEAO, à condition qu'ils restent dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et respectent ses règles commerciales, en préservant la libre circulation et les flux existants de biens et de services. Toutefois, ce changement de donne souligne la nécessité de renforcer la coopération bilatérale par le biais de commissions mixtes et de plateformes de dialogue, de consolider les gains économiques, d'améliorer la coordination et de renforcer la résilience face aux incertitudes.

Ce retrait perturbe le Libéria et entraîne une instabilité régionale, affaiblissant le commerce régional et la libre circulation et amenuisant l'influence globale de la CEDEAO. Le pays est confronté à une érosion de la sécurité régionale due aux tensions au Sahel et à la modification des frontières avec les pays de l'AES. Les flux commerciaux pourraient fluctuer en raison de la rupture des protocoles, ce qui compliquerait les opérations logistiques. Les protocoles sur la libre circulation se heurtent à de nouveaux écueils que représentent les pays de l'AES. Certes, le retrait des pays de l'AES causera des dommages économiques directs minimes à Cabo Verde, mais il accentuera les vulnérabilités régionales plus générales. Il sape la cohésion du bloc régional, risque d'aggraver l'instabilité sécuritaire en Afrique de l'Ouest et freine les progrès vers la monnaie unique « Eco », entravant ainsi les flux commerciaux régionaux.

2.11. CONCLUSION

La croissance économique a varié d'un État membre à l'autre, reflétant les différences en matière de choix politiques, de structures sectorielles, d'exposition aux chocs climatiques et sécuritaires, et de dépendance à l'égard des financements extérieurs. Les perspectives économiques régionales sont positives, la croissance économique devant se renforcer sous l'effet des investissements dans les infrastructures, de la reprise dans le secteur agricole, de la production énergétique et de l'expansion des services. Toutefois, le maintien de cette dynamique dépend de la poursuite de la discipline macroéconomique, de la maîtrise efficace de l'inflation, de l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la mise en œuvre réussie des réformes structurelles.

En effet, la réduction drastique de l'aide au développement, les restrictions commerciales, notamment l'imposition de droits de douane sur les importations américaines, et le retrait des pays de l'AES de la CEDEAO ont constitué des chocs multiples accompagnés d'une incertitude susceptible d'affecter les perspectives de croissance à moyen terme de l'économie. Sur la base de ces constatations, certaines recommandations sont nécessaires pour soutenir l'économie régionale.





CHAPITRE 03

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DÉFIS LIÉS À L'INTÉGRATION RÉGIONALE DANS L'ESPACE CEDEAO

3.1. INTRODUCTION

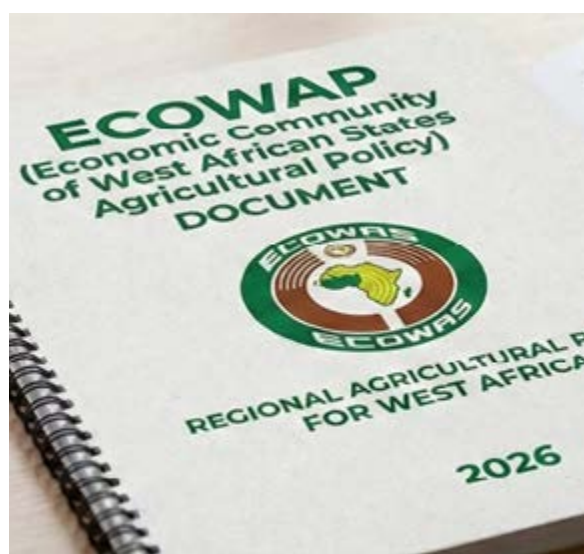
L'espace CEDEAO est Confronté, à ce jour, à une détérioration de la sécurité alimentaire ; des millions de personnes étant menacées par une crise alimentaire au sein des États membres.. À la fin de 2024, environ 34,7 millions de personnes auraient eu un besoin urgent d'une aide nutritionnelle. Les taux de malnutrition dans les zones gravement touchées variaient entre 10,0 et 14,0 %, avec près de 17,0 millions d'enfants de moins de cinq ans déjà souffrant de malnutrition aiguë dans toute la région. À lui seul, le Nigéria représentait environ 60,0 % de la population vulnérable de la région, enregistrant environ 31,7 millions de personnes confrontées à l'insécurité alimentaire.

La Politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP), adoptée en 2005, sert de cadre régional aux États membres pour atteindre une sécurité alimentaire durable, stimuler la productivité agricole et renforcer la compétitivité du marché. Elle vise à réduire la pauvreté, à développer les zones rurales et à intégrer les marchés en modernisant l'agriculture familiale et l'agroalimentaire. Cette politique favorise des revenus décents pour les agriculteurs et un commerce durable au sein et au-delà de la région. La phase 2016-2025 intègre les priorités en matière de changement climatique, d'égalité de genres et de nutrition, conformément à la Déclaration de Malabo de l'Union africaine. La mise en œuvre se fait par le biais de plans d'investissement nationaux et d'un plan régional supervisé par l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA).

La Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire (RRSA) de la CEDEAO s'est activement engagée dans la lutte contre la détérioration de la sécurité alimentaire dans la région, et a mené 19 interventions enregistrées entre 2017 et 2024 en vue de soutenir des pays tels que le Burkina Faso, le Niger et le Nigéria. La réserve a

permis d'acheminer plus de 55 000 tonnes de céréales vers les zones vulnérables. Malgré ces interventions, le retrait des pays de l'AES a entraîné des perturbations considérables dans le commerce alimentaire régional et l'accès à la RRSA. De plus, le caractère irrégulier des précipitations et la désertification, qui continuent de dégrader les terres arables, ainsi que la baisse des rendements des cultures de base comme le millet et le maïs qui en résulte, ont constitué des facteurs clés de la détérioration de la sécurité alimentaire dans la région.

Au-delà de ses efforts régionaux visant à lutter contre l'insécurité alimentaire, la CEDEAO travaille en partenariat avec l'Union africaine depuis le lancement du Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) en juillet 2003 lors de la Deuxième Session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine à Maputo, au Mozambique. Le PDDAA était une réponse des chefs d'État et de gouvernement africains à la faible productivité, à l'insécurité alimentaire et au sous-investissement dans l'agriculture africaine. Ce cadre politique pour la transformation de l'agriculture en Afrique contribue à la création de richesse, à la sécurité alimentaire, à la nutrition, à la croissance économique et à la prospérité.



Document de politique de l'ECOWAP

La Déclaration de Maputo de 2003 a placé l'agriculture au cœur de l'agenda africain, encourageant les États membres à allouer 10,0 % de leur budget national au développement agricole et à viser une croissance annuelle de 6 % du PIB agricole ; la Déclaration de Malabo de 2014 a enrichi ces ambitions en ajoutant les objectifs d'éradication de la faim, de renforcement du commerce intra-africain, d'augmentation des investissements, de résilience et de reddition de comptes. Plus précisément, ce cadre a stimulé le financement des systèmes agroalimentaires, soutenu ZLECAf et promu des politiques fondées sur des données probantes. Cependant, les contraintes politiques et budgétaires, les chocs externes et l'insuffisance de la coordination intersectorielle ont limité la réalisation des objectifs, en particulier en matière d'investissements publics. Pour relever ces défis et accélérer la transformation vers des systèmes agroalimentaires durables et résilients, l'Union africaine a adopté une nouvelle stratégie qui couvre la période 2026-2035 et son plan d'action associé en janvier 2025 à Kampala.

La Déclaration de Kampala de 2025, adoptée lors d'un sommet extraordinaire de l'Union africaine tenu en Ouganda (du 9 au 11 janvier 2025), a établi le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDAA) post-Malabo pour 2026-2035. Il met l'accent sur la mise en place de systèmes agroalimentaires résilients et durables à travers six (6) engagements, 35 domaines d'intervention et 22 objectifs, dont une hausse de 45,0 % de la production agroalimentaire et une réduction de moitié des pertes post-récolte.

3.2. ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE AGRICOLE RÉGIONALE VISANT À RENFORCER LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS L'ESPACE CEDEAO

3.2.1 Le dispositif de gouvernance de la politique agricole

Le dispositif de gouvernance est articulé autour des éléments suivants :

- a. Les instances statutaires de la CEDEAO (Conseil des Ministres et Conférence des chefs d'État et de gouvernement) qui sont les organes d'arbitrage et de décision, sur proposition du Comité ministériel technique spécialisé Agriculture et Alimentation ;
- b. Le Comité Consultatif pour l'Agriculture et l'Alimentation (CCAA) réunit les États membres et l'ensemble des parties prenantes régionales. Il suit les engagements consignés dans le Pacte régional et est consulté sur toute question relative à l'orientation et à la mise en œuvre de l'ECOWAP. Il est appuyé au plan technique par différentes task force thématiques, ad hoc qui ont pour fonction notamment d'assister le DAERE dans la conception de politiques, programmes et projets spécifiques ;
- c. Le Comité inter départements pour l'Agriculture et l'Alimentation, chargé d'assurer la cohérence entre les orientations de la politique agricole et celles des autres politiques sectorielles,



- d. Le Département Affaires Économiques et Agriculture (DAE&A) prépare les décisions des instances statutaires en tenant compte des avis consultatifs du CCAA et soumet ses recommandations au Comité technique spécialisé Agriculture et Alimentation (CTS/AERE) ;
- e. Les agences d'exécution technique notamment l'Agence Régionale pour l'Agriculture et l'Alimentation (ARAA) et le Centre régional de santé animale (CRSA), qui mettent en œuvre les projets et programmes, sous le contrôle du DAEA et avec l'appui technique des organismes régionaux de coopération.
- f. Le dispositif de suivi-évaluation conçu et mis en place au cours de la période et arrimé au système régional d'information Agricole ECOAGRIS ;
- g. L'ECOWAP Donors' Group réunit les principaux partenaires techniques et financiers et constitue leur cadre de dialogue, de concertation et de coordination avec la CEDEAO.
- h. Les partenariats stratégiques : La gouvernance de la sécurité alimentaire s'appuie également sur des partenariats stratégiques, avec les institutions techniques de coopération (CORAF pour la recherche agricole) et (CILSS, pour l'information et la lutte contre les effets des changements climatiques), les réseaux des organisations professionnelles agricoles au nombre de 12, dont le ROPPA, le RBM, APSS, CORET, AFAO, NANTS, etc.

La gouvernance régionale de la sécurité alimentaire et nutritionnelle s'est renforcée à travers deux autres initiatives majeures, notamment :

- a. Le Réseau de prévention des crises alimentaires - Sahel et Afrique de l'Ouest (RPCA) qui est un forum de dialogue et de coordination avec la Communauté internationale. Il a permis de définir la méthodologie du Cadre harmonisé (CH), d'analyse de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de préparer l'adoption de la Charte pour la prévention et la gestion des crises alimentaires en Afrique de l'Ouest (Charte PREGEC) et d'animer l'Alliance globale pour la résilience (AGIR).
- b. La Réserve régionale de sécurité alimentaire (RRSA) intégrée au Traité révisé de la CEDEAO et logée à l'ARAA constitue un instrument régional de gestion des crises fondé sur la solidarité. Elle intervient en complément des stocks de proximité et des stocks nationaux.



3.2.2. Les instruments et outils d'opérationnalisation de la politique

Pour rendre opérationnelle sa politique agricole, la CEDEAO s'est dotée d'instruments stratégiques et a identifié des vecteurs financiers et techniques visant la souveraineté alimentaire. Cette opérationnalisation s'articule autour du Programme Régional d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PRIASAN) décliné en Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) dans chaque pays.

Le PRIASAN est conçu pour prendre en compte les priorités régionales en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle, notamment : la gestion des interdépendances entre les pays, des relations avec l'extérieur et enfin, des goulots d'étranglement du développement du secteur agrosylvopastoral et halieutique. C'est un instrument qui aide à conduire des réformes et déployer des mesures de politiques publiques. Le Cadre d'Orientation Stratégique (COS) défini pour la période 2016-2025 a prévu quatre axes d'intervention :

- a. Contribuer à accroître la productivité et la production agro-sylvo-pastorale et halieutique grâce à des systèmes de production diversifiés et durables, et à réduire les pertes post-production ;
- b. Promouvoir les chaînes de valeurs agricoles et agro-alimentaires, inclusives, compétitives et inscrites dans une perspective d'intégration régionale ;
- c. Améliorer l'accès à l'alimentation, la nutrition et la résilience des populations vulnérables ;
- d. Améliorer l'environnement des affaires, la gouvernance et les mécanismes de financement du secteur agricole et agroalimentaire. (cf : Web de l'ARAA : www.araa.org)

La mise en œuvre du PRIASAN s'appuie sur des stratégies et initiatives majeures : (i) stratégie climat, employabilité des jeunes dans le secteur agrosylvo pastoral et halieutique, offensive riz, offensive lait local, stratégie de renforcement des capacités des acteurs du secteur ASPH, stratégie de développement des élevages et de sécurisation du pastoralisme ; d'identification et de traçabilité des animaux, de bien-être animal et de nombreux règlements sur les pesticides, les engrais, etc.

Les PNIASAN sont conçus pour prendre en compte les priorités nationales en matière de développement ASPH. Il s'agit de l'évaluation des besoins d'investissement dans les secteurs prioritaires pour impulser un taux de croissance d'au moins 6,0 % par an en vue d'espérer réduire de moitié le taux de prévalence de la pauvreté dans chaque pays. Pour ce faire les pays se sont engagés à consacrer au moins 10,0 % de leur budget national aux investissements dans le secteur ASPH.



Le Fonds Régional pour l'Agriculture et l'Alimentation (FRAA) est un instrument de financement logé à la BIDC. Il jouit d'une autonomie de gestion financière. Le Fonds est géré par la BIDC, dans le cadre d'une Convention de gestion Ref. No ECW/LEG/MOU/002/13/2/19, signée le 14 février 2019 entre la Commission de la CDEAO et la BIDC. Il est habilité à accorder : (i) des prêts à des taux concessionnels/subventionnés ; ii) des garanties au profit des agro-industries et organisations paysannes ; iii) des investissements en actions dans les agro-industries travaillant avec les petits exploitants agricoles ; iv) des subventions à l'ARAA pour aider à mettre en œuvre des projets.

La CEDEAO déploie également le MESECOPS comme principal outil digital de suivi et de l'évaluation de la performance de l'ECOWAP auquel s'ajoutent les Revues biennales (nationales et régionale).



Un agriculteur cultivant des cultures dans la région de la CEDEAO

3.2.3. La Déclaration de Maputo

La Déclaration de Maputo sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique, adoptée par l'Assemblée de l'Union africaine (UA) en 2003, a représenté un engagement historique visant à repositionner l'agriculture comme moteur de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté sur l'ensemble du continent. Les États se sont engagés à consacrer au moins 10,0 % des dépenses publiques à l'agriculture et au développement rural. Ils ont également mis en œuvre des politiques visant à atteindre un taux de croissance annuel minimum de 6,0 % du PIB agricole (Union africaine, 2003, 2024). La Déclaration a également établi le Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA) comme cadre de mise en œuvre destiné à orienter l'élaboration des plans nationaux d'investissement agricole.

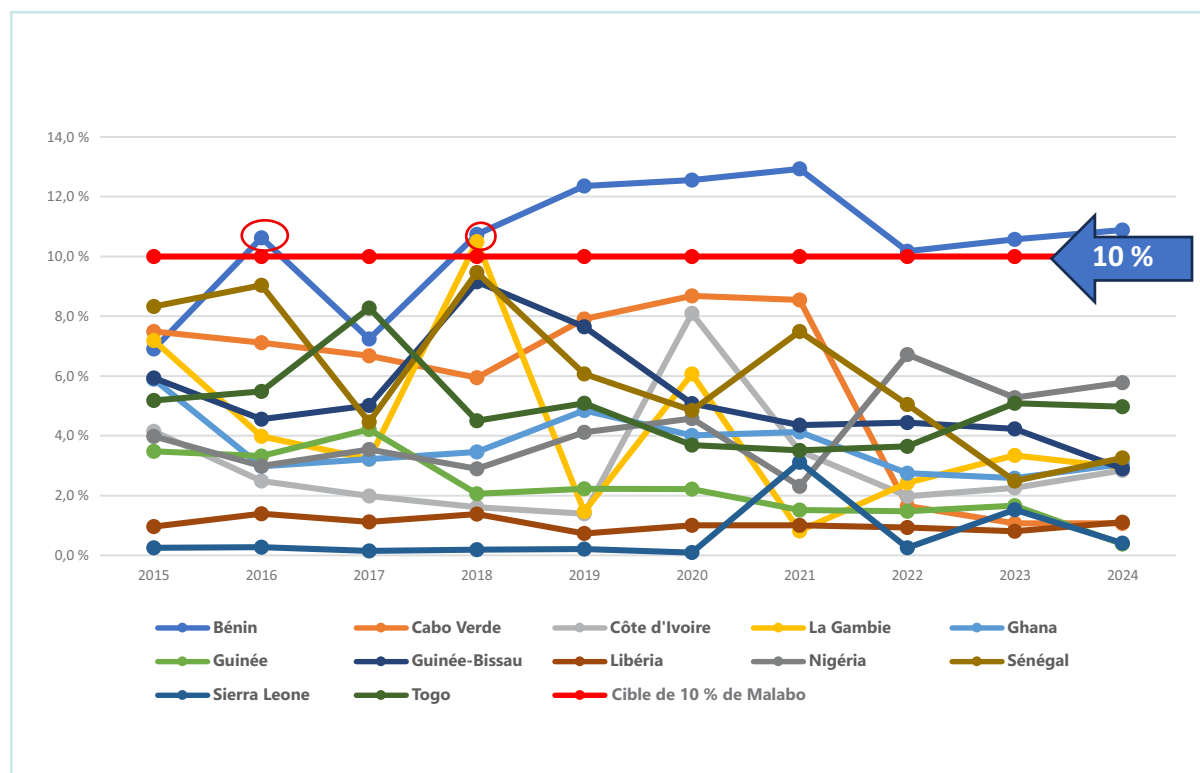
Au Ghana, les principes de Maputo ont été transposés dans le cadre de la Politique de développement du secteur alimentaire et agricole (FASDEP II), un cadre stratégique à long terme élaboré en 2007, et appuyés par une série de plans d'investissement agricole à moyen terme. Les deux premiers plans, connus sous le nom de Plans d'investissement à moyen terme dans le secteur agricole (METASIP I et II), ont été mis en œuvre entre 2011 et 2017. Le troisième, intitulé Investir pour l'alimentation et l'emploi (IFJ) (2018-2021), comprenait des programmes prioritaires tels que Planter pour l'alimentation et l'emploi (PFJ), Élevage pour l'alimentation et l'emploi (RFJ) et Plantation pour l'exportation et le développement rural (PERD).

Malgré le rôle essentiel que joue l'agriculture dans l'économie et les moyens de subsistance du Nigéria, les données de 2020 à 2024 révèlent un déficit persistant dans l'allocation budgétaire, qui reste systématiquement inférieure au seuil de 10,0 % fixé à Maputo. Les dépenses agricoles du Nigéria restent bien en deçà de l'objectif fixé. Entre 2020 et 2024, la part de l'agriculture dans les dépenses publiques fédérales totales a fluctué entre 1,1 et 2,8 %, avec une moyenne annuelle de 1,7 %. Ce constat laisse penser de manière générale que le secteur agricole bénéficie d'une priorité relativement faible dans le budget national par rapport à d'autres secteurs de l'économie.

La priorité relativement faible accordée au secteur agricole se reflète également dans la faible part des dépenses publiques agricoles au PIB agricole. Ce sous-investissement a coïncidé avec une hausse préoccupante des

taux de pauvreté alimentaire, qui sont passés de 42,7 % en 2023 à 40,8 % en 2024, soulignant la nécessité urgente de réajuster les politiques et de renforcer l'engagement du secteur public afin de réduire l'inflation alimentaire au Nigéria. L'écart entre les engagements du PDDAA pris par le Nigéria et les résultats réels menace non seulement la sécurité alimentaire, mais il entrave également la réalisation d'objectifs de développement plus larges, notamment la création d'emplois, l'autonomisation des zones rurales et la résilience climatique. Pour inverser cette tendance, le Nigéria doit accorder la priorité au financement de l'agriculture, renforcer les capacités institutionnelles et favoriser les partenariats public-privé (PPP) susceptibles de stimuler l'innovation et de développer des pratiques agricoles durables. Sans une action décisive, la promesse du PDDAA risque de devenir une occasion manquée plutôt qu'un plan directeur transformateur.

Figure 64 : Dépenses publiques agricoles en pourcentage des dépenses publiques totales dans la région de la CEDEAO de 2015 à 2024



Source : Commission de la CEDEAO, 2025



En ce qui concerne le Sénégal, la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) de 2004 et l'alignement de la politique rurale sur les engagements de l'UA/ NEPAD/CEDEAO/UEMOA ont servi de fondement aux programmes et réformes ultérieurs. En réponse à la crise alimentaire de 2007 et 2008 (GOANA 2008), l'adhésion officielle au PDDAA a été marquée par la signature du Pacte à Dakar en février 2010, suivie d'un examen technique indépendant en juin 2010, d'une réunion de travail visant à calibrer le Programme national d'investissement agricole (PNIA) 2011-2015 et à mobiliser le soutien des partenaires, conformément au principe de Maputo.

Suite à la mise en œuvre du Programme national d'investissement agricole (PNIA), les performances des différents sous-secteurs agricoles se sont révélées encourageantes, même si tous les objectifs n'ont pas été atteints. En effet, la période 2011-2015 a été marquée par une augmentation de la production dans tous les sous-secteurs agricoles, largement due à l'amélioration des rendements et à l'intensification des activités dans le secteur. Selon les estimations de la FAO, le pourcentage de personnes souffrant de la faim au Sénégal est passé de 24,5 % en 1990 à 10,0 % en 2015. Le Sénégal fait ainsi partie des 19 pays d'Afrique subsaharienne qui ont atteint la cible 1.C de la première phase des Objectifs du Millénaire pour le Développement, qui consiste à « réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population souffrant de la faim ». Toutefois, cette performance masque d'importantes disparités spatio-temporelles.

À partir de 2014, le PSE a amorcé sa montée en puissance à travers le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) ; le coût de mise en œuvre de l'investissement total est estimé à environ 581

milliards de FCFA, dont 424,7 milliards de FCFA sont alloués au secteur rizicole en vue d'atteindre l'autosuffisance (environ 1,08 million de tonnes de riz blanc, soit environ 1,6 million de tonnes de riz paddy), principalement dans la vallée du fleuve Sénégal et à Anambé (PRACAS, 2014).

Encadré 7 : Le Sénégal lance le Compact AgriConnect pour transformer son secteur agricole

Le Gouvernement du Sénégal, en partenariat avec le Groupe de la Banque mondiale, a annoncé le lancement du Compact AgriConnect Sénégal. Cette initiative stratégique vise à transformer les systèmes agroalimentaires du pays et à améliorer la sécurité alimentaire pour des millions de Sénégalais.

L'initiative se concentre sur trois chaînes de valeur prioritaires : les céréales, l'horticulture et l'élevage. Elle repose sur trois axes : (i) réaliser des investissements structurels dans les infrastructures et les services agricoles ; (ii) réviser les politiques sectorielles afin d'améliorer l'environnement des affaires ; et (iii) encourager davantage d'investissements privés pour stimuler l'innovation et la compétitivité.

D'ici 2029, le Compact AgriConnect vise à atteindre plus de 90 % de sécurité alimentaire au niveau national et à créer 800 000 emplois formels dans le secteur agricole. Parmi les objectifs fixés figurent l'augmentation du taux de couverture céréalière de 48 % à 78 %, l'autosuffisance en riz à 64 %, ainsi que la mise en place de 100 coopératives agricoles communautaires à travers le pays.

Source: <https://www.worldbank.org/en/news/press-release/2026/02/10/senegal-launches-agriconnect-compact-to-transform-its-agriculture-sector>

Conformément au Protocole de Maputo, ces fonds ont été affectés aux goulots d'étranglement dans les domaines de l'eau et de l'irrigation, aux intrants et aux semences, à la mécanisation et à la logistique ainsi qu'à l'après-récolte, afin de convertir les dépenses publiques en gains de productivité. Sur la base de l'objectif politique de 10,0 % des dépenses publiques consacrées à l'agriculture, les tableaux de suivi du NEPAD/PDDAA indiquent les années où le Sénégal a atteint ou dépassé les 10,0 % de la part de l'agriculture dans le budget total.

En termes de résultats, les investissements ont favorisé la disponibilité des denrées alimentaires, notamment grâce à la riziculture irriguée, mais la croissance du PIB agricole n'a pas suivi. L'impact fluctue d'une année à l'autre (en raison des contraintes climatiques et des coûts des intrants), et l'impact net reste affecté par les pertes post-récolte et les goulots d'étranglement logistiques qui nécessitent une attention soutenue en matière de dépenses d'entretien (exploitation et maintenance) et de chaîne de valeur (Hathie & Ndiaye, 2015). La mise en œuvre de la Déclaration de Maputo au Sénégal est substantielle et alignée sur les priorités d'investissement, mais inégale dans le temps en ce qui concerne la stabilité des efforts budgétaires et la performance opérationnelle des infrastructures.

3.2.4. La Déclaration de Malabo

Adoptée en 2014, la Déclaration de Malabo sur l'accélération de la croissance et de la transformation agricoles pour une prospérité partagée et l'amélioration des moyens de subsistance a renouvelé l'engagement de l'Afrique envers le processus du PDDAA et ses objectifs. Elle a fixé des objectifs de performance spécifiques à atteindre dès 2025. Ces objectifs comprenaient l'éradication de

la faim et la réduction de moitié de la pauvreté grâce à une croissance agricole inclusive, ainsi que le triplement du commerce agricole intra-africain. La Déclaration visait également à renforcer les investissements (publics et privés) dans l'agriculture, à améliorer la productivité, à renforcer la résilience face à la variabilité climatique et aux autres risques connexes, à accroître le soutien aux femmes et aux jeunes dans l'agriculture et à renforcer les réserves stratégiques alimentaires et financières dans les pays africains (Union africaine, 2014 ; 2024).

Encadré 8 : L'Afrique passe au-delà de la Déclaration de Malabo avec une nouvelle stratégie du PDDAA

À l'approche de l'échéance de 2025 de la Déclaration de Malabo sur la croissance et la transformation agricoles accélérées, les dirigeants africains ont reconnu que le continent n'était pas en bonne voie pour atteindre ses objectifs ambitieux, notamment l'éradication de la faim et l'accélération de la croissance agricole. Cette situation a conduit à un réajustement stratégique vers un nouveau cadre de développement agricole.

Lors du Sommet extraordinaire du PDDAA tenu à Kampala en janvier 2025, l'Union africaine a adopté une nouvelle Stratégie et un Plan d'action du PDDAA sur 10 ans (2026–2035), marquant ainsi la transition vers un agenda post-Malabo. Ce nouveau cadre s'appuie sur les enseignements tirés de la période de Malabo et vise à créer des systèmes agroalimentaires résilients, inclusifs et durables à l'échelle du continent.

L'agenda post-Malabo devrait ainsi accorder la priorité à des mécanismes de mise en œuvre renforcés, à un meilleur suivi et à une augmentation des investissements, afin d'accélérer la transformation agricole et d'atteindre la sécurité alimentaire dans le cadre de l'Agenda 2063.

Source: <https://africanclimatewire.org/2025/01/african-agriculture-development-strategy-lagging-behind>



En Côte d'Ivoire, la mise en œuvre du Programme national d'investissement agricole de première génération (PNIA I) a permis aux secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche d'atteindre un taux de croissance de 6,0 %, d'augmenter la production vivrière de 8,0 % entre 2010 et 2014 et d'améliorer la sécurité alimentaire. Les dépenses publiques allouées au secteur agricole ont été multipliées par cinq entre 2012 et 2022, passant de 58,0 milliards de FCFA (96 millions de dollars US) en 2010 à près de 300 milliards de FCFA (500 millions de dollars US) en 2022 (MINADER, 2021). Toutefois, cette évolution positive du financement du secteur agricole reste clairement insuffisante, dans la mesure où les dépenses publiques dans ce secteur ne représentent que 3,2 % du budget national ; taux qui est en deçà des engagements pris à Maputo (2003) et réaffirmés à Malabo en 2014 d'allouer 10 % du budget au secteur agricole.

La Gambie définit ses politiques en conformité avec ces objectifs dans le cadre du Plan national d'investissement agricole de seconde génération (GPNIA II), mis en œuvre de 2019 à 2026 (Système régional d'analyse stratégique et de soutien aux connaissances (ReSAKSS, 2023). Cette stratégie vise principalement à permettre l'autosuffisance en riz, l'adaptation au climat et le développement de la chaîne de valeur. Le soutien de projets tels que le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP, 2023) a permis de financer l'agriculture intelligente face au climat, les systèmes semenciers et les services de vulgarisation. Cependant, les résultats ont été mitigés. La productivité des petits exploitants et le niveau de nutrition ont connu une augmentation marginale, en raison des chocs répétés, tels que la pandémie de COVID-19, les inondations de 2022 et la hausse des cours des denrées alimentaires sur le marché mondial qui ont frappé le pays.

D'autres facteurs ont contribué au ralentissement de la mise en œuvre de la Déclaration en Gambie, notamment la coordination institutionnelle et le financement public limités (ReSAKSS, 2023 ; Banque mondiale, 2024). Le rapport de l'enquête nationale sur la sécurité alimentaire en Gambie (GNFSS) (2023) indique que 29,0 % des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire, soit une hausse de 3,0 % entre 2022 et 2023. Les zones de gouvernement local (LGA) qui connaissent la plus forte insécurité alimentaire des ménages sont Basse, Janjanbureh et Kuntaur, avec respectivement 41,0 % et 61,0 %. Les LGA où l'insécurité alimentaire est la moins répandue sont Kanifing, Brikama et Banjul, avec respectivement 18,0, 25,0 et 27,0 %.



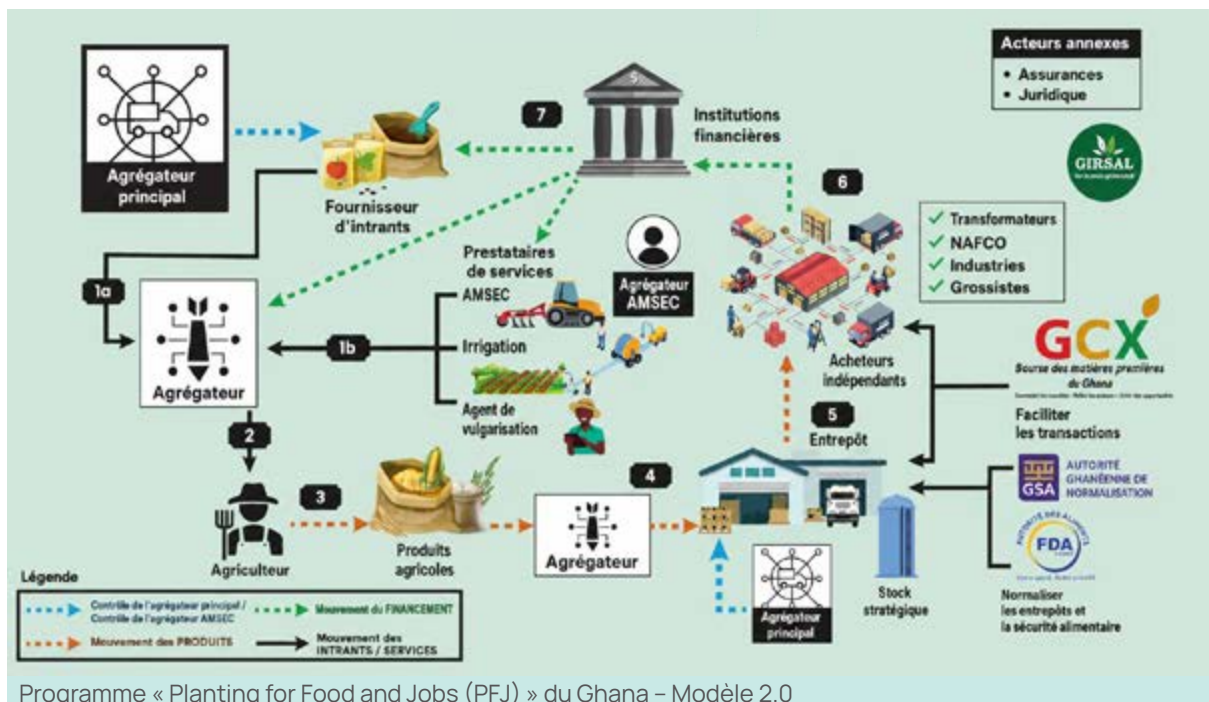
Rizières dans la région de la CEDEAO

La réponse politique du Ghana à la Déclaration de Malabo s'est appuyée sur les deux derniers plans d'investissement agricole à moyen terme (METASIP II et IFJ), qui comprenaient une série de programmes mettant l'accent sur la productivité, la gestion post-récolte et l'accès au marché. Par exemple, le programme « Planter pour l'alimentation et l'emploi » (PFJ) de l'IFJ (2018-2021) visait à accroître les rendements des céréales (maïs, riz et sorgho), des légumineuses (soja et arachide), des légumes (tomate, oignon, poivron, chou, concombre, laitue et carotte) et des racines et tubercules (manioc). Des initiatives complémentaires telles que le programme « One District, One Factory » (1D1F) et le programme « Élevage pour l'alimentation et l'emploi » (RFJ) visaient à renforcer les liens agro-industriels et la production animale (MdAA, 2018).

Malgré ces interventions, les progrès du Ghana vers les objectifs de Malabo ont été lents. Selon le quatrième examen biennal des progrès vers les objectifs de Malabo, réalisé en 2023, le Ghana n'est « pas en bonne voie » pour atteindre les objectifs dès 2025. Néanmoins, le Ghana a été classé comme l'État de la CEDEAO

le plus performant et parmi les 10 pays les plus performants du continent (Commission de l'Union africaine, 2024).

Bien que le Ghana ait été en passe de réduire de moitié la pauvreté grâce à l'agriculture et de renforcer la reddition mutuelle de comptes pour les actions et les résultats, il était largement en retard dans sa volonté de mettre fin à la famine dès 2025, renforcer le financement des investissements dans l'agriculture et stimuler le commerce intra-africain des biens et services agricoles. En outre, il était légèrement en retard dans son engagement envers le processus du PDDAA et dans le renforcement de la résilience à la variabilité climatique. Les principaux facteurs à l'origine de la lenteur des progrès du Ghana sont le sous-investissement dans l'agriculture, d'autant plus que le pays n'a jamais atteint l'objectif d'investissement public fixé à Maputo, la faible productivité et les technologies limitées, les pertes importantes post-récolte, la faiblesse de la protection sociale et le faible niveau des échanges agricoles avec les autres pays africains (Commission de l'Union africaine, 2024).



La Guinée, pays membre de l'Union africaine, a participé à l'examen et à la mise en œuvre des engagements pris dans les déclarations de Maputo (2003), Malabo (2014) et Kampala (2025) concernant le développement de l'agriculture africaine. L'examen de ces déclarations en Guinée permet d'évaluer la manière dont le pays met en œuvre des objectifs tels que l'éradication de la faim, l'augmentation des investissements agricoles et la transformation des systèmes agroalimentaires résilients.

Au Nigéria, les défis persistants comprenaient une faible intégration avec les autres stratégies nationales de développement, des cadres de gouvernance fragmentés et une attention insuffisante accordée aux questions transversales telles que l'égalité des genres et la nutrition. Les systèmes de suivi et d'évaluation restaient sous-développés, manquant de repères et d'indicateurs clairs liés aux objectifs de performance de Malabo, et ont entravé le suivi efficace des progrès. La prévalence persistante de la pauvreté alimentaire qui touche une proportion considérable de la population, et les taux élevés de retard de croissance chez les enfants âgés de moins de

cinq ans soulignent l'urgence de la mise en place des interventions plus ciblées et plus inclusives. Les enseignements tirés du PNIA II soulignent la nécessité cruciale d'une plus grande cohérence des politiques, de l'intégration précoce de cadres de suivi et d'évaluation solides, puis, d'une attention délibérée et accordée aux populations vulnérables. Alors que le Nigéria envisage de futurs plans d'investissement agricole, il sera essentiel de tirer parti de ces enseignements en vue de libérer tout le potentiel du secteur et mettre en place des systèmes alimentaires durables.

Les informations disponibles indiquent que la Sierra Leone n'est pas en passe d'atteindre les cibles de la Déclaration de Malabo ; étant donné que le pays a obtenu une note très faible (environ 1,5-1,7 sur 10) en matière de mise en œuvre et n'est globalement pas en bonne voie pour atteindre les objectifs de la Déclaration. En termes de dépenses publiques dans l'agriculture, la Déclaration de Malabo préconise de consacrer au moins 10,0 % du budget national à l'agriculture. Cependant, le pays a dépensé bien moins que cet objectif, avec un budget agricole moyen compris entre 2,0 et 7,0 %.



Sommet extraordinaire de l'Union africaine à Kampala pour adopter la stratégie décennale du PDDAA, à Kampala, en Ouganda, 2025

En termes de productivité agricole et de lutte contre la faim, la Sierra Leone a investi dans des stratégies de transformation agricole, telles que l'initiative « Nourrir la Sierra Leone », visant à accroître la production alimentaire, les pratiques intelligentes face au climat, la participation des jeunes et des femmes et le développement de la chaîne de valeur. Toutefois, malgré ces progrès, le pays est loin d'atteindre l'objectif de la Déclaration de Malabo visant à éradiquer la faim dès 2025. En ce qui concerne les investissements dans les chaînes de valeur et l'emploi, certains progrès ont été constatés, tels que la création d'emplois pour les jeunes dans les chaînes de valeur agricoles et des améliorations spécifiques dans les domaines de l'irrigation et des rendements agricoles.

Grâce à la Déclaration de Malabo (2014), l'agenda s'est recentré sur les résultats plutôt que sur les moyens : éradiquer la faim, réduire de moitié la pauvreté agricole dès 2025, renforcer le commerce intra-africain, renforcer la résilience et établir la responsabilisation grâce à l'examen biennal. Le Sénégal a internalisé cette évolution en consolidant les chaînes de valeur intégrées et en étendant les filets de sécurité sociale adaptatifs (transferts, cantines) tout en poursuivant les objectifs en matière de nutrition/ eau, assainissement et Hygiène (WASH) et en s'appuyant sur le Cadre harmonisé (IPC) pour les décisions de politique publique. Lors du premier examen biennal en 2017, le Sénégal a obtenu une note globale de 3,6 pour la mise en œuvre des engagements de Malabo. Certains domaines ont été jugés « en bonne voie », tels que le processus du PDDAA, tandis que d'autres, notamment le financement et l'investissement, sont restés à la traîne. Dans l'ensemble, ces efforts démontrent que le pays a fait des progrès, mais de manière incomplète et inégale.

Au niveau continental, la trajectoire est devenue plus difficile à chaque cycle ; alors que l'examen

initial comptait de nombreux pays « en bonne voie » par rapport aux seuils applicables, le troisième examen (2021) n'en comptait qu'un seul dans l'ensemble ; et le quatrième examen (2024) réitère qu'aucun pays africain n'était pleinement « en bonne voie » pour tous les objectifs, même si des progrès avaient été observés pour plusieurs indicateurs. Le Sénégal ne fait pas exception à cette observation ; des améliorations existent, mais elles restent insuffisantes. Ce constat souligne la nécessité de renforcer des maillons clés tels que la gestion post-récolte, la chaîne du froid, la logistique, les normes sanitaires et phytosanitaires, ainsi que les mécanismes de gestion des risques (assurance indexée, finance rurale). Ces efforts sont essentiels pour consolider les gains de productivité et garantir leur durabilité (AUDA-NEPAD, 2025).

Du point de vue de la cohérence interne, l'alignement du « PRACAS étendu aux filets de sécurité sociale, à la nutrition et aux systèmes d'alerte précoce » incarne l'esprit de Malabo du point de vue des résultats ; la reddition de comptes biennale fournit un retour d'information régulier et a contribué à institutionnaliser la mesure des performances, même si la réalisation globale des objectifs reste hors de portée au niveau continental en 2024 (Commission de l'Union africaine, 2014).



Programme Feed Salone en Sierra Leone



3.2.5. La Déclaration de Kampala

La Déclaration de Kampala sur le PDDAA relative à la mise en place de systèmes agroalimentaires résilients et durables en Afrique définit la feuille de route post-Malabo du continent. Elle prolonge les engagements pris dans le cadre des Déclarations de Maputo et de Malabo, jusqu'en 2035, conformément à la stratégie et au plan d'action du PDDAA (2026-2035). Une caractéristique importante du cadre renouvelé tient au passage du PDDAA d'une approche axée sur l'agriculture à une stratégie globale de transformation des systèmes agroalimentaires qui intègre la production, la transformation, le commerce, la nutrition et la résilience (Commission de l'Union africaine, 2025).

Les piliers et engagements stratégiques de Kampala sont : i) intensifier la production alimentaire durable, l'agro-industrialisation et le commerce ; ii) stimuler les investissements et le financement visant à accélérer la transformation des systèmes agroalimentaires ; iii) garantir la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; iv) promouvoir l'inclusion et des moyens de subsistance équitables ; v) mettre en place des systèmes agroalimentaires résilients ; vi) renforcer la gouvernance des systèmes agroalimentaires ; et vii) mobiliser un large éventail de parties prenantes afin de transformer les engagements en résultats tangibles.

La Déclaration fixe de nouveaux objectifs pour 2035, notamment une augmentation de 45 % de la production agroalimentaire, une réduction de 50 % des pertes post-récolte et un triplement du commerce agricole intra-africain. Elle maintient également l'objectif de Malabo d'allouer au moins 10 % du budget à l'agriculture et vise à éradiquer la faim sur le continent à l'horizon 2035. En outre, elle exige de tous les gouvernements africains qu'ils intègrent les indicateurs du PDDAA dans leurs systèmes nationaux de planification et de budgétisation d'ici 2028. La Déclaration de

Kampala vise également à mettre l'accent sur le lien entre la sécurité alimentaire et l'adaptation au changement climatique.



Récolte de bananes à Takoradi, au Ghana

Dans le cadre de la Déclaration de Kampala, la Gambie a été contrainte de renforcer la mise en œuvre des politiques et de consolider son engagement budgétaire. Cette situation implique que le pays améliore l'allocation budgétaire à l'agriculture, garantisse des taux d'exécution plus élevés et élargisse la participation du secteur privé dans la transformation et le stockage des produits agricoles (Gouvernement de Gambie, 2019). Afin de se conformer à ces engagements, la Gambie doit revoir ses priorités d'investissement dans le cadre du GPNIA II, définir des indicateurs mesurables permettant de réduire les pertes post-récolte et d'intégrer les petits exploitants dans les chaînes de valeur régionales. La réalisation de ces objectifs nécessitera un engagement politique soutenu, une discipline budgétaire améliorée et un suivi transparent des performances (NEPAD, 2016 : Union africaine, 2025).

La Gambie a commencé à aligner ses politiques nationales sur ce programme depuis son lancement en 2025, mais reste encore à un stade précoce de mise en œuvre. Le gouvernement a exprimé son intention d'attirer des investissements privés dans la transformation, la pêche et le stockage, mais les cadres politiques sont encore en cours d'élaboration. Les ministères en charge de l'agriculture et du commerce travaillent à l'intégration des priorités de Kampala dans le prochain Programme national de transformation agricole (2026–2035). Les principaux défis incluent l'espace budgétaire limité et la nécessité d'une meilleure coordination entre les acteurs publics et privés.

En ce qui concerne le Ghana, qui entre dans une nouvelle ère avec un bilan mitigé, la mise en œuvre exigera des investissements publics plus importants, des systèmes post-récolte plus solides, l'industrialisation de la chaîne de valeur, une agriculture intelligente face au climat et une

participation plus large au marché régional, qui pourront tirer parti de l'initiative de la ZLECAf. En avril 2025, le gouvernement a lancé une nouvelle initiative agricole, le programme Feed Ghana (FGP), qui reconnaît la Déclaration de Kampala comme un cadre régional sous-tendant ses objectifs.

S'agissant du Sénégal, le niveau de mise en œuvre de la Déclaration de Kampala en 2025 est à son stade préparatoire : des instruments nationaux existent (notamment les cadres du plan Sénégal Vision 2050, la Stratégie nationale de sécurité alimentaire et de résilience (SNSAR), les politiques industrielles et climatiques, etc.), mais l'appropriation nationale nécessite de traduire les objectifs de Kampala en objectifs nationaux quantifiés et assortis d'étapes pour la période allant de 2026 à 2030, établissant un financement pluriannuel combinant budgets, capitaux privés et ressources climatiques ; de publier un tableau de bord « post-Malabo » cohérent avec l'examen biennal afin de garantir une reddition de comptes continue. Les notes et les fiches d'information d'Akademiya 2063 détaillent le cadre des 22 objectifs et le « mode d'emploi » pour leur intégration dans les plans nationaux d'investissement (PNIA) et les stratégies nationales, et fournissent une base technique directement utilisable par l'administration sénégalaise et ses partenaires (Kampala et al., 2025). En termes d'orientation, l'alignement prioritaire attendu du côté du Sénégal met l'accent sur une irrigation efficace assortie d'un budget consacré à l'exploitation et à la maintenance, à la transformation locale et à la qualité sanitaire et phytosanitaire, à la réduction des pertes et à la facilitation des échanges (y compris la ZLECAf), afin de convertir les acquis de Maputo-Malabo en une industrialisation alimentaire résiliente, suivie par des indicateurs publics à partir de 2026.



3.3. POLITIQUES ET PROGRAMMES NATIONAUX DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE ET ÉTAT DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Cette section passe en revue les politiques et stratégies agricoles nationales clés qui sous-tendent les aspirations de la région en matière de sécurité alimentaire. Bien qu'un grand nombre de politiques nationales visant à stimuler la productivité agricole soient des politiques régionales adoptées pour être mises en œuvre au niveau national, d'autres sont purement fondées sur des politiques agricoles nationales. Une combinaison des politiques agricoles régionales et nationales a été utilisée avec succès en vue de renforcer le développement agricole et, par conséquent, la sécurité alimentaire dans l'espace CEDEAO.



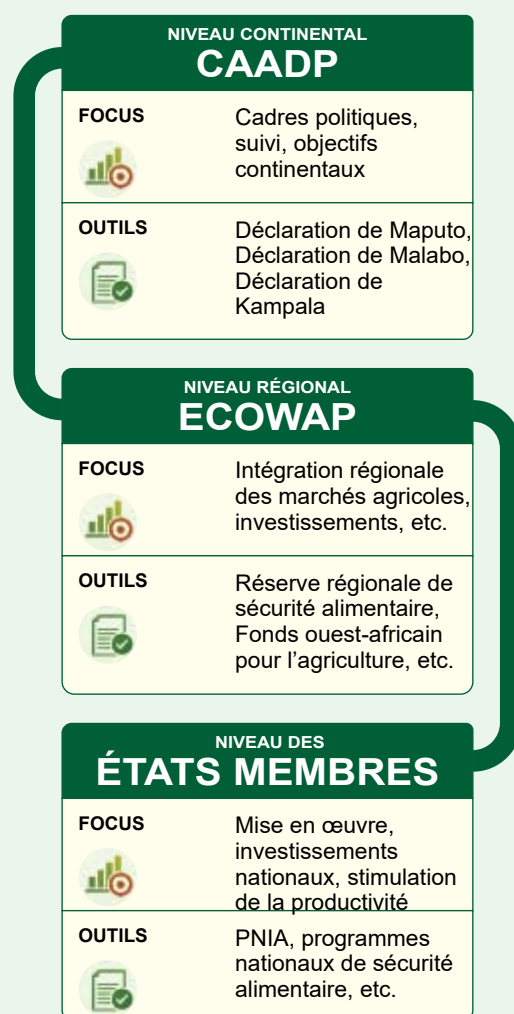
Bénin

Les politiques agricoles du Bénin accordent la priorité à la modernisation, à la sécurité alimentaire et à l'amélioration de la chaîne de valeur, principalement par le biais du Plan stratégique de développement du secteur agricole (PSDSA) et du Plan national de développement (2018-2025). Parmi les initiatives clés figurent la création de 7 pôles d'agriculture (PAD) qui permettent de stimuler les secteurs régionaux, l'agroalimentaire et les moyens de subsistance en milieu rural. De plus, on constate des initiatives de promotion de pratiques intelligentes face au climat, la mécanisation et la transformation dans les chaînes prioritaires telles que le coton, le cajou et le beurre de karité. En outre, on note la mise en œuvre des Programmes d'action du gouvernement (PAG) 2016-2021 et 2021-2026.

Le Bénin est confronté à des défis en matière de sécurité alimentaire. La majorité de la population dépend d'une agriculture de subsistance,

souvent vulnérable aux aléas climatiques, aux fluctuations économiques et aux conflits locaux. Selon les rapports de la FAO (2021), une part importante de la population béninoise vit dans une situation d'insécurité alimentaire, en particulier dans les zones rurales. Les facteurs qui amplifient ce phénomène sont : la pauvreté, le faible niveau d'éducation, la dépendance à l'agriculture de subsistance, l'accès limité aux marchés et aux services sociaux, la dégradation des terres, les inondations et la sécheresse qui affectent la production agricole (FAO, 2020).

HIÉRARCHIE DE LA GOUVERNANCE AGRICOLE



De plus, l'Office national d'appui à la sécurité alimentaire (ONASA) a été supprimé en 2016 en raison de la « rationalisation du paysage institutionnel ». L'objectif global de l'ONASA visait à « contribuer à assurer la sécurité alimentaire au Bénin pour tous, partout et à tout moment ». Techniquement, cette réforme a été orientée vers le renforcement des instruments de suivi et d'alerte précoce (système d'alerte rapide, système d'information sur les marchés) afin de détecter à temps les premiers signes de volatilité des prix, plutôt que vers la constitution de stocks physiques à un coût élevé. Les progrès réalisés dans le secteur agricole permettent au Bénin de faire face à la hausse des prix des denrées alimentaires.

La sécurité alimentaire globale s'est légèrement améliorée depuis 2013, passant de 89,0 à 90,4 %. Cependant, 9,6 % de la population était en situation d'insécurité alimentaire, dont 0,7 % en situation d'insécurité alimentaire grave. Ce pourcentage correspond à 1,1 million de personnes en situation d'insécurité alimentaire, dont environ 80 000 étaient gravement touchées. La légère amélioration de la sécurité alimentaire s'explique par une nette augmentation de la consommation alimentaire (+10,0 % de consommation acceptable par rapport à 2013). Toutefois cette amélioration est contrebalancée par une détérioration de la capacité d'adaptation des ménages (+2,2 % des ménages consacrant plus de 65,0 % de leur budget à l'alimentation et +16,7 % des ménages recourant à des stratégies de survie en situation de crise ou d'urgence).

L'insécurité alimentaire présente des disparités importantes selon le secteur, la commune et le lieu de résidence. Les ménages dans les zones rurales sont plus touchés par l'insécurité alimentaire (12,0 % modérée et 1,0 % grave) que les ménages dans les zones urbaines (7,0 %

modérée) ou ceux de Cotonou (2,0 % modérée). Au niveau municipal, dix municipalités du pays présentent un taux global d'insécurité alimentaire (modérée + grave) supérieur à 20,0 %.

Encadré 9 : Programme national intégré d'alimentation scolaire (PNASI) au Bénin

Le Programme national intégré d'alimentation scolaire (PNASI) a été lancé en 2017 comme une priorité du Programme d'Action du Gouvernement. Il vise à renforcer l'alimentation scolaire au Bénin à travers une approche multisectorielle intégrant l'éducation, la nutrition, la santé et l'agriculture. Le programme a été initialement conçu pour couvrir environ 1 574 écoles et plus de 320 000 élèves à partir de l'année scolaire 2017-2018. Son extension progressive a permis de couvrir l'ensemble des départements et communes du pays.

Les principaux objectifs du PNASI sont :

- *assurer la fourniture régulière de repas scolaires aux élèves ;*
- *améliorer les performances scolaires et la rétention des enfants à l'école ;*
- *promouvoir la diversité alimentaire et la nutrition ;*
- *soutenir les économies locales à travers l'achat de produits agricoles locaux.*

Le programme repose sur une approche intégrée visant à faire de l'école un point d'entrée pour la convergence des interventions dans les secteurs de l'éducation, de la santé et du développement rural. Le Programme national d'alimentation scolaire et d'intégration sociale (PNASI) a connu une expansion rapide et des impacts significatifs sur l'éducation, la nutrition et le développement local. Sa couverture et ses bénéficiaires ont augmenté. D'environ 320 000 élèves bénéficiaires dans 68 communes en 2017, il s'est étendu à l'ensemble du territoire national, touchant environ 1,3 million d'enfants.

Source :



Côte d'Ivoire

En Côte d'Ivoire, les politiques et programmes de développement agricole et de sécurité alimentaire ont été alignés sur les visions et les cadres sous-régionaux (CEDEAO avec ECOWAP, UEMOA) et régionaux (UA, NEPAD, PDDAA) auxquels la Côte d'Ivoire a souscrit. Ils s'appuient également sur les plans nationaux de développement (PND), qui servent de boussole pour les politiques et programmes sectoriels ; en particulier dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture. Le Programme national d'investissement agricole (PNIA I) a été élaboré et mis en œuvre au cours de la période allant de 2012 à 2017, et le Plan stratégique de développement de l'élevage, de la pêche et de l'aquaculture (PSDEPA) entre 2014 et 2020. Le PNIA I en Côte d'Ivoire visait principalement la relance agricole et la reconstruction post-crise des fondements institutionnels du secteur agricole, notamment en termes de réglementation et de définition des politiques sectorielles et sous-sectorielles (secteurs végétal, animal et halieutique).

Plus précisément, les principaux domaines d'intervention du PNIA I étaient axés sur l'amélioration de la productivité grâce à la diffusion de technologies améliorées et au soutien aux opérations agricoles ; les investissements dans les infrastructures agricoles (routes, irrigation, eau et énergie dans les zones rurales) ; la transformation et la commercialisation grâce au développement d'infrastructures de transformation (unités de transformation du riz, du manioc, des noix de cajou, etc.) et de circuits de commercialisation ; le renforcement des capacités des organisations de producteurs, du secteur privé et des organismes interprofessionnels ; et l'amélioration des services publics agricoles.

En termes de résultats, le Programme national d'investissement agricole de première génération (PNIA I) a permis au secteur de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche d'atteindre un taux de croissance de 6,0 %, d'accroître la production vivrière de 8,0 % entre 2010 et 2014 et d'améliorer la sécurité alimentaire. Les dépenses publiques allouées au secteur agricole ont été multipliées par cinq entre 2012 et 2022, passant de 58,0 milliards de FCFA (96 millions de dollars US) en 2010 à près de 300 milliards de FCFA (500 millions de dollars US) en 2022 (MINADER, 2021). Toutefois, cette évolution positive du financement du secteur agricole reste clairement insuffisante, dans la mesure où les dépenses publiques dans ce secteur ne représentent que 3,2 % du budget national ; chiffre situé bien en deçà des engagements pris à Maputo (2003) et réaffirmés à Malabo en 2014 d'allouer 10,0 % du budget au secteur agricole.



Transformation de la production agricole en Côte d'Ivoire

En termes d'impact sur la sécurité alimentaire, les données disponibles indiquent que 10,9 % des ménages en Côte d'Ivoire sont en situation d'insécurité alimentaire, dont 0,1 % en situation d'insécurité alimentaire grave (SAVA, 2018). Une proportion importante de ménages, soit 43,7 % de la population, souffre d'une insécurité alimentaire modérée. Cette situation reflète l'incertitude qui règne quant à l'accès régulier à une alimentation saine et nutritive pour une grande majorité de ménages ; difficultés qui conduisent généralement à des compromis ou à des restrictions en termes de quantité ou de qualité face à l'inflation. L'analyse révèle des disparités au niveau des régions, l'insécurité alimentaire modérée prédominant dans les zones rurales, où elle touche 10,8 % des ménages. Les trois régions les plus touchées par l'insécurité alimentaire sont le Tonkpi (38,0 %), le N'zi (28,0 %) et l'Iffou (18,0 %).

La prévalence de l'insécurité alimentaire en Côte d'Ivoire est également inégalement répartie selon le sexe du chef de ménage. En effet, la prévalence de la sous-alimentation est plus élevée dans les ménages dirigés par des femmes (15,0 %) que

dans ceux dirigés par des hommes (10,2 %) dans toutes les régions (MINADER, 2021).

Au titre des conditions sociales et de la sécurité alimentaire, le secteur agricole a créé 600 000 emplois directs suite à la mise en œuvre des projets du PNIA (MEMINADERPV, MIRAH et Union africaine, 2023). Cependant, les revenus générés restent faibles. Ce faible niveau de revenu par travailleur agricole se traduit par des taux élevés de pauvreté rurale. De plus, l'augmentation des volumes de production et des taux d'autosuffisance alimentaire n'a pas été suffisante pour répondre aux besoins des ménages les plus touchés par l'insécurité alimentaire. Ces ménages sont affectés à la fois par la rareté et le manque de diversité de leur alimentation. La sécurité alimentaire reste un défi majeur au niveau national, notamment en termes d'accessibilité et d'utilisation.

Enfin, sur l'axe de la gouvernance, l'absence de statistiques agricoles régulières constitue un obstacle majeur à l'amélioration de l'efficacité des politiques de sécurité alimentaire et nutritionnelle.



Le Conseil du coton, de l'anacarde et du karité fournit 200 kits scolaires aux enfants des producteurs à Sinématiali, en Côte d'Ivoire.



La Gambie

En Gambie, l'insécurité alimentaire est principalement modérée, seuls 2,0 % de la population étant classés comme souffrant d'insécurité alimentaire grave. En conséquence, de nombreux projets axés sur les petits exploitants dépendaient fortement de subventions et de prêts externes. Les investissements limités dans l'irrigation, la mécanisation, la recherche et l'agriculture intelligente face au climat ont restreint l'habilité du pays à atteindre l'objectif annuel de 6 % fixé par le NEPAD. Dans le cadre de la Déclaration de Malabo, la Gambie a mis en œuvre et renforcé ses engagements politiques à travers le Plan national d'investissement agricole II (GPNIA II) allant de 2019 à 2026. Ce plan stratégique définit les objectifs de la Déclaration de Malabo en matière de productivité, de nutrition, de résilience et de commerce (ReSAKSS, 2023). Le ministère de l'Agriculture et le ministère du Commerce s'efforcent d'intégrer les priorités de la Déclaration de Kampala dans le prochain Programme national de transformation agricole (2026-2035).

Au cours des dernières décennies, les inondations, les sécheresses et la dégradation des sols se sont intensifiées dans tout le pays. Les inondations les plus intenses et les plus récentes sont celles de 2022, qui ont détruit des habitations, des cultures et des infrastructures rurales. Les chocs environnementaux fréquents obligent le gouvernement à consacrer ses ressources à des interventions d'urgence plutôt qu'à un développement durable et à long terme. La perte de terres arables entrave généralement la production alimentaire et l'emploi rural (Union africaine, 2025).

En Gambie, la moitié des denrées alimentaires de base sont importées, en particulier le riz ; option qui rend l'économie très vulnérable aux chocs mondiaux sur les prix. L'inflation mondiale entraîne une hausse des prix des denrées alimentaires et la dépréciation actuelle de la monnaie contribue à l'augmentation du coût de la vie et à l'érosion du pouvoir d'achat (Programme alimentaire mondial, 2023).



Inondations en La Gambie



Ghana

La sécurité alimentaire constitue un objectif fondamental de la politique agricole au Ghana. Cet objectif découle de la reconnaissance de l'importance de la sécurité alimentaire non seulement pour garantir la santé de la population, mais aussi pour stimuler la productivité et favoriser le développement économique, social et politique en général. Au cours des deux dernières décennies, le Ghana a poursuivi des objectifs ambitieux en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire, conformément aux cadres continentaux et mondiaux. Le pays est signataire de la Déclaration de Maputo de 2003 sur l'agriculture et la sécurité alimentaire en Afrique, qui engage les États membres de l'Union africaine (UA) à allouer au moins 10,0 % de leur budget national à l'agriculture et à atteindre une croissance annuelle d'au moins 6,0 % du PIB agricole. Le Ghana a également adopté la Déclaration de Malabo de 2014 sur l'accélération de la croissance et de la transformation agricoles pour une prospérité partagée et de meilleurs moyens de subsistance ; un cadre qui succède à la Déclaration de Maputo, réaffirme les engagements de celle-ci et fixe de nouveaux objectifs pour l'année 2025. Plus récemment, le

pays a approuvé la Déclaration de Kampala de 2025 relatif au PDDAA sur la mise en place de systèmes agroalimentaires résilients et durables en Afrique, réitérant son engagement en faveur de la transformation durable des systèmes alimentaires et de l'adaptation au changement climatique.

Malgré l'alignement de la politique nationale sur ces cadres, les résultats en matière d'agriculture et de sécurité alimentaire n'ont pas répondu aux attentes. La production alimentaire a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie, tandis que le score du Ghana sur l'indice de la faim dans le monde (GHI) s'est amélioré, passant de 16,5 en 2016 à 13,1 en 2025 (classé comme « modéré »). Pourtant, l'analyse globale de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité (CFSVA) de 2020 a montré que 3,6 millions de personnes, soit 11,7 % de la population, étaient en situation d'insécurité alimentaire (MdAA et al., 2020). Ironiquement, les ménages agricoles étaient plus touchés par l'insécurité alimentaire que les ménages non agricoles. De plus, la forte inflation alimentaire a aggravé l'accessibilité financière des denrées alimentaires ces dernières années, touchant plus durement les populations vulnérables.



Petits exploitants agricoles dans le district de Tolon, au Ghana



Selon l'enquête sur les niveaux de vie au Ghana (GLSS 7), l'alimentation représente près de la moitié (49,2 %) des dépenses totales des ménages du quintile le plus pauvre, contre 38,2 % pour le quintile le plus riche et une moyenne nationale de 39,9 % (GSS, 2019). Ainsi, l'inflation des prix des denrées alimentaires pèse de manière disproportionnée sur les ménages à faibles revenus. En 2022, par exemple, la Banque mondiale (2023) a estimé que la hausse de l'inflation due aux prix des denrées alimentaires avait plongé environ 850 000 Ghanéens dans la pauvreté. L'insécurité alimentaire perpétue également la fracture spatiale entre le Nord et le Sud du Ghana en matière de pauvreté. Avec des taux de pauvreté supérieurs à 50,0 %, les régions du Nord comptent un nombre disproportionné de ménages dans les quintiles inférieurs et sont donc exposées de manière disproportionnée aux chocs des prix des denrées alimentaires. L'insécurité alimentaire constitue donc un obstacle majeur à la réalisation d'une croissance inclusive.

La forte inflation des prix des denrées alimentaires au Ghana, comme celle observée en 2022-2023, affecte la convergence macroéconomique au sein de la CEDEAO. Les denrées alimentaires représentant une part importante des dépenses des ménages, en particulier parmi les groupes pauvres et vulnérables, une inflation rapide provoque des perturbations macroéconomiques, réduit la croissance du PIB réel et érode les revenus réels. Il en résulte une coordination plus complexe des politiques macroéconomiques avec les pays voisins.



Guinée

L'Analyse Globale de la Vulnérabilité, de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition (AGVSAN) 2024 en Guinée met en évidence un niveau d'insécurité alimentaire particulièrement préoccupant. À l'échelle nationale, 35,8 % des ménages sont en

situation d'insécurité alimentaire, dont 33,4 % en insécurité modérée et 2,4 % en insécurité sévère. Cela correspond à environ 4 846 641 personnes n'ayant pas, ou ayant un accès limité (physique ou économique), à une alimentation suffisante pour satisfaire leurs besoins énergétiques et mener une vie active et saine. À l'inverse, 64,3 % des ménages sont en situation de sécurité alimentaire, bien que la moitié d'entre eux se trouve dans une situation de sécurité alimentaire dite « limitée ». Comparée à 2018, la situation s'est nettement détériorée : le taux d'insécurité alimentaire est passé de 21,8 % à 35,8 % en 2024, soit une augmentation de 14 points.

Sur le plan nutritionnel, la situation reste fragile, notamment chez les enfants âgés de 6 à 59 mois. La prévalence de la malnutrition aiguë globale est estimée à 4 %, dont 1,7 % sous forme sévère. Chez les femmes en âge de procréer (15 à 49 ans), 7,6 % souffrent de dénutrition aiguë et 5 % sont à risque de dénutrition.

L'analyse régionale révèle de fortes disparités. L'insécurité alimentaire est particulièrement élevée dans les régions de Faranah (47,8 %) et de N'Zérékoré (47 %), avec respectivement 1,2 % et 2,4 % de ménages en situation sévère. Les régions de Boké (45,5 %), Mamou (40,5 %), Kankan (36,63 %) et Kindia (36,48 %) présentent également des niveaux élevés, avec une proportion d'insécurité sévère supérieure à la moyenne nationale. Ces zones se caractérisent souvent par des conditions socio-économiques difficiles et un accès limité aux infrastructures de base.

Par ailleurs, l'insécurité alimentaire touche majoritairement les populations rurales. Environ 43,3 % de la population rurale est concernée, dont 75,4 % vivent dans des zones éloignées, avec un accès limité aux services essentiels. Ces ménages dépendent fortement de l'agriculture de subsistance (63,5 %), produisant principalement du riz, de l'arachide et du maïs. Cependant, ils disposent de faibles stocks alimentaires : près de 75 % n'en possèdent pas ou voient leurs réserves s'épuiser en moyenne après 2,9 mois. Cette situation les rend particulièrement vulnérables, notamment durant les périodes de soudure.

À un niveau plus global, plusieurs facteurs structurels expliquent cette insécurité alimentaire. La production agricole reste faible en raison de la dégradation des sols, du faible niveau de mécanisation et de l'utilisation limitée des intrants agricoles. Les pertes post-récolte sont importantes, notamment à cause du manque d'infrastructures de stockage et de transformation, en particulier pour les produits maraîchers. De plus, le mauvais état des routes, aggravé par les inondations et les fortes pluies, limite l'accès aux marchés et entrave la commercialisation des produits.

La pauvreté constitue également un facteur déterminant. En 2022, environ 50,1 % de la population vivait sous le seuil de pauvreté, avec de fortes disparités entre les zones rurales (55,4 %) et urbaines (22,4 %). Certaines régions sont particulièrement touchées, comme Labé (66 %) et Kankan (31 %). Les ménages restent aussi très exposés aux chocs économiques et environnementaux : 33,5 % déclarent avoir été affectés par des maladies ou accidents, 13,4 % par la hausse des prix alimentaires et 14,5 % par des perturbations climatiques, notamment le retard des pluies. En outre, 52,8 % des ménages pratiquent une agriculture de subsistance, et 89,8 % de ces exploitants dépendent d'une

agriculture vivrière à faible rendement ; situations qui accroissent leur vulnérabilité.

Enfin, l'accès limité aux infrastructures de base aggrave la situation. Environ 42,5 % des ménages rencontrent des difficultés d'accès aux services de santé, en raison du coût élevé des soins (61,96 %) et de l'éloignement des structures (44,25 %). Ce déficit d'infrastructures affecte également la production agricole et les revenus, contribuant ainsi à maintenir un niveau élevé d'insécurité alimentaire dans les zones les plus vulnérables.

Face à ces défis, plusieurs politiques et stratégies ont été élaborées pour lutter contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle en Guinée. Toutefois, leur mise en œuvre effective reste limitée, notamment en raison de contraintes de financement ; ce qui freine l'impact des interventions à grande échelle.



Pertes post-récolte dans la région de la CEDEAO



Nigéria

L'agriculture reste un pilier essentiel de l'économie et du système alimentaire national du Nigéria. Ce secteur contribue à près d'un quart du PIB du pays et emploie près de la moitié de la main-d'œuvre, tandis que d'autres moyens de subsistance sont assurés par la chaîne de valeur agroalimentaire au sens large. Les petits exploitants agricoles, qui représentent environ 80 % de l'ensemble des exploitants agricoles, produisent près de 90 % de la nourriture du pays, tandis que la production bovine dans les États du Nord continue de soutenir l'économie pastorale. Les principales denrées de base telles que le manioc, le maïs, le millet, le riz, le sorgho et l'igname dominent les cultures, représentant environ les deux tiers de la superficie totale des terres arables.

Le secteur agricole continue de faire face à des défis structurels connus de longue date. L'insécurité qui règne dans les principales régions productrices de denrées alimentaires a perturbé les activités agricoles et réduit l'accès aux terres agricoles. La hausse des coûts de production et de transport, due en partie aux récentes réformes politiques telles que la suppression des subventions sur l'essence, a exercé une pression supplémentaire sur les producteurs et les consommateurs. Les chocs climatiques, notamment les inondations et les sécheresses récurrentes, restent des menaces majeures pour la productivité. Le faible niveau de mécanisation et d'irrigation, l'insuffisance des capacités de stockage et de transformation, ainsi que la faiblesse des réseaux de transport et de la chaîne du froid compromettent encore davantage l'efficacité et la disponibilité des denrées alimentaires. Parallèlement, les dépenses publiques consacrées à l'agriculture restent bien en deçà des engagements pris au niveau continental ; ce qui limite l'ampleur des améliorations nécessaires pour renforcer les systèmes alimentaires.

Bien que le pays continue de dépendre des importations alimentaires pour compléter l'offre intérieure, les exportations agricoles ont augmenté ces dernières années, soutenues par un taux de change plus compétitif et la demande de produits tels que le cacao, le cajou et les tourteaux de soja. Les restrictions commerciales demeurent importantes dans la politique agricole, notamment les interdictions d'importation, les droits de douane élevés et les limitations d'accès aux devises étrangères pour certains produits. Malgré les initiatives récentes visant à alléger temporairement les droits d'importation sur certains produits de base, l'accès aux devises étrangères et les coûts logistiques élevés continuent de maintenir les prix des denrées alimentaires à un niveau élevé. Les réformes institutionnelles ont également remodelé la gouvernance agricole. Le ministère de l'Économie marine et bleue, nouvellement créé, supervise désormais la pêche et l'aquaculture, tandis que le ministère du Développement de l'élevage, créé en 2024, devrait renforcer l'attention politique accordée au sous-secteur de l'élevage. Ces changements témoignent d'une volonté croissante d'améliorer la coordination sectorielle et de tirer parti d'opportunités économiques plus larges.



Terres agricoles touchées par la sécheresse, au Nigeria

En dépit de ces interventions, l'insécurité alimentaire s'est intensifiée. L'inflation des denrées alimentaires est restée proche de 40 % pendant une grande partie de l'année 2024, réduisant le pouvoir d'achat des ménages et creusant les écarts nutritionnels, en particulier parmi les populations vulnérables. Conscient de la gravité du problème, Le Président de la République a déclaré l'état d'urgence en matière de sécurité alimentaire en Juillet 2023, placé l'accès à la nourriture sous la surveillance de la sécurité nationale et a pris des mesures urgentes dans le but de stabiliser l'approvisionnement et de garantir l'accessibilité financière. Cette situation met en évidence la nécessité cruciale de renforcer l'architecture de sécurité alimentaire du Nigéria. Compte tenu du rôle central du Nigéria dans le commerce agricole régional, en particulier au sein de la CEDEAO, toute perturbation prolongée de l'approvisionnement alimentaire accentuera, non seulement, les pressions socio-économiques internes, mais pourrait également affaiblir les systèmes alimentaires régionaux et les efforts d'intégration.

Les importations alimentaires totales du Nigéria ont atteint environ 2,5 milliards de dollars US en 2024, soit une hausse de 16 % par rapport aux 2,1 milliards de dollars US importés en 2023 celles-ci ont augmenté de 40 % pour atteindre 689,9 millions de dollars US au quatrième trimestre 2023. Au troisième trimestre 2024, elles ont enregistré une hausse de 15,7 % pour atteindre 633 millions de dollars US en 2024, et au quatrième trimestre 2024, elles ont augmenté de 3,9 % pour atteindre 658,5 millions de dollars US (NBS, 2025). Les principales raisons pour lesquelles les niveaux d'importation alimentaire sont restés élevés et que le pays continue de faire face à des taux élevés de pauvreté alimentaire et de sous-alimentation sont l'inflation générale, la dépréciation du naira et les faiblesses structurelles de la production alimentaire locale. Malgré un engagement budgétaire de 235 milliards de nairas, le PNIA I a été entravé par un déficit de financement important, aggravé

par une mise en œuvre fragmentée entre les institutions fédérales et infranationales. La faible coordination entre les agences, les capacités techniques limitées au niveau des États et le sous-développement des systèmes de suivi et d'évaluation ont compromis l'efficacité du plan et obscurci le suivi des progrès.

La disponibilité énergétique alimentaire a baissé, passant de 2 543 kcal par personne et par jour en 2021 à 2 504 kcal en 2022, avant de remonter à 2 532 kcal en 2023 et de baisser légèrement à 2 517 kcal en 2024. Les données indiquent des fluctuations modestes plutôt qu'une amélioration durable au cours de la période. La baisse enregistrée en 2022 a coïncidé avec des pressions sur l'offre, tandis que la reprise partielle observée les années suivantes indique une certaine stabilisation de l'approvisionnement alimentaire, même si la disponibilité énergétique en 2024 est restée inférieure à celle de 2021. Cette tendance implique que les gains en matière de disponibilité des denrées alimentaires ont été fragiles, en particulier pour les populations les plus sensibles aux chocs de prix et d'approvisionnement.

Les importations alimentaires totales du Nigéria ont atteint environ 2,5 milliards de dollars US en 2024, soit une hausse de 16 % par rapport aux 2,1 milliards de dollars US importés en 2023 celles-ci ont augmenté de 40 % pour atteindre 689,9 millions de dollars US au quatrième trimestre 2023.



La valeur de la production alimentaire par habitant est restée globalement stable, mais elle a connu une légère volatilité. Elle a légèrement augmenté, passant de 329 dollars US en 2021 à 329,5 dollars US en 2022, puis elle a baissé à 322,6 dollars US en 2023, avant de remonter à 325,8 dollars US en 2024. Malgré le rebond enregistré en 2024, la valeur de la production par habitant n'est pas revenue à ses niveaux de 2021-2022 ; ce qui indique une croissance limitée de la productivité agricole par rapport à la taille de la population. Cette évolution laisse penser que l'expansion de l'offre alimentaire nationale a eu du mal à suivre le rythme de la demande qui est demeurée croissante.

Dans le cadre du commerce régional, les importations agricoles intra-CEDEAO ont fortement augmenté, passant de 5 850,1 en 2021 à 6 694,7 en 2022 ; ce qui reflète une dépendance accrue vis-à-vis des marchés régionaux pour compléter l'approvisionnement alimentaire national. Les importations ont légèrement diminué pour atteindre 6 534,8 en 2023 et se sont stabilisées à 6 552,7 en 2024, restant bien au-dessus du niveau de 2021. Cette tendance souligne l'importance continue du commerce régional pour combler les déficits alimentaires nationaux, même si la croissance des importations a été modérée après 2022. En revanche, les exportations agricoles intra-CEDEAO ont diminué, passant de 128 en 2021 à 118 en 2022, avant de rebondir à 131 en 2023 et de reculer à nouveau à 123 en 2024. La reprise observée en 2023 suggère une amélioration de la capacité d'exportation ou un renforcement de la demande régionale, tandis que la légère baisse enregistrée en 2024 indique une volatilité persistante des performances à l'exportation. Dans l'ensemble, les niveaux d'exportation en 2024 sont restés inférieurs au pic atteint en 2023, mais proches de ceux enregistrés en 2021.



Sénégal

La sécurité alimentaire au Sénégal est déterminée par l'interaction entre les systèmes de production, les marchés et les mécanismes sociaux, et oriente la trajectoire de la croissance inclusive et les résultats en matière de santé et de nutrition. Cependant, les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de l'élevage et de la pêche du Sénégal sont toujours confrontés à de nombreux défis, notamment la mise en place de systèmes de production durables et résilients dans un environnement marqué par le changement climatique. Ces différents défis ont connu le renforcement de la compétitivité des produits du secteur, l'intégration des femmes et des jeunes dans les professions agricoles, forestières, d'élevage et de pêche, et l'amélioration de la gouvernance et du financement du secteur en vue de renforcer la résilience face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. L'agriculture représente toujours une part importante de l'économie, avec 17 à 18 % de la valeur ajoutée en 2023 selon les comptes nationaux harmonisés de la Banque mondiale ; par conséquent, tout choc sur la production ou les prix des denrées alimentaires a des répercussions sur l'emploi en milieu rural, les revenus et la pauvreté.

Malgré le rebond enregistré en 2024, la valeur de la production par habitant n'est pas revenue à ses niveaux de 2021-2022, ce qui indique une croissance limitée de la productivité agricole par rapport à la taille de la population.

En matière de prix, au cours de la dernière décennie, l'inflation s'est établie en moyenne à 2,3 % entre 2014 et 2023. Cependant, au cours des deux dernières années, en raison des effets collatéraux du conflit russo-ukrainien, l'inflation s'est établie respectivement à 9,7 et à 5,9 % ; dérèglement principalement imputable à la flambée des prix des denrées alimentaires (Sénégal, 2024). L'inflation globale a fortement baissé en 2024 pour s'établir à +0,8 % (après 5,9 % en 2023) ; mais cette baisse masque une vulnérabilité structurelle qui s'explique par le fait que la dépendance vis-à-vis des importations de matières premières transmet rapidement les chocs internationaux aux marchés intérieurs (ANSD, 2025). De plus, le programme pays 2025-2029 du PAM souligne que le Sénégal « reste dépendant des produits internationaux pour nourrir sa population » et précise que le pays importe environ 70,0 % de ses denrées alimentaires (PAM, 2024) ; cette dépendance pèse sur la balance courante et expose le pouvoir d'achat aux cycles mondiaux.

La faible productivité et l'accès limité à l'alimentation résultent principalement d'un environnement défavorable qui se traduit par une forte variabilité climatique au Sahel, des politiques publiques instables et mal coordonnées, et un sous-investissement tout au long des chaînes de valeur. Dans ce contexte, la pauvreté, principalement en milieu rural, réduit l'accès aux intrants, aux services et aux marchés, et finit par amoindrir les rendements et les revenus. La vulnérabilité s'aggrave et le pays s'oriente vers une économie alimentaire axée sur les exportations (dépendante des importations, des intrants et des financements extérieurs). Cette orientation vers l'exportation accroît l'exposition aux chocs internationaux (crises, volatilité des prix, perturbations logistiques), augmente le coût des denrées alimentaires et affaiblit la compétitivité des producteurs locaux, perpétuant ainsi un cercle vicieux de sous-investissement et de piètre performance. Parallèlement, l'architecture institutionnelle reste fragmentée ; la coordination est principalement réactive (réunions en cas de crise ou pour des projets isolés) et les plateformes de dialogue inclusives sont rares et

largement inefficaces. Cela limite l'anticipation des risques, l'alignement des politiques et la capacité à mobiliser des investissements privés à grande échelle.

Dans ce contexte, les priorités sont claires : nourrir une population en forte croissance et de plus en plus urbaine en sécurisant l'approvisionnement alimentaire et en renforçant la production locale. Parallèlement, il est essentiel de promouvoir la transformation, la conservation et la valeur ajoutée des produits agricoles afin de réduire les pertes et d'augmenter la valeur ajoutée. Des améliorations durables des revenus, en particulier dans les zones rurales, sont observées, grâce à des gains de productivité et de compétitivité dans des secteurs clés, qui sont soutenues par des mécanismes de coordination et une plus grande cohérence des politiques de sécurité alimentaire, de nutrition et de résilience fondées sur des données solides. Enfin, la prévention et la gestion des crises alimentaires nécessitent des systèmes d'alerte précoce, une protection sociale adaptative et des instruments de financement d'urgence qui préservent les efforts d'investissement à long terme.

Sierra Leone



L'insécurité alimentaire en Sierra Leone reste généralisée, structurelle et multidimensionnelle, principalement due à la pauvreté, aux prix élevés des denrées alimentaires, à la faible productivité agricole et à la vulnérabilité aux chocs. Si les denrées alimentaires sont généralement disponibles sur les marchés, l'accès économique, la qualité nutritionnelle et la stabilité dans le temps sont fortement limités. La situation du pays en matière de sécurité alimentaire indique que 82,0 % de la population est en situation d'insécurité alimentaire, 18,0 % des ménages étant en situation d'insécurité alimentaire grave. En outre, environ 68,0 % des ménages consacrent plus de 75,0 % de leurs dépenses totales à l'alimentation (Rapport 2024 du Système de surveillance de la sécurité alimentaire du PAM).



Les taux de malnutrition aiguë globale sont passés de 3,1 % à 5 % en 2024, en raison de la flambée des prix des denrées alimentaires. En outre, le pays a enregistré un score de 31,2 sur l'indice de la faim dans le monde (GHI) en 2024 ; ce qui le classe au 117^e rang sur 127 pays, et qui indique un niveau de faim grave. Ce score montre que le pays est confronté à des problèmes de sécurité alimentaire et qu'il est exposé à des risques de retard de croissance, de mortalité infantile et d'émaciation chez les enfants. Même lorsque la nourriture est disponible, la diversité et la qualité de l'alimentation restent faibles ; caractéristiques qui contribuent à la persistance du retard de croissance et de la malnutrition chez les enfants.

En dépit d'un potentiel agricole important, une grande partie de la population de la Sierra Leone, en particulier les enfants, les femmes et les populations pauvres des zones urbaines et rurales, a du mal à satisfaire ses besoins alimentaires et nutritionnels de base. Les chocs récurrents, la dépendance vis-à-vis des importations alimentaires (en particulier le riz) et la faiblesse des systèmes de protection sociale continuent de compromettre la sécurité alimentaire.



Togo

La stratégie du Togo visant à coordonner et orienter les investissements dans le secteur agricole repose sur la définition d'objectifs clairs, la programmation des ressources, la fixation des priorités, ainsi que la mise en œuvre de politiques, programmes et stratégies destinés à accélérer la croissance et la transformation de l'agriculture togolaise. En effet, plusieurs cadres stratégiques de référence pour les interventions dans le secteur ont été élaborés, notamment la politique agricole accompagnée du plan stratégique pour la transformation de l'agriculture au Togo, le Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN, 2017-2026), la feuille de route gouvernementale Togo 2025 pour le secteur agricole, la feuille de route pour la transformation du système alimentaire au Togo à l'horizon 2030, la Stratégie nationale pour l'agroécologie et l'agriculture biologique (2021-2030), la Stratégie nationale de développement de la riziculture (SNDR, 2019-2030), la Stratégie de promotion des produits agricoles biologiques fortifiés au Togo à l'horizon 2027, la Stratégie nationale pour une agriculture sensible à la nutrition (SNASN, 2025-2029), ainsi que le Schéma directeur de l'agriculture irriguée (SDAI, 2022-2040).



Les femmes bénéficient de kits modernes d'étuvage du riz au Togo

3.4. ANALYSE DES TENDANCES ET DES PERFORMANCES EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS L'ESPACE CEDEAO

L'analyse de la sécurité alimentaire dans l'espace CEDEAO s'appuie sur le cadre quadridimensionnel de la sécurité alimentaire. Ce cadre intègre i) la disponibilité des denrées alimentaires, à savoir l'approvisionnement national en denrées alimentaires provenant de la production, des importations et des réserves ; ii) l'accès aux denrées alimentaires, à savoir la capacité des ménages et des individus à se procurer des denrées alimentaires sur les marchés ou grâce à leur propre production ; iii) l'utilisation des denrées alimentaires, qui désigne la capacité des individus à tirer pleinement parti de la valeur nutritionnelle des denrées alimentaires qu'ils consomment ; et la stabilité alimentaire, qui met en exergue

la constance de l'accès et de la disponibilité au fil du temps. Chaque dimension est examinée à l'aide d'une combinaison d'indicateurs macroéconomiques et sectoriels tirés de sources de données nationales et internationales.

3.4.1. Disponibilité des denrées alimentaires

En Côte d'Ivoire, l'évolution de la production alimentaire par habitant montre une légère amélioration des volumes moyens de production par habitant pour les cultures céréalières et non céréalières (Figure 65). La production céréalière est passée de 110 à 114 kg/habitant et la production non céréalière de 489 à 583 kg/habitant entre 2013 et 2023.

Figure 65 : Évolution de la disponibilité des denrées alimentaires par habitant en Côte d'Ivoire de 2013 à 2023



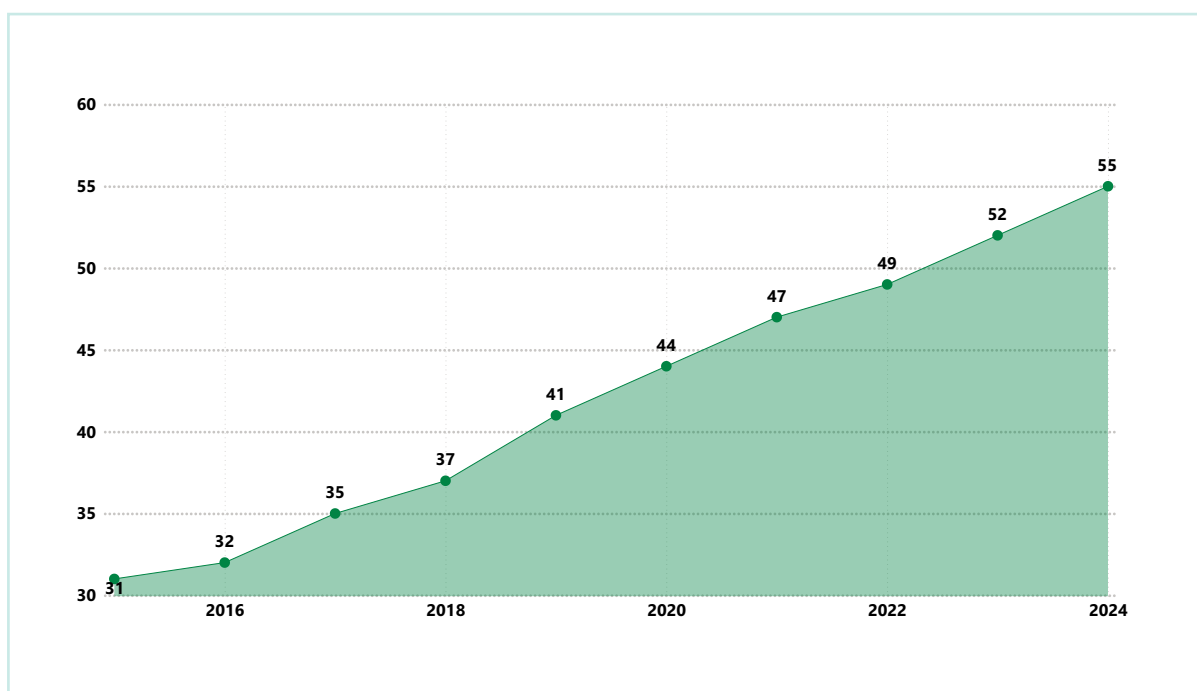
Source : MEMINADERPV, 2024



La hausse de la production nationale, combinée aux importations de céréales et de produits d'origine animale, a contribué à faire passer la disponibilité énergétique alimentaire de 2 221 à 2 264 kilocalories par personne et par jour entre 2013 et 2023. Ainsi, l'état de la disponibilité des denrées alimentaires estimé en moyenne au niveau national à 2264 kcal/personne/jour en 2023 est conforme aux recommandations de l'OMS en termes de besoins énergétiques de base (2000 kcal/jour pour un homme et 1800 kcal/jour pour une femme).

Au Ghana, la disponibilité des denrées alimentaires s'est améliorée au cours de la dernière décennie, grâce à l'augmentation des surfaces cultivées et à des gains de productivité modérés. Comme le montre la Figure 66, la production totale des principales denrées alimentaires de base a augmenté, la production totale des sept principales cultures vivrières (maïs, riz, ignames, manioc, bananes plantains, sorgho et soja) passant de 31,2 millions de tonnes en 2015 à 54,8 millions de tonnes en 2024. Les racines et les tubercules, en particulier le manioc et l'igname, ont contribué pour la majeure partie à cette expansion en raison de leurs rendements et de leur résilience relativement plus élevés.

Figure 66 : Production totale des sept principales cultures vivrières clés au Ghana de 2015 à 2024 (en millions de tonnes)

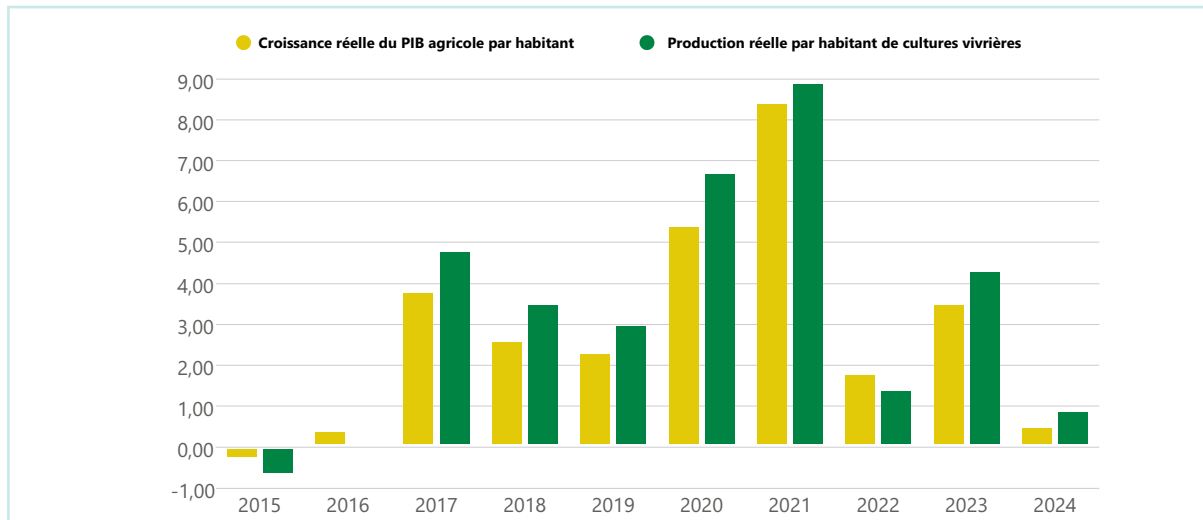


Source : Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture (mars 2025), NDPC, juin 2025

De manière générale, la production agricole a dépassé la croissance démographique. Il en a résulté une croissance annuelle moyenne de 3,3 % de la production agricole réelle par habitant entre 2015 et 2024. Au départ, la croissance par habitant était négative en 2015-2016, mais elle s'est redressée de 2017 à 2021 grâce à la mise en œuvre du troisième plan d'investissement

agricole à moyen terme (IFJ, 2018-2021), dont le programme phare était le PFJ (Figure 67). Par la suite, la croissance a ralenti ; les difficultés budgétaires ayant réduit les investissements publics dans l'agriculture. La production agricole réelle par habitant - qui comprend les cultures, l'élevage, la pêche et la sylviculture - a suivi une tendance similaire.

Figure 67 : Croissance réelle de la production agricole et végétale par habitant au Ghana de 2015 à 2024 (en pourcentage)

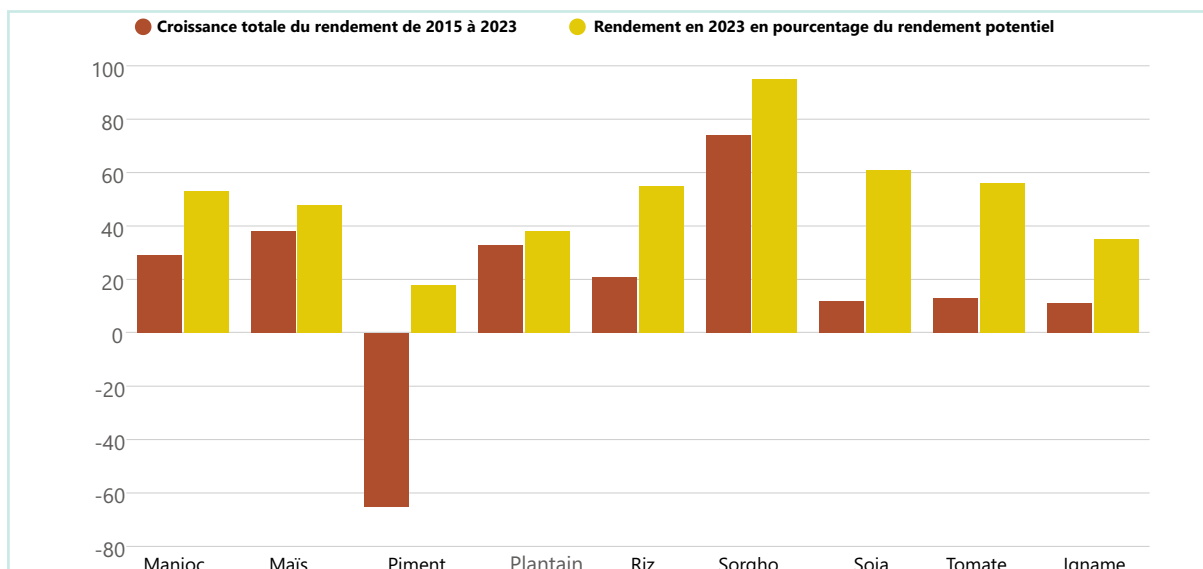


Source : Service statistique du Ghana, mars 2025)

Malgré la hausse de la production agricole en volume et par habitant, la disponibilité des denrées alimentaires souffre d'importants écarts de productivité pour la plupart des principales cultures. Bien que les rendements agricoles se soient globalement améliorés, certains produits, tels que les ignames, le soja, les tomates et le riz ont enregistré une croissance minime, en dépit des efforts politiques déployés pour les améliorer. De plus, en 2023, les rendements réels de plusieurs cultures étaient nettement inférieurs

à leur potentiel (Figure 68). Les rendements potentiels font référence aux « rendements obtenus dans les cas où les technologies recommandées ont été diffusées et utilisées de manière plus efficace » (MdAA, 2022). Par exemple, le rendement du poivre n'était que de 18,0 % de son potentiel, celui de l'igname de 36,2 %, celui du maïs de 48,5 % et celui du riz de 55,5 %. Seul le rendement du sorgho était proche de son potentiel, avec 95,5 %.

Figure 68 : Performance des rendements de certaines cultures au Ghana de 2015 à 2023 (pourcentage)



Source : Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture, mars 2025



Les écarts de rendement importants reflètent des contraintes telles que la faible mécanisation, le manque d'irrigation, la faiblesse des services de vulgarisation et les stress liés au climat. Ces contraintes réduisent l'efficacité du processus de conversion des terres et des intrants en production, freinant ainsi la croissance de l'approvisionnement national en denrées alimentaires. Il en résulte que le Ghana dispose d'un potentiel inexploité important en matière de production alimentaire nationale qui, s'il était exploité grâce à des investissements ciblés dans l'irrigation, la mécanisation, la vulgarisation, les systèmes semenciers et la fertilité des sols, pourrait considérablement améliorer la disponibilité des denrées alimentaires et, par conséquent, la sécurité alimentaire.



Le Ghana a officiellement lancé l'Initiative Sustain Africa ETG pour les engrais.

Encadré 10 : Le Ghana invite les investisseurs à dynamiser l'agriculture industrielle

Le Ghana a invité des investisseurs chinois à s'associer à son ambitieux programme de transformation agricole à grande échelle. S'exprimant lors du Gala du Nouvel An lunaire chinois 2026 à Accra, le Ministre de l'Alimentation et de l'Agriculture, a déclaré que l'agriculture est désormais au cœur de la relance économique du Ghana sous la présidence de John Dramani Mahama.

Le Ghana étend également l'irrigation, développe des milliers d'hectares de terres irriguées et construit des barrages dans le nord du pays afin de réduire la dépendance à l'agriculture pluviale.

Un axe majeur est le Programme intégré de développement du palmier à huile (2026–2032), qui vise à développer 100 000 hectares de plantations, créer 250 000 emplois et réduire les importations d'huile de palme de 200 millions de dollars US par an. Le Ghana met à disposition des réserves foncières structurées et invite les investissements dans les plantations, la transformation, le raffinage et l'agriculture orientée vers l'exportation.

Avec un accès au marché de la CEDEAO de plus de 400 millions de personnes, le Ghana se positionne comme un pôle agricole et industriel régional pour l'Afrique de l'Ouest.

Source : <https://www.gbcghanaonline.com/news/ghana-invites-chinese-investors-to-drive-industrial-agriculture/2026/>

En 2024, le paysage agricole du Nigeria a enregistré une légère augmentation de 0,5 % des terres cultivées, avec au moins 20 % des terres arables totales du pays en exploitation active. Bien que les rendements des cultures de base aient légèrement progressé (entre 0,01 % et 2,0 %), cette croissance ne s'est pas traduite par une amélioration de la sécurité des ménages. Plus de 50 % des ménages agricoles

ont déclaré des récoltes inférieures à la moyenne pour la saison des pluies 2024, principalement en raison de la double pression de l'insécurité persistante et du changement climatique dans les principales régions productrices. Cette croissance marginale de la production soulève d'importantes inquiétudes quant à l'adéquation des stocks alimentaires domestiques à l'approche de la période de soudure.

Tableau 7 : Tendances en matière de disponibilité des denrées alimentaires de 2021 à 2024 au Nigéria

Année	Disponibilité énergétique alimentaire Kcal/personne/jour/\$ EU	Valeur de la production alimentaire par habitant/\$EU	Importations agricoles intra-CEDEAO	Exportations agricoles intra-CEDEAO
2021	2543	329	5 850,075	128
2022	2504	329,5	6 694 719	118
2023	2532	322,4	6 534 777	131
2024	2517	325,8	6 552 658	123

Source : FAO, 2025

Malgré une légère amélioration des approvisionnements sur les marchés mondiaux à la suite des récentes récoltes, la situation intérieure demeure critique. Environ 75 % de la population rurale analysée ont déjà épuisé leurs réserves alimentaires ou le feront avant le début de la période de soudure. À l'avenir, la disponibilité alimentaire reste confrontée à des menaces

persistantes liées à l'insécurité localisée et au coût prohibitif des intrants essentiels, notamment les semences certifiées, les engrais et l'irrigation. Ces barrières financières devraient limiter la participation des agriculteurs à la saison sèche 2024/2025 et resserrer davantage les niveaux d'approvisionnement tant à l'échelle des ménages qu'à celle des marchés.



Vulnérabilité agricole et insécurité alimentaire dans le nord du Nigeria



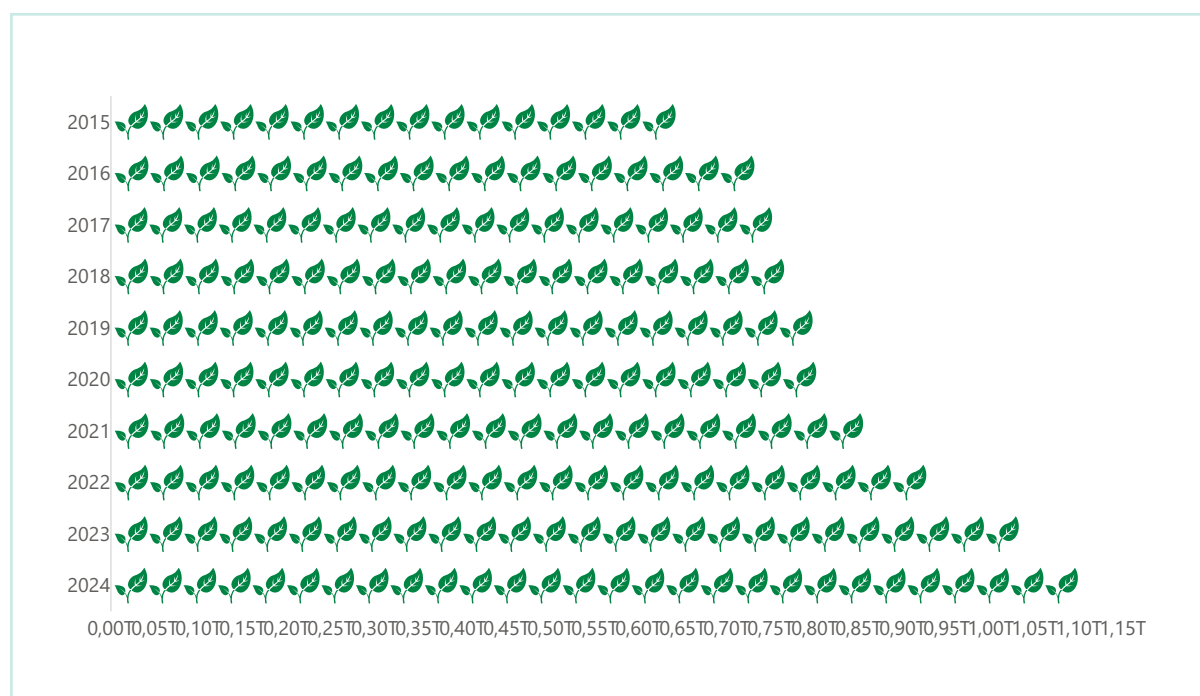
Au cours de la période sous revue, la disponibilité des denrées alimentaires, bien qu'elle puisse rester stable, continuera d'être menacée par l'insécurité et la faiblesse des stocks, tant au niveau des ménages qu'à celui du marché mondial ; en raison de la réduction des activités de production alimentaire résultant d'un accès limité aux terres agricoles et du coût élevé des intrants agricoles (semences certifiées, engrais), salaires de la main-d'œuvre, installations d'irrigation. Toutes ces carences et insuffisances auront pour conséquence de réduire le nombre d'agriculteurs participant aux activités de la saison sèche 2024/2025 (FAO, 2025).

En Sierra Leone, la production nationale de denrées alimentaires est largement insuffisante, en particulier pour le riz, qui constitue la culture de base, pour plus de plus de 60,0 % de l'apport calorique. Le pays produit environ 60,0 à 70,0 % de ses besoins en riz lors d'une bonne année, et le déficit est comblé par les importations. Toutefois, la productivité agricole demeure faible en raison de plusieurs facteurs, notamment :

une forte dépendance à l'égard de l'agriculture pluviale, une utilisation limitée des semences améliorées, des engrais et de la mécanisation ; des infrastructures rurales insuffisantes associées aux pertes post-récolte et une sous-utilisation de la pêche et de l'horticulture aux fins de l'alimentation nationale. Il en résulte que la nourriture est disponible, mais qu'elle n'est pas produite localement en quantité suffisante ou de manière fiable, en vue d'éviter d'exposer le pays aux chocs extérieurs.

Au Togo, entre 2015 et 2024, la valeur ajoutée agricole a enregistré une augmentation continue et soutenue, passant d'environ 644 milliards de francs CFA à plus de 1 101 milliards de francs CFA, soit une hausse de plus de 70,0 % sur l'ensemble de la période. Cette dynamique reflète un renforcement global de la contribution du secteur agricole à l'économie nationale, tout en traduisant l'extension des activités agricoles, l'amélioration progressive de la production et les effets des politiques de soutien au secteur.

Figure 69 : Valeur ajoutée agricole au Togo de 2015 à 2024

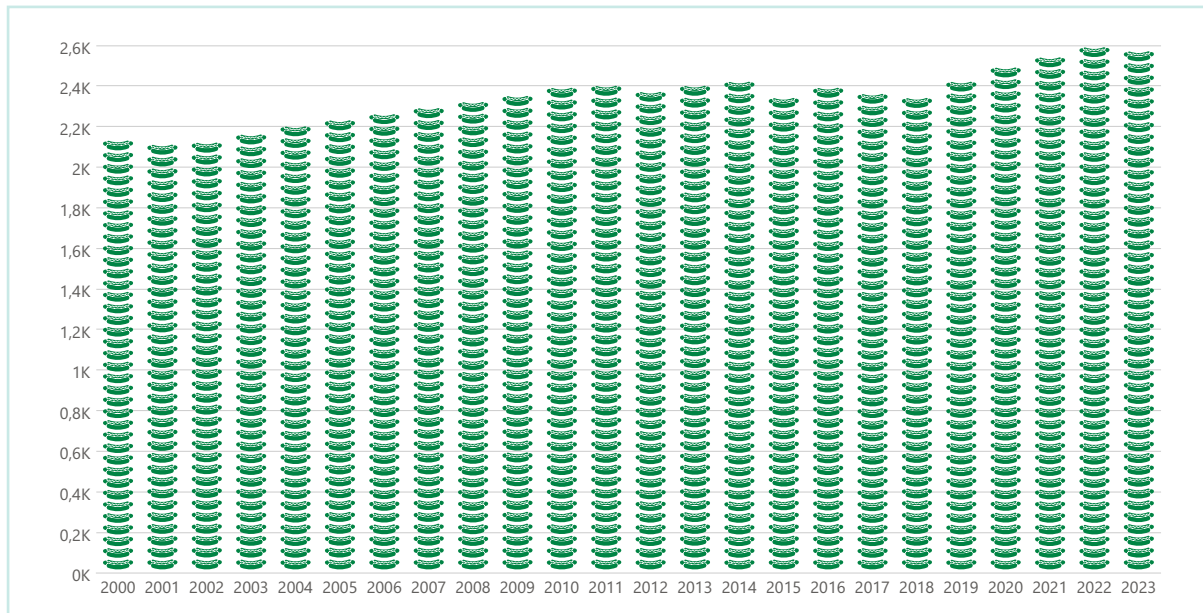


Source : Rapport de performance du Togo sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo de juin 2014 (RTPDM), 2025

Comme le montre la figure 73, les rations caloriques au Togo sont passées de 2145 kcal/personne/jour en 2000 à 2414 kcal/personne/jour en 2010 et 2497 kcal/personne/jour en 2020, dépassant les 2400 kcal/personne/jour

recommandés par la FAO. Ainsi, c'est depuis 2019 et de manière continue jusqu'en 2023 que la norme de la FAO a été atteinte, soit 2586 kcal/personne/jour.

Figure 70 : Disponibilité des denrées alimentaires de 2000 à 2023 au Togo (Kcal/personne/jour)



Source : Faostat, 2024

3.4.2. Accès à l'alimentation

L'accès à l'alimentation désigne la capacité des individus et des ménages à obtenir suffisamment de nourriture leur permettant de mener une vie active et saine, laquelle peut être affectée par des contraintes économiques et des ressources limitées. L'accès à l'alimentation peut être évalué soit par sa présence physique, soit par les moyens économiques, en utilisant le revenu individuel ou familial. Alors que l'accès physique se produit lorsque la nourriture est produite à domicile par les membres du ménage, l'accès économique se produit lorsque la nourriture est achetée à l'extérieur du domicile en utilisant son revenu (FAO, 1997). L'accès physique peut se faire par le biais de pratiques agricoles aux niveaux domestique et commercial. L'accès économique se fait par l'utilisation des revenus pour se procurer de la nourriture à domicile. L'accès à

l'alimentation par des moyens économiques est influencé par l'interaction entre les revenus et les prix des denrées alimentaires.

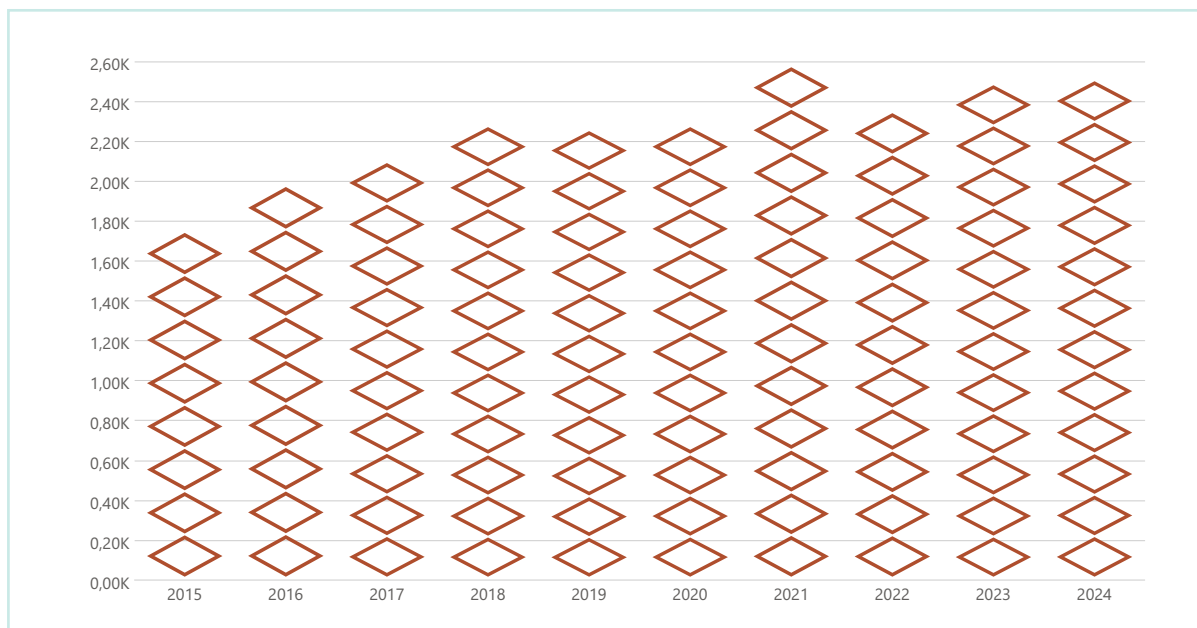
Face à la hausse des prix des denrées alimentaires, le Bénin a pris des mesures strictes visant à garantir l'accessibilité de la nourriture à ses citoyens. Une réglementation, issue d'un arrêté interministériel daté du 7 juin 2024, interdit la sortie du territoire des produits alimentaires de base. La flambée des prix est justifiée par le fait que « de nombreux producteurs et commerçants ont tendance à satisfaire la demande en produits alimentaires provenant de pays étrangers au détriment du marché national ». Au cours du premier semestre 2021, une forte augmentation du prix de détail du maïs a été observée. À la fin de la première semaine de février 2021, le prix était de 245, alors qu'il atteignait 308 à la fin de la deuxième semaine de juin de la même année, soit



une augmentation de 25,7 %. Cette observation a conduit les autorités gouvernementales du Bénin à prendre des mesures pour interdire les exportations de maïs vers les pays voisins.

Au Ghana, le revenu par habitant s'est accru progressivement de 2015 à 2021, avant de chuter brutalement pendant la crise macroéconomique de 2022. Bien qu'une certaine reprise ait été observée en 2023-2024, le PIB par habitant en dollars n'a pas encore retrouvé son niveau maximal d'avant 2022, qui était de 2 579 dollars US (Figure 71).

Figure 71 : PIB par habitant de 2015 à 2024 (en dollars US courants)



Source : Service statistique du Ghana, mars 2025

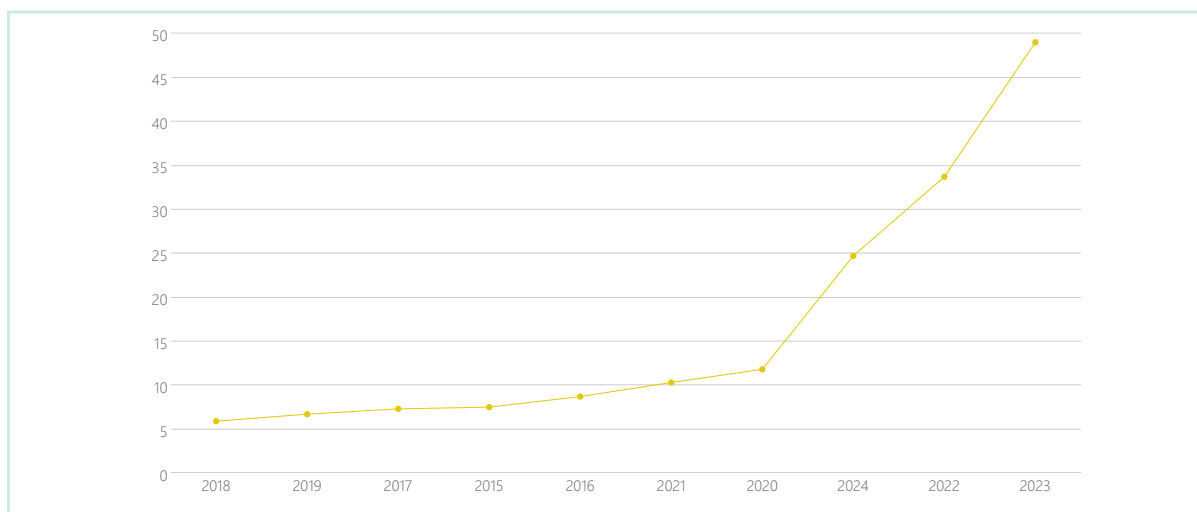
En outre, alors que l'inflation des prix des denrées alimentaires était relativement stable entre 2015 et 2019, elle a commencé à s'accroître pendant la pandémie de COVID-19 en 2020 et s'est

davantage aggravée de manière spectaculaire à partir de 2022. L'inflation des prix des denrées alimentaires a donc constitué un obstacle majeur à l'accès à la nourriture ces dernières années.



Hausse de l'inflation des prix alimentaires dans la région de la CEDEAO

Figure 72 : Inflation moyenne des prix des denrées alimentaires au Ghana de 2015 à 2024 (en pourcentage)



Source : Service statistique du Ghana, janvier 2025

La Figure 72 indique que l'inflation des prix des denrées alimentaires était inférieure à 10 % entre 2015 et 2019, mais qu'elle a atteint plus de 10 % à partir de 2020. Cette tendance à la hausse a atteint un pic de 49,0 % en 2023, avant de ralentir pour s'établir à 24,7 % en 2024. Malgré ce ralentissement, l'inflation des prix des denrées alimentaires est restée bien supérieure aux niveaux d'avant 2022. Cela a considérablement érodé les revenus réels et accru la vulnérabilité des ménages à faibles revenus à l'insécurité alimentaire.

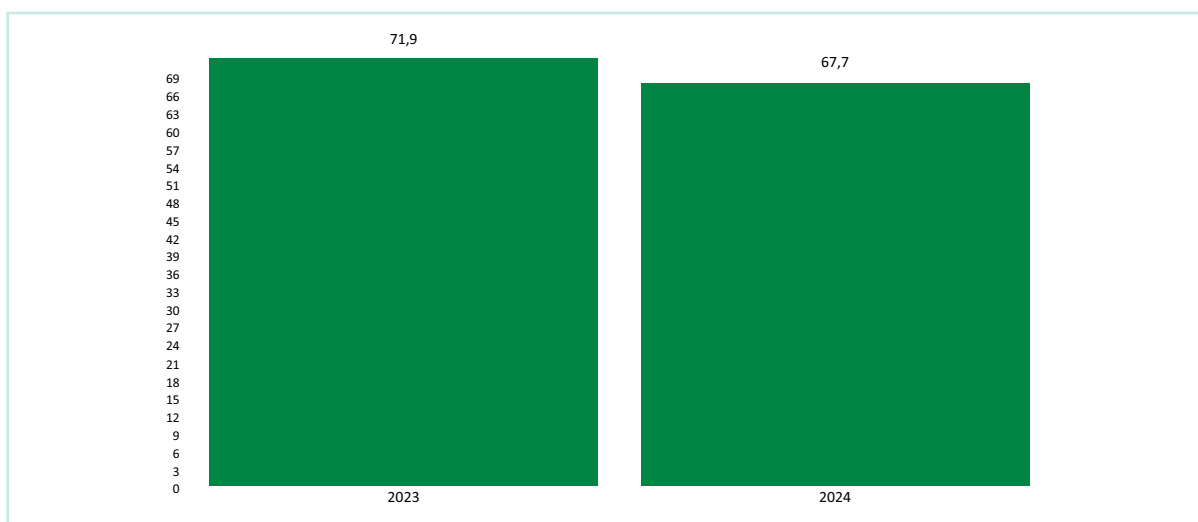
La comparaison entre le coût quotidien d'une alimentation saine (CoHD) et le salaire minimum journalier souligne la menace que représente la forte inflation alimentaire pour l'accès à la nourriture. Le CoHD correspond au coût minimum des aliments nécessaires pour atteindre les objectifs nutritionnels quotidiens recommandés dans les directives alimentaires du Ghana (MdAA, 2025a).



En 2023, le CoHD représentait 71,9 % du salaire minimum, et bien qu'il ait légèrement baissé à 67,7 % en 2024, ce ratio reste extrêmement élevé (Figure 73). Lorsque le coût de la satisfaction des besoins nutritionnels de base absorbe la majeure

partie du salaire journalier, les ménages à faible revenu sont contraints de se tourner vers des aliments moins chers et moins nutritifs ou de réduire leur consommation alimentaire.

Figure 73 : Coût quotidien d'une alimentation saine par rapport au salaire minimum journalier au Ghana en 2023 et en 2024 (en pourcentage)

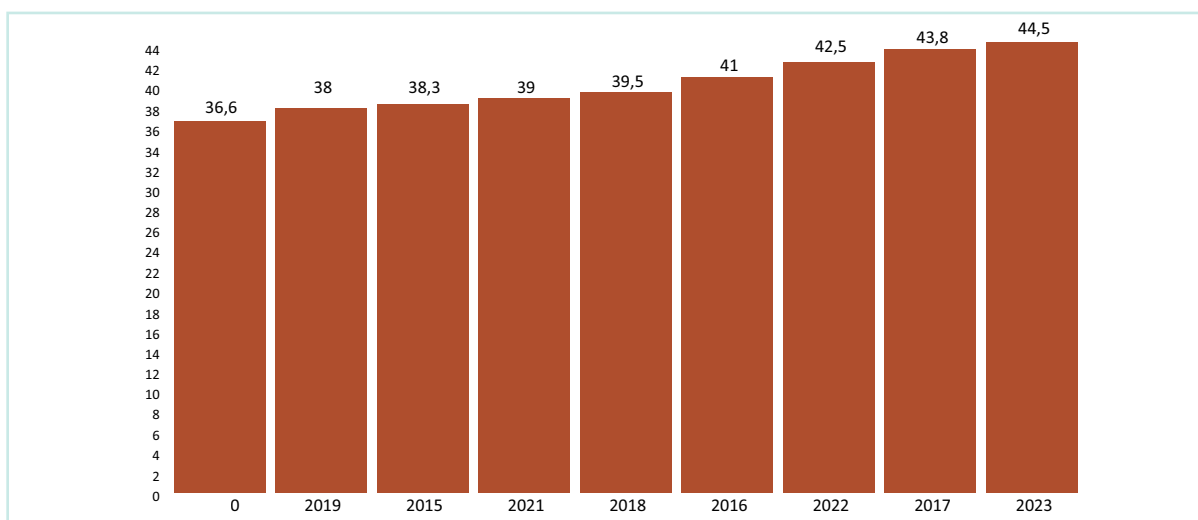


Source : Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture, 2025, Ministère des Finances, 2025

La Figure 74 souligne que ces évolutions ont accru l'insécurité alimentaire au cours des dernières années. Après avoir reculé entre 2018 et 2020, la prévalence de l'insécurité alimentaire

modérée ou grave a fortement progressé entre 2021 et 2023, touchant 44,5 % de la population à la fin de la période.

Figure 74 : Prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave au Ghana de 2015 à 2023 (en pourcentage de la population)



Source : FAO, juin 2025

Au Nigéria, l'inflation des prix des denrées alimentaires est restée proche de 40,0 % pendant une grande partie de l'année 2024, réduisant le pouvoir d'achat des ménages et creusant des écarts nutritionnels, en particulier parmi les populations vulnérables. Conscient de la gravité du problème, le président a déclaré l'état d'urgence alimentaire en juillet 2023, placé l'accès à la nourriture sous le contrôle de la sécurité nationale ; et pris des mesures urgentes visant à stabiliser l'approvisionnement et à garantir l'accessibilité financière. Cette situation souligne la nécessité cruciale de renforcer l'architecture de sécurité alimentaire du Nigéria. Compte tenu du rôle central du Nigéria dans le commerce agricole régional, en particulier au sein de la CEDEAO, toute perturbation prolongée de l'approvisionnement alimentaire non seulement accentuera les pressions socio-économiques

internes, mais pourrait également affaiblir les systèmes alimentaires régionaux et les efforts d'intégration.

En dépit des progrès réalisés en matière de disponibilité, le Nigéria a continué de faire face à des défis persistants en matière d'accès à l'alimentation. La proportion de la population Qui vit en dessous du seuil de pauvreté alimentaire est passée de 44,6 % en 2021 à 47,7 % en 2024, tandis que la sous-alimentation est passée de 18,0 % en 2021 à 19,0 % en 2024. Ces chiffres soulignent la nécessité de mettre en place des interventions ciblées afin d'améliorer l'accessibilité financière, de développer les infrastructures de marché et de renforcer les possibilités de génération de revenus pour les populations vulnérables, en particulier les femmes, les jeunes et les ménages ruraux.

Tableau 8 : Tendances en matière d'accessibilité alimentaire au Nigéria de 2021 à 2024

Année	Sous-alimentation (%)	Taux de pauvreté alimentaire	Indice des prix des produits agricoles	Indice des prix à la consommation (IPC)
2021	18,0	44,6	125,1	354,3
2022	17,0	43,3	141,4	421,1
2023	18,0	45,9	119,8	524,9
2024	19,0	47,7	115,3	452,1

Source : FAO, 2025

La faible productivité et l'accès limité à l'alimentation au Sénégal résultent principalement d'un environnement défavorable qui se traduit par une forte variabilité climatique au Sahel, des politiques publiques instables et mal coordonnées, et un sous-investissement tout au long des chaînes de valeur. Dans ce contexte, la pauvreté, principalement en milieu rural, réduit l'accès aux intrants, aux services et aux marchés, et finit par hypothéquer les rendements et les revenus. La vulnérabilité s'aggrave et le pays s'oriente vers une économie alimentaire axée sur les exportations (dépendante des importations,

des intrants et des financements extérieurs). Cette orientation vers l'exportation accroît l'exposition aux chocs internationaux (crises, volatilité des prix, perturbations logistiques), augmente le coût des denrées alimentaires et affaiblit la compétitivité des producteurs locaux, perpétuant ainsi un cercle vicieux de sous-investissement et de piètre performance. Parallèlement, l'architecture institutionnelle reste fragmentée ; la coordination est principalement réactive (réunions en cas de crise ou pour des projets isolés) et les plateformes de dialogue inclusives sont rares et largement



inefficaces. Cela limite l'anticipation des risques, l'alignement des politiques et la capacité à mobiliser des investissements privés à grande échelle.

En Sierra Leone, plus de 50,0 % de la population vit en dessous du seuil de pauvreté national, ce qui constitue un obstacle économique considérable à l'accès à la nourriture. Les prix des denrées alimentaires sont élevés et volatils, en raison de la dépréciation du taux de change, des chocs mondiaux sur les prix des denrées alimentaires et des carburants, des coûts de transport élevés et de la dépendance à l'égard des importations. Une grande partie des revenus des ménages (60,0 à 70,0 %) est consacrée à l'alimentation. Ainsi, même lorsque les denrées alimentaires sont disponibles sur les marchés, des millions de personnes n'ont pas les moyens de s'en procurer régulièrement.

3.4.3. Utilisation des denrées alimentaires

L'utilisation des aliments (par les ménages de groupes de population spécifiques) fait référence à l'utilisation que les ménages font des aliments auxquels ils ont accès, à la capacité des individus à absorber et à métaboliser les nutriments, ainsi qu'à l'efficacité de conversion de l'organisme. L'utilisation des aliments dépend des méthodes de stockage, de transformation et de préparation des aliments (y compris l'eau et le combustible disponibles pour la cuisson, ainsi que les pratiques d'hygiène) ; des pratiques alimentaires, en particulier pour les personnes ayant des besoins particuliers, telles que les jeunes enfants, les nourrissons, les personnes âgées, les personnes malades et les femmes enceintes et allaitantes ; du partage des aliments au sein du ménage et de la mesure dans laquelle cela correspond aux besoins nutritionnels des individus – croissance, grossesse, allaitement, personnes âgées, etc ; de l'état de santé de chaque membre du ménage.

En Côte d'Ivoire, les principaux obstacles à l'utilisation des aliments (sécurité nutritionnelle) sont les suivants : la pauvreté, les inégalités sociales et les pressions socioculturelles, la mise en œuvre limitée des programmes d'éducation nutritionnelle et la faiblesse du mécanisme institutionnel de contrôle de la sécurité alimentaire. La pauvreté, principal déterminant de l'insécurité nutritionnelle, entrave l'accès à une alimentation de qualité, tout en occasionnant des régimes alimentaires peu nutritifs et peu équilibrés. En effet, selon les données de la FAO, 25,0 % de la population ivoirienne n'a pas accès à une alimentation nutritive, tandis que 70,0 % n'a pas accès à une alimentation saine sur la base des dépenses alimentaires (FAO, 2020).

De plus, les difficultés d'accès à des aliments de qualité limitent économiquement la diversification alimentaire. En effet, l'analyse de la diversité alimentaire des ménages dans l'enquête de suivi de la saison agricole et de la vulnérabilité alimentaire (SAVA) révèle que deux (2) ménages sur trois (3) ont une alimentation dominée par une consommation élevée de céréales et de tubercules au détriment des produits laitiers, des protéines animales, des fruits et des légumes (FAO, 2022). L'une des principales conséquences de cette faible diversité alimentaire chez les femmes et les enfants est la malnutrition due à des carences en micronutriments.

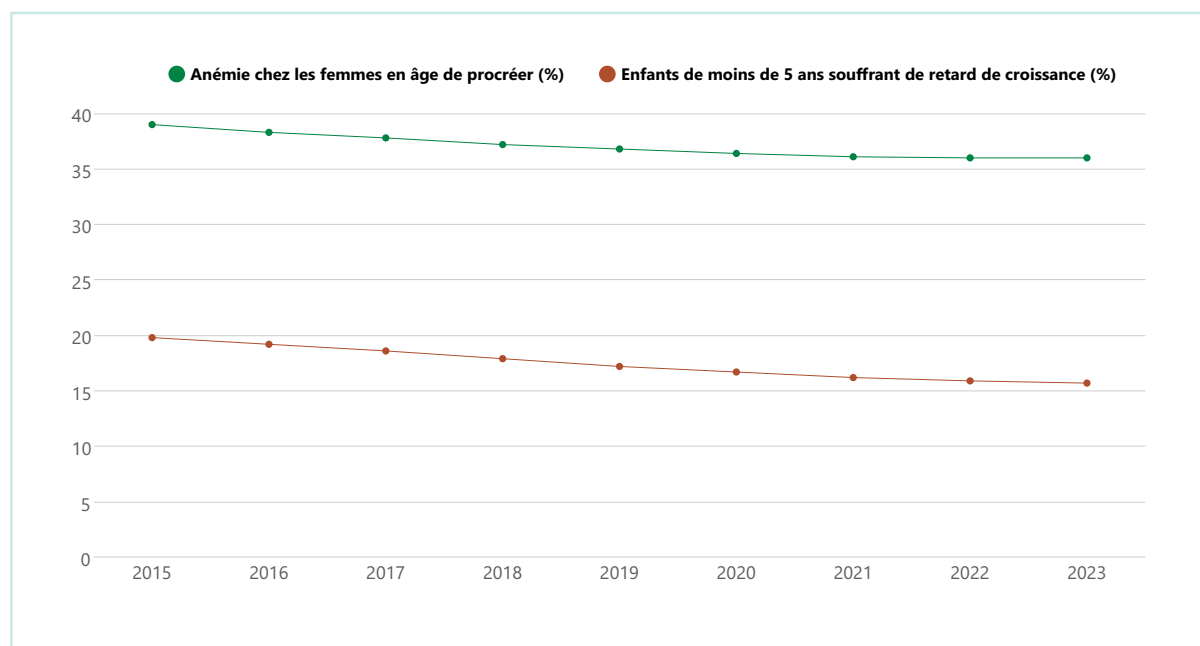


Mauvaises pratiques d'utilisation alimentaire dans la région de la CEDEAO

Au Ghana, malgré des progrès constants, des défis importants subsistent en ce qui concerne la qualité de l'alimentation, l'absorption des nutriments et l'environnement sanitaire qui permet aux personnes d'utiliser efficacement les aliments qu'elles consomment. Les femmes

et les jeunes enfants constituent des groupes clés vulnérables sur le plan nutritionnel, particulièrement exposés à une mauvaise utilisation des aliments, en raison de facteurs tels qu'une alimentation de mauvaise qualité, une santé précaire et un mauvais assainissement.

Figure 75 : Prévalence du retard de croissance et de l'anémie au Ghana de 2015 à 2023 (en pourcentage)



Source : FAO, juin 2025

La Figure 75 fournit un aperçu de ces défis en montrant que, malgré la baisse des deux indicateurs au fil du temps, la prévalence du retard de croissance chez les enfants et la prévalence de l'anémie chez les femmes en âge de procréer restent élevées. En ce qui concerne le retard de croissance qui est une forme de malnutrition chronique chez les enfants et qui se traduit par une taille inférieure à la normale pour leur âge, l'on a observé que sa prévalence chez les enfants de moins de cinq ans est passée de 19,8 % en 2015 à 15,6 % en 2023. En dépit de cette baisse, le taux de prévalence de 15,6 % reste élevé, tout en suggérant que la qualité de l'alimentation reste insuffisante pour de nombreux ménages.

La prévalence de l'anémie chez les femmes âgées de 15 à 49 ans est également restée élevée, malgré une légère amélioration, passant de 39,1

% en 2015 à 36,0 % en 2023. Les niveaux élevés d'anémie reflètent les défis liés à la qualité de l'alimentation, en particulier les carences en fer, en acide folique et en d'autres micronutriments essentiels. L'anémie persistante nuit à la santé des femmes, accroît les risques de mortalité maternelle et a des effets négatifs sur les issues de grossesse.

En Guinée, le Plan stratégique national multisectoriel pour la nutrition 2018 a été signé. Il a été suivi par l'élaboration d'une politique nutritionnelle et alimentaire (1994, révisée en 2005), de la politique nationale pour la petite enfance (1996), du plan national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire (2013) et de la politique d'alimentation scolaire (2013).



Les services de nutrition sont organisés pour une prise en charge intégrée et holistique de la malnutrition, comprenant la prévention (dépistage actif, sensibilisation) et la prise en charge communautaire. Les structures de soins sont organisées selon les trois niveaux du système de santé, à savoir : le Centre de récupération nutritionnelle ambulatoire pour les personnes modérément atteintes (CRENAM) ; le Centre de récupération nutritionnelle ambulatoire pour les personnes gravement atteintes (CRENAS) ; et le Centre de récupération nutritionnelle hospitalier (CRENI).

Le Nigéria a réalisé des progrès notables en matière d'utilisation des aliments ; l'indice de diversification alimentaire passant de 117,3 % en 2021 à 123,6 % en 2024, indiquant un accès plus large à des groupes d'aliments variés. Toutefois, la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de cinq ans reste élevée, passant de 34,5 % en 2021 à 36,9 % en 2024 ; toute chose qui donne à penser que l'amélioration de la variété alimentaire ne s'est pas encore traduite par des gains nutritionnels généralisés. Afin de combler cet écart, des efforts intégrés sont nécessaires dans les domaines de l'éducation nutritionnelle, de la santé maternelle et infantile, de l'eau et de l'assainissement ; ainsi que de la communication visant à modifier les comportements.

Tableau 9 : Tendances en matière d'utilisation des aliments au Nigéria de 2021 à 2024

Année	Indice des prix à la consommation (IPC)	Diversification alimentaire	Retard de croissance chez les enfants (en %)
2021	354,3	117,3	34,5
2022	421,1	119,9	34,1
2023	524,9	118,5	35,2
2024	452,1	123,6	36,9

Source : FAO, 2025

Le Tableau 9 présente les principaux indicateurs de l'utilisation des denrées alimentaires au Nigéria entre 2021 et 2024. L'indice des prix à la consommation (IPC) a fortement augmenté, passant de 354,3 en 2021 à 421,07 en 2022, puis à 524,91 en 2023 : une progression qui indique une pression inflationniste soutenue sur la consommation des ménages, en particulier sur les denrées alimentaires. Bien que l'IPC ait baissé à 452,08 en 2024, il est resté nettement supérieur à son niveau de 2021 : évolution qui suggère que les difficultés d'accès aux denrées alimentaires ont persisté malgré un certain relâchement des pressions sur les prix. Les prix élevés des denrées alimentaires, pendant cette période, ont

probablement limité l'accès des ménages à une alimentation équilibrée, en particulier pour les groupes à faible revenu. L'indice de diversification alimentaire a affiché une tendance générale à l'amélioration, passant de 117,33 en 2021 à 119,85 en 2022, avant de reculer légèrement à 118,47 en 2023 et d'augmenter à 123,6 en 2024. Cette tendance indique un élargissement progressif des choix alimentaires au cours de la période ; l'amélioration la plus forte étant enregistrée en 2024. Cependant, les fluctuations modestes suggèrent que les gains en matière de diversité alimentaire ont été inégaux et potentiellement sensibles aux conditions de prix et de revenus.

En revanche, le retard de croissance chez les enfants a affiché une tendance à la hausse au cours des dernières années. Après une légère baisse de 34,5 % en 2021 à 34,1 % en 2022, le taux est passé à 35,2 % en 2023, puis à 36,9 % en 2024. Cette tendance à la hausse indique une détérioration de la nutrition infantile, malgré l'amélioration de la diversité alimentaire au niveau global. La divergence entre la diversification alimentaire croissante et l'augmentation du retard de croissance souligne les défis persistants en matière d'adéquation nutritionnelle, de qualité alimentaire et d'utilisation efficace, en particulier parmi les ménages vulnérables. Les données indiquent que, bien que des progrès aient été réalisés dans l'élargissement de la diversité alimentaire en 2024, les prix élevés des denrées alimentaires et la détérioration des résultats nutritionnels chez les enfants indiquent des faiblesses persistantes dans l'utilisation des aliments. Ces tendances soulignent la nécessité d'un meilleur alignement entre l'accessibilité financière des aliments, la qualité de l'alimentation et les résultats nutritionnels, en particulier pour les enfants et les autres groupes à risque.

En Sierra Leone, l'alimentation est insuffisante sur le plan nutritionnel et très monotone. La malnutrition reste élevée, en particulier chez les enfants de moins de cinq ans. Le retard de

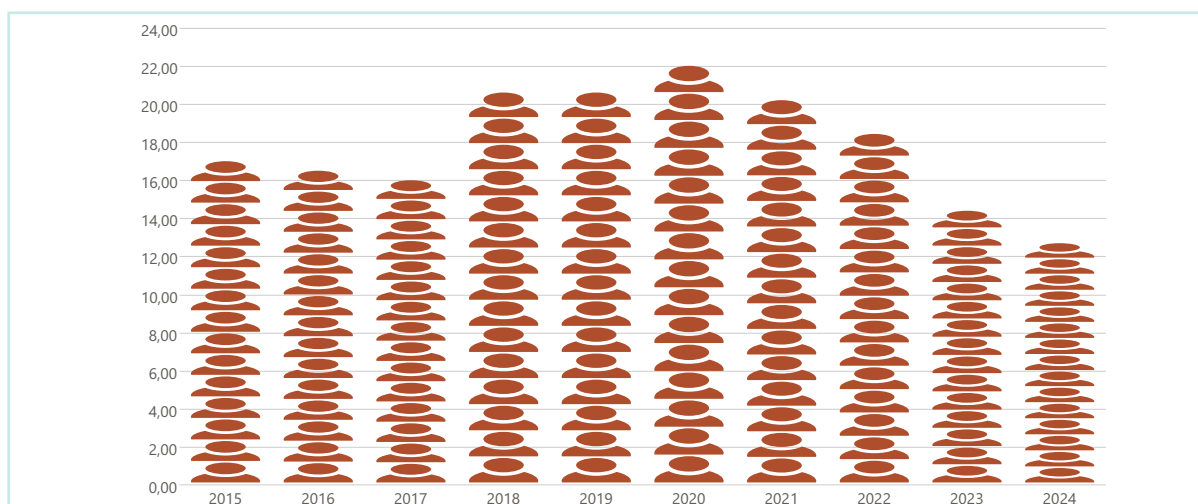
croissance touche environ 30,0 % des enfants de moins de cinq ans. L'émaciation et les carences en micronutriments (fer, vitamine A) sont courantes en raison du manque d'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, ainsi qu'à des soins de santé de qualité. De plus, les pratiques de préparation et de conservation des aliments sont limitées par la pauvreté et l'accès à l'énergie. En conséquence, les calories ne se traduisent pas par un bien-être nutritionnel, en particulier pour les enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes.

Au Togo, entre 2015 et 2017, la proportion de la population sous-alimentée a légèrement reculé, passant de 17,1 % à 16,1 % et reflétant les premiers effets des mesures prises en matière de sécurité alimentaire. Toutefois, entre 2018 et 2020, l'indicateur a considérablement augmenté, atteignant 22,1 % en 2020, dans un contexte marqué par de multiples chocs, notamment climatiques, économiques et sanitaires, qui ont accru la vulnérabilité des ménages. La proportion de la population sous-alimentée est passée de 20,3 % en 2021 à 12,8 % en 2024, soit une baisse de plus de 7 points de pourcentage en quatre ans. Cette évolution positive reflète le renforcement des interventions dans les domaines de la production agricole, de la résilience des ménages et de l'accès à l'alimentation.



Vue d'enfants touchés par la malnutrition

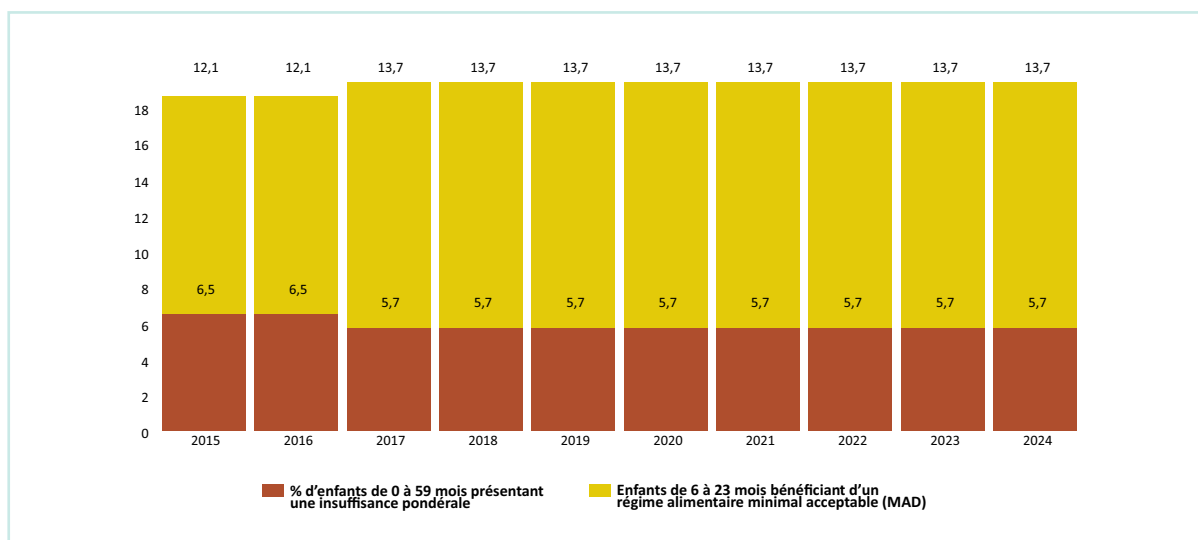


Figure 76 : Pourcentage de la population sous-alimentée au Togo de 2015 à 2024

Source : RPTPDM, 2025

Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que, malgré des périodes de vulnérabilité accrue, les efforts entrepris ont permis de réaliser des progrès significatifs au cours de la période récente. Au cours de la période allant de 2015 à 2024, la proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois

bénéficiant d'un régime alimentaire minimum acceptable (RAM) demeure faible, même si une légère amélioration est observée à partir de 2017. L'indicateur est passé de 12,1 % en 2015-2016 à 13,7 % en 2017, un niveau qui restera stable jusqu'en 2024.

Figure 77 : Régime minimum acceptable au Togo de 2015 à 2024

Source : RPTPDM, 2025

Les efforts en matière de nutrition infantile ont permis de réaliser des progrès modestes, mais ceux-ci restent insuffisants pour entraîner une amélioration structurelle significative de la qualité de l'alimentation des jeunes enfants.

La stagnation à long terme met en évidence la persistance de contraintes liées à l'accès économique et nutritionnel à une alimentation diversifiée et adéquate.

3.4.4. Stabilité alimentaire

Le concept de stabilité alimentaire fait référence à la constance des trois autres dimensions de la sécurité alimentaire, à savoir la cohérence et la fiabilité de l'approvisionnement/la disponibilité, l'accès à et l'utilisation des aliments ; les ménages ne devraient pas risquer de perdre leur accès à la nourriture à la suite de chocs soudains ou d'événements cycliques. La stabilité implique donc de réduire les risques d'effets négatifs sur les autres dimensions de la sécurité alimentaire. Elle fait référence à la dimension temporelle de la sécurité alimentaire et de l'inclusivité, c'est-à-dire la période pendant laquelle la sécurité alimentaire est prise en compte pour un ensemble de population donnée. Parmi les exemples, on peut citer la stabilité des prix et des politiques gouvernementales, l'accès physique constant aux marchés et aux intrants agricoles pour tous.

En Gambie, les impacts structurels et cycliques sur la sécurité alimentaire s'accroissent au fil des ans. Ces impacts limitent les progrès du pays vers une croissance agricole durable et un approvisionnement alimentaire stable. En ce qui concerne le défi structurel, l'agriculture reste fortement dépendante de l'agriculture pluviale et des terres arables. L'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 2023) montre que les terres irriguées représentent moins de 5,0 % des terres cultivées : ce qui rend une grande partie de la production agricole dépendante des précipitations,

caractérisées par leur variabilité et des périodes de sécheresse fréquentes. La faible productivité aggrave davantage cette situation en raison de la dépendance à l'égard des outils traditionnels, de l'adoption limitée de variétés de semences améliorées et de l'utilisation limitée d'engrais. Ainsi, les rendements des principales cultures telles que le riz et les arachides restent bien inférieurs aux moyennes régionales (Banque mondiale, 2022).

La faiblesse des infrastructures constitue l'un des facteurs qui contribuent à l'insécurité alimentaire dans la région. Le Fonds international de développement agricole (FIDA, 2021) suggère que le piètre état des réseaux routiers, en particulier dans les zones rurales, et l'insuffisance des installations de stockage entraînent des pertes importantes après la récolte, réduisant ainsi le volume de denrées alimentaires disponibles sur les marchés locaux. Les agriculteurs souffrent d'un accès limité au financement, car les banques commerciales considèrent souvent l'agriculture comme un secteur à haut risque ; perception qui est à la base de la réduction des investissements dans les intrants et les technologies modernes. En outre, les dépenses publiques consacrées à l'agriculture sont systématiquement inférieures à l'objectif de 10,0 % fixé à Maputo et Malabo, tandis que la coordination et la mise en œuvre des stratégies agricoles telles que le Plan national d'investissement agricole de seconde génération de la Gambie (2019-2026) restent incohérentes (AUDA-NEPAD, 2021).



Agriculture pluviale dans la région de la CEDEAO



Les facteurs cycliques constituent un autre élément qui compromet la sécurité alimentaire. Les chocs climatiques tels que les précipitations irrégulières, les inondations et les sécheresses perturbent fréquemment les cycles de culture et endommagent les récoltes. Ces chocs liés aux conditions météorologiques entraînent une pénurie alimentaire et une forte volatilité des prix, en particulier dans les zones rurales où l'agriculture de subsistance est prédominante. La dépendance du pays à l'égard des importations alimentaires, en particulier du riz, le rend vulnérable aux fluctuations mondiales des prix. Des événements tels que la pandémie de COVID-19 et la guerre entre la Russie et l'Ukraine ont provoqué des flambées de prix qui ont directement affecté l'accessibilité financière des denrées alimentaires sur le marché intérieur (FMI, 2023).

Au Ghana, plusieurs indicateurs suggèrent que la stabilité alimentaire est vulnérable à la fois aux contraintes structurelles nationales et aux chocs externes. Ces indicateurs comprennent les taux

d'autosuffisance alimentaire, la dépendance à l'égard des importations de céréales, la couverture irriguée et le taux de dégradation des sols. L'autosuffisance alimentaire, qui évalue la mesure dans laquelle le pays peut satisfaire ses besoins alimentaires à partir de sa propre production, varie selon les principaux produits de base et produits consommés. La Figure 78 montre que les taux d'autosuffisance pour les racines et les tubercules, tels que le manioc, l'igname et la banane plantain, dépassent 100 % et traduisent une production nationale robuste. En revanche, les céréales telles que le riz, ainsi que les cultures horticoles telles que les oignons, les tomates et les poivrons, affichent des niveaux d'autosuffisance nettement inférieurs. L'autosuffisance en volaille est également faible; une insuffisance qui occasionne une forte dépendance à l'égard des importations de poulet congelé. La faible autosuffisance alimentaire stimule les importations, augmentant ainsi l'exposition aux perturbations de l'approvisionnement mondial et à la volatilité des prix et des taux de change.

Figure 78 : Taux d'autosuffisance pour les principaux produits alimentaires de base au Ghana en 2024 (en pourcentage)

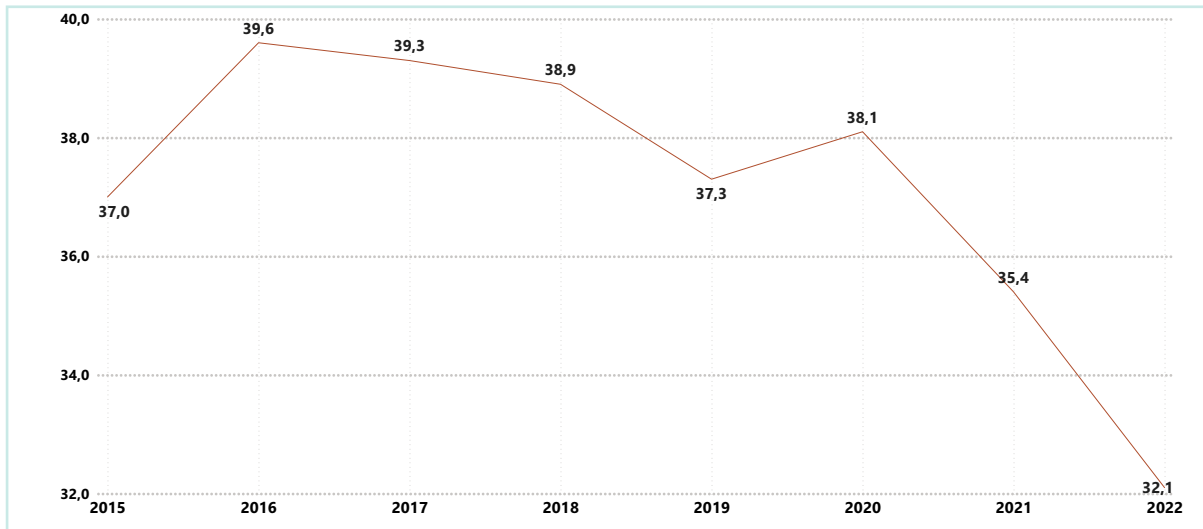


Source : Ministère de l'Alimentation et de l'Agriculture, mars 2025

Sous l'effet des importations de riz, le taux de dépendance vis-à-vis des importations de céréales est supérieur à 30 % depuis 2015, même s'il est passé de 35,4 % en 2020, à 32,1 % en 2022, grâce à la crise inflationniste mondiale post-pandémique qui a réduit les importations (Figure 79). La forte dépendance vis-à-vis

des importations de céréales démontre que, malgré les investissements réalisés dans le cadre du PFJ et des programmes connexes, le Ghana n'a pas suffisamment développé sa production céréalière pour suivre le rythme de la consommation.

Figure 79 : Taux de dépendance vis-à-vis des importations de céréales au Ghana de 2015 à 2022 (en pourcentage)



Source : FAO, juin 2025

La faible couverture en matière d'irrigation, qui ne représente que 3,3 % des terres cultivées de 2022 à 2024 (MdAA, 2025b), met également en péril la stabilité alimentaire, puisqu'elle implique que l'agriculture soit extrêmement dépendante des précipitations. Ce facteur représente un risque pour la stabilité de la production, dans la mesure où la variabilité des précipitations entraîne une variabilité de la production. En outre, cette situation empêche la production pendant la saison sèche et accroît l'exposition aux chocs climatiques (par exemple, les sécheresses ou les retards de pluie). En effet, la période de sécheresse qui a freiné la croissance de la production agricole dans le pays en 2024 illustre les dangers d'une dépendance excessive à l'égard des précipitations dans l'agriculture.

L'accélération de la dégradation des sols est également un signe de vulnérabilité de la sécurité

alimentaire. Entre 2015 et 2019, la proportion de terres dégradées sur la superficie totale du Ghana est passée de 3,5 % à 16,6 % ; évolution révélatrice d'une détérioration rapide de la qualité des sols et des terres (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, 2023). La dégradation des terres compromet la stabilité alimentaire en réduisant la capacité productive des terres agricoles, et augmente les risques à long terme de baisse des rendements et de pénuries alimentaires.

La dégradation croissante des terres est le fait des pressions exercées par la déforestation, l'exploitation minière illégale, les pratiques agricoles non durables et l'expansion des modes d'établissement humain. En ce qui concerne l'exploitation minière illégale, son expansion a été responsable d'une grande partie des 160 000 hectares de végétation qui ont été



perdus à l'échelle nationale entre 2005 et 2019 (Observatoire de la Terre, 2021). L'exploitation minière illégale a notamment pour effets de dépouiller les sols de leur couche arable, de détruire la biodiversité, de réduire la qualité des eaux de surface et souterraines et, de manière générale, de rendre les terres impropres à la culture.

Au Togo, l'évaluation de la stabilité alimentaire s'est appuyée sur des indicateurs de variabilité de la production, de volatilité des prix et d'instabilité politique. La variabilité de la production alimentaire par habitant est très instable sur la période sous revue. En effet, elle était de 5,7 dollars US en 2000 et de 7,9 dollars US en 2016. En revanche, entre 2005 et 2008, cette

variabilité est très faible et se situe autour de 2 dollars US. Le Togo connaît donc une situation alimentaire moins instable sur cette période. En termes de kilocalories consommées, on observe une tendance à la baisse. Cette variabilité est passée de 27 à 6 kcal/personne/jour sur la période 2000-2013.

La stabilité politique et l'absence de violence mesurent la perception de la probabilité que le gouvernement soit déstabilisé ou renversé par des moyens inconstitutionnels ou violents, y compris la violence à motivation politique et le terrorisme. Elle est relativement faible sur la période d'observation, à l'exception de l'année 2005.

Figure 80 : Indicateurs de choc de l'accessibilité alimentaire au Togo

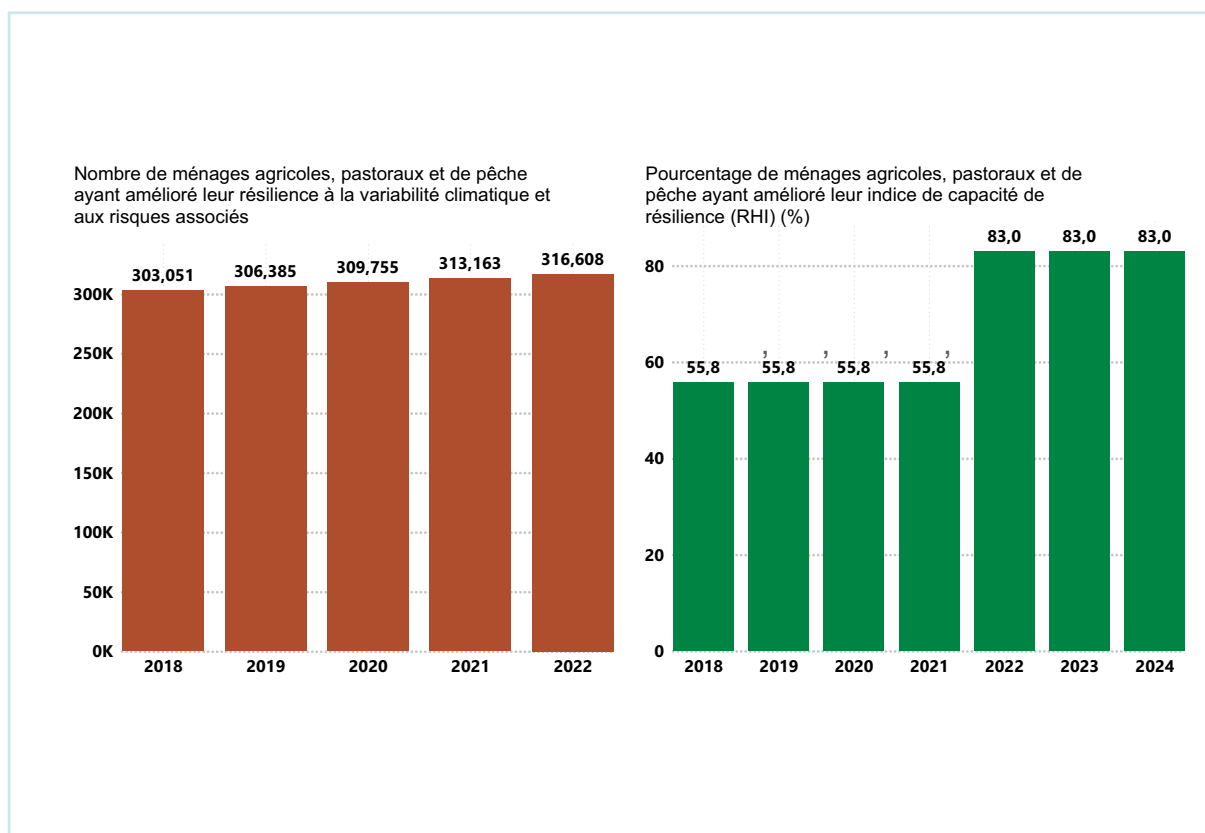


Source : Données FAOSTAT, 2025

Les données montrent une progression constante du nombre de ménages agricoles, pastoraux et de pêcheurs qui ont renforcé leur résilience face à la variabilité climatique. Entre 2018 et 2022, ce nombre est passé de 303 051 à 316 608 ménages, ce qui reflète l'impact positif et cumulatif des interventions mises en œuvre dans les domaines de l'adaptation au changement climatique, de la gestion des risques et du renforcement des moyens de subsistance.

Dans le même temps, le pourcentage de ménages ayant amélioré leur indice de capacité de résilience (ICR) est resté stable à 55,8 % entre 2018 et 2021, avant de connaître une amélioration significative à partir de 2022, atteignant 83 %, un niveau qui se maintiendra jusqu'en 2024. Cette évolution suggère un renforcement qualitatif marqué de l'efficacité des actions entreprises, au-delà de la simple augmentation du nombre de bénéficiaires.

Figure 81 : Résilience des ménages agricoles, pastoraux et de pêcheurs au Togo face à la variabilité climatique et aux risques associés



Source : RPTPDM, 2025

Dans l'ensemble, ces résultats indiquent que les politiques et programmes mis en œuvre ont non seulement progressivement élargi la couverture des ménages bénéficiaires, mais aussi, considérablement amélioré l'intensité et la durabilité des gains en matière de résilience climatique, contribuant ainsi au renforcement de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance en milieu rural.

Au Sénégal, plusieurs facteurs structurels et cycliques entravent la réalisation de la sécurité alimentaire et, par conséquent, la stabilité alimentaire. Sur le plan structurel, le système de production reste principalement pluvial et peu mécanisé ; système d'exploitation ayant pour conséquences des rendements hétérogènes, un bilan céréaliier systématiquement négatif et des pertes post-récolte élevées.



Des évaluations récentes soulignent également la dégradation des sols (environ 60,0 % des terres arables sont touchées), la dépendance à l'égard des précipitations et l'insuffisance des infrastructures rurales (stockage, routes, réfrigération), qui entravent la productivité et la stabilité de l'approvisionnement. Du côté de la demande, la dépendance vis-à-vis des marchés internationaux pour les denrées alimentaires de base reste élevée, avec 60 à 65 % de la consommation de riz importée (riz brisé provenant d'Inde, de Thaïlande, du Brésil et du Pakistan), ainsi que des achats alimentaires totaux qui devraient atteindre 1,9 milliard de dollars US en 2023. Bien que cette ouverture contribue à combler l'écart entre l'offre et la demande, elle transmet également rapidement les chocs liés aux prix, au fret et aux ménages. Au-delà de ces facteurs, les menaces d'instabilité sont de nature économique, notamment les crises financières mondiales, la chute des prix internationaux des matières premières exportées et la hausse des prix mondiaux des produits alimentaires et énergétiques (Sénégal, 2024).

Les facteurs conjoncturels ont, à leur tour, accentué ces vulnérabilités. Les inondations répétées et sans précédent dans le Nord et l'Est ont touché la population, submergé des milliers d'hectares (riz irrigué, oignons, millet/sorgho) et dégradé les routes, les points d'eau et les entrepôts ; ces chocs ont alimenté l'augmentation saisonnière des besoins d'aide et perturbé les flux intra-nationaux des récoltes. La combinaison d'un système de production pluviale (sols dégradés, infrastructures post-récolte limitées), d'une forte dépendance vis-à-vis des importations (en particulier le riz), de vulnérabilités nutritionnelles persistantes et de chocs climatiques (sécheresses, inondations) maintient la sécurité alimentaire sous pression ; même lorsque l'inflation générale baisse, l'équilibre reste précaire et susceptible de se détériorer rapidement en raison d'un risque climatique ou d'un resserrement des conditions d'importation.

3.5. DÉFIS LIÉS À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE DANS L'ESPACE CEDEAO

Malgré les progrès réalisés en matière de politique agricole et de résultats, les systèmes alimentaires de la région sont confrontés à des défis persistants qui menacent la disponibilité, l'accessibilité, l'utilisation et la stabilité de l'approvisionnement alimentaire. Cette sous-section identifie et analyse les principaux défis et menaces pour la sécurité alimentaire dans la région de la CEDEAO. La médiocrité des infrastructures agricoles constitue un obstacle majeur à la sécurité alimentaire de la région. L'insuffisance des routes rurales et des installations de stockage augmente les coûts de transaction et entraîne des pertes importantes après la récolte. De même, la rareté des infrastructures de stockage frigorifique et d'entreposage entrave la conservation efficace des denrées alimentaires et leur redistribution régionale.

Le faible accès à des systèmes d'irrigation modernes reste également un obstacle majeur. La dépendance à l'égard des systèmes pluviaux expose fortement les agriculteurs aux aléas climatiques. La faiblesse des liaisons de transport entre les zones de production (en particulier le Nord) et les centres de consommation urbains limite encore davantage l'intégration des marchés et exacerbe les disparités régionales en matière de disponibilité et de prix des denrées alimentaires. Il est donc essentiel d'améliorer la logistique et les infrastructures afin de garantir à la fois la stabilité et l'accessibilité financière des denrées alimentaires. La faiblesse des infrastructures constitue l'un des facteurs qui contribuent à l'insécurité alimentaire dans la région. Le Fonds international de développement agricole (FIDA, 2021) révèle que le mauvais état des réseaux routiers, en particulier dans les zones rurales, et l'insuffisance des installations de stockage entraînent des pertes importantes après la récolte, réduisant ainsi le volume de denrées alimentaires disponibles sur les

marchés locaux. Les agriculteurs souffrent d'un accès limité au financement, car les banques commerciales considérant souvent l'agriculture comme un secteur présentant un risque élevé, réduisent les investissements dans les intrants et les technologies modernes y consacrées.

La dépendance vis-à-vis des denrées alimentaires de base importées, en particulier le riz, le blé, la volaille et les huiles alimentaires, constitue une autre menace structurelle pour la sécurité alimentaire. Cette dépendance expose la région aux perturbations de l'approvisionnement mondial et aux pressions sur les devises étrangères. La guerre entre la Russie et l'Ukraine a clairement démontré cette vulnérabilité ; les perturbations dans l'approvisionnement en céréales, en huiles alimentaires et en engrais ayant entraîné une forte hausse des prix intérieurs. Si la plupart des initiatives gouvernementales visent à promouvoir l'autosuffisance nationale en riz, leur mise en œuvre a été entravée par la faiblesse des investissements publics, les coûts de production élevés et la capacité de mouture limitée.

Les épisodes de forte inflation, de dépréciation monétaire et de tensions budgétaires ont une incidence directe sur l'accessibilité financière et la disponibilité des denrées alimentaires. La dépréciation monétaire a également entraîné une augmentation du coût des intrants importés tels que les engrais, les pesticides et les machines, réduisant ainsi l'accès des agriculteurs aux ressources de production essentielles. Les contraintes budgétaires persistantes limitent la capacité du Gouvernement à financer les subventions agricoles et les programmes de protection sociale. Ces facteurs ont perturbé les chaînes d'approvisionnement en intrants et réduit la confiance des agriculteurs dans le programme. Conjuguées à une forte inflation, ces difficultés budgétaires soulignent l'interdépendance entre la stabilité macroéconomique et la résilience du système alimentaire. À moins que la région ne

parvienne à une stabilité macroéconomique durable - grâce à une gestion budgétaire prudente, à la diversification des exportations et à la stabilité des taux de change - les chocs périodiques sur les prix continueront d'éroder le pouvoir d'achat des ménages et d'aggraver l'insécurité alimentaire, en particulier parmi les populations pauvres.

Bien que l'urbanisation puisse stimuler le développement de l'agroalimentaire et la demande du marché, elle accroît également la dépendance vis-à-vis des importations alimentaires, tout en accentuant le risque d'insécurité alimentaire en milieu urbain. La crise du coût de la vie qui a touché toute la région a révélé à quel point les ménages pauvres en milieu urbain sont particulièrement vulnérables à l'inflation des prix des denrées alimentaires, la hausse des coûts de transport et des loyers qui aggravent les problèmes d'accessibilité financière. En outre, l'expansion des zones urbaines entraîne souvent la conversion de terres agricoles fertiles autour des grandes villes à des fins résidentielles et industrielles. Cette tendance menace la production alimentaire périurbaine et réduit les terres disponibles pour la culture de légumes et de céréales.



Guerre russo-ukrainienne



La hausse des températures, les précipitations irrégulières et la fréquence accrue des sécheresses et des inondations ont perturbé les cycles agricoles. Les températures annuelles moyennes sont passées de 26,6°C dans les années 1960 à 27,4°C entre 2006 et 2015, et les régimes pluviométriques sont devenus de plus en plus imprévisibles. Les contraintes climatiques peuvent réduire les rendements de la plupart des cultures de base, notamment le maïs, le millet, le sorgho et le riz. Les inondations, qui détruisent les terres agricoles et déplacent les communautés agricoles de la région, sont également liées au changement climatique. De même, les périodes de sécheresse prolongées intensifient la désertification et la stérilité des sols. Sans mesures d'adaptation significatives, telles que l'amélioration de l'irrigation, l'utilisation de variétés de semences résistantes à la sécheresse et une agriculture intelligente face au climat, la productivité de l'agriculture pluviale, qui représente plus de 90 % des exploitations agricoles, diminuera.

La dégradation de l'environnement constitue également une menace sérieuse. La déforestation, causée par l'exploitation forestière, la production de charbon de bois et l'exploitation minière illégale, ont accéléré l'érosion des terres et réduit la disponibilité de l'eau pour l'agriculture. L'exploitation minière illégale, en particulier, s'est développée et a envahi les terres agricoles, menaçant la production alimentaire. Elle a aggravé la contamination des rivières, compromettant la qualité de l'eau destinée à l'agriculture et à l'élevage. En outre, elle a détourné la main-d'œuvre jeune de nombreuses communautés rurales de l'agriculture. Si rien n'est fait, cette crise pourrait affaiblir le potentiel agricole de la région et sa sécurité alimentaire à long terme.

L'insécurité au Sahel fait peser des menaces supplémentaires sur la région. Les conflits transfrontaliers perturbent le commerce et

provoquent le déplacement de populations vers le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Sénégal et le Togo ; accentuant ainsi la pression sur les systèmes alimentaires locaux. Ces menaces soulignent la nécessité d'une coordination régionale dans le cadre de la CEDEAO en vue de renforcer les systèmes d'alerte précoce, de maintenir les réserves alimentaires et d'assurer la libre circulation des produits de première nécessité en cas de crise.

En outre, les dépenses publiques consacrées à l'agriculture restent systématiquement inférieures à l'objectif de 10 % fixé à Maputo et à Malabo, tandis que la coordination et la mise en œuvre des stratégies agricoles telles que le Plan national d'investissement agricole de seconde génération de la Gambie (2019-2026) restent incohérentes (AUDA-NEPAD, 2021).



Déforestation en Côte d'Ivoire

3.6. EFFETS DES DÉFIS LIÉS À LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE SUR L'INTÉGRATION DE LA CEDEAO

La sécurité alimentaire et l'intégration régionale sont étroitement liées. La Politique agricole de la CEDEAO (ECOWAP), adoptée en 2005 et alignée sur le PDDAA continental, positionne la sécurité alimentaire comme le fondement de la coopération économique et de la stabilité politique. Par conséquent, les défis liés à la sécurité alimentaire dans la région ont des implications importantes pour le commerce, la convergence macroéconomique et la coordination des politiques.

Le commerce régional des denrées alimentaires et l'intégration des marchés impliquent la réduction des barrières commerciales (tarifaires, non tarifaires et réglementaires) entre les pays membres afin de favoriser un marché régional plus unifié et plus efficace. Ces mesures renforcent la sécurité alimentaire en lissant les fluctuations de l'offre, en réduisant la volatilité des prix, en renforçant les chaînes de valeur régionales et en favorisant la croissance économique grâce à l'augmentation des échanges intra-régionaux. La promotion d'un marché commun grâce à la libre circulation des marchandises, notamment des produits agricoles, figure parmi les principaux objectifs de la CEDEAO. Toutefois, l'insécurité alimentaire nationale a souvent conduit à des pratiques commerciales restrictives qui entravent l'intégration régionale.

L'une des principales restrictions réside dans l'interdiction, dans certains États membres, d'exporter en cas de pénurie alimentaire nationale ou de hausse des prix. Par exemple, en 2021-2022, lorsque l'approvisionnement alimentaire national a été mis à mal par les problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement mondiale et à la guerre entre la Russie et l'Ukraine, certains gouvernements ont imposé des interdictions d'exportation sur des denrées de base telles que le maïs, le riz et le soja. En outre, la fermeture des frontières terrestres du Nigéria en août 2019 en vue de lutter contre la contrebande et de stimuler la production locale a entraîné une forte inflation alimentaire et des difficultés économiques, et a conduit à un renforcement de la surveillance des frontières grâce à la technologie.

De même, en 2022, la Banque du Ghana a annoncé des restrictions au niveau des interventions sur le marché des changes pour l'importation de certains produits, notamment le riz, la volaille, l'huile végétale, les pâtes et les jus de fruits. Ces restrictions visaient à préserver les devises étrangères, qui sont rares, et à stimuler la production nationale. Néanmoins, ces mesures protectionnistes, aussi bien

intentionnées soient-elles, compromettent l'objectif de la CEDEAO de créer un marché alimentaire régional unifié.

La forte inflation des prix des denrées alimentaires dans la région affecte la convergence macroéconomique au sein de la CEDEAO. Les denrées alimentaires représentant une part importante des dépenses des ménages, en particulier parmi les groupes pauvres et vulnérables, une inflation rapide provoque des perturbations macroéconomiques, réduit la croissance du PIB réel et érode les revenus réels. Cette situation complique la coordination des politiques macroéconomiques avec les pays voisins.

Par exemple, en 2022, lorsque la pression inflationniste dans la région était très forte, seul un des douze États membres a satisfait au critère de convergence en matière d'inflation. Cependant, à mesure que la pression inflationniste dans la région s'est atténuée, le nombre d'États membres satisfaisant au critère d'inflation est passé de 3 en 2023 à 6 en 2024. Au cours de cette période (2022-2024), de nombreux États membres n'ont pas satisfait aux autres critères de convergence macroéconomique. Par exemple, le nombre d'États membres qui ont satisfait au critère relatif au déficit budgétaire est passé de trois (Cabo Verde, Guinée et Libéria) en 2023 à quatre (Bénin, Cabo Verde, Guinée et Libéria) en 2024. Cela montre qu'en 2023, seuls trois États membres – Cabo Verde, la Guinée et le Libéria – ont satisfait au critère relatif au déficit budgétaire. Cette situation s'explique par la forte pression inflationniste qui a prévalu en 2023. Le Ghana, par exemple, n'a satisfait à aucun des six critères régionaux de convergence macroéconomique ; ce qui représente une détérioration par rapport à 2021, année où le pays avait satisfait à trois critères (WAMA, 2023). Ainsi, l'ambition de la CEDEAO de parvenir à la convergence macroéconomique est compromise lorsque des économies importantes comme celle du Ghana subissent des pressions inflationnistes persistantes liées à l'alimentation.



Une initiative clé de la CEDEAO visant à lutter contre l'insécurité alimentaire collective est la Réserve régionale de sécurité alimentaire (RRSA), mise en place en 2013. La Réserve fournit une aide alimentaire d'urgence en réponse à des crises localisées tout en complétant les réserves nationales. Un grand nombre d'États membres ont participé activement à cette initiative, en accueillant des installations nationales de stockage alimentaire et en fournissant des données au Système régional d'information agricole de la CEDEAO (ECOAGRIS).

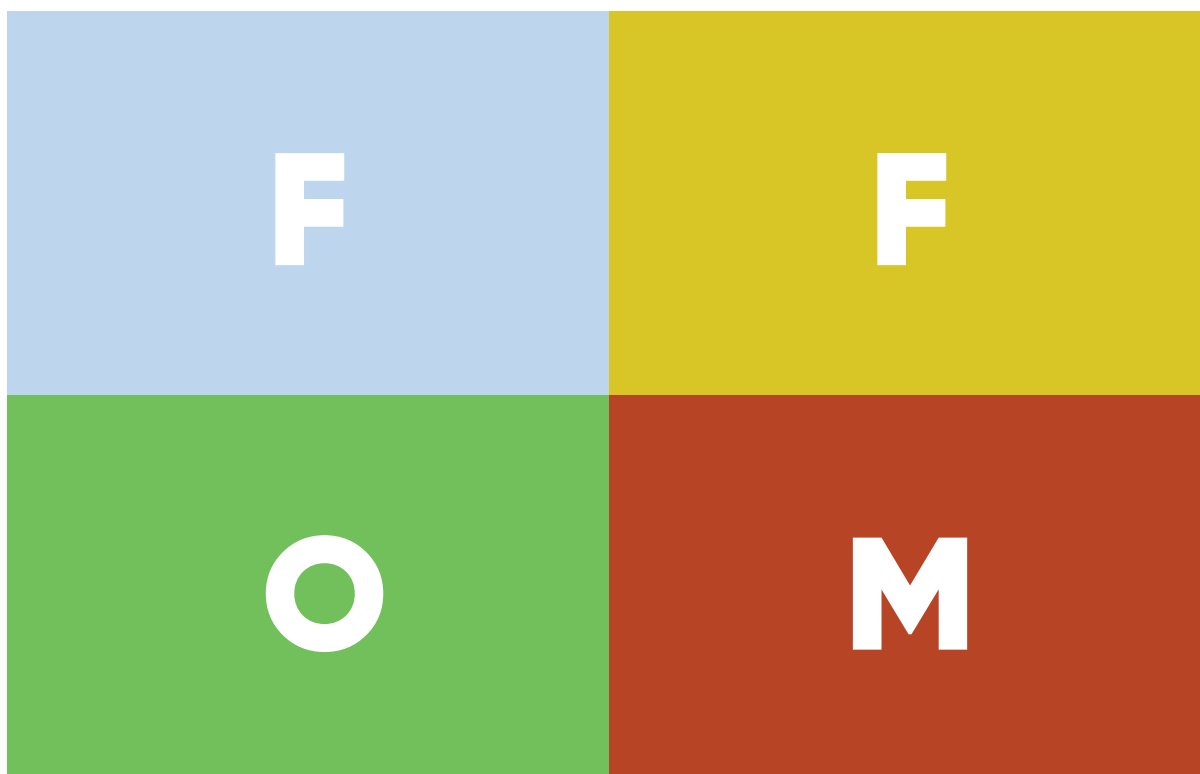
La participation à la RRSA a renforcé l'alignement institutionnel des États membres sur les normes de la CEDEAO en matière de surveillance de la sécurité alimentaire, d'harmonisation des données et de gestion des crises. L'intégration dans ce cadre de la Société nationale de stockage alimentaire (NAFCO), qui détient les réserves alimentaires des États membres, est un exemple de cette convergence des politiques. Cependant, les contraintes alimentaires nationales limitent la capacité des États membres à contribuer de manière significative à la réserve régionale. Par exemple, en 2021-2022, les pénuries internes de

maïs et de riz ont rendu difficile la capacité des États membres à respecter leurs engagements envers le RRSA.

Le cadre d'intégration agricole de la CEDEAO met l'accent sur la convergence des politiques entre les États membres à travers l'ECOWAP et les engagements de la Déclaration de Malabo. En principe, les plans nationaux d'investissement agricole des États membres ont été alignés sur les principes de l'ECOWAP en matière de souveraineté alimentaire, d'intégration des marchés et de résilience. Toutefois, dans la pratique, la coordination des politiques a été faible. Les programmes nationaux des États membres se sont principalement concentrés sur la production intérieure, accordant une attention limitée aux chaînes d'approvisionnement régionales. Cette orientation vers l'intérieur, bien que justifiable du point de vue de la sécurité alimentaire nationale, réduit les possibilités d'économies d'échelle et de spécialisation au sein de la CEDEAO. En outre, le faible niveau des investissements agricoles limite la capacité des États membres à stimuler la transformation agricole régionale.



Terres agricoles touchées par la sécheresse, mettant en évidence les menaces pour la production alimentaire



3.7. ANALYSE DES FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITÉS ET MENACES (FFOM) DE LA POLITIQUE DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET DE L'ARCHITECTURE INSTITUTIONNELLE

L'analyse SWOT de l'architecture de la sécurité alimentaire dans l'espace CEDEAO, montre que la région :

- a. Dispose d'atouts et de forces très importants, notamment en matière de ressources productives : terres arables, potentiel d'irrigation, diversité et complémentarité des zones agroécologiques entre les franges sèches du Nord (Désert et Sahel) et celles plus humides soudaniennes et sub tropicales du Sud, d'un vaste marché de plus en plus solvable en raison de l'amélioration du pouvoir d'achat d'une frange de plus en plus importante des consommateurs ; des choix politiques consensuels (ECOWAP).
- b. Minimiser un certain nombre de pesanteurs (faiblesses structurelles), des infrastructures et équipements d'appui au développement du secteur ASPH ; coûts élevés de la logistique ; persistance des barrières non tarifaires, faible productivité ; instabilité des marchés, faible niveau de transformation des produits, insuffisante compétitivité des prix des produits locaux sur les marchés domestiques.
- c. Développer des stratégies innovantes pour exploiter les opportunités qui s'offrent au renforcement des systèmes alimentaires domestiques : digitalisation, ZLECAf, autres débouchés extérieurs pour les produits locaux, possibilité d'accès à des fonds climat, promotion de l'agriculture intelligente face au climat.
- d. Conjurier ou faire face efficacement aux nombreuses menaces : insécurité, changement climatique, les imperfections croissantes des marchés internationaux.



Tableau 10 : Analyse SWOT du secteur agricole et de la sécurité alimentaire dans la région de la CEDEAO

Forces	Faiblesses
• Disponibilités de terre arable • Marge d'amélioration de la productivité, • Disponibilités de ressources hydriques • Grande diversité et complémentarités des zones agroécologiques • Existence d'un marché de près d'un demi-milliard de consommateurs • Existence d'une politique Agricole commune (ECOWAP) • Existence d'une Réglementation favorisant la libre circulation des facteurs de production et des produits agroalimentaires • Capacité accrue de la recherche à générer des innovations technologiques • Existence de mécanismes et dispositifs de financement de l'agro-alimentaire • Montée en puissance des entreprises agroalimentaires régionales • L'existence d'un outil robuste d'évaluation de la vulnérabilité à la sécurité alimentaire et nutritionnelle: le cadre harmonisé.	• Faiblesse des infrastructures et équipements d'appui au développement du secteur ASPH, • Coûts logistiques /transactions élevés • Persistance des barrières non tarifaires et autres pratiques anormales qui renchérissent les prix de revient des produits • Faible productivité du secteur agrosylvopastoral et halieutique, • Instabilité des marchés des produits agroalimentaires (fluctuation et volatilité des produits agricoles) • Faible transformation, normalisation et standardisation des produits • Insuffisante compétitivité qualité prix des produits locaux sur les marchés domestiques
Opportunités	Menaces
• Le développement de la digitalisation de nombreuses activités • L'émergence de la ZLECAf • Élargissement des débouchés extra africains pour les produits (Agoa, Chine, etc.) • Possibilité d'accès à des fonds climat, Vert, d'adaptation, etc. • Promotion de l'Agriculture intelligente face au climat pour améliorer la productivité et la gestion des risques. • Intérêt croissant des investisseurs privés pour le secteur agroalimentaire ouest africain	• L'expansion de l'insécurité, • Les changements climatiques, • Les imperfections croissantes des marchés internationaux ; • Les attermolements des négociations commerciales internationales sur l'agriculture ;

3.8. CONCLUSION

Il ressort de l'analyse des différentes dimensions de la sécurité alimentaire dans tous les États membres de la CEDEAO qu'une amélioration de la dimension « disponibilité » s'impose grâce aux efforts nationaux visant à développer les chaînes de valeur alimentaires et à l'intensification du commerce agricole intra-régional, qui approvisionne les marchés locaux. Cependant,

l'examen des dimensions « accessibilité économique et utilisation » révèle une prévalence de l'insécurité alimentaire au sein des ménages démunis. Par conséquent, les programmes visant à renforcer l'inclusion sociale et à réduire la pauvreté multidimensionnelle, dont celle relative au secteur alimentaire, devraient venir en complément aux politiques de développement des chaînes de valeur alimentaires afin de parvenir à une sécurité alimentaire totale.



CHAPITRE 04

CONCLUSION GÉNÉRALE ET RECOMMANDATIONS

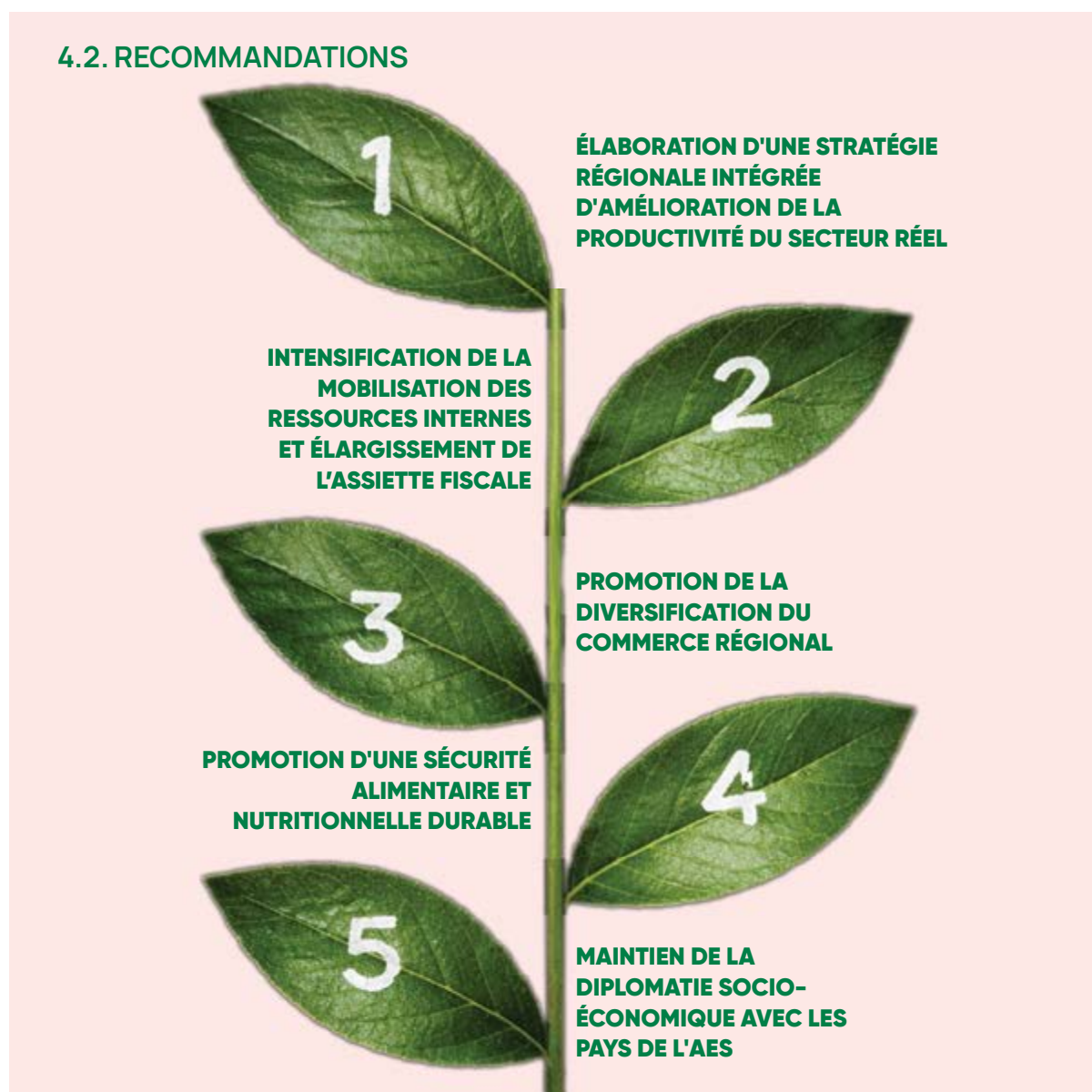
4.1. CONCLUSION GÉNÉRALE

L'analyse des performances économiques récentes, d'un point de vue mondial et régional, montre que l'économie mondiale enregistre une meilleure croissance du PIB et un allègement des pressions inflationnistes. Dans la région de la CEDEAO, les performances économiques des États membres ont varié en raison des différences dans les choix de politiques, les structures sectorielles, l'exposition aux chocs climatiques et sécuritaires, ainsi que la dépendance au financement extérieur. En effet, les perspectives économiques sont positives, avec une amélioration des projections de développement économique. Cette évolution sera portée par

l'augmentation des investissements dans les infrastructures, la reprise des performances du secteur réel et de la production énergétique. En ce qui concerne la sécurité alimentaire dans les États membres de la CEDEAO, l'amélioration de la dimension « disponibilité » résulte des efforts nationaux visant à développer les chaînes de valeur alimentaires et de l'intensification du commerce agricole intra-régional, qui alimente les marchés locaux. Toutefois, l'examen des dimensions « accessibilité économique et utilisation » révèle une prévalence de l'insécurité alimentaire parmi les ménages pauvres.

Sur la base de ces constats, les recommandations suivantes sont formulées :

4.2. RECOMMANDATIONS





ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE RÉGIONALE INTÉGRÉE D'AMÉLIORATION DE LA PRODUCTIVITÉ DU SECTEUR RÉEL

La Commission de la CEDEAO devrait :

- i. Promouvoir un taux de croissance du PIB durablement positif à travers la promotion de l'agro-industrie, ainsi que des stratégies de transformation industrielle et numérique ;
- ii. Encourager les États membres à accélérer la mise en œuvre des stratégies régionales, notamment l'ECOWAP, la Politique industrielle commune de la CEDEAO (ECOCIP), la Stratégie de développement du secteur numérique de la CEDEAO ainsi que la Stratégie régionale climat de la CEDEAO 2022-2030, grâce à des appuis techniques et financiers ;
- iii. Promouvoir les chaînes de valeur verticales et horizontales à travers l'élaboration de stratégies régionales intégrées ;
- iv. Mettre en place un portail numérique d'information commerciale pour le développement des entreprises ;
- v. Élaborer un marché régional automatisé des produits de base, reliant tous les marchés de produits de base des États membres de la CEDEAO.

Les États membres devraient :

- i. Renforcer les parcs industriels existants afin de promouvoir l'agro-industrie ainsi que la transformation industrielle et numérique ;
- ii. Accroître l'allocation des ressources pour la mise en œuvre effective des stratégies régionales, en particulier l'ECOWAP, l'ECOCIP et la transformation numérique ;
- iii. Mettre en place un portail numérique d'information commerciale pour la promotion des chaînes de valeur régionales ;
- iv. Accélérer la transformation industrielle des produits agricoles de base et promouvoir la diversification des échanges à travers la mise en œuvre intégrale de la ZLECAf et du Schéma de libéralisation des échanges (SLE) ;
- v. Mettre en place ou renforcer le fonctionnement des marchés de produits de base.





Les États membres devraient :

- i. Accélérer la formalisation du secteur informel ;
- ii. Renforcer la mobilisation des ressources internes en améliorant la conformité fiscale, en éliminant les failles et en optimisant la gestion des exonérations et dérogations ;
- iii. Élargir l'assiette de l'impôt foncier à travers la modernisation et la numérisation du registre foncier ;
- iv. Améliorer l'efficacité des dépenses publiques en respectant les règles budgétaires et en les alignant sur les priorités nationales.





La Commission de la CEDEAO devrait :

- i. Élaborer des stratégies régionales d'atténuation visant la réorientation des échanges régionaux vers d'autres marchés régionaux dans le cadre de la ZLECAf ;
- ii. Encourager les États membres à constituer des marges de manœuvre budgétaires et financières pour la gestion des chocs internes et externes ;
- iii. Élaborer une stratégie régionale visant à renforcer les capacités des États membres en matière de gestion des chocs externes ;
- iv. Promouvoir le transfert de technologies et le partage de connaissances entre les États membres afin de renforcer la productivité, l'innovation et un développement socio-économique inclusif ;

Les États membres devraient :

- i. Diversifier les marchés d'exportation et promouvoir la production locale afin de renforcer la résilience économique face aux perturbations commerciales ;
- ii. Intensifier les investissements dans l'agro-transformation afin de favoriser la création de valeur ajoutée et de positionner les produits agricoles de manière compétitive sur les marchés mondiaux ;
- iii. Apporter un appui ciblé aux PME afin d'améliorer leur conformité aux normes commerciales internationales et de faciliter leur accès aux marchés mondiaux ;
- iv. Donner la priorité au transfert de technologies et au partage de connaissances entre les États membres afin de renforcer la productivité, l'innovation et un développement socio-économique inclusif.





La Commission de la CEDEAO devrait :

- i. Encourager les États membres à respecter l'engagement d'allouer 10 % de leur budget annuel à l'agriculture et au développement rural ;
- ii. Renforcer le mécanisme de suivi de la transparence et de la redevabilité des fonds budgétisés destinés à l'agriculture et au développement rural ;
- iii. Encourager les États membres à travers un appui à la mise en œuvre de la Déclaration de Lomé sur les engrais et la santé des sols.





Les États membres devraient :

- i. Accroître l'allocation de 10 % des budgets nationaux à l'agriculture et au développement rural conformément à la Déclaration de Kampala ;
- ii. Encourager les investissements publics et privés pour la réhabilitation des infrastructures hydro-agricoles et le développement de pôles agro-industriels ;
- iii. Promouvoir une approche intégrée combinant l'agroécologie, l'agriculture intelligente face au climat et les technologies appropriées ;
- iv. Renforcer des systèmes agricoles inclusifs en améliorant la gouvernance foncière à travers la sécurisation des droits fonciers et la numérisation des registres ;
- v. Élargir l'accès à la finance mixte, promouvoir les coopératives agricoles et les modèles d'agrégation, et mettre en place des mécanismes de partage des risques afin de faciliter l'accès des petits exploitants au crédit, aux intrants et aux marchés ;
- vi. Renforcer les capacités des comités nationaux et des laboratoires pour certifier la conformité aux normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) internationales ;
- vii. Mettre en place des infrastructures de stockage et de conservation ainsi qu'un appui technique afin de réduire les pertes post-récolte.





La Commission de la CEDEAO devrait :

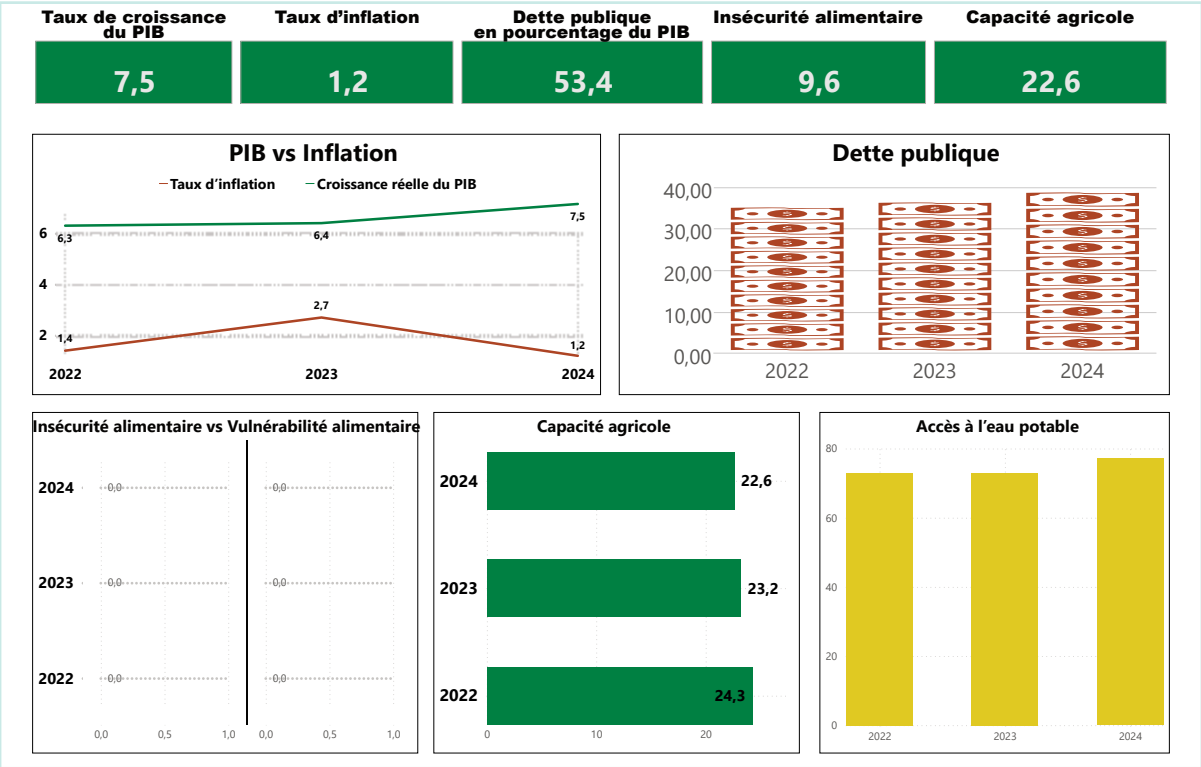
- i. Renforcer les infrastructures régionales reliant les États membres de la CEDEAO aux pays de l'AES en consolidant les corridors maritimes et terrestres ;
- ii. Poursuivre le renforcement de la diplomatie économique avec les pays de l'AES afin de maintenir les protocoles sur la libre circulation des biens et des personnes ;
- iii. Renforcer la coopération sociale, économique et politique entre les États membres de la CEDEAO et les pays de l'AES en vue d'améliorer la situation sécuritaire et le commerce transfrontalier ;
- iv. Mener des engagements politiques de haut niveau en s'appuyant sur l'UEMOA et le cadre de la ZLECAf afin de faciliter la suppression du tarif de 15,0 % sur le cacao et divers produits agricoles imposé par les pays de l'AES.





NOTES DES ÉTATS MEMBRES

Bénin



Performance économique

La croissance économique du Bénin est passée de 6,3 % en 2022 à 6,4 % en 2023 et 7,5 % en 2024, principalement portée par les activités du secteur tertiaire. Du côté de la demande, la hausse des exportations nettes, la forte consommation privée et l'investissement privé ont soutenu la croissance. L'expansion du côté de l'offre a été menée par les industries agroalimentaires et manufacturières.

L'inflation est passée de 1,4 % en 2022 à 2,7 % en 2023 avant de retomber à 1,2 % en 2024, soutenue par une performance agricole robuste. Les exportations de services, en particulier le tourisme, ont augmenté de 0,9 % en 2023 à 8,0 % en 2024, renforçant la résilience économique.

Le ratio des recettes totales au PIB est passé de 14,3 % en 2022 à 15,0 % en 2023 et 2024, reflétant un renforcement de la collecte fiscale et un élargissement de l'assiette fiscale. Le ratio

des dépenses totales au PIB a diminué de 19,8 % en 2022, à 19,2 % en 2023 et 18,0 % en 2024 en raison de la rationalisation des dépenses et du contrôle des dépenses récurrentes, tandis que les dépenses en capital sont restées favorables à la croissance. Le ratio de la dette publique au PIB a légèrement augmenté de 54,0 % en 2022 à 54,5 % en 2023 avant de diminuer à 53,4 % en 2024, reflétant des déficits budgétaires modérés, une amélioration de la croissance et une gestion prudente de la dette.

Perspectives économiques

La croissance du PIB réel est projetée à 7,5 % en 2025, 2026 et 2027. L'inflation devrait s'établir à 1,2 % en 2025, augmenter à 2,0 % en 2026 et 2027. La croissance du secteur secondaire est prévue à 9,0 %, portée par la construction et l'agro-industrie, tandis que les services bénéficieront de l'expansion du commerce, du tourisme et des télécommunications. Le secteur primaire devrait croître de 5,5 % grâce aux réformes de productivité,



soutenant une réduction généralisée de la pauvreté. Les déficits budgétaires devraient rester inférieurs au critère de convergence de 3,0 % du PIB de l'UEMOA jusqu'en 2027, ralentissant l'accumulation de la dette.

Les risques à la baisse incluent la suspension temporaire du financement de USAID, susceptible d'affecter les projets dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'agriculture et de la gouvernance, ce qui pourrait affaiblir la productivité et la confiance des investisseurs. Les hausses des tarifs mondiaux pourraient réduire la compétitivité des exportations, perturber les chaînes d'approvisionnement, augmenter les coûts d'importation et exercer des pressions inflationnistes, bien qu'elles puissent également encourager la diversification. Au port de Cotonou, la fermeture des frontières avec le Niger et les sanctions de la CEDEAO auraient affecté le trafic de transit destiné majoritairement à ce pays. En 2023, le trafic des marchandises a globalement enregistré une baisse de 20,4%. Cette baisse s'explique aussi par la baisse importante (plus de 50%) des transbordements, en lien avec la dynamique de l'activité au Port de Lekki.

Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire demeure contrainte par la dépendance à l'agriculture de subsistance et par des vulnérabilités structurelles aux chocs climatiques et à la volatilité des prix. Les populations rurales font face à une insécurité plus élevée en raison de la pauvreté, du faible niveau d'éducation, de l'accès limité aux marchés et des risques de production liés à la dégradation des terres, aux inondations et à la sécheresse. Globalement, la sécurité alimentaire s'est modestement améliorée, passant de 89,0 % en 2013 à 90,4 %, toutefois 9,6 % de la population demeure en situation d'insécurité alimentaire, dont 0,7 % (≈ 80 000 personnes) en insécurité

alimentaire sévère. Les progrès reflètent une hausse de 10,0 % de la consommation acceptable par rapport à 2013, mais la résilience des ménages s'est affaiblie, plus de 65,0 % des budgets sont consacrés à l'alimentation, ce qui entraîne des stratégies d'adaptation de crise ou d'urgence. La qualité nutritionnelle demeure faible, avec un score de diversité alimentaire de 46,3 sur la période 2022–2024.

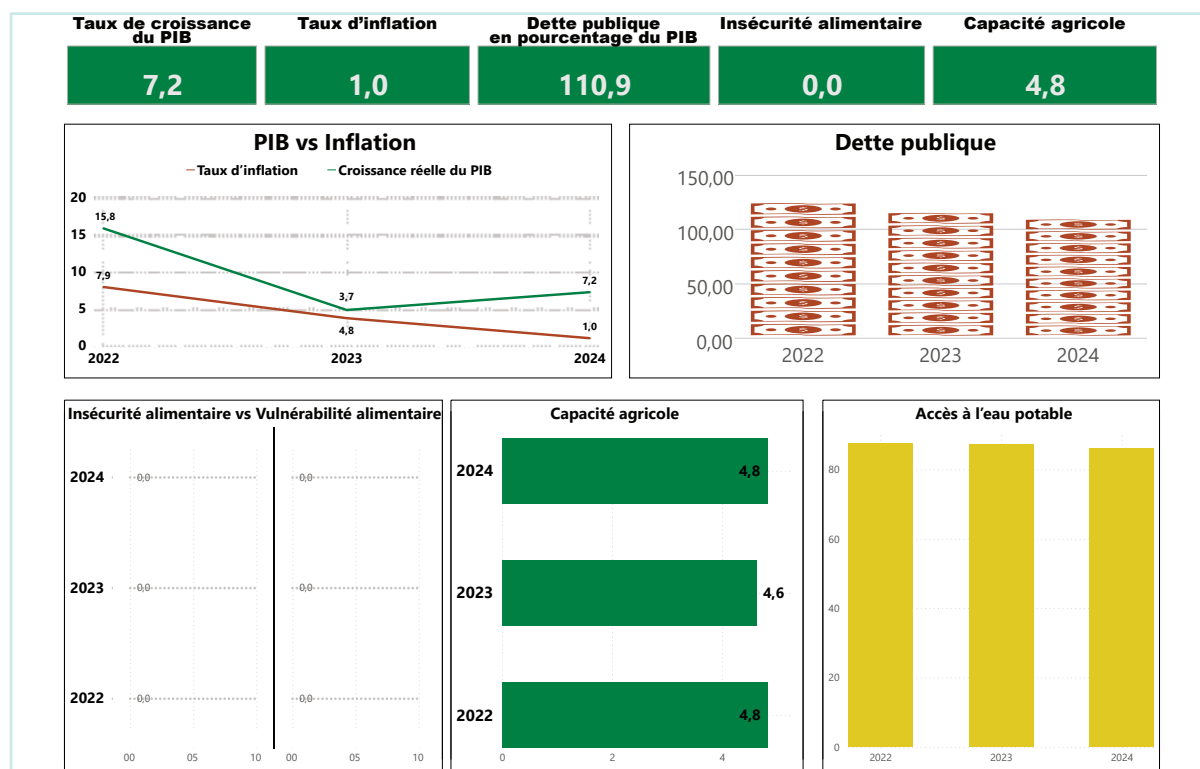
Les mesures gouvernementales incluent des contrôles commerciaux, tels que l'interdiction d'exportation des céréales en juillet 2021 et la suspension des exportations de produits alimentaires de base en juin 2024 face à la hausse des prix et à la demande transfrontalière. Les prix du maïs ont augmenté de 25,7 % entre février et juin 2021 (de 245 à 308 FCFA/kg), soulignant la nécessité de mesures de stabilisation plus fortes parallèlement au suivi des marchés.

Recommandations

1. Étendre les infrastructures d'irrigation et de maîtrise de l'eau, promouvoir une agriculture intelligente face au climat et investir dans la recherche, le transfert de technologie et la formation des agriculteurs
2. Accélérer la mécanisation par le biais de subventions, d'équipements partagés, de coopératives et de partenariats public-privé ; renforcer l'agro-transformation, la certification et le développement de l'agro-industrie.
3. Améliorer les systèmes de stockage et de chaîne du froid, les infrastructures rurales et les routes de desserte ; favoriser l'intégration des marchés régionaux afin de réduire les pertes post-récolte et d'améliorer l'efficacité commerciale.



Cabo Verde



Performance économique

Le Cabo Verde a enregistré une trajectoire de croissance volatile mais résiliente de 2022 à 2024, avec une croissance du PIB réel de 15,8 % en 2022, se modérant à 5,4 % en 2023, puis augmentant à 7,3 % en 2024. L'inflation annuelle moyenne est passée de 5,3 % en 2022 à 3,7 % en 2023 et 1,0 % en 2024, reflétant la baisse des prix internationaux des denrées alimentaires et de l'énergie.

La croissance du côté de la demande a été soutenue par une consommation privée robuste, l'amélioration des revenus réels, l'augmentation des transferts sociaux et la reprise de la demande touristique. L'expansion du côté de l'offre a été ancrée dans les services, avec l'hébergement et la restauration en hausse de 27,2 %, les transports de 11,9 % et l'immobilier de 6,6 %, soulignant le rôle central des activités liées au tourisme dans la production.

Le ratio des recettes totales au PIB est passé de 22,4 % en 2022 à 25,1 % en 2023 puis a diminué à 24,6 % en 2024, reflétant une modération de la croissance des autres recettes et des subventions. Le ratio des dépenses totales au PIB a diminué de 26,6 % en 2022 à 25,4 % en 2023 avant d'augmenter légèrement à 25,7 % en 2024, reflétant une hausse des dépenses courantes et des dépenses en actifs non financiers. Le ratio de la dette publique au PIB est passé de 133,1 % en 2022 à 114,5 % en 2023 et 109,2 % en 2024, la croissance et la gestion de la dette ayant compensé les augmentations nominales de la dette dues aux effets de taux de change et au financement du programme d'investissement.



Perspectives économiques

La croissance du PIB réel est projetée à 4,4 % en 2025, 4,8 % en 2026 et 5,0 % en 2027, soutenue par la consommation privée, la



reprise des exportations nettes et le maintien de l'investissement privé. L'inflation devrait rester faible, entre 1,0 % et 2,0 %, soutenant la demande intérieure. La consolidation budgétaire devrait se poursuivre, avec un déficit budgétaire de 0,8 % du PIB et une dette publique diminuant vers 96,3 % d'ici 2026.

Les risques à la baisse incluent l'incertitude économique mondiale et les tensions commerciales, susceptibles d'affaiblir la demande extérieure et l'activité touristique. L'obtention de financements extérieurs pourrait devenir plus difficile si les conditions financières mondiales se resserrent, compte tenu de la dépendance aux importations et aux flux extérieurs. Le compte courant devrait revenir à un déficit de 1,3 % en 2025 et s'élargir à 2,4 % en 2026 si la croissance du tourisme ralentit. Au niveau national, l'augmentation des besoins de dépenses en infrastructures et en adaptation climatique pourrait contraindre la consommation et l'investissement publics, compliquant la consolidation budgétaire.



La gouvernance de la sécurité alimentaire est coordonnée par le Conseil national de sécurité alimentaire et nutritionnelle et soutenue par un Réseau SAN décentralisé. Entre 2022 et 2025, ces structures ont soutenu des tendances globalement positives dans 22 municipalités.

Malgré les améliorations, 10,0 % de la population souffrait de malnutrition chronique en 2022. À la fin de 2025, environ 7,3 % (~37 000 personnes) étaient en situation de crise, reflétant des contraintes d'accès et d'accessibilité financière. La disponibilité alimentaire repose fortement sur les importations, rendant le pays sensible aux fluctuations des prix mondiaux. La campagne

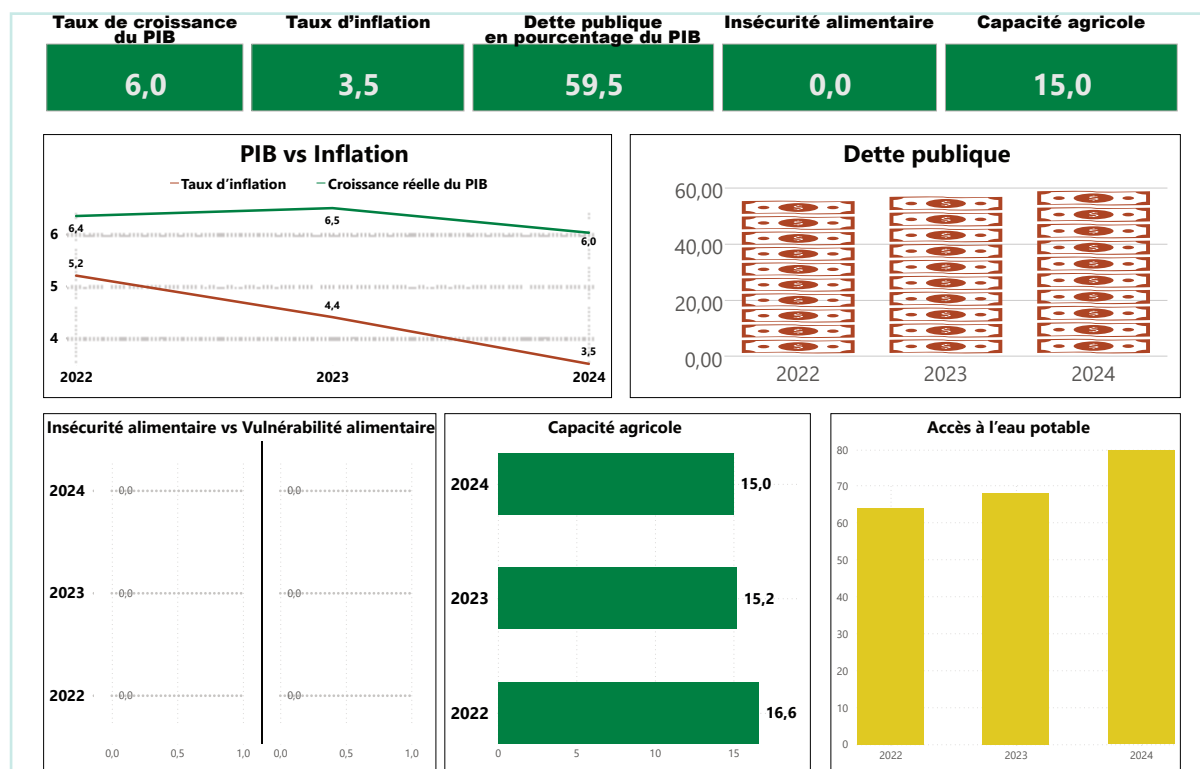
agricole 2025–2026 demeure difficile en raison de précipitations irrégulières affectant les cycles du maïs, bien que le nombre de personnes en crise devrait diminuer à ~33 538 d'ici août 2026, soutenu par la reprise du tourisme et l'augmentation de la production irriguée. Le coût élevé de la vie et la vulnérabilité climatique des cultures locales demeurent des risques majeurs, rendant essentiel le renforcement continu du suivi SAN et de la production résiliente au climat jusqu'en 2027.

Recommandations

1. Fournir une assistance alimentaire urgente aux ménages en crise ainsi qu'un appui ciblé au redressement, en renforçant la résilience des familles périurbaines vulnérables.
2. Soutenir la campagne agricole en cours, étendre le stockage du fourrage et renforcer les systèmes de suivi SAN pour l'alerte précoce, le ciblage et la coordination.
3. Préserver la stabilité macroéconomique, maintenir une inflation faible, poursuivre la consolidation budgétaire et surveiller les vulnérabilités extérieures, en particulier les chocs liés au tourisme.
4. Prioriser des investissements efficaces en infrastructures et en adaptation climatique, et renforcer la production de statistiques agricoles et halieutiques opportunes et de haute qualité afin d'éclairer les politiques de sécurité alimentaire fondées sur des données probantes.



Côte d'Ivoire



Performance économique

La croissance du PIB de la Côte d'Ivoire de 2022 à 2024 a été de 6,4 % en 2022, 6,5 % en 2023 et 6,0 % en 2024. L'expansion du côté de l'offre a été menée par les secteurs tertiaire et primaire, tandis que la demande a été soutenue par des projets d'infrastructures publiques et un fort investissement privé, en particulier dans l'agro-industrie et l'énergie. L'inflation est passée de 4,4 % en 2023 à 3,5 % en 2024, reflétant une amélioration de la stabilité macroéconomique.

La situation des finances publiques s'est améliorée avec une baisse progressive du déficit budgétaire de 6,7 % du PIB en 2022 à 5,2 % en 2023 et 4,0 % en 2024, soutenue par un renforcement de la mobilisation des recettes et une rationalisation des dépenses. Le ratio des recettes totales au PIB est passé de 15,1 % en 2022 à 16,1 % en 2023 et 16,4 % en 2024, reflétant une amélioration de l'administration fiscale

et une activité soutenue dans les services et l'industrie. Le ratio des dépenses totales au PIB a baissé, passant de 21,9 % en 2022 à 21,3 % en 2023 puis à 20,4 % en 2024, reflétant un contrôle plus strict des dépenses courantes parallèlement à la poursuite des investissements dans les infrastructures et les secteurs sociaux. Le ratio de la dette publique au PIB est passé de 56,0 % en 2022 à 57,5 % en 2023 et 59,5 % en 2024, demeurant en dessous du seuil communautaire de 70,0 % malgré l'augmentation des besoins de financement extérieur. La dette extérieure est passée de 34,1 % en 2022 à 37,8 % en 2024 en raison de la volonté de l'Etat de diversifier les sources et instruments de financements pour couvrir efficacement ses besoins financiers.



Perspectives économiques

La croissance à moyen terme est projetée à 6,3 % en 2025 et 2026, puis à 7,5 % en 2027, soutenue par le Plan national de développement



2026–2030, axé sur la transformation industrielle, le développement des agropoles et l'expansion de l'extraction pétrolière et gazière « Baleine ». L'inflation devrait converger vers le seuil régional de 3,0 % en 2025 et se modérer davantage à partir de 2026, soutenue par une amélioration de l'offre intérieure et une modération des pressions sur les prix extérieurs. La position extérieure devrait se renforcer grâce à une amélioration des termes de l'échange, tandis que l'espace budgétaire devrait s'élargir à mesure que la croissance des recettes dépasse celle des dépenses.

Les risques à la baisse incluent la réduction de l'aide au développement, notamment les suspensions de programmes de USAID, affectant les secteurs sociaux prioritaires, en particulier la prévention et le traitement du VIH. L'incertitude commerciale liée aux tarifs pourrait affecter les exportations de cacao et de noix de cajou, tandis que les retraits régionaux des pays de l'AES pourraient perturber le commerce intra-CEDEAO, qui représente 65,0 % des exportations régionales de la Côte d'Ivoire. Le changement climatique et les tensions géopolitiques mondiales demeurent des risques persistants, susceptibles d'affecter la production agricole, les prix alimentaires et la résilience sociale.

Sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire présente une forte disponibilité mais des défis persistants en matière d'accès et de nutrition. La disponibilité énergétique alimentaire nationale a atteint en moyenne 2 264 kcal/personne/jour en 2023, conformément aux références de l'OMS. Toutefois, 10,9 % des ménages étaient en situation d'insécurité alimentaire, dont 0,1 % en situation sévère, tandis que l'insécurité

alimentaire modérée était répandue. Les zones rurales et les ménages dirigés par des femmes ont connu une vulnérabilité plus élevée.

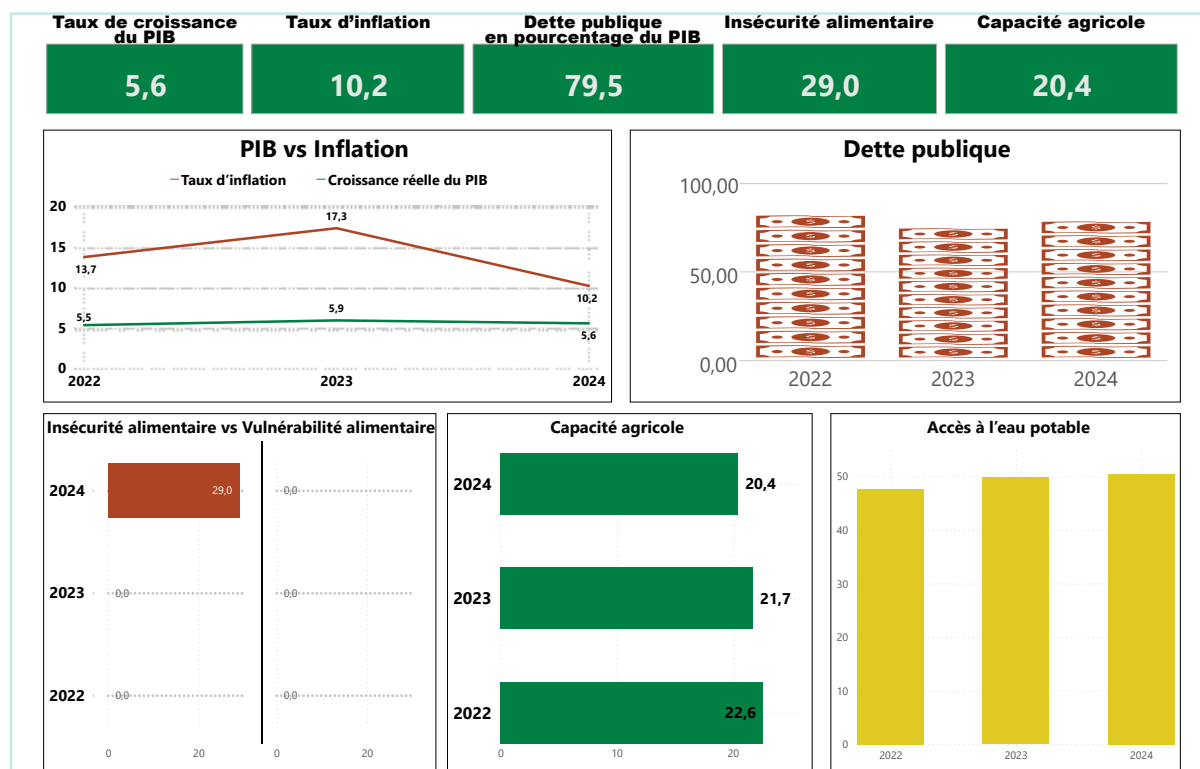
Malgré l'augmentation de la production nationale de denrées de base, la dépendance aux importations persiste pour les céréales et les protéines animales. En 2024, les importations de viande ont totalisé 164 269 tonnes équivalent carcasse, couvrant environ 51,0 % de la consommation nationale. La nutrition demeure contrariée avec des régimes dominés par les céréales et les tubercules, limitant la diversité alimentaire et augmentant les risques de carences en micronutriments.

Recommandations

1. Poursuivre les réformes permettant la transformation structurelle de l'économie comme prévu dans le PND 2026-2030, en mettant l'accent sur la modernisation et la transformation agricole, la compétitivité industrielle et le renforcement des infrastructures favorisant la productivité.
2. Poursuivre le renforcement des chaînes de valeur agricoles résilientes via les agropoles, l'amélioration de la logistique et des capacités de transformation; diversifier les partenaires et renforcer le commerce intra-africain à travers la ZLECAf.
3. Renforcer la mobilisation des recettes intérieures et l'efficacité des dépenses publiques afin de maintenir la consolidation budgétaire.



La Gambie



Performance économique

La croissance économique de la Gambie est demeurée globalement stable, à 5,5 % en 2022, 5,9 % en 2023 et 5,6 % en 2024, soutenue par les services et l'amélioration des rendements agricoles. L'inflation globale est passée de 13,7 % en 2022 à 17,3 % en 2023 avant de retomber à 10,2 % en 2024, reflétant l'atténuation des pressions sur les prix.

Les conditions budgétaires sont restées tendues, le déficit global s'élargissant à 4,2 % du PIB en 2024 en raison d'une masse salariale élevée et du service de la dette. La dette publique a atteint 81,0 % du PIB en 2024, contre 74,4 % en 2023. La position extérieure s'est améliorée, le déficit du compte courant se réduisant à 2,9 % du PIB en 2024, contre 5,2 % en 2023, soutenu par la hausse des recettes touristiques et des envois de fonds.

Le ratio des recettes totales au PIB est passé de 19,3 % en 2022 à 21,1 % en 2023 et 22,0 % en 2024, reflétant un renforcement de la collecte fiscale dans les services. Le ratio des dépenses totales au PIB a augmenté de 24,6 % en 2022 à 24,9 % en 2023 et 25,3 % en 2024, tiré par les dépenses récurrentes liées aux salaires, aux intérêts et aux besoins sociaux et d'infrastructures. Le ratio de la dette publique au PIB a légèrement diminué de 83,9 % en 2022 à 79,5 % en 2024, grâce à l'amélioration de la croissance, au reprofilage de la dette et au resserrement budgétaire, malgré la dépendance persistante de l'emprunt intérieur et extérieur.

Perspectives économiques

La croissance à moyen terme est projetée à 5,9 % en 2025, 5,5 % en 2026 et 5,6 % en 2027, soutenue par l'agriculture, le tourisme et les communications, dans un contexte de stabilisation de l'inflation et du taux de change.



L'inflation devrait passer de 10,3 % en 2025 à 6,7 % en 2027. La consolidation budgétaire devrait améliorer le solde global de -4,2 % du PIB en 2024 à -1,5 % en 2025, pour atteindre un quasi-équilibre d'ici 2027, avec une dette publique en baisse progressive vers environ 63,0 % du PIB en 2027. Le déficit du compte courant devrait persister mais rester soutenable, les recettes touristiques et les envois de fonds compensant partiellement le déficit commercial des biens.

Les risques à la baisse comprennent des chocs externes et des contraintes internes. Une suspension temporaire du financement de USAID début 2025 pourrait perturber les programmes de santé, d'éducation et de justice, ainsi que retarder des projets énergétiques et sociaux, notamment le programme seuil du Millennium Challenge d'un montant de 25 millions de dollars lié à la réforme du secteur de l'électricité. Les tensions commerciales mondiales et une éventuelle hausse des droits de douane américains pourraient accroître l'inflation importée dans cette économie fortement dépendante des importations, tandis que des conditions financières plus strictes pourraient freiner l'investissement. Au niveau régional, les retraits de la CEDEAO du Burkina Faso, du Mali et du Niger accentuent l'incertitude en matière de commerce.

Sécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire demeure une contrainte structurelle. Les enquêtes nationales indiquent que 29,0 % des ménages sont en situation d'insécurité alimentaire, avec une prévalence plus élevée à Basse, Janjanbureh et Kuntaur, et plus faible à Kanifing, Brikama et Banjul. La dépendance à l'agriculture pluviale et aux denrées importées, notamment le riz, expose les ménages aux chocs de prix et à la volatilité du taux de change. Les contraintes structurelles — faible

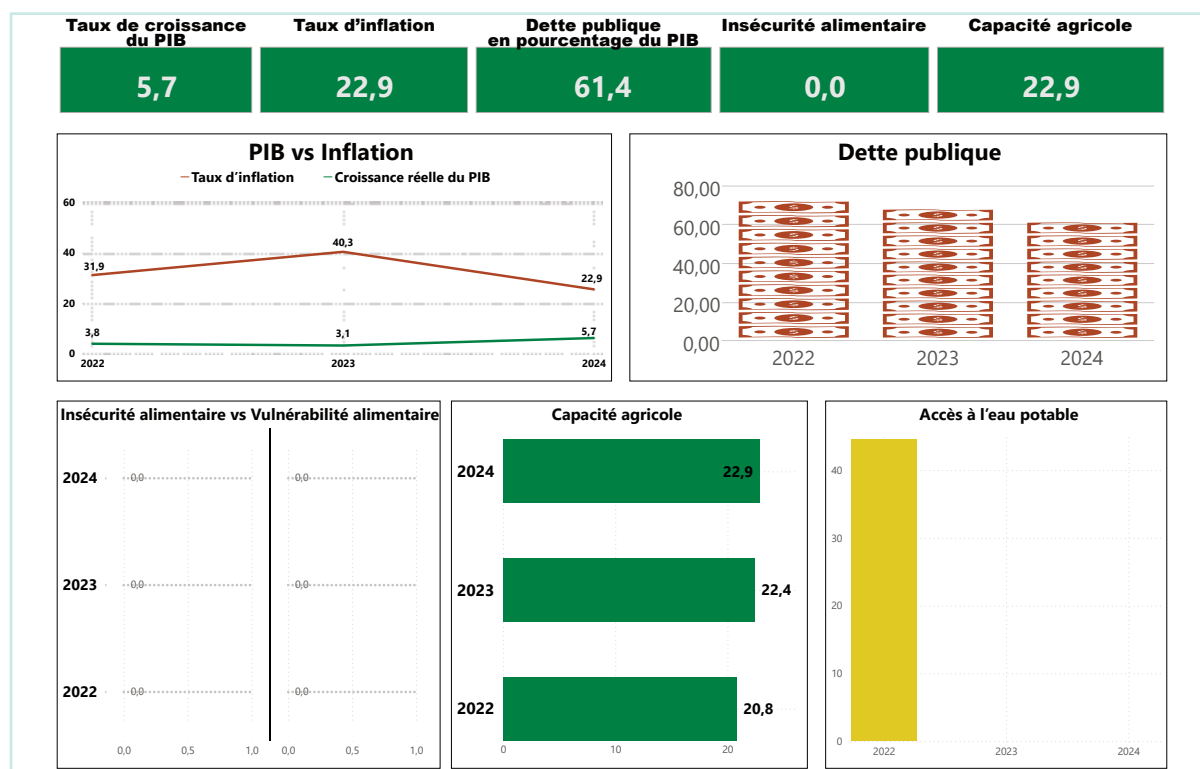
mécanisation, irrigation limitée et pertes post-récolte — freinent les rendements. Les chocs climatiques, notamment les inondations et les sécheresses, continuent d'endommager les cultures, les habitations et les infrastructures, alors que plus de 60,0 % de la population dépend de l'agriculture. Les chocs répétés, notamment la COVID-19 et les flambées des prix mondiaux, combinés à un espace budgétaire limité, ont ralenti les progrès vers une meilleure nutrition et un accès accru des ménages à l'alimentation.

Recommandations

1. Préserver les dépenses en faveur des populations pauvres et sensibles à la nutrition grâce à des filets de sécurité ciblés, tout en soutenant l'emploi des jeunes et le développement des compétences afin de renforcer le pouvoir d'achat des ménages.
2. Étendre l'irrigation, améliorer les services de vulgarisation agricole et accroître l'accès à des intrants de qualité afin de réduire la dépendance à l'agriculture pluviale.
3. Soutenir les chaînes de valeur des produits de base, en particulier le riz, à travers le stockage, la transformation locale et des incitations de marché.



Ghana



Performance économique

L'économie du Ghana a montré une reprise graduelle après les tensions macroéconomiques sur la période 2022 à 2024. La croissance du PIB est passée de 3,8 % en 2022 à 3,1 % en 2023 avant de rebondir à 5,7 % en 2024, tirée par la reprise industrielle et la poursuite de l'expansion des services malgré une agriculture plus faible. L'inflation est restée élevée, passant de 31,9 % en 2022 à 40,3 % en 2023, puis ralentissant à 22,9 % en 2024 en raison d'une politique monétaire restrictive, des pressions sur le taux de change et des prix alimentaires élevés.

La croissance en 2024 a été soutenue par une consommation publique plus élevée et un redressement de la formation brute de capital fixe, tandis que la consommation privée a ralenti.

Les recettes totales rapportées au PIB ont diminué de 15,7 % en 2022 à 15,3 % en 2023

avant d'augmenter à 15,9 % en 2024, reflétant la stabilisation du taux de change, des recettes fiscales non pétrolières plus élevées et une meilleure conformité. Les dépenses totales rapportées au PIB sont passées de 27,5 % en 2022 à 18,9 % en 2023 en raison du contrôle des dépenses et de l'apurement des arriérés, puis elles ont augmenté à 22,7 % en 2024 en raison des coûts d'intérêts, des obligations du secteur énergétique et des dépenses liées à l'année électorale. La dette publique est passée de 72,9 % en 2022 à 68,7 % en 2023 et 61,4 % en 2024, sous l'effet de la restructuration de la dette, de l'appréciation du taux de change et de l'amélioration de la croissance nominale du PIB.

Perspectives économiques

La croissance à moyen terme est projetée à environ 4,8 % par an pour la période 2025 à 2027, soutenue par la reprise agricole, la poursuite de l'activité dans les services et une stabilité macroéconomique améliorée.



L'inflation devrait diminuer pour atteindre la fourchette cible de 8 ± 2 % à moyen terme, soutenue par une politique monétaire restrictive, la baisse des prix alimentaires et la consolidation budgétaire. Le déficit budgétaire devrait se réduire sensiblement à partir de 2025, ancré dans la maîtrise des dépenses et le renforcement des règles budgétaires. La position extérieure devrait rester relativement solide, les exportations d'or soutenant les réserves de change, même si la demande d'importations se redresse progressivement.

Les risques à la baisse incluent une consolidation budgétaire plus marquée que prévu, qui pourrait freiner l'investissement privé et la croissance. Une inflation durablement élevée peut réduire le pouvoir d'achat des ménages, tandis que les réductions du financement de USAID pourraient perturber les programmes de santé, d'agriculture et d'éducation, affectant de manière disproportionnée les régions les plus pauvres. Les augmentations des droits de douane américains peuvent impacter modérément les secteurs d'exportation non traditionnels. Au niveau régional, les perturbations de la CEDEAO dues au retrait de l'Alliance des États du Sahel pourraient accroître les coûts du commerce, du transit et de la sécurité. La variabilité climatique et la dégradation environnementale restent des menaces persistantes pour la production agricole, les prix alimentaires et les moyens de subsistance ruraux.



La sécurité alimentaire reste un défi structurel. La disponibilité s'est améliorée avec une production plus élevée des principales denrées de base, en particulier les racines et tubercules, mais les écarts de rendement persistent en raison d'une faible mécanisation, d'une irrigation limitée, de

services de vulgarisation faibles et du stress climatique. L'accès s'est détérioré en raison de la forte inflation alimentaire et de la baisse des revenus réels ; de 2023 à 2024, un régime alimentaire sain coûtait entre les deux tiers et les trois quarts du salaire minimum journalier.

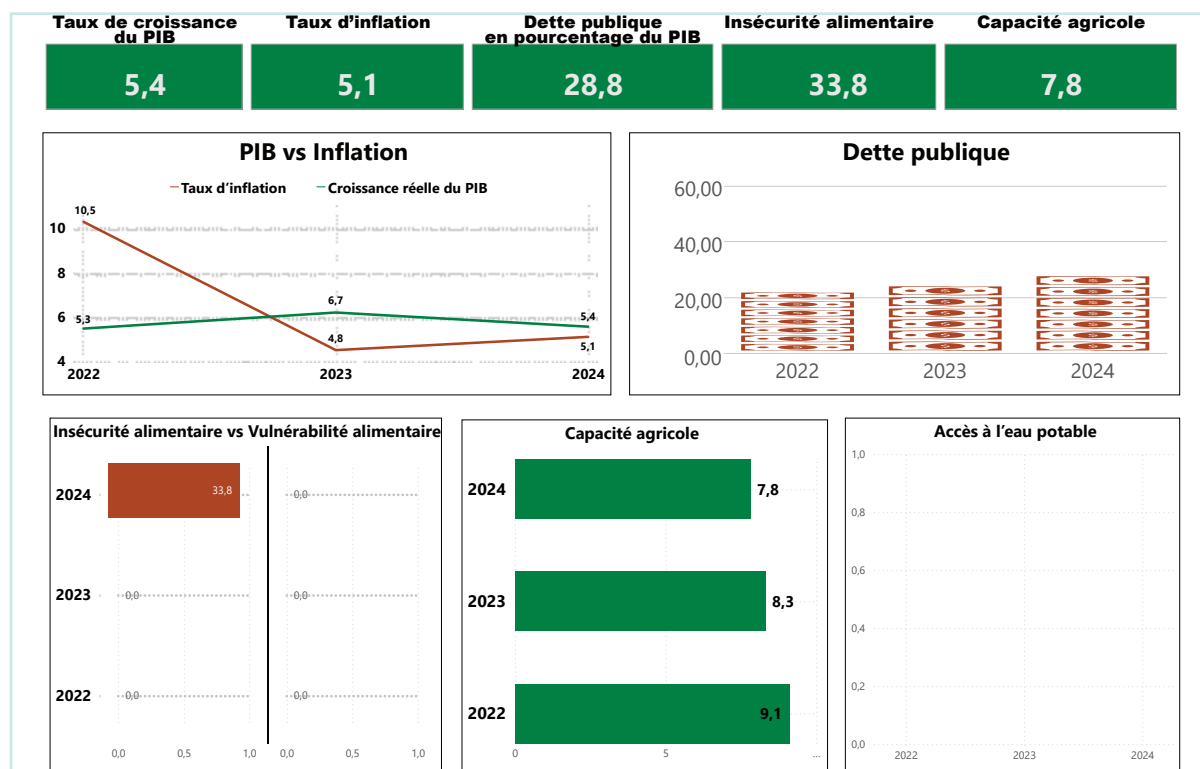
L'insécurité alimentaire modérée ou sévère a atteint environ 44,5 % de la population en 2023. Les résultats nutritionnels s'améliorent lentement mais restent insuffisants, avec un retard de croissance persistant chez les enfants et l'anémie chez les femmes. La faible autosuffisance en céréales et en cultures horticoles, la dépendance aux importations, l'irrigation limitée et la dégradation des terres due à la déforestation et à l'exploitation minière illégale accroissent la vulnérabilité aux chocs climatiques, à la volatilité des prix mondiaux et aux pressions sur le taux de change, tout en limitant le rôle du Ghana dans le commerce alimentaire régional.

Recommandations

1. Accroître l'investissement public dans l'agriculture, en mettant l'accent sur l'irrigation, la mécanisation et les services de vulgarisation.
2. Renforcer la production nationale des denrées fortement importées telles que le riz, les légumes et la volaille, grâce à un appui ciblé aux chaînes de valeur.
3. Réduire la volatilité des prix alimentaires en améliorant les routes rurales, les capacités de stockage et les stocks de sécurité.



Guinée



Performance économique

L'économie la Guinée est restée robuste sur la période 2022 à 2024, soutenue par l'activité non minière et les investissements à grande échelle. La croissance du PIB s'est établie à 5,3 % en 2022, a accéléré à 6,7 % en 2023, puis a ralenti à 5,4 % en 2024, reflétant une résilience malgré la transition politique et les chocs externes, y compris l'explosion du dépôt de carburant de Conakry. La croissance est principalement tirée par le secteur primaire, notamment l'agriculture, qui a fortement contribué à la dynamique économique, portée par les bonnes performances des filières vivrières et d'exportation. L'inflation est passée de 10,5 % en 2022 à 4,8 % en 2023 et 5,1 % en 2024, soutenue par une amélioration de la gestion macroéconomique. La croissance a été soutenue par de forts investissements dans les infrastructures et le projet Simandou, parallèlement à une hausse de la consommation.

Les recettes totales rapportées au PIB sont passées de 8,5 % en 2022 à 8,4 % en 2023 et 10,4 % en 2024, tirées par des recettes minières plus élevées, de meilleures performances douanières et l'élargissement de l'assiette fiscale. Les dépenses totales rapportées au PIB ont augmenté de 8,5 % en 2022, à 11,3 % en 2023 et 13,8 % en 2024, reflétant des dépenses en capital pour les infrastructures, l'énergie et les projets miniers, ainsi que des dépenses accrues dans les domaines de la sécurité et du social. La dette publique est passée de 21,8 % en 2022 à 24,3 % en 2023 et 28,8 % en 2024 en raison d'un recours accru à l'emprunt pour financer les projets d'investissement, tout en restant faible par rapport aux pays pairs de la région.



Perspectives économiques

La croissance à moyen terme est projetée à 6,9 % en 2025, accélérant à 9,5 % en 2026 et 10,3 % en 2027, tirée par les infrastructures



liées au secteur minier et par le démarrage anticipé des opérations de minerai de fer de Simandou. La croissance devrait rester ancrée dans les secteurs secondaire et tertiaire, avec des retombées sur la construction, le transport, l'énergie et les services, tandis que l'agriculture bénéficie d'une amélioration des intrants et des campagnes agropastorales. L'inflation devrait ralentir à 3,1 % en 2025, avant d'augmenter à 3,5 % en 2026 et 3,7 % en 2027.

Les risques à la baisse incluent des chocs externes, tels qu'une escalade mondiale des droits de douane, une réduction de la demande de minerais, en particulier en provenance de la Chine, et une hausse des coûts importés de l'énergie et des denrées alimentaires. Les risques internes comprennent d'importantes importations de carburant et de matériaux de construction, des pressions liées aux dépenses électorales et d'investissement, ainsi que d'éventuelles perturbations dues à la suspension de permis miniers. La variabilité climatique menace la production agricole et les prix alimentaires, tandis que les pressions sociales liées à l'emploi, à la pauvreté et à la transition politique pourraient affecter la stabilité macroéconomique. Les soldes budgétaires devraient rester sous pression, bien qu'une amélioration de la mobilisation des recettes et de la gouvernance puisse partiellement compenser les dépenses. La position extérieure pourrait rester fragile pendant la montée en puissance des investissements, mais elle devrait s'améliorer à mesure que la capacité d'exportation augmente.



En Guinée, l'AGVSAN 2024 révèle une forte dégradation de la sécurité alimentaire : 35,8 % des ménages, soit près de 4,85 millions de personnes, sont en insécurité alimentaire, contre 21,8 % en

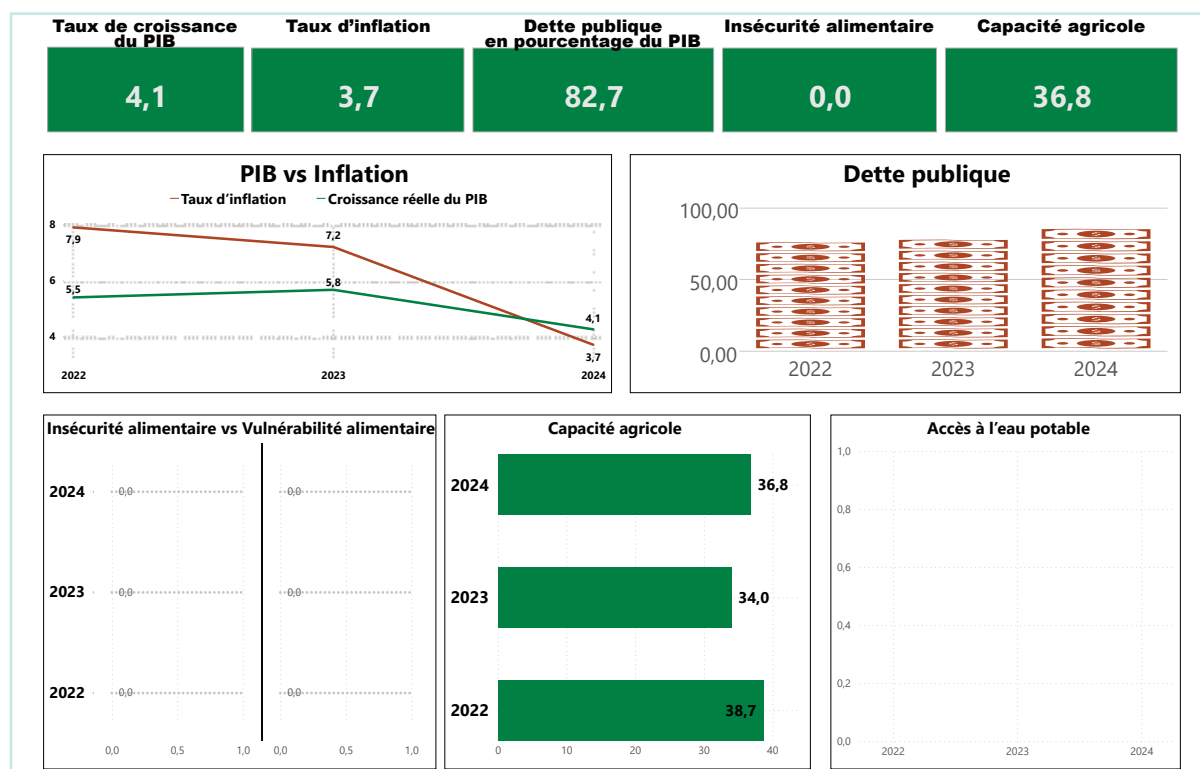
2018. Les régions de Faranah et N'Zérékoré sont les plus touchées. La situation est particulièrement grave en milieu rural, où les ménages dépendent d'une agriculture de subsistance peu productive et de faibles stocks alimentaires. La pauvreté, les chocs climatiques et économiques, les infrastructures insuffisantes, ainsi que l'accès limité aux soins aggravent la vulnérabilité. Malgré plusieurs stratégies publiques, leur mise en œuvre reste freinée par le manque de financement.

Recommandations

1. Étendre l'irrigation, la mécanisation, la distribution d'intrants et les infrastructures rurales afin d'accroître la productivité et de réduire la dépendance des importations.
2. Lier les politiques agricoles à des programmes ciblés de protection sociale et sensibles à la nutrition afin de renforcer la sécurité alimentaire.
3. Promouvoir la diversification économique au-delà du secteur minier à travers l'agro-industrie, l'industrie manufacturière et les services à fort potentiel d'emploi.
4. Renforcer la diversification des exportations et l'intégration commerciale régionale afin de réduire la vulnérabilité aux chocs des prix des matières premières et de la demande extérieure.



Guinée-Bissau



Performance économique

La croissance économique la Guinée-Bissau est passée de 5,5 % en 2022 à 5,8 % en 2023 avant de ralentir à 4,1 % en 2024. L'inflation est passée de 7,9 % en 2022 à 7,2 % en 2023 et 3,7 % en 2024. Du côté de l'offre, la contribution du secteur primaire au PIB a augmenté de 1,4 % en 2022 à 4,5 % en 2023, tirée par une hausse de 4,2 points de pourcentage de la production de noix de cajou (7,8 % en 2022 à 12,0 % en 2023). Le secteur secondaire a diminué de 12,8 % en 2023 à 8,0 % en 2024 en raison de contractions dans l'électricité, l'eau et la construction. Le secteur tertiaire est passé de 1,3 % en 2023 à 4,2 % en 2024, largement soutenu par le commerce et les services de réparation (0,3 % en 2023 à 6,5 % en 2024).

Les recettes totales rapportées au PIB sont passées de 14,1 % en 2022 à 12,8 % en 2023, se stabilisant à 12,9 % en 2024 en raison des mesures

gouvernementales incluant de nouvelles taxes, l'enregistrement des propriétés urbaines et des compensations issues de la pêche. Les dépenses totales sont passées de 20,5 % en 2022 à 21,2 % en 2023 avant de diminuer à 21,0 % en 2024. La dette publique est passée de 76,5 % en 2022 à 82,7 % en 2024.

Perspectives économiques

La croissance économique est projetée à 5,5 % en 2025, 5,6 % en 2026 et 2027, soutenue par une augmentation de la production de noix de cajou et un prix de référence de 410 FCFA par kg, stimulant les revenus des ménages et la consommation. La pêche et l'agriculture de subsistance devraient également s'améliorer. L'inflation est projetée à la hausse modérée de 0,4 % en 2025 à 1,6 % en 2026, puis à 1,4 % en 2027, résultats des chocs de production liés aux précipitations, aux vents et aux inondations.



Les recettes totales rapportées au PIB devraient diminuer progressivement de 14,4 % en 2025 à 14,0 % en 2027, tandis que les dépenses totales sont projetées à la baisse de 19,2 % en 2025 à 17,6 % en 2026. La dette publique devrait passer de 80,5 % en 2025 à 78,8 % en 2026. Les perspectives font face à des contraintes potentielles liées aux chocs externes et aux risques structurels, notamment une forte dépendance des exportations de noix de cajou (95 % des exportations totales), la vulnérabilité aux chocs climatiques et aux ravageurs, ainsi que la dépendance des importations de denrées alimentaires et de carburant. La suspension temporaire du soutien de USAID peut affecter les programmes sociaux et de gouvernance, tandis que les déficits budgétaires et la fragilité politique pourraient limiter la mise en œuvre des réformes.



Sécurité alimentaire

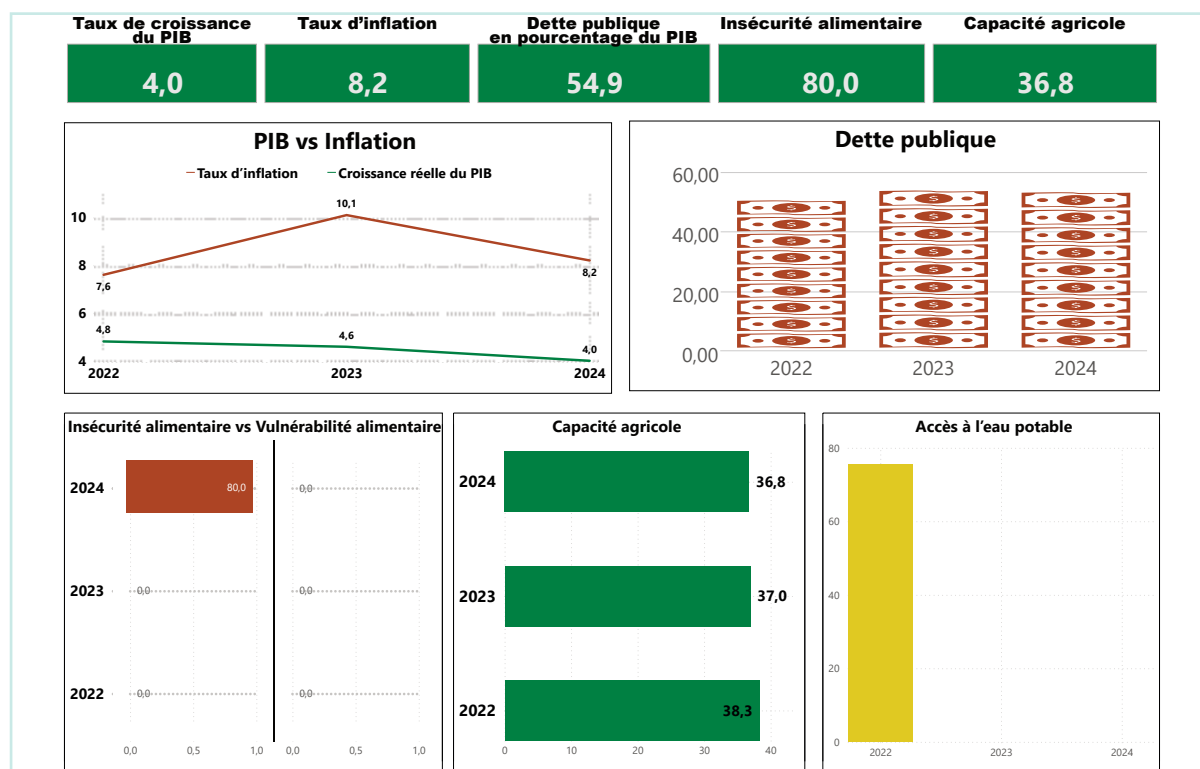
L'insécurité alimentaire reste sévère, liée à la pauvreté, aux chocs externes et à la faible productivité agricole. Entre 2022 et 2023, la part des ménages en situation d'insécurité alimentaire est passée de 14 % à 22 %, affectant particulièrement les femmes, les enfants et les femmes enceintes dans des régions telles que Oio, Bafatá et Quinara. Les baisses de production de noix de cajou, les inondations des champs céréaliers et les ravageurs en 2024 ont davantage limité la disponibilité. Malgré l'augmentation des revenus des ménages en 2025, les faibles revenus, la pauvreté structurelle et la dépendance aux importations continuent de contraindre l'accès, laissant la population fortement vulnérable aux chocs.

Recommandations

1. Diversifier la base économique : réduire la dépendance excessive des exportations de noix de cajou brutes par la transformation locale et la création de valeur ajoutée.
2. Renforcer la productivité agricole et la résilience climatique : étendre l'irrigation, la mécanisation, la distribution d'intrants et les services de vulgarisation.
3. Améliorer la résilience du système alimentaire : constituer des réserves stratégiques, renforcer le stockage, les infrastructures de marché et la gestion post-récolte.
4. Renforcer la viabilité budgétaire et celle de la dette : élargir l'assiette fiscale, améliorer l'efficacité de la collecte et protéger les ménages vulnérables.
5. Investir dans les infrastructures rurales : améliorer les routes, le stockage et l'accès aux marchés afin de réduire les pertes post-récolte.



Libéria



Performance économique

La croissance économique du Libéria a reculé, passant de 4,8 % en 2022 à 4,6 % en 2023, puis à 4,0 % en 2024, soit un niveau inférieur de 1,3 point de pourcentage à la projection de 5,3 % pour l'année. Cette évolution a été principalement soutenue par les performances de l'agriculture et de la pêche, tandis que la croissance dans les autres secteurs est restée modérée. L'inflation est passée de 7,6 % en 2022 à 10,1 % en 2023, avant de ralentir à 8,2 % en 2024, grâce à une relative stabilité du taux de change et à une modération des prix des biens de consommation, des transports, de l'habillement et des services publics.

Sur le plan sectoriel, le secteur primaire a progressé pour atteindre 4,0 % en 2024, contre 2,5 % en 2023, tiré par l'agriculture et la pêche, tandis que le secteur minier a ralenti à 5,0 % en raison d'une baisse de la production de diamants.

Le secteur secondaire a ralenti à 7,3 % en 2024, reflétant un effet de base dans la production de ciment, bien que la production de boissons ait fortement augmenté, de près de 59,0 %, grâce à l'entrée de nouveaux acteurs. Par ailleurs, la croissance du secteur tertiaire s'est modérée à 5,6 %, principalement en raison de la faiblesse des services financiers, tandis que la production des services publics s'est améliorée, avec une hausse de la production d'électricité de 9,7 % pour atteindre 515,3 millions de kWh, élargissant ainsi l'accès à l'électricité à l'échelle nationale.

Les recettes totales rapportées au PIB ont diminué, passant de 20,3 % en 2022 à 18,1 % en 2023, puis à 15,6 % en 2024. Les dépenses totales ont reculé de 20,3 % en 2022 à 17,3 % en 2023, puis à 15,4 % en 2024. La dette publique a augmenté, passant de 51,0 % en 2022 à 54,9 % en 2024, reflétant de nouveaux décaissements de l'IDA, de la BAD et du FIDA pour financer les infrastructures, l'agriculture et la protection sociale.



Perspectives économiques

La croissance économique est projetée à 5,1 % en 2025 et 2026, puis à 5,4 % en 2027, soutenue par l'expansion attendue des activités minières et agricoles, ainsi que par les projets d'infrastructures en cours dans les secteurs de l'énergie, du commerce, des transports et des services financiers. L'inflation devrait atteindre 8,5 % en 2025, puis reculer légèrement à 8,0 % en 2026 et à 6,1 % en 2027. Les recettes totales rapportées au PIB devraient passer de 17,1 % en 2025 à 20,1 % en 2026 et à 34,9 % en 2027, tandis que les dépenses totales devraient augmenter de 17,1 % en 2025 à 22,6 % en 2026. La dette publique est projetée à 52,2 % en 2025, 54,2 % en 2026 et 54,1 % en 2027.

Les perspectives restent soumises à des pressions à la baisse liées à des risques externes et structurels. La suspension temporaire des activités de l'USAID pourrait perturber le financement des secteurs de la santé, de l'éducation, de l'agriculture, de la gouvernance et des réformes. L'augmentation des droits de douane américains, fixés à 10,0 % sur les exportations libériennes contre 3,3 % auparavant, menace l'accès préférentiel dans le cadre de l'AGOA, affectant des exportations clés comme le caoutchouc (72,5 millions de dollars US en 2024). Au niveau régional, les perturbations au sein de la CEDEAO, liées au retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger, accroissent l'incertitude en matière de commerce, de sécurité et d'intégration économique. Combinés à la dépendance aux ressources naturelles, aux contraintes de gouvernance, à la vulnérabilité climatique et à l'exposition aux fluctuations des prix mondiaux des matières premières, ces facteurs pourraient freiner la croissance à moyen terme.



Sécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire demeure une préoccupation majeure, liée aux faiblesses structurelles du secteur agricole, à la pauvreté et aux chocs externes. Le Liberia dépend fortement des importations de riz, exposant les ménages aux fluctuations des prix mondiaux et du taux de change. L'agriculture emploie plus de 40,0 % de la population, pourtant plus de 50,0 % des Libériens vivent dans la pauvreté multidimensionnelle, 80,0 % sont confrontés à une insécurité alimentaire modérée ou sévère, 93,0 % ne peuvent pas se permettre une alimentation saine, 416 000 personnes ont besoin d'une assistance urgente, et le retard de croissance chez les enfants atteint 26,6 %. La situation nutritionnelle reste classée au niveau « Alerte/Stress », rendant la population particulièrement vulnérable aux chocs.

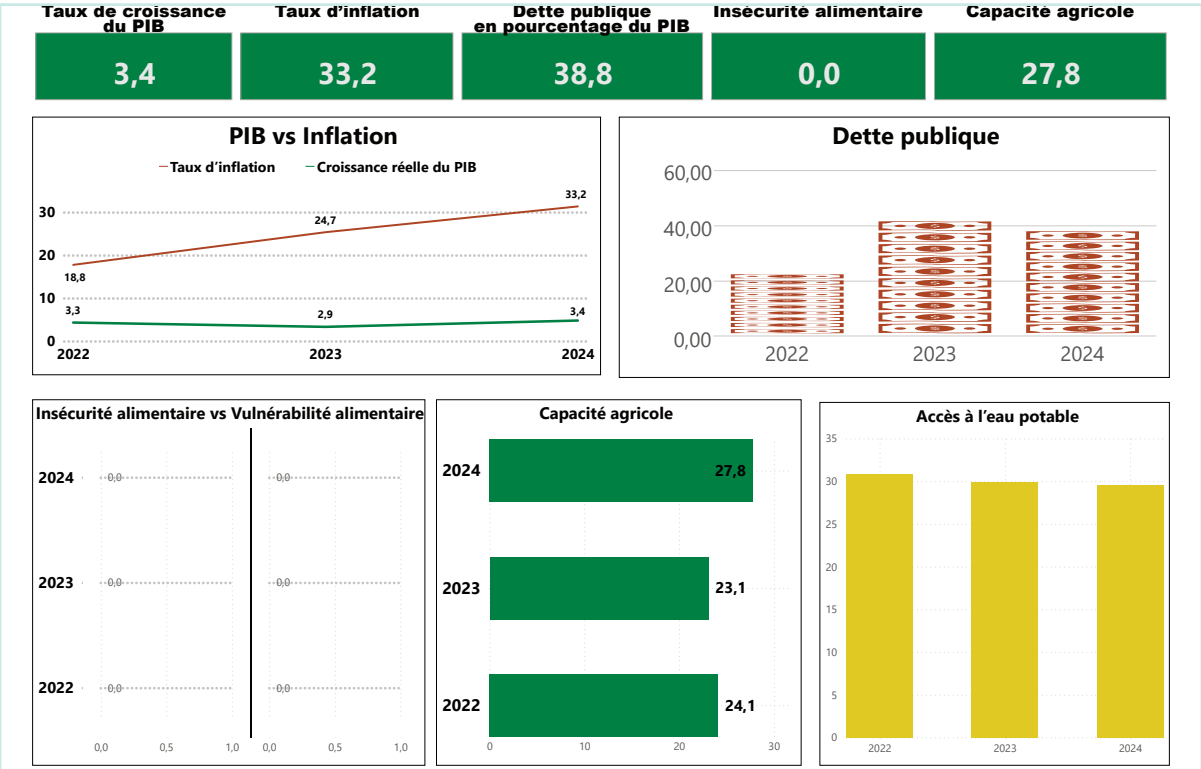
Le gouvernement a lancé le Plan national de développement agricole (NADP) 2024-2030 dans le cadre de l'initiative « Liberians Feed Yourselves Agenda », afin de stimuler la productivité, l'autosuffisance, la création d'emplois et les exportations grâce à la technologie et aux approches coopératives. Les stratégies sont alignées sur les cadres de la CEDEAO, promouvant des pratiques durables et le développement des chaînes de valeur, bien que des défis subsistent en matière de mobilisation des partenaires et de renforcement des capacités pour des partenariats public-privé efficaces.

Recommandations

1. Renforcer la transformation agricole : accroître la production nationale, en particulier du riz.
2. Réduire la dépendance aux importations : promouvoir l'autosuffisance et la valeur ajoutée.



Nigéria



Performance économique

La croissance économique du Nigeria a ralenti de 3,3 % en 2022 à 2,9 % en 2023, avant d'augmenter à 3,4 % en 2024, malgré les perturbations des chaînes d'approvisionnement, les pressions inflationnistes et l'insécurité. La composition sectorielle a évolué, les services s'étendant à 53,1 % du PIB, l'agriculture à 25,8 %, et l'industrie reculant à 22,1 %. L'inflation a augmenté régulièrement de 18,8 % en 2022 à 24,7 % en 2023 et 33,2 % en 2024, reflétant la transmission du taux de change et les pressions sur les prix alimentaires. La stabilisation en 2024 a suivi d'importantes réformes politiques, notamment la suppression des subventions au carburant et l'unification du taux de change.

Les recettes totales rapportées au PIB sont passées de 6,6 % en 2022 à 7,0 % en 2023 et 7,7 % en 2024. Les dépenses totales ont augmenté de

6,6 % en 2022 à 7,7 % en 2023, mais ont diminué à 6,7 % en 2024. La dette publique rapportée au PIB est passée de 22,9 % en 2022 à 41,5 % en 2023 et 38,8 % en 2024.

Perspectives économiques

La croissance économique devrait passer de 4,6 % en 2025 à 4,4 % en 2026, avant de remonter à 5,5 % en 2027, soutenue par des réformes structurelles, une production pétrolière plus élevée, une performance plus forte hors pétrole et une confiance accrue des investisseurs. L'inflation devrait diminuer de 15,8 % en 2025 à 14,2 % en 2026 et 10,1 % en 2027. Les recettes totales rapportées au PIB devraient diminuer de 4,0 % en 2025 à 3,1 % en 2026, avant d'augmenter à 5,6 % en 2027, tandis que les dépenses totales devraient reculer de 14,1 % en 2025 à 11,9 % en 2026 puis à 11,2 % en 2027. La dette publique rapportée au PIB devrait passer de 32,9 % en 2025 à 35,0 % en 2026.



Des risques à la baisse pourraient tempérer les perspectives à moyen terme. Les défis structurels, l'insécurité et l'espace budgétaire limité, aggravés par des obligations élevées de service de la dette, pourraient contraindre l'investissement dans les infrastructures et le capital humain. Les réformes politiques, bien que nécessaires à la viabilité budgétaire, peuvent avoir des coûts sociaux à court terme, soulignant l'importance d'une protection ciblée. Les chocs externes, y compris les augmentations tarifaires américaines, le retrait de l'aide de l'USAID et les perturbations au sein de la CEDEAO dues au départ de trois États du Sahel, pourraient affaiblir les flux commerciaux, accroître les coûts d'importation et amplifier les pressions inflationnistes. Les chocs climatiques et les vulnérabilités systémiques du système alimentaire menacent également le bien-être des ménages et la stabilité économique.

Sécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire demeure critique. Malgré des gains modestes de la production nationale, les chocs climatiques, l'insécurité et les déficits d'infrastructure limitent l'accès, l'accessibilité financière et l'utilisation. Les populations vulnérables font face à une insécurité alimentaire significative, les filets de sécurité sociale formels étant insuffisants. L'agriculture contribue à environ un quart du PIB et emploie près de la moitié de la population active, les petits exploitants dominant la production. La production végétale reste principale, tandis que l'élevage, la pêche et la foresterie jouent des rôles plus modestes. La production de base de riz, d'igname et de maïs a augmenté, mais celle de la noix de cajou et du cacao ont baissé. La dépendance aux importations et la faible productivité aggravent

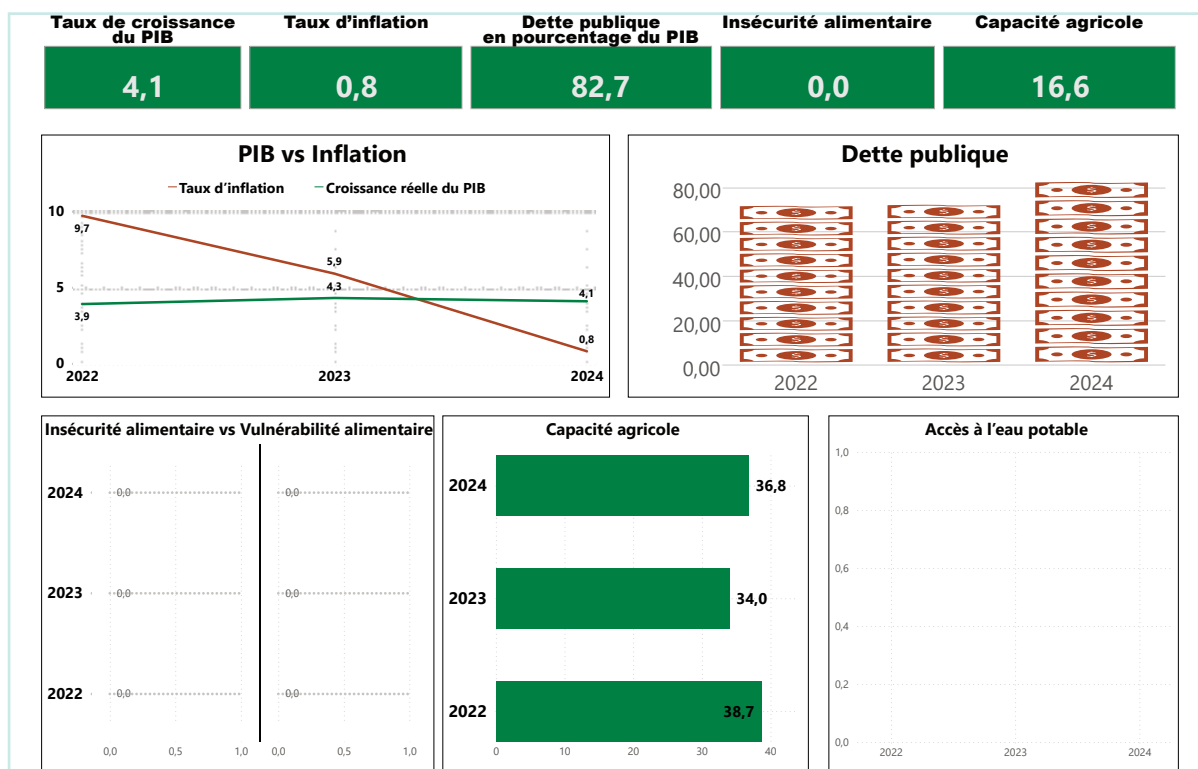
les défis d'accès alimentaire, les ménages étant exposés à la volatilité des prix et aux fluctuations du taux de change. Les banques alimentaires sont recommandées pour compléter les programmes existants de protection sociale, améliorer la nutrition et fournir un soutien d'urgence.

Recommandations

1. Stabilisation macroéconomique : consolider les réformes budgétaires, mettre pleinement en œuvre la suppression des subventions au PMS et réorienter les économies vers les infrastructures, la protection sociale et le capital humain
2. Mobilisation des recettes et viabilité de la dette : élargir les recettes non pétrolières, optimiser les structures de la dette, contenir les coûts du service de la dette et maintenir les emprunts dans la limite du plafond de déficit budgétaire de 3 %.
3. Agriculture et sécurité alimentaire : étendre l'agriculture résiliente au climat, l'irrigation, la mécanisation et les infrastructures post-récolte. Renforcer les filets de sécurité sociale, y compris les transferts monétaires, et institutionnaliser les réseaux de banques alimentaires.
4. Commerce et intégration régionale : tirer parti de la CEDEAO et de la ZLECAf pour diversifier le commerce, promouvoir la valeur ajoutée, réduire la dépendance aux pays de l'AES et améliorer les infrastructures le long de corridors alternatifs.



Sénégal



Performance économique

La croissance économique du Sénégal est passée de 3,9 % en 2022 à 4,3 % en 2023, puis est ralenti à 4,1 % en 2024. L'inflation a diminué de 9,7 % en 2022 à 5,9 % en 2023 et 0,8 % en 2024. Le secteur secondaire (+18,7 %), soutenu par la production pétrolière, et le secteur tertiaire (+3,4 %) ont soutenu la croissance, tandis que le secteur primaire a reculé de 3,0 %, principalement en raison de la baisse de la production agricole causée par des inondations et des périodes de sécheresse prolongées. L'élevage et la pêche ont atténué certaines pertes. Les services ont ralenti, en particulier le commerce, l'hébergement, l'alimentation, l'information, la communication et les services techniques.

Les recettes totales rapportées au PIB sont restées à 20,3 % de 2022 à 2024. Les dépenses totales ont diminué de 36,1 % en 2022 à 35,5 %

en 2023 et 33,5 % en 2024. La dette publique rapportée au PIB est passée de 76,5 % en 2022 à 77,2 % en 2023 et 82,7 % en 2024.



Perspectives économiques

La croissance économique devrait passer de 7,8 % en 2025 à 5,0 % en 2026 et 5,5 % en 2027. L'inflation devrait augmenter de 1,0 % en 2025 à 2,0 % en 2026. Le secteur primaire devrait se redresser, la production agricole bénéficiant de conditions météorologiques favorables et du soutien gouvernemental, parallèlement à la croissance attendue de l'élevage et de la pêche. L'activité du secteur primaire devrait augmenter de 6,6 % en 2025, après un recul de 3,0 % en 2024. Le secteur secondaire maintiendra son dynamisme grâce aux hydrocarbures et à la mise en service d'une nouvelle cimenterie. Les services devraient bénéficier de l'hébergement, des services alimentaires,



de l'information, de la communication et des services financiers et d'assurance.

Les recettes totales rapportées au PIB devraient passer de 21,6 % en 2025 à 24,4 % en 2026 et 20,7 % en 2027, tandis que les dépenses totales passent de 29,4 % à 29,8 %. La dette publique rapportée au PIB devrait diminuer à 80,5 % en 2025 et 78,8 % en 2026.

Les risques à la baisse incluent des lacunes potentielles dans les projets financés par les États-Unis, tels que le deuxième projet MCA Sénégal électricité (40,8 % décaissé en 2024), le projet AADEPA eau et assainissement, le programme Santé et Nutrition 2021-2025 et le projet RELIT éducation. Les tarifs américains sur les exportations sont relativement limités, les exportations sénégalaises vers les États-Unis représentant 3,4 % en 2024, mais une diversification prudente et la coopération bilatérale restent essentielles. Les perturbations commerciales dues aux sorties de la CEDEAO du Mali ou d'autres pays de l'AES sont peu probables à court terme, compte tenu de l'adhésion à l'UEMOA, mais le renforcement des mécanismes bilatéraux est conseillé.



La sécurité alimentaire au Sénégal reste fragile, influencée par les systèmes de production, les marchés et les structures sociales. L'agriculture contribue de 17 à 18 % à la valeur ajoutée, mais fait face à la variabilité climatique, à une faible productivité, à un sous-investissement, à une gouvernance faible, à une inclusion limitée des femmes et des jeunes et à une forte dépendance aux importations alimentaires (~70 % des besoins nationaux). L'inflation a été en moyenne

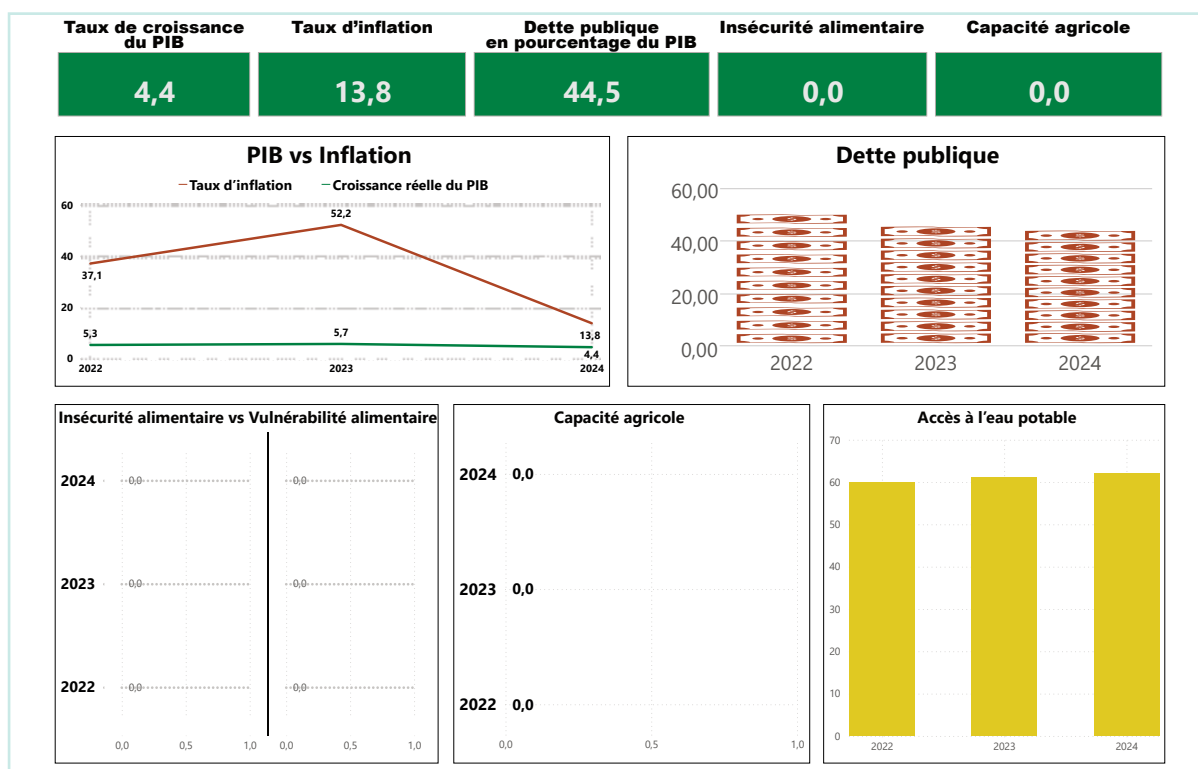
de 2,3 % au cours de la dernière décennie, atteignant 9,7 et 5,9 % pendant le conflit russo-ukrainien avant de retomber à 0,8 % en 2024. La pauvreté rurale, la coordination fragmentée et la dépendance aux importations exposent le pays aux chocs mondiaux, limitant la compétitivité.

Recommandations

1. Investir dans l'irrigation, le stockage, la transformation et les infrastructures rurales, en améliorant l'efficacité des dépenses agricoles.
2. Réduire la dépendance liée au riz importé en diversifiant les régimes alimentaires vers les produits locaux (millet, sorgho, manioc) et renforcer la gouvernance de la pêche.
3. Renforcer les filets de sécurité sociale adaptatifs capables de répondre rapidement aux chocs et intégrer des mécanismes régionaux via la CEDEAO pour stabiliser les marchés.
4. Aligner les stratégies nationales sur la Déclaration de Kampala afin d'intégrer la durabilité, la nutrition, l'adaptation au climat et la transformation des systèmes alimentaires, faisant de la sécurité alimentaire un élément central du développement socio-économique d'ici 2035.



Sierra Leone



Performance économique

La croissance économique de la Sierra Leone est passée de 5,3 % en 2022 à 5,7 % en 2023, avant de ralentir à 4,4 % en 2024, portée par l'agriculture et les services. L'inflation a augmenté de 37,1 % en 2022 à 52,2 % en 2023, avant de retomber à 13,8 % en 2024 sous l'effet d'une politique monétaire rigoureuse, de la stabilité du taux de change, de la baisse des prix du carburant, de la consolidation budgétaire et de l'amélioration de l'approvisionnement alimentaire intérieur.

Les recettes totales rapportées au PIB ont régulièrement augmenté, passant de 10,9 % du PIB en 2022 à 11,2 % du PIB en 2023 puis à 13,3 % du PIB en 2024. Cette performance remarquable s'explique par le renforcement des mécanismes de contrôle, la réforme de l'administration fiscale, soutenue par les efforts de numérisation, ainsi que par le règlement des arriérés. Les dépenses totales sont passées de 16,5 % du PIB en 2022 à 16,4 % du PIB en 2023, avant de reculer à 16,3

% du PIB en 2024, sous l'effet de la hausse des dépenses d'investissement et des paiements d'intérêts. La dette publique rapportée au PIB a diminué de 51,5 % du PIB en 2022 à 46,6 % du PIB en 2023, puis à 44,5 % du PIB en 2024.



Perspectives économiques

La croissance devrait s'établir à 5,3 % en 2025, 5,2 % en 2026 et 5,5 % en 2027, soutenue par l'expansion du secteur agricole dans le cadre du programme Feed Salone, du secteur minier, des services, y compris le tourisme, ainsi que par des conditions macroéconomiques stables et des perspectives économiques mondiales favorables. L'inflation devrait ralentir à 4,3 % en 2025, remonter à 5,2 % en 2026 puis à 8,2 % en 2027, sous l'effet d'une politique monétaire rigoureuse, de la consolidation budgétaire, de la stabilité des taux de change, de la modération des prix internationaux des denrées alimentaires et de l'énergie, ainsi que d'une hausse de la production alimentaire intérieure.

Les recettes totales rapportées au PIB devraient atteindre 12,0 % en 2025 et 2026 et 13,9 % en 2027, reflétant une activité économique accrue et des gains d'efficacité grâce à l'adoption de technologies dans le cadre de la Stratégie de Recettes à Moyen Terme (MTRS) 2023-2027. Les dépenses totales rapportées au PIB devraient diminuer à 17,1 % en 2025 puis à 14,2 % en 2026, avant de remonter à 15,0 % en 2027. La dette publique rapportée au PIB devrait s'élever à 43,2 % en 2025, 38,6 % en 2026 et 34,8 % en 2027.

Les risques macroéconomiques comprennent des taux d'intérêt domestiques élevés (moyenne de 41,5 % à la mi-2024), des pressions sur le taux de change, des conditions commerciales défavorables, des menaces inflationnistes et des passifs éventuels provenant des entreprises publiques. La dépendance de la dette intérieure à court terme augmente les coûts d'emprunt et les pressions fiscales. Des chocs externes ou des dérapages politiques pourraient augmenter le coût en monnaie locale du carburant importé, des denrées alimentaires et du service de la dette extérieure, tandis que la fluctuation des prix du riz et du minerai de fer pourrait réduire les recettes et augmenter les dépenses.

Sécurité alimentaire

L'insécurité alimentaire reste répandue et multidimensionnelle, causée par la pauvreté, les prix élevés, une faible productivité agricole et la vulnérabilité aux chocs. Le riz représente plus de 60 % de l'apport calorique, mais la production intérieure ne couvre que 60 à 70 % des besoins lors des bonnes années, les importations compensant les déficits. L'agriculture pluviale, les intrants limités, les infrastructures faibles et les pertes post-récolte exacerbent la vulnérabilité. Plus de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, dépensant 60 à 70 % de ses revenus pour l'alimentation. La malnutrition

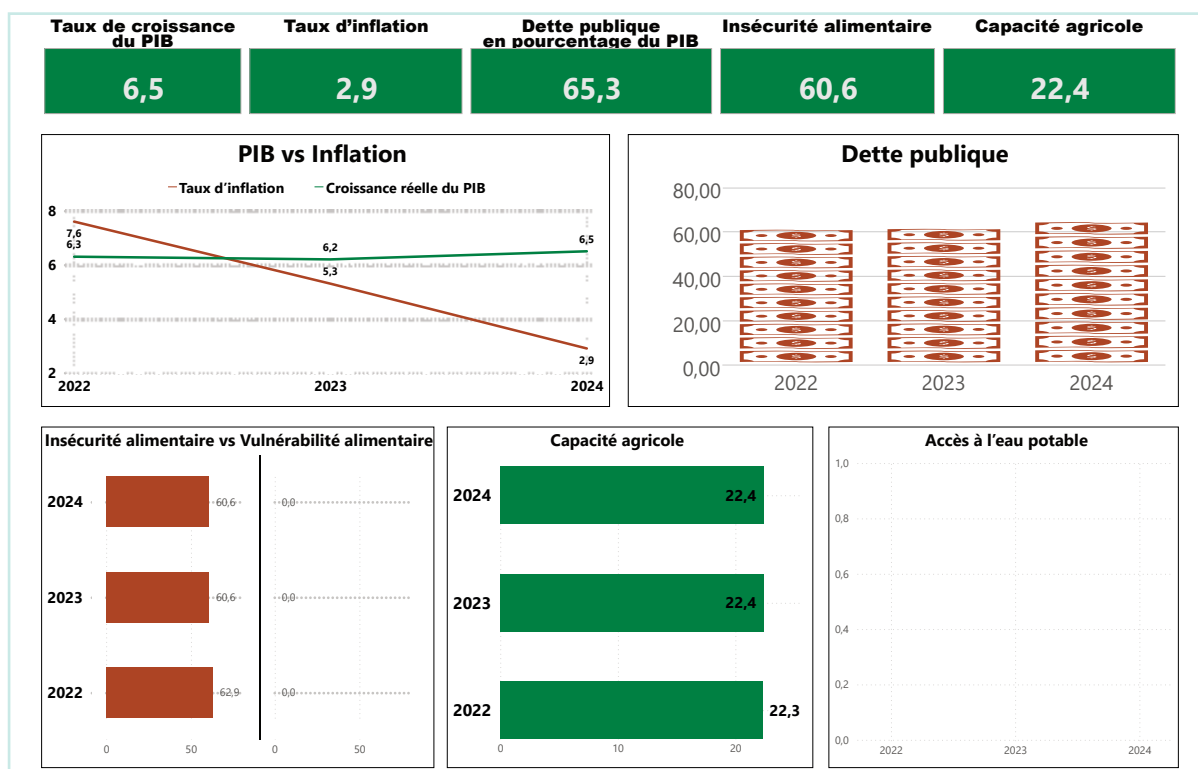
est élevée, avec 30 % d'enfants de moins de cinq ans présentant un retard de croissance, de larges carences en micronutriments et une alimentation inadéquate. Les périodes de soudure saisonnières, les chocs climatiques, la volatilité des prix mondiaux et la dépendance aux importations menacent la stabilité alimentaire.

Recommandations

1. Renforcer la protection sociale ciblée : étendre les programmes de transferts monétaires et d'alimentation scolaire, lier l'aide aux interventions nutritionnelles et utiliser les paiements numériques pour une distribution rapide.
2. Investir dans l'irrigation, la mécanisation et le stockage : promouvoir l'irrigation à petite échelle, mettre en place des centres de mécanisation à paiement à l'usage et développer des infrastructures de stockage communautaires afin de réduire les pertes post-récolte.
3. Développer les chaînes de valeur et les marchés domestiques : étendre la transformation du riz, du manioc et de la volaille, soutenir les coopératives agricoles, les centres d'agrégation et des systèmes de contrats agricoles équitables afin d'augmenter les revenus, réduire les importations et créer des emplois.
4. Renforcer la gouvernance et l'efficacité des investissements publics : assurer un suivi transparent des dépenses agricoles, définir des objectifs mesurables en matière de sécurité alimentaire et aligner les financements des bailleurs et du secteur privé sur les stratégies nationales.



Togo



Performance économique

La croissance économique du Togo a été de 6,3 % en 2022, 6,2 % en 2023 et 6,5 % en 2024, soutenue par le dynamisme de tous les secteurs. L'inflation est passée de 7,6 % en 2022 à 5,3 % en 2023 et 2,9 % en 2024. Le secteur primaire a progressé à hauteur de 6,0 % en 2024, le secteur secondaire de 7,4 % et les services de 6,1 %.

Les recettes totales rapportées au PIB sont passées de 16,6 % en 2022 à 18,4 % en 2023, avant de tomber à 17,4 % en 2024. Les dépenses totales ont représenté de 24,4 % du PIB en 2022 à 24,6 % en 2023, puis ont diminué à 22,3 % en 2024, soutenues par une diminution des dépenses en biens et services (-16,6 %), des intérêts de la dette (-4,5 %) et des dons (-20,2 %), partiellement compensée par des dépenses de personnel plus élevées (+13,5 %). La dette

publique rapportée au PIB est passée de 61,9 % en 2022 à 62,3 % en 2023 et 65,3 % en 2024.

Perspectives économiques

La croissance devrait être de 6,2 % en 2025, 6,5 % en 2026 et 6,6 % en 2027, soutenue par l'agriculture, l'industrie, les services et la demande intérieure. L'inflation devrait se situer à 1,2 % en 2025, 2,0 % en 2026 et 1,9 % en 2027.

Les recettes totales rapportées au PIB devraient atteindre 18,6 % en 2025, 17,9 % en 2026 et 17,0 % en 2027, tandis que les dépenses totales devraient s'établir à 21,3 % en 2025, 20,6 % en 2026 et 11,9 % en 2027. La dette publique rapportée au PIB devrait passer de 62,6 % en 2025 à 60,3 % en 2026 et 58,0 % en 2027. Les perspectives à moyen terme restent positives, soutenues par la discipline budgétaire, la transformation



structurelle, l'investissement et les efforts visant à renforcer la résilience et la croissance inclusive.

Les risques incluent la suspension temporaire des activités de l'USAID, menaçant le financement des programmes de santé, de nutrition, d'éducation et de cohésion sociale ; en particulier dans les régions du nord touchées par l'insécurité. Une guerre commerciale mondiale potentielle pourrait affaiblir la compétitivité des exportations et réduire les recettes en devises, tandis que le retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger pourrait perturber les corridors commerciaux et les flux intra-CEDEAO. L'insécurité alimentaire persistante, la variabilité climatique et la hausse du coût de la vie pourraient accroître la vulnérabilité sociale, restreindre l'espace budgétaire et compliquer la stabilité macroéconomique.



La sécurité alimentaire s'est améliorée grâce aux réformes agricoles dans le cadre de l'ECOWAP et du Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN). Les principales interventions incluent l'expansion des zones irriguées, les zones de développement agricole, l'amélioration de la distribution de semences et d'engrais, la mécanisation et l'irrigation solaire, qui ont augmenté la productivité et réduit la dépendance liées aux précipitations. La capacité de stockage et les stocks nationaux de sécurité alimentaire gérés par l'ANSAT ont stabilisé les marchés et atténué la volatilité des prix, tandis que les agropoles, unités de transformation agroalimentaire et chaînes de valeur ont renforcé la transformation intérieure et réduit les pertes post-récolte. Les programmes de

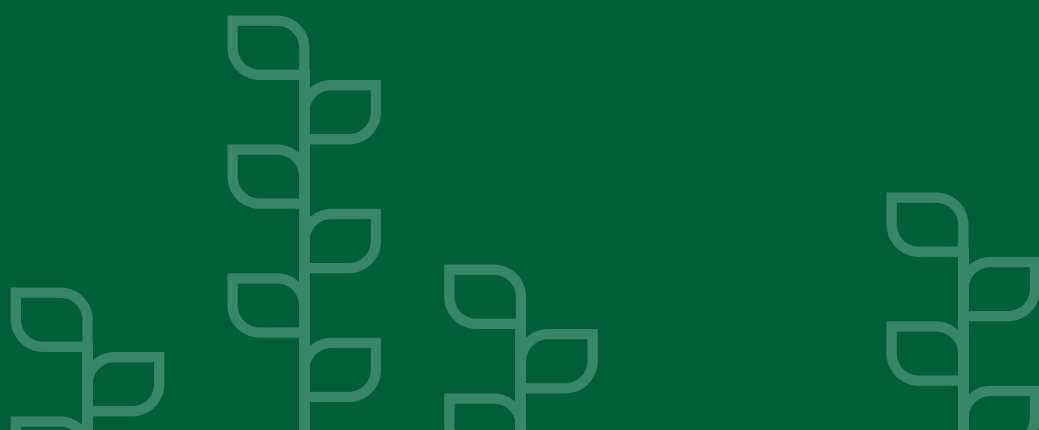
protection sociale, y compris l'alimentation scolaire, les transferts monétaires et l'assurance sécheresse, ont amélioré la résilience.

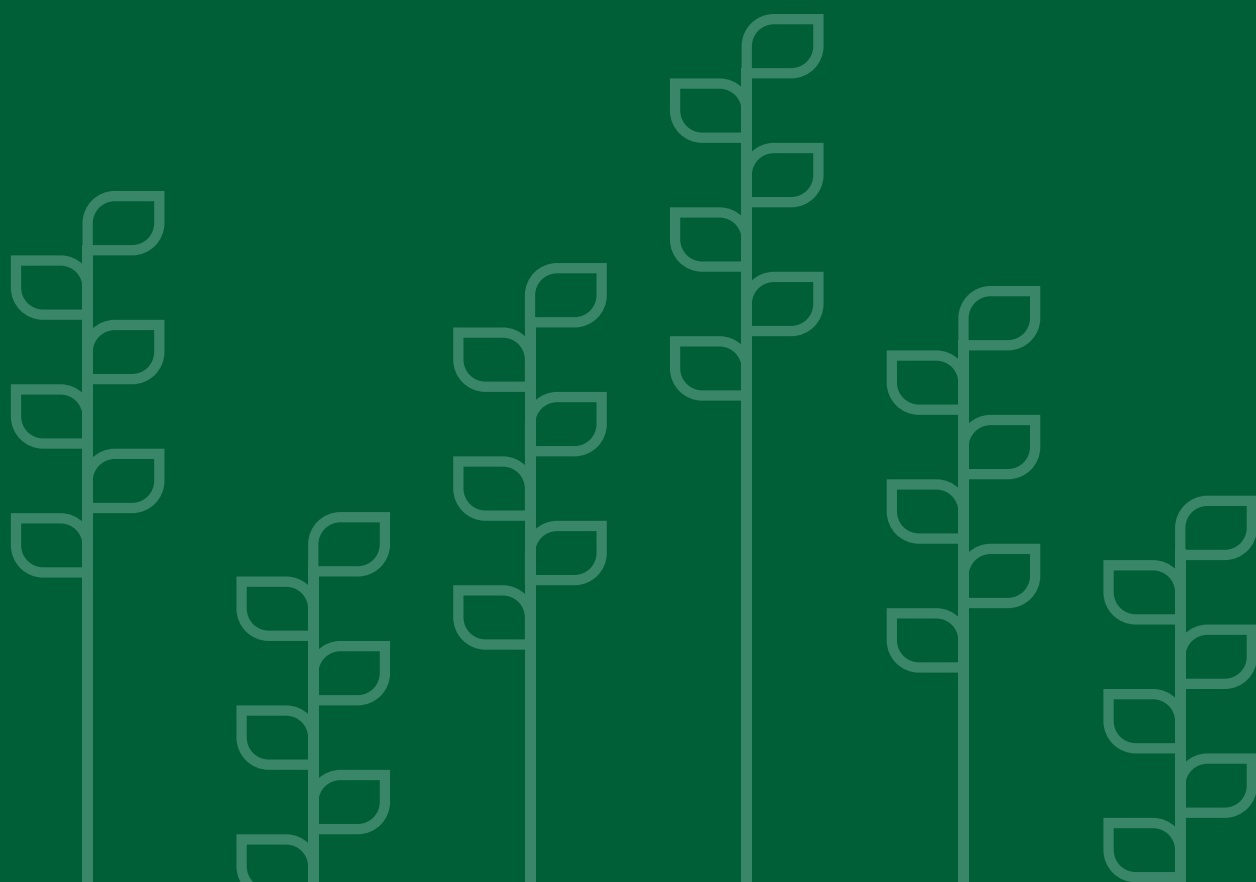
Des défis subsistent, notamment la vulnérabilité climatique, la faible mécanisation et la pauvreté rurale persistante. Des améliorations durables nécessitent de nouveaux investissements dans les infrastructures résilientes au climat, des gains de productivité et une participation plus forte du secteur privé.

Recommandations

1. Moderniser l'agriculture : accélérer le déploiement des agropoles et de l'agriculture irriguée, augmenter la mécanisation pour atteindre les objectifs et développer les pratiques agroécologiques et intelligentes face au climat.
2. Renforcer la transformation agro-industrielle : étendre la valeur ajoutée et la transformation pour réduire les pertes post-récolte, améliorer la préparation à l'exportation grâce à la certification de qualité et le soutien en laboratoire, et renforcer les liens producteurs-transformateurs-exportateurs.
3. Renforcer la participation du secteur privé et le financement : opérationnaliser le Fonds de Développement Agricole dans le cadre de ProMAT (2025–2034), élargir les mécanismes de financement du partage des risques comme le MIFA et numériser les systèmes de financement et de paiement agricoles pour accroître l'inclusion.







ANNEXE

Annexe 1 : Participants à l'Atelier Régional de Validation : PERC 2025

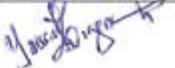


ECOWAS COMMISSION
COMMISSION DE LA CEDEAO
COMISSÃO DA CEDEAO



**REGIONAL VALIDATION WORKSHOP OF THE ECOWAS REGIONAL ECONOMIC
OUTLOOK (EREO): 2025 TO 2027 FROM 23 TO 27 MARCH 2026**

PARTICIPANTS LIST FOR VALIDATION

S/N	Name Of Participants	Country	Signature
1.	Mr. Gbénanhon Chédrack YELOUASSI	Benin	
2.	Mrs. Marie Jose KOUASSI	Cote D'Ivoire	
3.	Mr. Mamadou KONE		
4.	Mr. Mamadou BARRY	The Gambia	
5.	Mr. Hamdallah FUSEINI	Ghana	
6.	Mr. Alioune DIALLO	Guinea	
7.	Mr. Edwin PUWOGAR	Liberia	
8.	Mr. Ali Malik YAKUBU	Nigeria	
9.	Mr. Youssoupha Sakrya DIAGNE	Senegal	
10.	Mr. Stephen Patrick MEDO	Sierra Leone	
11.	Mr. Kossi Ayéfoumi SABI	Togo	

Annexe 2 : Taux de Change Nominal des Monnaies Nationales en Dollars Américains

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
CFA	585,90	575,44	554,44	623,44	606,68	606,48	582,19
Escudo	98,53	96,77	93,24	104,84	102,02	101,99	97,87
Cedi	5,21	5,60	5,80	8,31	11,00	14,17	12,59
GNF	9,178,99	9,565,47	9,766,18	8,695,71	8,511,01	8,538,92	8,637,10
\$LIB	186,30	191,45	166,22	152,91	174,85	191,33	192,98
Naira	306,42	358,81	408,96	423,21	645,79	1,480,46	1,518,06
Dalasi	50,10	50,91	51,15	55,40	60,65	67,64	71,10
Leone	9,00	9,83	10,36	14,02	21,33	22,59	22,66



Annexe 3 : Pondérations des États membres

États Membres	Pondération: 2020-2022	Pondération: 2010-2019
BEN	2,10	1,38
CPV	0,29	0,20
CIV	8,54	5,12
GMB	0,25	0,14
GHA	9,83	6,49
GIN	1,61	1,33
GNB	0,23	0,17
LBR	0,49	0,31
NGA	65,07	75,60
SEN	3,44	2,82
SLE	0,61	0,69
TGO	1,05	0,66

Annexe 4: Analyse par modèle de gravité des effets commerciaux de trois grands développements de 2025 sur la Région de la CEDEAO

Suivant Dans l'étude de Yotov et al. (2016), le modèle de gravité structurelle intégrant des variables de politique commerciale a été utilisé pour prévoir les flux commerciaux de la CEDEAO. Ce modèle permet d'intégrer à la fois des fondamentaux macroéconomiques (tels que le PIB et la distance) et des variables spécifiques aux politiques commerciales (telles que les droits de douane). Ce modèle a été choisi car il se prête aux scénarios contrefactuels (analyses de scénarios alternatifs). Il est utile pour prévoir les exportations futures qui tiennent compte de la nouvelle dynamique commerciale. Le modèle de pseudo-maximum de vraisemblance de Poisson (PPML) a été utilisé. Une méthode d'estimation a été employée afin de garantir la robustesse du modèle face à l'hétéroscédasticité et aux flux commerciaux nuls (Silva & Tenreyro, 2006). Pour chaque scénario, les valeurs des coefficients et des variables (y compris les variables manipulées) du modèle de gravité estimé pour les États membres de la CEDEAO et leurs dix principaux partenaires commerciaux ont été utilisées pour calculer les flux commerciaux prévus.

Tableau 1 : Simulations de scénarios

Scénario	Description	Variable(s) clé(s) manipulée(s)	Objectif
Scénario 0 : Situation de référence (Statu quo)	Aucun des trois chocs ne s'est appliqué	Aucun	Servir de base aux simulations
Scénario 1 : Escalade de la guerre tarifaire	Augmenter les tarifs douaniers mondiaux moyens de 15 %	Tariff _{ij,t} , TariffShock _t	Évaluer les tendances de contraction et de détournement des échanges commerciaux
Scénario 2 : Total USAID Retrait	Ramener à zéro les financements de l'USAID pour tous les États membres concernés en 2025	Aidez-le, Aidez-le	Évaluer les risques de dépendance à l'aide sur le commerce et la croissance.
Scénario 3 : Désintégration complète	Supposons un retrait complet du Burkina Faso, du Mali et du Niger.	Initialisez ECOWAS _{ij,t} à 0 pour toutes les dyades impliquant des pays sortants.	Simuler les effets sur le volume des échanges intra-CEDEAO et la cohésion
Scénario 4 : Augmentation des substitutions intra-CEDEAO	Modéliser une politique compensatoire incitant au commerce intra-régional – droits de douane nuls sur le commerce intra-CEDEAO	Introduire une variable binaire positive de choc de politique de la CEDEAO	Explorer le potentiel des mécanismes de résilience régionale

2.1. Spécifications du modèle

Le modèle de gravité explique traditionnellement les flux commerciaux entre pays en fonction de leur poids économique et de la distance qui les sépare. Ce modèle suggère que les exportations d'un pays à l'autre sont proportionnelles à la « masse économique » de chaque pays (généralement son PIB) et inversement proportionnelles à la « distance » qui les sépare (frictions géographiques, politiques ou culturelles). Le modèle de gravité postule que les flux commerciaux bilatéraux, T_{ij} , entre deux pays distincts, i et j , sont directement proportionnels à leurs poids économiques respectifs, M_i et M_j , et inversement proportionnels à la distance D_{ij} qui les sépare. Le modèle comporte également une constante gravitationnelle (G), et son équation fondamentale s'exprime comme suit :



Annex 4: Suite

$$T_{ij} = G \frac{M_i M_j}{D_{ij}} \quad (1)$$

L'équation (1) indique que la taille économique et la distance des partenaires commerciaux sont respectivement directement et inversement proportionnelles à leurs flux commerciaux. La distance, qui détermine les coûts de transaction, est un facteur essentiel du modèle de gravité.

Pour que l'équation (1) soit estimée, elle est transformée en une forme log-linéaire en l'exprimant en logarithmes naturels :

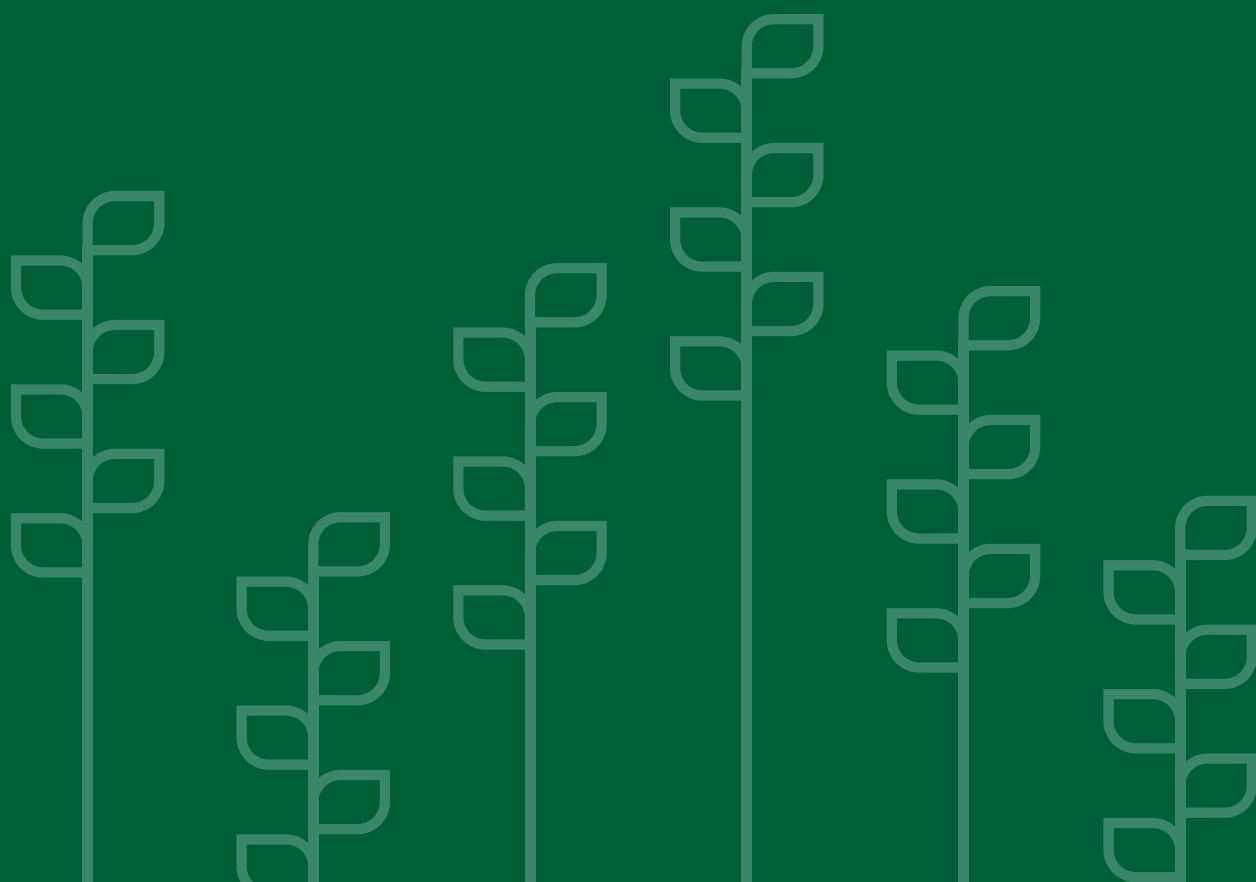
$$\ln(T_{ij}) = \ln(G) + \ln(M_i) + \ln(M_j) - \ln(D_{ij}) \quad (2)$$

Pour permettre une estimation économétrique et tenir compte d'autres facteurs affectant le commerce (tels qu'une frontière commune, une langue officielle commune et l'appartenance aux mêmes communautés économiques régionales), l'équation (2) est augmentée comme suit :

$$\begin{aligned} \ln \log trade_{ijt} = & \beta_0 + \beta_1 \log GDP_{it} + \beta_2 \log GDP_{jt} - \beta_3 \log Distance_{it} + \beta_4 Border_{ijt} + \beta_5 Colony_{ij} + \\ & \beta_6 LCommolanguage_{ij} + \beta_7 ECOWASmembership_{ij} + \beta_8 Politicalstability_{it} + \beta_9 Tariff_{it} + \\ & \beta_{10} Tariff_{jt} + \beta_{11} USAID_{it} + \beta_{12} ECOWASexit + \beta_{13} Aidshock_{it} + \beta_{14} Tariffshock_{it} + \\ & \beta_{15} ECOWASTariffshock_{it} + \mu + \gamma + \varepsilon_{ijt} \quad (3) \end{aligned}$$

Où : Trade_{ijt} : flux commercial entre le pays *i* et *j* au temps *t* ; log PIB : logarithme du PIB du pays *i* ou *j* ; Distance_{ij} : Distance géographique entre les capitales des pays ; Frontière_{ij} (variable binaire = 1 si les pays partagent une frontière et 0 sinon) ; Appartenance à la CEDEAO_{ij} (variable binaire = 1 si les deux pays sont membres de la CEDEAO et 0 sinon) ; Tarif_{ij} : Taux tarifaire appliqué au commerce bilatéral ; USAID_i : Aide de l'USAID reçue par le pays *i* (pour tester l'effet de l'USAID) ; Stabilité politique_i : Indice WGI de stabilité ; Choc tarifaire_t : variable binaire = 1 à partir de 2025 ; Sortie de la CEDEAO_{ij,t} : variable binaire = 1 si *i* ou *j* est le Burkina Faso, le Mali ou le Niger après 2025 ; Choc de l'aide_{it} : variable binaire = 1 en 2025 pour les pays fortement dépendants de l'USAID ; et Choc tarifaire_{ij,t} : terme d'interaction pour capturer les effets composés (Choc tarifaire × CEDEAO_{ij,t}).

L'analyse porte sur la période 2010-2025, l'année de référence (statu quo) pour les prévisions étant 2024. Dix partenaires commerciaux majeurs des pays membres de la CEDEAO, représentant plus de 70 % des flux commerciaux de la CEDEAO, ont été sélectionnés. Les données relatives au commerce bilatéral proviennent de la base de données du Centre du commerce international (CCI) ; les indicateurs économiques, la qualité institutionnelle et les tarifs douaniers sont issus des Indicateurs du développement dans le monde (IDM) de la Banque mondiale ; l'aide étrangère provient de l'USAID Foreign Aid Explorer ; et les données de gravité proviennent de la base de données CEPII. CEPII fournit les informations sur la distance, les frontières, les langues communes et les liens coloniaux.



RÉFÉRENCES GÉNÉRALES

- Abbade, E. B. (2017). Availability, access and utilization: Identifying the main fragilities for promoting food security in developing countries. *World Journal of Science, Technology and Sustainable Development*, 14(4), 322-335.
- Abubakari, M., Buah, S. S. J., Kanton, R. A. L. & Sugri, I. (2017). Appropriate postharvest practices for improved grain storage. CSIR–Savanna Agricultural Research Institute.
- AfDB Country Report (2024) Driving Benin’s transformation through the reform of the global financial architecture.
- African Development Bank (2024), African Economic Outlook 2024, Abidjan: African Development Bank Group, https://www.afdb.org/sites/default/files/documents/publications/african_economic_outlook_aeo_2024_0.pdf
- African Development Bank Group (2025), African Economic Outlook 2025: Making Africa’s Capital Work Better for Africa’s Development, Abidjan, <https://www.afdb.org/en/knowledge/publications/african-economic-outlook>
- African Union (2014). African Union Handbook 2014. Addis Ababa: African Union. <https://library.au.int/african-union-handbook-2014-6>
- African Union (2024). Theme of The Year 2024: “Educate an African fit for the 21st Century: Building resilient education systems for increased access to inclusive, lifelong, quality, and relevant learning in Africa”. Addis Ababa: African Union. <https://au.int/en/theme/2024/educate-african-fit-21st-century>
- African Union Commission. (2014). 4th CAADP Biennial Review Report . 2 (June), 30.
- African Union. (2003). Maputo Declaration on Agriculture and Food Security in Africa. African Union.
- AGRA. (2023). Empowering Africa’s Food Systems for the Future (Issue 11). Nairobi, Kenya: AGRA.
- Agro-sylvo-pastorale, O. (2004). The Senegalese law on agro-sylvo-pastoral orientation. Recognition of agricultural holdings, trades, organizations . 1–6.
- Anderson, J. E., & van Wincoop, E. (2003). Gravity with gravitas: A solution to the border puzzle. *American Economic Review*, 93(1), 170–192.
- ANSD. (2025). Annual change in the harmonised consumer price index in 2025. 1–30 .
- AUC/OECD (2022), Africa’s Development Dynamics 2022: Regional Value Chains for a Sustainable Recovery, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/2e3b97fd-en>.
- AUC/OECD (2023), Africa’s Development Dynamics 2023: Investing in Sustainable Development, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/3269532b-en>.
- AUDA-NEPAD. (2025). CAADP Strategy and Action Plan: 2026-2035 . 2 (January 2025), 2026–2035.
- Baier, S. L., & Bergstrand, J. H. (2007). Do free trade agreements actually increase members’ international trade? *Journal of International Economics*, 71(1), 72–95.
- Disdier, A. C., & Head, K. (2008). The puzzling persistence of the distance effect on bilateral trade. *The Review of Economics and Statistics*, 90(1), 37–48.
- Food and Agriculture Organisation. (1996). Rome Declaration on World Food Security and World Food Summit Plan of Action. FAO.

Food and Agriculture Organization (2025). Countries requiring external assistance for food. Global Information and Early Warning Systems on Food and Agriculture (GIEWS). Available at <https://www.fao.org/giews/country-analysis/external-assistance/en/>

Food and Agriculture Organization (FAO) <https://www.fao.org>

from PNIA 1, Ivory Coast.

Hathie, I., & Ndiaye, OS (2015). State of play of the impacts of rice imports on the marketing of local rice . 35.

IMF (2026). World Economic Outlook update. <https://www.imf.org/en/publications/weo/issues/2026/01/19/world-economic-outlook-update-january-2026>

International Economics Consulting (2023). A Decade of Impact - International Economics Consulting's Journey and Contributions to International Trade. TradeEconomics. <https://tradeeconomics.com/a-decade-of-impact-international-economics-consultings-journey-and-contributions-to-international-trade/>

Kampala, THE, Declaration, C., & Glance, ATA (2025). CAADP STATEMENT .

Limão, N., & Venables, A. J. (2001). Infrastructure, geographical disadvantage, transport costs and trade. World Bank Economic Review, 15(3), 451–479. Wilson

Ministry of Agriculture and Rural Development (MINADER). 2019. Performance Report

Ministry of Agriculture and Rural Development (MINADER). 2021. Follow-up Survey

Ministry of Economy, Planning and Development (MEPD). 2025. Program

Ministry of Food and Agriculture, Ghana Statistical Service, World Food Programme, & Food and Agriculture Organisation of the United Nations. (2020). Comprehensive Food Security and Vulnerability Analysis (CFSVA)—Ghana. Government of Ghana.

Ministry of Food and Agriculture. (2018). Investing for Food and Jobs. An Agenda for Transforming Ghana's Agriculture (2018–2021). Government of Ghana.

Ministry of Food and Agriculture. (2022). Agriculture in Ghana: Facts and Figures (2021). Statistics, Research and Information Directorate (SRID), Ministry of Food and Agriculture.

Ministry of Food and Agriculture. (2024, August 27). Dry spell update: Government unveils measures to mitigate effects on food system and farmers. <https://mofa.gov.gh/site/index.php/media-centre/latest-news/item/655-dry-spell-update-government-unveils-measures-to-mitigate-effects-on-food-system-and-farmers>

Ministry of Food and Agriculture. (2025). Cost of a Healthy Diet in Ghana–2024 Annual Report. Statistics, Research and Information Directorate (SRID), Ministry of Food and Agriculture.

Ministry of Food and Agriculture. (2025). Programme-based budget estimates for 2025. Government of Ghana.

Ministry of Health. (2016). National Nutrition Policy. Government of Ghana.

Multi-year Convergence Plan for Côte d'Ivoire 2026-2030



- Nigerian Economic Summit Group (2024). Status of Food Security: Dimensioning the crisis, policy options and strategic responses. NESG Policy Brief, March 2024.
- of the Agricultural Season and Household Vulnerability (SAVA), Ivory Coast, 2018.
- PNIASAN. (2018). National Agricultural Investment Program for Food Security and Nutrition Estimated cost of the program: 2,465 billion FCFA FINAL REPORT .
- Portugal-Perez, A., & Wilson, J. S. (2012). Export performance and trade facilitation reform: Hard and soft infrastructure. *World Development*, 40(7), 1295–1307.
- PRACAS. (2014). PRACAS . 167–186.
- Santos Silva, J. M. C., & Tenreyro, S. (2006). The log of gravity. *Review of Economics and Statistics*, 88(4), 641–658.
- Senegal. (2024). VISION SENEGAL 2050 - National Development Strategy 2025-2029 1. 1–135 United Nations Convention to Combat Desertification. (2023). Ghana: National report for the seventh reporting process (PRAIS 4). Government of Ghana.
- United Nations Economic Commission for Africa (UNECA). (2016). Assessing regional integration in Africa VII: Innovation, competitiveness and regional integration. <https://repository.uneca.org/handle/10855/23118>
- Viner, J. (1950). The Customs Union Issue. Carnegie Endowment for International Peace.
- West African Monetary Agency (WAMA. 2024). ECOWAS Macroeconomic Convergence Report 2024. Freetown.
- West African Monetary Agency. (2023). ECOWAS Macroeconomic Convergence Report for 2022. WAMA.
- World Bank (2025). World Development Report 2025: Standards for Development. World Bank. doi:10.1596/978-1-4648-2275-9.
- World Bank (2026). Global Economic Prospects. <https://thedocs.worldbank.org/en/doc/7ce50b5aa95bef66048680bba9926ec8-0050012026/related/GEP-Jan-2026-Analysis-SAR.pdf>
- World Bank. (2020). Climate-Smart Agriculture Investment Plan for Ghana. World Bank.
- World Bank. (2023). 7th Ghana Economic Update—Price Surge: Unraveling Inflation’s Toll on Poverty and Food Security World Bank.
- World Bank. (2023). Africa’s Pulse: An analysis of issues shaping Africa’s economic future. <https://www.worldbank.org/en/region/afr/publication/africas-pulse>
- World Food Program (2024). Food Security Monitoring System Report. Sierra Leone Country Office, February 2024. <https://www.wfp.org/publications/food-security-monitoring-system-report-wfp-sierra-leone-country-office>
- World Food Programme. (2025, August). Ghana Country Brief. WFP.
- Yotov, Y. V., Piermartini, R., Monteiro, J. A., & Larch, M. (2016). An Advanced Guide to Trade Policy Analysis: The Structural Gravity Model. World Trade Organization.



101, Yakubu Gowon Crescent,
Asokoro District, P.M.B 401,
Abuja, Nigeria

www.ecowas.int

